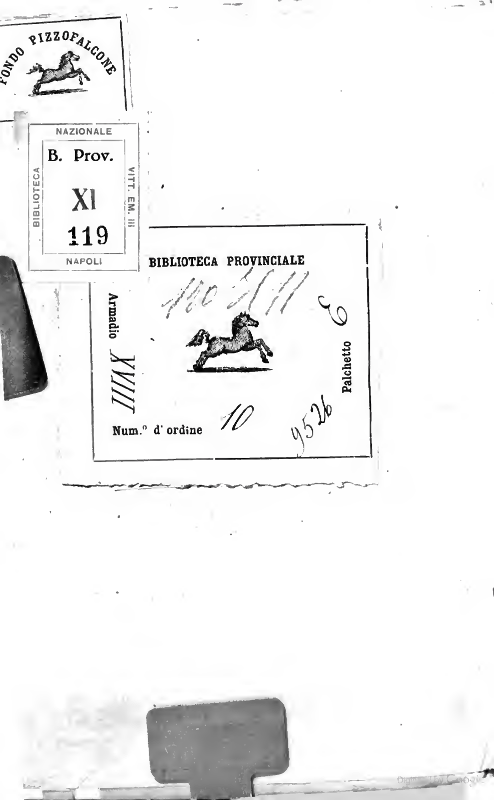


FONDO PIZZOFALCONE
NAZIONALE
BIBLIOTECA
B. Prov.
XI
119
VITT. EM. III
NAPOLI
BIBLIOTECA PROVINCIALE
Armadio
XVIII
Palchetto
6
Num.° d' ordine
10
9526


64

LES

ANTIQUITÉS ROMAINES

DE

DENYS D'HALICARNASSE

TRADUITES EN FRANÇAIS

PAR BELLANGER.

TOME QUATRIÈME.

Contenant les livres sixième et septième.



A CHAUMONT,

de l'Imprimerie de COUSOT, Imprimeur du Dép.

AN VIII RÉPUBLICAIN.

LES ANTIQUITÉS ROMAINES DE DENYS D'HALICARNASSE.

LIVRE SIXIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

L'ANNÉE suivante, *qui étoit la première de* la soixante-onzième olympiade, en laquelle Tisicrate de Crotône remporta le prix de la course, Hipparque étant archonte à Athênes, Aulus Sempronius Atratinus et Marcus Minucius furent créés consuls.

La trève conclue avec les Latins leur donnoit une entière sûreté du côté des guerres extérieures. L'ordonnance du sénat suspendoit le recouvrement des dettes, jusqu'à ce que la guerre dont on étoit menacé, fût heureusement terminée; elle arrêtoit les séditions que la populace

vouloit exciter dans Rome en demandant qu'on lui accordât par un édit public l'abolition de ses dettes. Ainsi tout étoit tranquille, et ils ne firent rien de mémorable pendant leur consulat, ni au dehors, ni au dedans; sinon qu'ils confirmèrent un décret du sénat, portant que les femmes Latines qui auroient épousé des Romains recommandables par leur douceur et par leur prudence, de même que les Romaines qui s'étoient mariées chez les Latins, seroient entièrement libres, ou de rester avec leurs maris si elles vouloient, ou de s'en retourner dans leur pays; à condition néanmoins, que les enfans mâles resteroient avec leurs pères, et que les filles qui n'étoient point encore mariées, suivroient le parti que prendroient leurs mères. Il faut remarquer qu'il y avoit beaucoup de Latines mariées aux Romains, et que plusieurs Romaines avoient épousé des Latins, tant à cause des liens du sang, que de ceux de l'amitié qui unissoient alors les deux nations. Le sénat leur ayant accordé pleine liberté de prendre là-dessus tel parti qu'il leur plairoit, elles firent voir combien elles aimoient le séjour de Rome.

Presque toutes les Romaines qui étoient dans le pays Latin, quittèrent leurs maris pour revenir chez leurs pères ; au lieu que toutes les Latines, excepté deux, aimèrent mieux rester avec les Romains leurs époux, que de retourner dans leur patrie. Cette conduite étoit un heureux présage de la victoire que Rome devoit remporter dans la guerre dont je parlerai bientôt.

On dit que ce fut sous ce même consulat qu'on consacra un temple à Saturne dans la rue par où l'on monte de la place publique au Capitole, et qu'on lui institua des fêtes avec des sacrifices annuels qui se devoient faire aux dépens du public. On ajoute que dans ce même endroit Hercule érigea autrefois l'autel où les prêtres à qui il avoit donné le soin des choses sacrées, offroient les prémices des victimes qui devoient être jettées dans le feu suivant les cérémonies des Grecs. Quelques historiens attribuent l'inscription *et la fondation* de ce temple à Titus Largius consul de l'année précédente. D'autres la rapportent au roi Tarquin *le superbe*, *c'est-à-dire*, à celui qui fut détrôné. Mais à l'égard de la dédicace, ils assurent que

Postumus Cominius fut chargé de la faire par ordonnance du sénat. Pendant tout le tems de la régence de ces deux consuls on jouit d'une paix profonde, comme j'ai déja dit.

CHAPITRE SECOND.

L'ANNÉE suivante Aulus Postumius et Titus Virginius furent faits consuls. Sous leur régence finit la trève d'un an qu'on avoit conclue avec les Latins. On fit de part et d'autre de grands préparatifs pour la guerre. Tous les Romains s'y portoient d'eux-mêmes avec beaucoup d'ardeur. La plupart des Latins au contraire n'y avoient pas le cœur; mais ils y étoient contraints malgré eux. Car Tarquin et Mamilius avoient gagné presque tous les magistrats des villes par des présens et par de belles promesses: ils avoient même exclu de l'administration des affaires de l'état tous les plébéiens qui ne vouloient point de guerre ; ensorte qu'on n'avoit plus la liberté de parler. Ainsi il y en eut un grand nombre qui furent obligés d'abandonner leurs villes pour se réfugier chez

les Romains, parce qu'ils ne pouvoient souffrir qu'on les traitât d'une manière si indigne. Les plus puissans des villes Latines, bien loin de les retenir, favorisoient leur retraite, et étoient fort contens de ce que ceux qui leur étoient opposés, prenoient parti chez leurs ennemis-mêmes. Les Romains les reçurent à bras ouverts. Ils incorporèrent dans les centuries de Rome et dans les troupes destinées pour garder la ville, tous ceux qui se réfugièrent chez eux avec leurs femmes et leurs enfans. Pour les autres, ils les mirent dans les châteaux qui étoient aux environs de Rome, et les distribuèrent dans différentes colonies; précaution nécessaire pour les empêcher d'exciter des révoltes.

Dans ces conjonctures, on fut d'avis de remettre l'autorité souveraine entre les mains d'un seul homme qui ne fût point comptable de sa conduite. Aulus Postumius, le plus jeune des consuls, fut élu dictateur par Virginius son collègue. A l'exemple de son prédécesseur, il prit pour aide Titus Æbutius Elva, qu'il fit général de la cavalerie. Après avoir fait en peu de tems le dénombrement de tous les Romains qui étoient en âge de

servir, il les partagea en quatre classes. Il se réserva le commandement de la première; donna la seconde à Virginius son collègue dans le consulat; la troisième à Æbutius général de la cavalerie; la quatrième à Aulus Sempronius, à qui il ordonna de rester à Rome en qualité de préfet, pour garder la ville.

Tous les préparatifs étant faits, ses espions vinrent lui dire que les Latins s'étoient mis en campagne avec toutes leurs troupes. Peu de tems après il en vint d'autres lui annoncer qu'ils avoient pris d'assaut une certaine place forte appellée Corbion; il n'y avoit qu'une médiocre garnison Romaine, qu'ils avoient toute taillée en pièces; ils se servoient de cette place comme d'un lieu de refuge d'où ils sortoient pour faire des courses. Cependant ils ne prirent pas beaucoup de bétail ni d'esclaves dans les campagnes, excepté ce qu'ils en trouvèrent dans Corbion. Les laboureurs avoient eu la précaution de se retirer long-tems auparavant dans les forts voisins avec tout ce qu'ils avoient pu emporter ou mener avec eux. Mais en revanche les ennemis brulèrent leurs maisons qu'ils trouvèrent désertes

et firent un dégât si affreux qu'ils désolèrent tout le plat pays. Etant déjà en campagne, il leur étoit venu d'Antium, la plus célèbre ville des Volsques, un renfort de nouvelles troupes, des armes, du bled et d'autres provisions nécessaires pour la guerre. Ce puissant secours ranima leur courage, et leur fit espérer qu'à l'exemple d'Antium le reste des Volsques se joindroit bientôt à eux contre les Romains.

Sur cette nouvelle, Postumius se mit promptement en marche avant que toute l'armée ennemie fût rassemblée. Il fit si grande diligence en une nuit, qu'il arriva auprès du camp des Latins, situé dans un poste avantageux, proche du lac appellé Regille. Il se campa sur une haute colline de difficile accès, qui commandoit au camp des Latins et qui devoit lui donner un grand avantage sur eux, s'il y fût resté. Leurs généraux Octavius de Tusculum, gendre, ou, comme disent quelques écrivains, fils du gendre de Tarquin, et Sextus Tarquin, qui étoient alors campés séparément, réunirent leurs troupes en un même endroit. Ils tinrent conseil avec les colonels et les capitaines pour voir de

quelle manière ils devoient faire la guerre. Les sentimens furent fort partagés. Les uns étoient d'avis que les troupes du dictateur s'étant emparées du poste avantageux de la montagne, c'étoit moins une marque d'intrépidité que de crainte, et qu'il falloit promptement les attaquer pendant qu'elles étoient épouvantées. Les autres opinoient à les tenir assiégées avec une partie de l'armée Latine, tandis que le reste iroit assiéger la ville de Rome, qu'il auroit été facile de surprendre, parce que les meilleures troupes des Romains en étoient sorties. D'autres enfin vouloient qu'on attendît le secours des Volsques et des autres alliés, et qu'on préférât le parti le plus sûr au plus hardi. Ils disoient que pendant ce retardement leurs affaires deviendroient meilleures, et qu'au contraire les Romains n'en retireroient aucune utilité. Tandis qu'ils tenoient conseil de guerre, Titus Virginius, l'autre consul qui avoit fait une prompte marche la nuit précédente, parut tout-à-coup avec un corps de troupes, et vint se camper séparément du dictateur, sur une autre croupe de montagne fort escarpée. De cette manière les Latins qui avoient le

dictateur à leur droite et le consul à leur gauche, se voyoient assiégés de toutes parts sans pouvoir sortir sur les terres de l'ennemi. Là-dessus leurs généraux qui n'avoient cherché que leurs sûretés, furent saisis de crainte, et commencèrent à appréhender que la guerre tirant en longueur ils ne fussent contraints de consumer toutes leurs provisions qui ne pouvoient pas aller bien loin.

Postumius qui fut informé de l'embarras où ils étoient, et qui connoissoit d'ailleurs leur peu d'expérience dans la guerre, détacha son lieutenant-général Titus Æbutius avec l'élite de la cavalerie et de l'infanterie légère. Il lui ordonna de s'emparer d'une montagne qui commandoit au chemin par où devoient passer les provisions qu'on apportoit aux Latins. Celui-ci se mit en marche pendant la nuit. Il passa avec ses troupes à travers une forêt où il n'y avoit aucun chemin frayé, et avant que les ennemis s'en apperçussent il s'empara de la montagne. Quand les généraux des Latins apprirent que l'ennemi s'étoit aussi rendu maître des postes qu'ils avoient laissés derrière eux, et qu'à la faveur de cette hauteur dont il s'étoit

emparé, il leur ôtoit toute espérance de recevoir des vivres, parce qu'il fermoit tous les passages, ils résolurent de chasser les Romains de cette montagne avant qu'ils eussent eu le tems de s'y fortifier. Sextus à la tête de la cavalerie y courut à toute bride, très-persuadé que la cavalerie Romaine ne pourroit pas tenir contre lui. Cependant les Romains l'attendirent de pied ferme. Il fut repoussé plusieurs fois, et retourna plusieurs fois à la charge. Enfin, voyant que l'avantage de ce poste rendoit les ennemis infiniment supérieurs, parce qu'ils combattoient du haut de la montagne, au lieu qu'il n'y avoit que des blessures à gagner pour ses troupes qui étoient obligées de livrer l'attaque de bas en haut, et que d'ailleurs les Romains venoient de recevoir un renfort de l'élite de l'infanterie que Postumius leur avoit envoyée en diligence, il fut obligé de se retirer dans son camp, sans avoir rien fait. Les Romains entièrement maîtres de la montagne, s'y fortifièrent sans que personne les inquiétât, et y restèrent comme en garnison. Mais Sextus et Mamilius résolurent de ne pas tarder davantage à décider l'affaire par un combat sanglant.

En même tems le dictateur des Romains qui d'abord avoit eu dessein de terminer la guerre sans combat, et qui s'étoit flatté de venir à bout des ennemis dont il connoissoit le peu d'expérience et qu'il avoit réduits dans une affreuse disette, changea entièrement d'avis et prit le parti de livrer bataille pour la raison que je vais dire.

La cavalerie qui gardoit les avenues, arrêta quelques couriers qui apportoient des lettres de la part des Volsques aux généraux des Latins. Elles leur donnoient avis que dans trois jours au plus tard il leur viendroit un gros corps de troupes auxiliaires des Volsques et des Herniques. Cette nouvelle obligea les généraux des Romains à se disposer promptement au combat et à changer leurs premières résolutions.

On donna de part et d'autre le signal de la bataille, et les armées s'avançant entre les deux camps, se rangèrent en cet ordre. Sextus Tarquin commandoit l'aîle gauche des Latins; Octavius Mamilius la droite; et Titus un des fils de Tarquin, étoit à la tête du corps de bataille, où étoient les transfuges et les exilés Romains. La cavalerie étoit divisée en trois

escadrons, dont deux étoient distribués dans les deux aîles, et l'autre dans le corps de bataille. Du côté des Romains, Titus Æbutius, général de la cavalerie, commandoit l'aîle gauche ; il avoit en tête Sextus Tarquinius. L'aîle droite avoit pour chef le consul Titus Virginius qui étoit opposé à Octavius Mamilius. Le dictateur Postumius commandoit en personne le corps de l'armée contre Titus Tarquinius et les exilés qui étoient avec lui. Le nombre des soldats qui combattirent alors, étoit du côté des Romains, de vingt-quatre mille hommes d'infanterie et de trois mille cavaliers ; du côté des Latins, de quarante mille hommes de pied et de trois mille chevaux.

Quand on fut sur le point d'en venir aux mains, les chefs de l'armée Latine employèrent les discours et les prières pour exhorter leurs soldats à combattre avec valeur. Le dictateur au contraire voyant les siens épouvantés par la multitude des ennemis qui leur étoient de beaucoup supérieurs en nombre, s'efforça de les rassurer. Accompagné des plus âgés et des plus illustres sénateurs, il s'avança au milieu de ses troupes et leur tint ce

discours. » Romains, les dieux se déclarent en notre faveur; les entrailles des victimes, les augures, et toutes sortes de présages promettent à la ville de Rome la liberté avec une heureuse victoire. C'est la récompense de notre piété, de notre assiduité constante dans leur culte, du zèle et de l'attachement inviolable que nous avons toujours eus pour la justice. Ils sont au contraire justement irrités contre nos ennemis; contre ces ingrats, qui après tant de bienfaits dont nous les avons comblés, malgré les liens de la parenté et de l'amitié qui devroient les unir à nous, au mépris du serment par lequel ils se sont engagés à n'avoir point d'autres amis ni d'autres ennemis que ceux de la république, osent aujourd'hui nous faire une guerre injuste, non pas pour nous disputer l'empire et la supériorité [ce qui seroit un crime beaucoup moins odieux,] mais pour rétablir les Tarquins sur le trône et pour réduire sous leur tyrannie une ville jalouse de sa liberté. Convaincus que les dieux qui ne cessent de conserver Rome, seront vos défenseurs, il faut, soldats et centurions, que vous animiez votre courage, et que vous vous comportiez en

braves gens dans le combat. Soyez persuadés qu'ils n'accordent leur protection qu'à ceux qui se battent vaillamment, et qui font tous leurs efforts pour vaincre. Il n'est promis ce secours du ciel, qu'à ceux qui s'exposent volontiers aux fatigues de la guerre; les lâches et les timides qui redoutent tous les dangers, se flattent en vain de l'obtenir.

„ Outre plusieurs avantages qui vous ouvrent un chemin sûr à la victoire, j'en trouve trois principaux, que la fortune vous présente d'elle-même, et sur lesquels vous pouvez entièrement compter. Premièrement elle vous a donné une fidélité mutuelle et réciproque, et ce lien sacré est ce qu'il y a de plus nécessaire pour vaincre vos ennemis. Ce n'est pas d'aujourd'hui que vous devez être des amis sincères et de fidèles alliés: votre commune patrie a formé depuis long-tems ces sacrées chaînes. Elevés et instruits ensemble, vous avez sacrifié aux dieux sur les mêmes autels. Vous avez eu tous la même fortune, partageant également une infinité de biens et de maux. C'est-là ce qui forme les plus étroites liaisons parmi les hommes; c'est ce qui entretient l'amitié la plus sincère.

Rien n'est en effet plus capable d'unir les cœurs par des liens indissolubles que la nécessité de faire de communs efforts pour conserver sa liberté et ce que l'on a de plus cher au monde. Le second motif *qui doit vous engager à combattre en gens de cœur*, c'est que si l'ennemi remporte la victoire, vous serez tous traités avec la même rigueur sans aucune distinction. Si une partie de nos troupes souffre les dernières indignités, l'autre ne pourra éviter le même malheur. Nous perdrons tous également notre dignité, l'empire, la liberté, nos femmes, nos enfans, nos biens, en un mot tout ce que nous possédons; et si les chefs et les magistrats de la république sont exposés à mourir avec ignominie dans la torture et dans les tourmens, nous devons tous nous attendre à subir le même sort. En effet, puisque vos ennemis vous ont si maltraités en toutes manières, sans que vous leur eussiez fait aucun mal, que devez-vous attendre de leur ressentiment s'ils remportent la victoire? Pouvez-vous espérer qu'ils vous traitent avec moins de rigueur, après que vous les avez chassés de Rome, dépouillés de leurs biens, exclus

entièrement de leur patrie ? Enfin le troisième avantage qui n'est pas moins considérable que les deux précédens, si vous le pesez comme il faut, c'est que nos ennemis ne sont pas si bien dans leurs affaires que nous l'appréhendions. Ils sont au contraire beaucoup plus foibles que nous n'aurions osé l'espérer. Vous voyez que pour tout secours ils n'ont que les troupes d'Antium. Nous croyions que tous les Volsques avec une partie des Sabins et des Herniques viendroient se joindre à eux, et dans cette fausse persuasion, nous nous faisions nous-mêmes mille sujets de crainte. Les Latins en effet s'étoient flattés de ces secours; mais toutes leurs espérances n'étoient que des songes fondés sur de fausses promesses et sur de vaines apparences. De ce grand nombre d'alliés, les uns les abandonnent entièrement et méprisent les ordres de leurs généraux dont ils connoissent le peu d'expérience et l'incapacité dans le métier de la guerre: les autres retardent à leur envoyer les secours qu'ils leur ont promis, et les entretiennent toujours dans une fausse espérance pour gagner du tems. Ceux enfin qui font actuellement des préparatifs,

ne

ne viendront qu'après le combat et ne leur serviront de rien.

» Que s'il y en a parmi vous, qui quoique convaincus de ce que j'avance, ne laissent pas d'être toujours effrayés par le grand nombre des ennemis, il ne faut que deux mots pour leur faire voir, ou, plutôt pour les faire souvenir, que leur crainte est mal fondée et qu'ils redoutent ce qui n'est pas à appréhender. Faites d'abord réflexion que la plupart des Latins n'ont pris les armes contre nous que parce qu'on les y a forcés; leur conduite et leurs discours en sont une preuve évidente. Faites aussi attention au petit nombre de ceux qui combattent d'eux-mêmes et de bonne volonté pour le rétablissement des tyrans, et vous verrez qu'il n'égale pas la moindre partie de notre armée. Enfin soyez persuadés que ce n'est pas le grand nombre des soldats, mais la valeur, qui décide du gain d'une bataille. Ce seroit trop entreprendre, que de vous rapporter ici combien de fois parmi les Grecs et les Barbares, les armées les plus nombreuses ont été défaites par d'autres qui étoient inférieures en nombre : ce qu'on en dit paroît même incroyable à bien du monde.

Mais sans chercher des exemples étrangers, en combien de guerres n'avez-vous pas vous-mêmes défait des ennemis beaucoup plus puissans que ceux-ci, avec moins de troupes que vous n'en avez présentement ? Mais, me direz-vous, les autres ennemis que nous avons vaincus, nous craignoient et redoutoient notre valeur ; les Latins au contraire et les Volsques leurs alliés, nous méprisent, parce qu'ils ont déjà éprouvé nos forces dans les combats. Quoi donc ! ne savez-vous pas tous que nos pères ont vaincu ces deux nations dans plusieurs batailles ? Peut-on dire que la condition des vaincus vaut mieux après de semblables échecs, que celle des vainqueurs après tant d'heureuses réussites ? Y a-t-il homme de bon sens qui puisse parler de la sorte ? Je serois bien surpris, Romains, qu'il se trouvât quelqu'un d'entre vous qui redoutât la multitude des ennemis parmi lesquels il y a peu de braves gens, et qui au contraire méprisât notre armée, la plus nombreuse et la mieux fournie de bons soldats que nous ayions jamais eue dans toutes les guerres précédentes.

» Ajoutons à cela un nouveau motif qui doit vous engager à mettre bas toute

crainte et à affronter les plus grands dangers. Vous voyez ici tous les principaux sénateurs qui vous donnent l'exemple. Ils veulent partager avec vous les fatigues et les périls de la guerre, quoique les loix et leur âge les exemptent de porter les armes. Ne seroit-il pas honteux pour vous qui êtes dans la fleur de votre jeunesse, de fuir les dangers pendant que ces vieillards s'y exposent ? Ils sont prêts à mourir courageusement pour leur patrie, s'ils ne peuvent pas vaincre et tuer ceux qui en veulent à sa liberté. Après ces beaux exemples, vous qui êtes forts et vigoureux, vous qui pouvez défendre votre vie et remporter une victoire glorieuse pour peu que le succès reponde à votre grand cœur, ou au moins signaler votre courage et mourir les armes à la main, si les destins vous sont contraires, balancerez-vous davantage à tenter la fortune du combat pour immortaliser votre nom ? D'autres avant vous n'ont-ils pas fait des actions admirables qui ne cesseront jamais d'être louées ? N'avez-vous pas donné vous-mêmes des exemples d'une valeur extraordinaire, dont vos descendans profiteront

si vous y ajoutez encore la gloire d'avoir terminé courageusement cette guerre?

„ Mais afin que les gens de cœur ne perdent pas l'espérance d'être récompensés et que ceux qui craignent trop les périls ne se promettent pas l'impunité, apprenez avant que de combattre à quoi les uns et les autres doivent s'attendre. Celui qui se sera distingué dans le combat par quelque belle action dont il puisse citer des témoins, outre les honneurs que les loix de la patrie rendent au mérite d'un chacun, je lui donnerai une portion des terres du public qui suffira pour sa subsistance le reste de ses jours. Mais pour ceux qui prendront honteusement la fuite par une lâcheté indigne, je leur ferai souffrir la mort qu'ils auront voulu éviter; car la république n'a pas besoin de semblables citoyens, et il leur est plus utile à eux-mêmes de mourir que de vivre. Pour comble d'ignominie on les laissera en proie aux bêtes sauvages et aux oiseaux, sans qu'il soit permis ni de les pleurer, ni de les ensevelir, ni de leur rendre les derniers devoirs. Sur ces avertissemens, allez tous de bon cœur au combat. Prenez l'espérance pour guide de vos actions, et

soyez persuadés que si le succès répond à votre courage dans cette occasion décisive, il vous en reviendra les plus grands avantages. Vous vous affranchirez de la crainte des tyrans; vous marquerez à la ville de Rome une vive reconnaissance de l'éducation dont vous lui êtes redevables; vous défendrez vos femmes et vos petits enfans de l'insulte des ennemis; enfin vous procurerez à vos pères l'avantage de passer le reste de leurs jours dans une agréable tranquillité. Oh! quel bonheur pour vous, de vous en retourner de cette campagne triomphans parmi les acclamations de vos enfans, de vos femmes et de vos pères! Quelle gloire d'avoir prodigué vos corps pour la patrie! La mort est inévitable pour tous les hommes; les bons et les méchans, les braves et les lâches doivent subir l'arrêt prononcé: mais il n'y a que les gens de bien et les hommes courageux qui meurent avec honneur.»

Pendant qu'il parloit encore, les troupes animées d'un courage tout divin, s'écrièrent d'une voix unanime: «fiez-vous à nous, Postumius, et nous menez au combat». Alors le général ayant loué leur ardeur, adressa sa prière aux dieux. Il fit

vœu qu'en cas qu'il sortît victorieux du combat, il leur offriroit de somptueux sacrifices, et qu'il institueroit de magnifiques jeux que le peuple Romain célèbreroit tous les ans; puis il renvoya les soldats à leurs postes.

Aussitôt qu'ils eurent reçu de leurs commandans le mot du guet et que les trompettes eurent sonné la charge, ils tombèrent sur l'ennemi avec de grands cris. L'infanterie légère et la cavalerie, tant des Romains que des Latins, donna le premier assaut. Ensuite marcha le corps de bataille composé de l'infanterie pesamment armée. Tous étoient équipés et rangés de la même manière. Le premier choc fut sanglant, les deux armées se mêlèrent et combattirent vigoureusement de main à main et corps à corps. Ni les uns ni les autres ne s'étoient attendus à un combat si acharné; chacun s'étoit flatté d'épouvanter l'ennemi dès le premier choc. Les Latins se fiant sur la multitude de leur cavalerie, espéroient que dèsqu'elle donneroit, elle enfonceroit celle des Romains. Les Romains de leur côté croyoient que leur intrépidité à affronter les dangers, jetteroit la terreur

parmi les troupes Latines. Mais les uns et les autres se voyant trompés dans leur attente, et ne mettant plus l'espérance de leur salut et de la victoire dans l'épouvante des ennemis, mais dans leur propre valeur, ils se battirent avec une ardeur incroyable.

La fortune du combat fut long-tems douteuse. Elle se rangea tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. D'abord le corps de l'armée Romaine, où combattoit le dictateur Postumius escorté de l'élite de la cavalerie, repoussa vigoureusement les ennemis, après que Titus l'un des fils de Tarquin eût été blessé si dangereusement d'un coup de dard à l'épaule droite, qu'il ne pouvoit plus se servir de sa main. Je sais que Licinnius, Gellius et les autres qui les ont copiés, prétendent que c'étoit le roi Tarquin qui fut blessé dans cette occasion comme il combattoit à cheval. Mais ces historiens n'ont pas fait réflexion que ce fait n'est ni probable, ni même possible, puisque dans le tems de cette bataille, Tarquin n'avoit guères loin de quatre-vingt-dix ans. Titus étant donc tombé de cheval par la violence du coup qu'il avoit reçu, ses troupes combattirent

un peu de tems ; ensuite on l'emporta hors de la mêlée encore vivant. Cet accident fit perdre courage à ceux qui combattoient sous ses enseignes. L'épouvante les saisit, et ne pouvant plus résister aux Romains qui les enfonçoient, ils furent obligés de lâcher pied. Sextus, l'autre fils de Tarquin, s'en apperçût. Il accourt à leur secours avec l'élite de la cavalerie soutenue des exilés de Rome. Les fuyards se rallient ; leur courage s'anime ; ils retournent à la charge, soutiennent l'effort des ennemis, et se battent avec une nouvelle vigueur.

Pendant que cela se passoit, les généraux Titus Æbutius et Octavius Mamilius combattoient avec une ardeur incroyable, animant et soutenant leurs troupes et renversant tout ce qui se présentoit devant eux. Après avoir long-tems disputé l'avantage, ils se provoquèrent l'un l'autre à un combat singulier, où ils reçurent tous deux des coups violens, quoique leurs blessures ne fussent pas mortelles. Le général de la cavalerie Romaine porta à Mamilius un coup de lance dans la poitrine à travers sa cuirasse, et Mamilius lui perça le bras droit par le milieu ; de

sorte qu'étant tombés tous deux de cheval, on les emporta hors de la mêlée.

Le vieillard Marcus Valerius, qui étoit alors pour la seconde fois lieutenant-colonel, prit la place d'Æbutius son commandant, et remena la cavalerie à la charge. Mais la cavalerie des exilés de Rome et l'infanterie légère étant accourues au secours, il fut bientôt repoussé, après avoir tenu ferme un peu de tems. Mamilius déjà revenu de ses blessures, retourna aussi à la charge avec un gros de cavalerie et d'infanterie légère. Dans ce combat le lieutenant-colonel Marcus Valerius, qui avoit le premier triomphé des Sabins et ranimé les troupes Romaines abattues par l'échec qu'elles avoient reçu dans la bataille qui leur fut livrée par les Tyrrhéniens, fut percé d'un coup de pique et tomba sur le champ de bataille avec un grand nombre de braves Romains. Le combat se renouvella plus que jamais autour de son corps. Ses neveux Publius et Marcus, fils de Poplicola, le défendirent de toutes leurs forces pour empêcher qu'on ne le dépouillât. Ils ordonnèrent à ses écuyers de l'emporter dans le camp pendant qu'il avoit encore quelque soufle

de vie. Pour eux ils se jettèrent avec ardeur au plus fort de la mêlée, où ayant été investis par les exilés et atteints de plusieurs coups, ils moururent tous deux sur la place.

Après cette défaite, l'armée Romaine fut enfoncée depuis l'aîle gauche jusqu'au corps de bataille, avec tant de violence que les soldats gardoient à peine leurs rangs. Mais le dictateur qui s'apperçut de la fuite des siens, alla promptement à leur secours avec sa cavalerie. En même tems il ordonna à Titus Herminius, un des lieutenans, de se poster derrière les fuyards pour les arrêter et pour passer au fil de l'épée tous ceux qui n'obéïroient pas. Il poussa lui-même son cheval à toutes jambes, et se jetta avec ses plus braves cavaliers à travers les ennemis. Le choc fut si violent que les Latins ne pouvant soutenir sa fureur, il en tua un grand nombre et mit le reste en fuite.

Dans le même tems le lieutenant Herminius qui avoit rassemblé les fuyards, tomba sur le bataillon de Mamilius, et étant aux prises avec ce général, un des plus grands et des plus forts hommes de son siècle, il le tua de sa propre main.

Mais tandis qu'il s'arrête à le dépouiller il reçoit lui-même de quelque soldat un coup d'épée dans le côté, dont il tombe mort sur la place. Cependant Sextus Tarquin, qui commandoit l'aîle gauche des Latins, tenoit toujours bon et enfonçoit l'aîle droite de l'armée Romaine; mais lorsqu'il vit paroître tout d'un coup Postumius avec ses escadrons victorieux, perdant toute espérance, il se jetta tête baissée au milieu des ennemis, où étant enveloppé par la cavalerie Romaine et par l'infanterie légère, attaqué de toutes parts comme une bête féroce au milieu des traits, il tomba mort sur le champ de bataille, après avoir sacrifié beaucoup de monde à son désespoir et vendu sa vie bien chèrement.

Les généraux *des Latins* ayant été tués dans ce combat, le reste de l'armée prit la fuite, et les Romains devenus maîtres de leur camp que la garnison avoit abandonné, y trouvèrent un gros butin. C'est ici un des plus terribles échecs que les Latins ayent reçu; aussi s'en ressentirent-ils fort long-tems. Ils n'avoient jamais perdu tant de monde dans aucun combat, puisque de quarante mille hommes

d'infanterie et de trois mille chevaux qu'ils avoient, comme j'ai déjà dit, il ne s'en sauva pas dix mille.

On dit que dans cette bataille deux cavaliers d'une grande beauté, d'une taille au-dessus de l'ordinaire, et dans la fleur de leur jeunesse, apparurent au dictateur Postumius et à toutes les troupes qui suivoient ses enseignes; qu'ils marchoient devant la cavalerie Romaine, frappoient à coups de lances et mettoient en fuite tous les Latins qui se présentoient au combat. On ajoute qu'après la déroute des Latins et la prise de leur camp, le combat étant déjà fini, deux jeunes gens d'une taille majestueuse, d'une beauté surprenante, et de même âge que ceux qui avoient apparu à Postumius, se montrèrent aussi sur le soir dans la place publique de Rome; qu'ils étoient en habit de guerriers, et que leur mine fière et menaçante et leurs chevaux encore tout en sueur faisoient connoître qu'ils venoient du combat; que tous deux mirent pied à terre et se lavèrent dans l'eau d'une fontaine qui sort d'auprès le temple de Vesta et qui forme un petit bassin assez profond; qu'une foule de citoyens

qui les environnoit leur ayant demandé s'ils avoient quelque nouvelle du camp, ils racontèrent comment le combat s'étoit passé, et annoncèrent la nouvelle de la victoire des Romains ; qu'après cela ils sortirent de la place publique, et qu'on ne les revit plus, quelque recherche qu'en fit le gouverneur qui étoit resté à Rome. Le lendemain les magistrats reçurent des lettres du dictateur qui leur marquoit entr'autres circonstances de la bataille, l'apparition de ces divinités. Sur son récit, ils crurent avec quelque fondement que c'étoient les mêmes qu'ils avoient vues et que ce devoit être Castor et Pollux.

On voit à Rome plusieurs monumens de cette apparition également admirable et extraordinaire : entr'autres le temple de Castor et Pollux, que la ville fit ériger dans la place publique au même endroit où ils s'étoient fait voir ; la fontaine voisine de ce temple consacrée à ces deux divinités, laquelle est regardée encore aujourd'hui comme telle ; et les sacrifices magnifiques que les principaux chevaliers leur font tous les ans au nom du peuple aux Ides du mois appellé Quintilius, qui est le jour que la guerre des Latins fut heureusement

terminée. Mais ce qu'il y a de plus magnifique, c'est la pompeuse cavalcade que font après le sacrifice ceux qui ont des chevaux du public. Distingués par tribus et par centuries, couronnés de branches d'olivier, revêtus de robes de pourpre brodées de palmes et qu'on appelle trabées, ils marchent tous à cheval dans un ordre admirable, comme s'ils revenoient du combat. Ils commencent le carousel à un temple de Mars situé hors de Rome: delà ils traversent la ville; ils passent par la place publique et auprès du temple de Castor et Pollux, portant avec eux toutes les marques de distinction que leurs généraux leur ont données pour récompense de leur valeur dans les combats. Cette pompe est quelquefois composée de cinq mille hommes: il ne se peut rien voir de plus beau ni de plus digne de la majesté de l'empire. Voilà ce que disent les Romains sur l'apparition de Castor et Pollux et ce qu'ils font en mémoire de cette faveur signalée qu'ils reçurent des dieux: c'est tout ce que j'en ai pu apprendre. On peut juger delà quels étoient les avantages et la piété des hommes de cet heureux tems, et combien ils étoient chéris des dieux.

Postumius passa cette nuit dans son camp, au milieu de la plaine. Le lendemain il couronna ceux qui s'étoient distingués dans le combat ; et après avoir mis les prisonniers de guerre sous une bonne escorte, il offrit des sacrifices aux dieux en action de grâces de la victoire qu'ils lui avoient accordée. Il avoit encore la couronne sur la tête et ne faisoit que de mettre les prémices du sacrifice sur l'autel pour y être brûlées, lorsque des espions accourent promptement du haut des montagnes pour lui annoncer qu'une armée d'ennemis venoit contre lui. C'étoit la fleur des troupes des Volsques qu'on avoit envoyée au secours des Latins avant que la bataille fût finie. Sur cette nouvelle il fait aussitôt prendre les armes à tous les soldats, et leur commande de demeurer dans les retranchemens chacun en son poste, pour y faire la garde jusqu'à ce qu'il leur donne de nouveaux ordres.

Les généraux des Volsques campés sur une éminence à la vue des Romains, apperçurent toute la plaine couverte de morts, pendant que les deux camps étoient tranquilles et que personne ni de leur côté ni de celui des ennemis ne sortoit

des lignes. Ils furent quelque tems dans un grand étonnement sans pouvoir deviner ce que signifioit un spectacle si affreux. Informés bientôt après par quelques-uns des Latins qui s'étoient sauvés de la déroute, de quelle manière le combat s'étoit passé, ils tinrent conseil entr'eux sur ce qu'ils avoient à faire dans de si fâcheuses conjonctures.

Les plus téméraires furent d'avis d'attaquer le camp des Romains pendant qu'ils étoient accablés de blessures et de fatigues; que leurs armes étoient rebouchées ou rompues, et avant qu'il leur fût venu de Rome un renfort de troupes toutes fraîches ; que l'armée des Volsques étoit nombreuse, composée de braves soldats bien équipés et très-expérimentés dans la guerre, et qu'elle épouvanteroit les plus hardis si elle les attaquoit à l'improviste. Les plus sages au contraire trouvoient qu'il n'étoit pas prudent de se hasarder sans leurs alliés à livrer bataille à des ennemis courageux et aguéris qui avoient défait tout nouvellement une si nombreuse armée de Latins; que ce seroit trop s'exposer; et que s'agissant dans cette occasion de tout ce qu'ils avoient de plus cher, il falloit

falloit faire attention qu'ils étoient sur les terres de l'ennemi où ils ne pourroient trouver aucun asyle sûr en cas qu'ils eussent du pire; qu'ils devoient plutôt songer à se sauver promptement dans leur pays, trop heureux de ne recevoir aucun échec dans cette campagne. D'autres désaprouvoient également ces deux partis; le premier, parce que ç'auroit été une témérité de jeunes gens que de tenter la fortune du combat à pied levé; le second, parce qu'il leur paroissoit honteux de s'enfuir si promptement dans leur pays, et que, soit qu'ils se déterminassent à combattre, soit qu'ils se retirassent, ils feroient toujours plaisir à leurs ennemis. Leur sentiment étoit donc de bien fortifier leurs retranchemens, de se disposer au combat en cas qu'ils y fussent forcés, et de députer pendant ce tems-là un exprès aux autres Volsques, pour leur demander, ou qu'ils les rappellassent, ou qu'ils leur envoyassent de nouvelles troupes capables de résister aux Romains.

Enfin le sentiment qui prévalut et auquel les chefs se tinrent, fut d'envoyer des espions au camp des Romains sous le nom d'ambassadeurs, qui mettroit leurs

personnes en sûreté, avec ordre de rechercher l'amitié de leur général, et de lui dire qu'étant venus au secours des Romains de la part de la nation des Volsques, ils étoient bien fâchés de n'arriver qu'après le combat, parce que leur bonne volonté seroit comptée pour rien; que cependant ils se réjouissoient de la victoire qu'il avoit remportée sans le secours des forces étrangères, et qu'ils le félicitoient sur sa bonne fortune. Les Volsques espéroient qu'en le trompant par ces belles paroles, ils gagneroient sa confiance; que par ce moyen leurs espions pourroient savoir combien il avoit de troupes, comment elles étoient armées, quels étoient leurs préparatifs, ce qu'elles avoient dessein de faire; et qu'après une exacte connoissance de toutes ces choses, ils délibéreroient avec plus de sûreté s'il seroit plus à propos de faire venir un renfort de nouvelles troupes, pour attaquer l'ennemi, ou s'il vaudroit mieux s'en retourner dans leur pays. Ce dernier sentiment l'emporta sur les deux autres. On nomma des ambassadeurs qui allèrent en diligence trouver le dictateur. Postumius les fit entrer dans le conseil, et ils lui exposèrent le sujet de

leur ambassade en termes trompeurs, suivant les ordres qu'on leur avoit donnés.

Postumius, après un moment de silence, leur répondit ainsi. » Volsques, vous cachez vos mauvais desseins sous de belles paroles. Vous êtes nos ennemis, et vous venez ici pour nous faire croire que vous entrez dans nos intérêts. Votre république vous envoyoit au secours des Latins pour combattre contre nous; mais comme vous êtes arrivés après la bataille et que vous avez vû leur déroute, vous voulez nous tromper en nous persuadant tout le contraire de ce que vous auriez fait sans cela. Vos discours sont donc entiérement faux: et cette amitié, dont vous colorez maintenant votre arrivée, n'a rien de sincère; ce n'est que fraude et tromperie. On ne vous a pas envoyés ici pour nous féliciter sur la victoire, mais plutôt pour nous épier et pour connoître nos forces ou notre foiblesse. En un mot vous prenez la qualité d'ambassadeurs, et vous nous parlez comme si vous l'étiez véritablement; mais dans le fond vous êtes des espions. »

Les Volsques se récriant devant tout le monde contre ces reproches, le dictateur

ajouta qu'il ne falloit qu'un moment pour les convaincre, et aussitôt il produisit leurs lettres qu'il avoit interceptées avant le combat. Elles étoient adressées aux généraux des Latins et leur promettoient du secours. Il fit venir en même tems les courriers qui avoient été chargés de ces lettres. Après qu'on en eut fait la lecture et que les prisonniers eurent déclaré les ordres qu'ils avoient reçus, les soldats voulurent frapper les Volsques comme atteints et convaincus d'être de véritables espions. Mais Postumius pour les calmer, leur représenta qu'il ne falloit pas que les gens de bien qui se piquoient d'honneur, devinssent semblables aux méchans ; qu'il étoit plus à propos et en même tems plus digne de leur grandeur d'ame, de réserver leur vengeance pour ceux qui avoient envoyé les espions, que de la décharger sur les espions mêmes ; que par respect pour le nom sacré d'ambassadeurs qu'ils portoient extérieurement, il valoit mieux les renvoyer, que de les maltraiter comme espions, parce qu'ils affectoient de ne pas paroître tels ; qu'enfin ils ne devoient pas fournir aux Volsques un prétexte spécieux de faire la guerre

ou de se plaindre qu'on auroit égorgé leurs ambassadeurs contre le droit des gens, ni donner occasion aux autres ennemis de la république de répandre un bruit, qui, quoique faux, ne laisseroit pas de paroître probable et de faire quelque impression sur des esprits trop crédules. Ces remontrances ayant arrêté l'ardeur des soldats, il renvoya les prétendus ambassadeurs avec défense de revenir ou même de regarder derrière eux : il leur donna une escorte de cavalerie qui les conduisit jusqu'au camp des Volsques.

Les espions chassés, il ordonna à ses troupes de se tenir prêtes pour livrer bataille le lendemain. Mais il ne fut pas besoin d'en venir aux mains; car les généraux des Volsques décampèrent pendant la nuit et se retirèrent dans leur pays.

Tout lui ayant réussi à souhait, il fit enterrer les morts et purifia son armée par des expiations. Ensuite il revint à Rome en triomphe. Il traînoit après lui cinq mille cinq cents prisonniers de guerre qu'il avoit pris dans le dernier combat, plusieurs chariots chargés d'armes, et une grande provision de toutes les choses qui peuvent servir dans la guerre. De la dixme

des dépouilles il célébra des jeux; il offrit des sacrifices dont la dépense montoit à quarante talens, et fit marché avec un entrepreneur pour bâtir un temple à Cerés, Bacchus et Proserpine, suivant le vœu qu'il en avoit fait dans l'occasion que je vais rapporter. Au commencement de la guerre, les vivres étoient devenus rares; il y avoit même tout sujet d'appréhender qu'ils ne manquassent entiérement, tant par la stérilité des terres, que parce que la guerre empêchoit qu'on ne pût apporter des provisions d'aucun pays. Dans cette crainte, il fit consulter les livres des Sibylles par ceux qui les avoient en dépôt. L'oracle lui ordonna d'appaiser les divinités dont je viens de parler. Comme il étoit sur le point de mettre son armée en campagne, il fit vœu que si pendant sa dictature les vivres étoient aussi abondans que les années précédentes, il érigeroit des temples aux dieux, et qu'il institueroit des sacrifices dont la mémoire se renouvelleroit tous les ans. Les dieux donnèrent des marques visibles qu'ils l'avoient exaucé. La terre et les arbres produisirent une si grande quantité de grains et de fruits, que toutes sortes de vivres, même ceux

qui venoient des autres pays, abondoient à Rome plus qu'auparavant. Pour rendre graces aux dieux d'une faveur si signalée, Postumius ordonna qu'on bâtit les temples qu'il avoit fait vœu d'ériger, et les Romains délivrés par la protection divine, de la guerre des tyrans, célébrèrent des fêtes et offrirent des sacrifices.

Quelques jours après, il vint à Rome des ambassadeurs de toutes les villes Latines qui s'étoient opposées à la guerre. Ils portoient des couronnes et des branches d'olivier en qualité de supplians. Dès qu'on les eut introduits dans le sénat, ils protestèrent que les chefs de la nation étoient cause de la guerre ; que le peuple n'y avoit point d'autre part que d'avoir obéï à de mauvais magistrats qui ne cherchoient que leur propre intérêt : que cette faute étant involontaire, elle ne méritoit point de reproches ; mais que d'ailleurs chaque ville en avoit été assez punie par la défaite de ses meilleures troupes ; perte si générale, qu'il n'y avoit pas une famille qui ne s'en ressentît.

Après cela ils demandèrent en grace qu'on eût égard à leurs soumissions, puisqu'ils se rendoient d'eux-mêmes. Ils

protestèrent en même tems que loin de disputer l'empire aux Romains ou de prétendre à l'égalité, ils vouloient toujours être et leurs alliés et leurs sujets, n'attribuant qu'à la seule valeur des troupes Romaines tout l'avantage que la fortune leur avoit donné sur les Latins. Vers la fin de leur harangue, ils conjurèrent les Romains d'avoir égard aux liens de la parenté et au zèle ardent avec lequel ils étoient autrefois entrés dans leur alliance. Ils déplorèrent la triste destinée de ceux qui n'avoient commis aucune faute, et qui étoient en bien plus grand nombre que les coupables. A chaque point de leur discours, ils répandoient des torrens de larmes, embrassoient les genoux de tous les sénateurs, et mettoient aux pieds de Postumius les marques de supplians dont ils étoient revêtus; en sorte que toute l'assemblée ne put s'empêcher d'être sensible à leurs prières et à leurs sanglots.

Lorsqu'ils furent sortis du sénat, et que ceux qui avoient coutume de dire leur avis, eurent obtenu permission de parler, Titus Largius, qui avoit été le premier dictateur l'année précédente, prit la parole, et dit : qu'il étoit d'avis que les

Romains agissent avec quelque modération dans leur prospérité ; que la plus grande gloire des villes aussi-bien que des particuliers, étoit de ne se point laisser corrompre par leur bonne fortune, mais de la porter avec un esprit toujours égal et plein de douceur. Que les grands succès sont un objet de haine et d'envie, surtout lorsque les vainqueurs en abusent pour traiter avec fierté et avec rigueur ceux qu'ils ont subjugués. Qu'ils ne devoient pas compter sur la fortune, puisqu'eux-mêmes ils en avoient tant de fois éprouvé les caprices et l'inconstance, tantôt à leur avantage, tantôt à leur malheur; qu'il ne falloit pas pousser leurs ennemis jusqu'aux dernières extrémités ; que trop de dureté ranime quelquefois les courages les plus abattus et leur donne plus de force que jamais. Qu'il y avoit à craindre qu'ils ne s'attirassent la haine de tous les peuples sur lesquels ils vouloient dominer. Que s'ils devenoient durs et inexorables envers les coupables, outre la haine publique dont ils se chargeroient, ce seroit renoncer à leurs anciennes mœurs, oublier cette première douceur et ces moyens pacifiques auxquels ils étoient

redevables de leur élévation, et changer leur puissance en tyrannie, au lieu de s'en servir pour protéger ceux qui se soumettoient, et de conserver, comme auparavant, un empire raisonnable et une juste prééminence sur les autres peuples. Que les fautes des Latins étoient légères, et qu'on ne devoit pas trouver si étrange que des villes qui avoient autrefois appris à commander et à être libres, fissent tous leurs efforts pour se maintenir dans leur ancienne dignité. Que si des peuples qui recherchoient un si grand bien, étoient punis avec la dernière rigueur sitôt qu'ils avoient le malheur de ne pas réussir, il n'y auroit plus rien qui empêchât les hommes de s'égorger les uns les autres par l'amour de la liberté qui est naturel et commun à tout le monde.

Dans la suite de son discours il fit voir que l'empire le mieux établi et le plus durable consiste à retenir les peuples dans les bornes du devoir plutôt par des bienfaits qui gagnent leur cœur, que par des châtimens qui n'impriment que de la crainte, parce que la nature nous force, pour-ainsi-dire, à haïr tout ce que nous craignons. Enfin il proposa aux sénateurs

les glorieux exemples de leurs ancêtres qui s'étoient acquis tant de louanges. Il fit le détail de toutes les villes qu'ils avoient prises sans les raser, sans passer les jeunes gens au fil de l'épée, et sans les réduire en servitude, qu'ils avoient mieux aimé en faire des colonies Romaines; et que c'étoit en accordant le droit de bourgeoisie à tout les vaincus qui vouloient s'établir à Rome, qu'ils avoient si considérablement aggrandi cette ville. Il conclut en disant qu'il falloit renouveller avec la république des Latins le traité fait les années précédentes, et oublier entièrement toutes les fautes que leurs villes avoient commises.

Servius Sulpicius qui dit son sentiment le second, ne s'opposa point à ce qu'on leur accordât la paix et qu'on renouvellât le traité. Mais comme ce n'étoit pas la première fois que les Latins étoient devenus les infracteurs de l'alliance et qu'ils méritoient quelque punition pour avoir déjà violé plusieurs fois leurs sermens, il fut d'avis qu'on n'eût aucun égard au prétexte dont ils coloroient leur faute, en protestant qu'ils avoient été trompés et contraints de faire la guerre; que cependant, en considération de la parenté il

falloit leur accorder à tous le pardon et la liberté, à condition néanmoins qu'on leur ôteroit la moitié de leurs terres, où l'on enverroit des colonies Romaines, tant pour en percevoir les fruits que pour tenir ces peuples en respect.

Spurius Cassius fut d'un avis contraire, et opina à raser leurs villes. Il dit qu'il admiroit la simplicité et la trop grande douceur des sénateurs qui vouloient qu'on leur accordât l'impunité. Qu'il s'étonnoit que ceux-là ne vissent pas que les Latins avoient une envie enracinée contre l'accroissement de la ville de Rome; qu'ils ne manqueroient pas de lui susciter toujours de nouvelles guerres, et qu'ils persisteroient dans le dessein de lui dresser des embûches tant qu'ils seroient possédés de cette malheureuse passion. Qu'il ne falloit pas attendre autre chose de la mauvaise volonté de ces peuples, qui violoient les sermens les plus respectables dont les dieux étoient témoins. Qu'on pouvoit juger de leur mauvais cœur par la dernière entreprise qu'ils avoient faite pour réduire la ville de Rome sous la puissance d'un tyran plus cruel que toutes les bêtes féroces, sans avoir égard aux liaisons du

sang qu'ils avoient avec elle ; que l'espérance de l'impunité leur avoit inspiré ce pernicieux dessein, et que comptant sur l'indulgence des Romains, ils s'étoient flattés que si la guerre qu'ils entreprenoient, ne réussissoit pas, Rome n'en tireroit qu'une très-légère vengeance.

Ensuite il les exhorta à suivre l'exemple de leurs pères. Il leur remit devant les yeux qu'ils avoient, en un seul jour, fait raser la ville d'Albe, parce qu'elle portoit envie à leur prospérité, et qu'abusant du pardon qu'ils lui avoient accordé de ses premières fautes, elle leur dressoit de nouvelles embûches; qu'ils n'avoient pas fait difficulté de prendre ce parti extrême, quoique Albe fût leur métropole, dont Rome et toutes la ville Latines n'étoient que les colonies; persuadés que si c'est être trop cruel que de ne pas pardonner les fautes les plus légères, il y a aussi trop de lâcheté à laisser impunis les crimes les plus noirs et les injustices les plus irréparables. Que si leurs ancêtres n'avoient pu souffrir l'envie de leur métropole qui leur paroissoit d'autant plus insupportable qu'elle ne gardoit aucune mesure, ni s'empêcher de raser la ville

d'Albe qui n'avoit pas commis de si grandes fautes, ce seroit insensibilité et imprudence plutôt que douceur et humanité, de ne pas punir les Latins, leurs parens, qui s'étoient tant de fois déclarés leurs ennemis irréconciliables. Après leur avoir exposé ces raisons, leur remettant en mémoire toutes les révoltes des Latins et tant de braves citoyens qui étoient morts dans les guerres qu'on avoit eues à soutenir contre ces peuples, il demanda qu'on les traitât avec la même rigueur dont on avoit usé autrefois envers les Albains; qu'on rasât leurs villes; qu'on s'emparât de leurs terres. Qu'à l'égard des habitans, on pourroit accorder le droit de bourgeoisie à ceux qui avoient donné quelque marque d'attachement pour les Romains, et leur permettre de s'établir à Rome avec leurs biens et leurs effets; mais que pour ceux qui avoient été les auteurs de la révolte et de l'infraction du traité, il falloit les faire mourir comme des traîtres, et mettre au nombre des esclaves toute la populace inutile et paresseuse. Tels furent les avis des principaux du sénat.

Le dictateur approuva le sentiment de Largius, et personne n'y ayant formé

d'opposition, on rappella les ambassadeurs pour leur donner réponse. Quand ils furent entrés, Postumius leur parla ; et après de vifs reproches sur leur méchanceté incorrigible et sur la mauvaise foi dont ils avoient donné tant de marques : ›› Vous mériteriez, leur dit-il, qu'on vous traitât avec la dernière dureté, et qu'on vous fît ressentir tous les maux que vous vouliez nous faire si vous eussiez réussi dans les pernicieux projets que vous avez tant de fois formés contre nous. Mais les Romains ne sont pas hommes à user rigoureusement de leurs droits sans avoir égard aux liens de la parenté. Sensibles d'ailleurs au repentir des Latins qui ont eu recours à leur clémence, ils sont portés à vous pardonner encore cette dernière faute : ils le font par respect pour les dieux protecteurs des droits de la parenté, et pour ne se pas montrer ingrats envers la fortune, qui quoique toujours changeante et incertaine, leur a accordé la victoire. Retournez-vous-en donc en toute liberté. Quand vous aurez rendu les prisonniers, livré les déserteurs, et chassé de vos terres les exilés, vous pourrez nous envoyer des ambassadeurs pour traiter de la paix et

conclure une alliance : nous leur accorderons tout ce qui sera juste et raisonnable ». Les ambassadeurs s'en allèrent avec cette réponse.

Quelques jours après, ils renvoyèrent les prisonniers et chassèrent de toutes leurs villes, Tarquin et les autres exilés; puis ils revinrent promptement à Rome où ils amenèrent les déserteurs chargés de chaînes. En récompense ils obtinrent du sénat de rentrer dans l'ancienne amitié et dans l'alliance des Romains : on renouvella les sermens qui avoient été faits autrefois par les hérauts d'armes. Ainsi finit la guerre des tyrans qui avoit duré quatorze ans depuis leur bannissement.

Après cela, le roi Tarquin qui restoit seul de sa famille, âgé d'environ quatre-vingt-dix ans, ayant perdu ses enfans et ses proches, fut réduit à traîner les restes d'une malheureuse vieillesse dans un pays ennemi. Les Latins, les Tyrrhéniens, les Sabins, et toutes les autres villes libres des pays voisins ne vouloient plus lui donner de retraite sur leurs terres. Il se réfugia à Cumes en Campanie auprès d'Aristodême, surnommé le Mol, qui y régnoit alors, ou plutôt, qui y exerçoit sa tyrannie. Il n'y

n'y survêcut que quelques jours, après lesquels il mourut. Le tyran lui rendit les derniers devoirs et fit ses funérailles. Une partie des exilés qui étoient avec lui, resta à Cumes. Les autres se dispersèrent en différentes villes, et finirent leurs jours dans une terre étrangère.

CHAPITRE TROISIÈME.

A PEINE les Romains étoient-ils délivrés des guerres du dehors, qu'il s'éléva de nouveaux troubles dans le sein de la république, à l'occasion d'un décret du sénat, portant qu'il seroit établi des tribunaux, où les procès qu'on avoit sursis à cause de la guerre, seroient jugés sélon les loix. Les contestations touchant les contrats s'étoient si fort augmentées qu'elles excitoient de grandes tempêtes. Les esprits s'aigrissoient de plus en plus; ils portoient l'insolence et l'effronterie jusqu'aux dernières extrémités. D'un côté les Plébéiens feignoient de n'être point en état de payer leurs dettes : ils se plaignoient que pendant tant d'années de guerre, leurs terres n'avoient rien produit, que leurs bestiaux

avoient péri, que leurs esclaves s'étoient échappés ou leur avoient été enlevés dans les différentes courses des ennemis, et que tout ce qu'ils possédoient à Rome, ils l'avoient dépensé pour les frais de la guerre. D'un autre côté, les créanciers disoient que les pertes étoient communes à tout le monde; qu'ils n'en avoient pas moins souffert que leurs débiteurs; qu'ils ne pouvoient se résoudre à perdre encore ce qu'ils avoient prêté en tems de paix à quelques citoyens indigens, outre ce que les ennemis leur avoient enlevé pendant la guerre. Ceux-ci ne voulant donc point entendre parler d'accommodement ni faire aucune remise de l'intérêt, et ceux-là refusant de payer même le principal, la république se trouvoit dans un terrible désordre. Ils commençoient déjà a s'attrouper. La même fortune réunissoit d'un côté les débiteurs, et les créanciers de l'autre. Ils s'assembloient dans la place publique par bataillons, et en venoient quelquefois aux mains. Toute la police et la discipline étoient confondues, et l'on ne pouvoit appaiser le tumulte.

Le dictateur Postumius, qui étoit encore alors également respecté des uns et des

autres, ne voyoit qu'avec chagrin cette funeste division dans le sein de la république. Il crut que le seul moyen d'appaiser un si grand désordre, étoit d'entreprendre quelque guerre difficile. Dans cette vue il abdiqua la dictature avant que d'avoir fait son tems entier; et ayant indiqué un jour d'assemblée pour l'élection des consuls, de concert avec son collègue, il nomma deux magistrats pour gouverner l'état suivant l'ancienne coutume des Romains. Appius Claudius Sabin et Publius Servilius Priscus, furent créés consuls annuels et prirent les rênes du gouvernement selon les loix de la patrie.

Ils comprirent de même que Postumius, que pour arrêter les séditions de la ville de Rome, il n'y avoit point d'expédient plus sûr que celui dont nous avons parlé, et qu'il étoit essentiel d'occuper le peuple dans les guerres du dehors. Ainsi ils se disposèrent à mettre promptement une armée en campagne contre les Volsques, sous le commandement d'un des deux consuls, tant pour les punir d'avoir envoyé du secours aux Latins contre le peuple Romain, que pour les prévenir avant qu'ils eussent fait les préparatifs nécessaires et

assemblé toutes leurs troupes. Car on étoit informé que ces peuples levoient déjà des soldats en diligence ; que sur la nouvelle de la division qui régnoit entre les patriciens et les plébéiens, ils avoient envoyé des ambassadeurs aux nations voisines pour les solliciter à entrer dans leur ligue, et qu'ils se flattoient qu'il ne seroit pas difficile d'accabler une ville déjà affoiblie par les guerres intestines. Voilà ce qui obligea les consuls à faire une prompte diligence pour mettre des troupes sur pied.

Leur résolution approuvée de tous les sénateurs, ils ordonnèrent que tous ceux qui étoient en âge de porter les armes, eussent à se présenter en un certain jour qu'ils devoient faire l'enrôlement des soldats. Mais comme les plébéiens refusoient d'obéir à leur ordonnance, et de prêter le serment militaire, nonobstant plusieurs sommations qui leur en avoient été faites, les deux consuls commencèrent alors à se partager de sentimens. Ces contestations durèrent tout le tems de leur consulat, et la division ne finissant point, l'un faisoit toujours le contraire de ce que vouloit l'autre.

Servilius prétendoit qu'on devoit prendre les voies les plus douces. Il s'attachoit

entièrement aux maximes de Manius Valerius le plus populaire de tous les sénateurs, qui étoit d'avis qu'il falloit remédier à la sédition et l'arrêter dans son principe; que le meilleur moyen étoit de faire remise des dettes en tout ou en partie, ou au moins d'empêcher que ceux qui ne payeroient pas le jour de l'échéance, ne fussent emprisonnés par leurs créanciers; qu'il valoit mieux user d'exhortations pour engager les pauvres à faire le serment militaire que de les y contraindre; qu'il étoit plus à propos de punir les désobéissans de quelques peines justes et modérées, que de leur en imposer de trop rudes, comme on auroit pu faire si toute la ville se fût trouvée tranquille et dans les mêmes sentimens; qu'enfin il y avoit à craindre que les pauvres qui manquoient du nécessaire pour vivre chaque jour, se voyant obligés à faire la guerre à leurs propres dépens, ne s'attroupassent par désespoir et ne fissent encore plus de mal qu'il n'y en avoit.

Appius au contraire, étoit un des principaux de la faction des grands. Il proposoit un avis hardi et rigoureux. Loin de traiter le peuple avec douceur, il vouloit

qu'on permît aux créanciers de se servir des voies ordinaires pour faire payer les dettes; que le consul qui faisoit sa résidence à Rome, établit des tribunaux selon les loix du pays; que ceux qui n'obéiroient pas à l'assignation fussent punis comme la loi l'ordonnoit; qu'on n'accordât aux plébéiens que ce qui étoit juste; et qu'on prît bien garde qu'en les laissant devenir trop puissans, on n'eût sujet de s'en repentir dans la suite. » Dès à présent, disoit-il, ils passent les bornes de la modération, et abusent de leur liberté, parce qu'ils se voient déchargés des impôts qu'ils payoient sous la domination des rois, et à couvert des châtimens dont ils punissoient quiconque n'obéissoit pas promptement à leurs ordres. Mais s'ils poussent l'insolence jusqu'à vouloir remuer ou s'élever au-dessus de leur état, il faut les réprimer avec le secours de la plus saine partie des citoyens, qui, comme vous le verrez, sont en plus grand nombre que les brouillons et les séditieux. La jeunesse patricienne nous servira beaucoup dans les affaires présentes; elle est toute prête à faire ce qu'on lui ordonnera. Mais nous avons encore un autre moyen plus

efficace pour réprimer l'insolence des plébéiens. Ce moyen, c'est la puissance du sénat, avec laquelle nous pouvons nous promettre de les épouvanter si nous prenons fermement la défense des loix. Que si nous mollissons jusqu'à leur accorder leurs demandes, outre la honte d'avoir livré l'état au peuple dans le tems qu'il ne tient qu'à nous de maintenir le gouvernement arristocratique, nous nous exposerons au danger évident de perdre une seconde fois la liberté, si quelque esprit tyrannique, gagnant la multitude par ses caresses, devenoit plus puissant que les loix».

Les deux consuls ainsi opposés de sentimens, toutes les fois que les sénateurs s'assembloient, les uns se rangeoient du côté de Servilius, les autres de celui de Claudius. Tout se passoit en contestations et en tumulte. Les deux partis en venoient même jusqu'aux injures, aux invectives, à des termes choquans; et les assemblées du sénat se tenoient avec tant de confusion qu'ils se séparoient toujours sans rien statuer pour le bien de la république.

Après avoir perdu beaucoup de tems en de pareilles contestations, Servius l'un

des consuls à qui il étoit échu de faire la campagne, employa tant de prières que par ses bons offices il engagea le peuple à servir dans la guerre. Il leva une armée de soldats, qu'il enrôla moins par force que de bonne volonté, comme les conjonctures présentes le demandoient, et à la tête de ces volontaires il marcha contre les Volsques qui étoient encore occupés à faire leurs préparatifs.

Ces peuples ne s'attendoient pas que les Romains se mettroient en campagne dans le tems que les troubles et les divisions régnoient dans le sein de la république. Ils étoient persuadés au contraire que si on les attaquoit, ils n'oseroient pas même hasarder un combat, au lieu que pour eux ils seroient entièrement les maîtres de commencer la guerre quand il leur plairoit. Mais lorsqu'ils virent que l'ennemi dont ils s'étoient promis une victoire certaine, étoit le premier à leur présenter le défi, ils en furent effrayés, et cette prompte diligence des Romains jetta tellement l'épouvante parmi eux, que les plus considérables de chaque ville vinrent au devant de Servilius avec des branches d'olivier, pour avouer leur faute et pour mettre

leur sort entre ses mains. Le consul reçut d'eux quelques provisions de vivres pour son armée, avec des habits, et trois cents otages qu'il choisit des plus illustres familles; puis il s'en retourna. Il croyoit que la guerre étoit absolument terminée: mais elle n'étoit que différée. Les Volsques en effet n'en usoient ainsi que parce qu'ils avoient été surpris par l'arrivée imprévue de l'ennemi, et afin de gagner du tems pour achever leurs préparatifs.

Dès que l'armée Romaine se fut retirée, les Volsques rallumèrent le feu de la guerre, fortifièrent leurs villes, et renforcèrent les garnisons de toutes les places qui pouvoient servir à leur sûreté. Les Herniques et les Sabins se déclarèrent ouvertement et prirent leur parti dans cette guerre; plusieurs autres peuples voulurent aussi entrer secrètement dans la ligue. Les Volsques députèrent chez les Latins pour solliciter leur alliance, mais ces peuples firent lier les ambassadeurs qu'on leur avoit envoyés et les menèrent à Rome. En reconnoissance de leur constante fidélité, et du zèle avec lequel ils offroient de joindre leurs armes à celles des Romains, le sénat leur accorda ce qu'il crut qu'ils

souhaitoient le plus, mais qu'une certaine honte les empêchoit de demander. Il leur rendit sans rançon leurs prisonniers de guerre au nombre d'environ six mille, leur donnant à chacun un habit convenable à des gens libres, afin que le présent fût plus honorable et plus digne de la parenté qui formoit des liens étroits entre les deux peuples. Au reste il répondit aux Latins qu'il n'avoit pas besoin de leur secours, que les forces de Rome suffisoient par elles-mêmes pour réduire les révoltés, et après les avoir renvoyés avec cette réponse, il résolut de porter la guerre chez les Volsques.

Pendant que le sénat étoit encore assemblé et qu'il examinoit quelles troupes on devoit mettre en campagne, un vieillard revêtu de haillons, avec une longue barbe et les cheveux épars, parut au milieu de la place publique, criant de toutes ses forces et implorant le secours des hommes. Le peuple du voisinage y accourut. Le vieillard se plaça dans un endroit où il pouvoit être vu de tout le monde. Il dit à haute voix: qu'il étoit né libre; qu'il avoit servi dans toutes les campagnes pendant que son âge le permettoit; qu'il s'étoit trouvé à vingt-huit

batailles où il avoit remporté plusieurs prix de valeur : mais que depuis que les tems étoient devenus mauvais et que la république s'étoit vue réduite à la dernière extrémité, il avoit été contraint de faire des emprunts pour payer les impôts; que pour surcroit de malheur, les ennemis avoient ravagé ses terres, et que la cherté des vivres lui avoit fait consumer tout ce qu'il possédoit à la ville. » Après cela, ajouta-t-il, n'ayant plus de quoi payer mes dettes, mon impitoyable créancier m'a réduit en servitude avec mes deux enfans, et m'a fait indignement fouetter de plusieurs coups parce que je lui ai répondu quelques mots quand il m'a commandé des choses trop difficiles ». En disant ces paroles il met bas ses haillons, montre sa poitrine couverte de cicatrices et son dos tout ensanglanté des coups qu'il vient de recevoir.

A ce triste spectacle le peuple pousse de grands cris et fait retentir l'air de ses gémissemens. Aussitôt l'assemblée des sénateurs se sépare. La ville se trouve tout d'un coup remplie de pauvres qui courent par les rues, déplorant leur malheur, et demandant du secours à leurs voisins et à

leurs amis. En même tems on voit sortir des maisons particulières une foule de citoyens réduits en servitude pour cause de dettes. Ils se montrent en public chargés de chaînes, les fers aux pieds, les cheveux épars et mal propres. Personne n'est assez hardi pour les arrêter ; ou si on ose seulement les toucher, ils en viennent aux mains et se défendent comme des furieux; tant le peuple étoit alors en émotion, et pour-ainsi-dire, transporté de rage. Peu de tems après la place publique fut pleine de fugitifs et de débiteurs qui tachoient de se mettre à couvert de la rigueur de leurs créanciers.

Alors Appius qui sentoit bien que c'étoit à lui qu'ils en vouloient comme étant la cause de cette émeute, se retira promptement de la place, de peur que les séditieux ne fissent main basse sur lui. Servilius au contraire met bas sa robe prétexte, il se jette aux pieds des plébéiens, et fondant en larmes, il leur persuade enfin, quoiqu'avec beaucoup de peine, de ne pas remuer davantage ce jour-là, mais de revenir le lendemain, leur promettant que le sénat aura soin de leurs intérêts. Ensuite il fait publier par un

huissier qu'il ne sera plus permis aux créanciers de se saisir de la personne d'aucun citoyen pour dettes particulières, jusqu'à ce que le sénat ait prononcé là-dessus, et que tous ceux pui étoient alors dans la place publique pouvoient s'en aller partout où ils voudroient dans une pleine liberté. Cette sage conduite du consul appaisa les troubles, et le peuple se retira chez soi.

Le lendemain il se rassembla, non-seulement de tous les quartiers de la ville, mais encore des campagnes voisines, en si grande quantité que la place publique se trouva pleine de monde dès le point du jour. Le sénat s'assembla aussi pour tenir conseil sur ce qu'il falloit faire dans des conjonctures si difficiles. Mais toute cette séance se passa en disputes et altercations. Appius accusoit son collègue de flatter le peuple pour gagner sa faveur, et le traitoit de chef de la folle et insolente entreprise des pauvres citoyens. Servilius de son côté lui reprochoit qu'il étoit cruel, fier et opiniâtre. Il rejettoit même sur lui tous les maux dont Rome étoit accablée, et leurs disputes n'avoient point de fin.

Sur ces entrefaites, il arriva des cavaliers Latins qui étoient accourus à toute bride. Ils apportoient la nouvelle que les ennemis avoient ouvert la campagne avec une armée nombreuse qui étoit déjà sur les frontières de leurs terres. Les patriciens, les cavaliers, et tous ceux qui étoient distingués ou par leurs richesses ou par la gloire de leurs ancêtres, furent tellement frappés de cette nouvelle, qu'à la vue du danger qui les menaçoit plus que tous les autres citoyens, parce qu'ils avoient plus à perdre, ils coururent promptement aux armes. Mais les pauvres, sur tout ceux qui étoient obérés, loin de prendre les armes pour secourir la république, recevoient de bon cœur cette guerre du dehors qu'ils avoient tant souhaitée, dans l'espérance qu'elle les délivreroit de leur misère présente; et quand on les exhortoit à défendre l'état, montrant leurs menotes et leurs fers, ils demandoient insolemment et avec colère s'il leur convenoit de combattre pour conserver de tels biens. Il y en avoit même plusieurs qui ne craignoient pas de dire qu'il valoit mieux devenir les esclaves des Volsques, que de souffrir plus long-tems les mauvais traitemens des

patriciens. Ce n'étoit que confusion par toute la ville :sle femmes augmentoient encore le tumulte par les cris lamentables dont elles frappoient l'air.

Les sénateurs dans une situation si fâcheuse, ont recours à celui des consuls qu'ils croyent le plus en crédit auprès du peuple. Ils s'adressent à Servilius, et le conjurent de secourir sa patrie qui est en danger. Le consul convoque aussitôt une assemblée. Il remontre aux plébéiens que la nécessité présente ne peut souffrir de divisions dans l'état; qu'il faut se réunir tous ensemble contre l'ennemi commun, et ne pas permettre que Rome leur patrie soit renversée de fond en comble; qu'elle renferme les dieux de leurs pères, avec les monumens et les sépulcres de leurs ancêtres, qui sont ce que les hommes ont de plus cher et de plus précieux; qu'ainsi il y va de leur intérêt de s'opposer à ceux qui veulent sa ruine. Qu'ils doivent être retenus par un certain respect pour leurs pères et mères que l'âge a mis hors d'état de se défendre par eux-mêmes; qu'il faut avoir quelque compassion de leurs femmes qui sont sur le point de se voir exposées aux insultes les plus atroces, mais

principalement de leurs petits enfans qu'ils n'ont pas élevés pour les voir courir le risque d'être traités indignement et avec la dernière cruauté. Que quand ils se seront tous employés avec la même ardeur pour détourner le péril qui les menace, on cherchera les moyens d'établir une forme de gouvernement également salutaire et avantageuse à tous les citoyens : qu'on prendra des mesures afin que les pauvres ne dressent point d'embûches aux riches et que ceux-ci n'insultent plus à la pauvreté des malheureux, puisque c'est une chose absolument contraire au bon ordre d'une république et la cause de tous les troubles. Qu'ils peuvent compter que la république donnera quelque secours aux pauvres citoyens et des sûretés suffisantes aux créanciers. » Car enfin, ajouta-t-il, il ne sera pas dit que la foi des contrats, qui est le souverain remède contre les injustices et le véritable moyen d'entretenir toutes les villes dans l'union et dans la concorde, soit bannie entièrement et pour toujours de la seule ville de Rome.

Après leur avoir apporté toutes ces raisons et plusieurs autres semblables selon que l'occasion le demandoit, afin que ses remontrances

remontrances ne fussent pas suspectes, il leur représenta qu'il avoit toujours eu une affection particulière pour le peuple; qu'en reconnoissance de son attachement inviolable à leurs intérêts, il ne falloit pas balancer à se ranger sous ses étendards, puisque le sort lui avoit donné le commandement de l'armée et que son collègue devoit rester à Rome en qualité de gouverneur. Qu'ils pouvoient sans rien craindre suivre ses conseils ; que les sénateurs étoient convenus de ratifier tout ce qu'il promettoit au peuple, et que de son côté il avoit promis au sénat de gagner l'esprit des plébéiens, afin qu'ils ne livrassent point leur patrie à l'ennemi. Ce discours achevé, il fit publier par un huissier qu'il étoit défendu à toutes personnes de saisir, vendre, ou retenir en gage les biens des Romains qui suivroient ses étendards contre les Volsques, d'enlever leurs enfans, ou aucun de leur famille pour quelque contrat que ce fût, ou d'empêcher ceux qui voudroient donner leur nom pour servir dans la guerre présente; mais qu'à l'égard de ceux qui refuseroient de porter les armes, il seroit permis aux créanciers d'intenter action contr'eux pour quelque

contrat que ce pût être. Cette ordonnance du consul fit aussitôt changer de sentiment aux pauvres citoyens ; en sorte qu'ils se portoient tous avec beaucoup d'ardeur à s'enrôler, les uns par l'espérance du gain, les autres par affection pour le commandant, la plûpart enfin pour éviter la persécution d'Appius et les insultes auxquelles il y avoit apparence que seroient exposés ceux qui resteroient à Rome.

Dès que Servilius eut une armée sur pied, il marcha en diligence et sans perdre de tems, pour combattre les ennemis avant qu'ils fussent entrés sur les terres des Romains. Ils étoient campés dans le pays des Pometiens, d'où ils faisoient le dégât sur les terres des Latins par ressentiment de ce qu'ils avoient refusé d'être leurs alliés dans cette guerre, quelques instances qu'on leur eût faites. Le consul les joignit vers le soir, et assit son camp sur une colline, environ à vingt stades des ennemis. Les Volsques croyant que les Romains n'avoient pas de nombreuses troupes, qu'ils étoient fatigués de leur longue marche, et qu'ils manquoient d'ardeur à cause de la sédition des pauvres dont le feu sembloit alors plus allumé que jamais, furent assez hardis pour les attaquer

pendant la nuit. Tant qu'elle dura Servilius se défendit dans ses retranchemens : mais aussitôt que le jour parut, voyant les ennemis en désordre et dispersés au pillage, il fit ouvrir plusieurs petites portes secrettes, et sortant des lignes avec toutes ses troupes qui le suivirent au premier signal, il tomba rudement sur les Volsques. Ceux-ci furent tellement surpris de cette sortie subite et imprévue, qu'une petite partie des troupes qui osa résister auprès des retranchemens, fut taillée en pièces. Les autres prirent la fuite à la débandade, et après avoir perdu beaucoup de monde, ils se sauvèrent dans leurs retranchemens avec bien de la peine, la plûpart chargés de blessures et dépouillés de leurs armes. Les Romains qui les poursuivoient de près, investirent leur camp et les obligèrent de le livrer après avoir soutenu quelque tems. Il étoit plein d'esclaves, de bestiaux, d'armes, de toutes sortes d'appareils et de provisions de guerre. On y prit aussi beaucoup de personnes de condition libre, tant des Volsques que des peuples alliés, quantité de richesses, d'or, d'argent et d'habits, comme dans une ville opulente qu'on auroit emportée

d'assaut. Servilius ordonna que toutes ces dépouilles fussent distribuées aux soldats, afin qu'ils eussent leur part du butin à proportion de leurs services, sans en rien réserver pour le trésor public.

Ensuite ayant fait mettre le feu au camp, il alla avec son armée à Suessa Pometia qui n'étoit pas loin delà. Cette ville surpassoit de beaucoup toutes les autres par sa grandeur, par le nombre de ses habitans, par sa gloire, par ses richesses. Elle étoit comme la première et la principale ville de la nation. Le consul y mit le siège, et ne donna aucun relâche à ses troupes ni jour ni nuit, afin que les ennemis n'eussent pas un moment pour se reposer ou pour racommoder leurs corps des fatigues de la guerre. Par ce moyen la ville ne tarda guère à être prise. Les alliés ne lui envoyant aucun secours et étant d'ailleurs pressés par la famine, il lui fut impossible de tenir long-tems. Le consul fit passer au fil de l'épée tous ceux qui avoient atteint l'âge de puberté, et permit aux soldats de piller et d'emporter tout ce qu'ils trouveroient. De-là il marcha avec son armée contre les autres villes, sans trouver aucune résistance de la part des Volsques.

Les Romains ayant ainsi affoibli les forces de cette nation, Appius Claudius l'autre consul *qui étoit resté à Rome*, se fit amener leurs otages qui étoient au nombre de trois cents, et après les avoir fait ignominieusement fouetter en place publique, il ordonna qu'on leur tranchât la tête en présence de tout le monde, afin qu'une punition si sévère servît d'exemple aux autres peuples, pour leur apprendre à ne jamais violer leur foi, sur tout après avoir donné des otages pour garants.

Son collègue revint de son expédition quelques jours après. Il demanda au sénat qu'il lui décernât les honneurs du triomphe comme on avoit coutume de les accorder aux généraux qui avoient fait de grands exploits dans les combats. Mais Appius s'y opposa : il osa même le traiter de séditieux, et d'amateur d'un mauvais gouvernement. Il l'accusoit sur tout d'avoir distribué les dépouilles à qui il avoit voulu, sans en rien réserver au trésor public; et il fit tant qu'il empêcha le sénat de lui décerner le triomphe.

Servilius irrité d'un pareil affront, prend alors un parti aussi hardi qu'extraordinaire pour un Romain. Il assemble le peuple

dans la plaine qui est devant la ville. Il lui raconte ce qu'il a fait dans la campagne précédente. Il se plaint de la jalousie de son collègue et du refus honteux qu'il vient de recevoir du sénat. Il soutient que ses exploits aussi bien que les soldats qui en ont été les témoins et les compagnons, lui donnent plein pouvoir de triompher, et que ses belles actions et l'heureux succès qu'elles ont eu, l'autorisent à recevoir du peuple les honneurs que le sénat lui a refusés. Après ce discours, il fait couronner les faisceaux, prend lui-même une couronne, et revêtu d'une robe triomphale il marche vers la ville, suivi de tout le peuple. Il monte au capitole, y fait ses prières, accomplit ses vœux et consacre les dépouilles de l'ennemi. Cette action lui attira de plus en plus la haine et l'envie des patriciens: mais en même tems elle augmenta la faveur et l'amitié du peuple.

Au milieu de tous les troubles dont Rome étoit agitée, il y eut une espèce de trêve. Les sacrifices qu'on devoit célébrer suivant la coutume de la patrie, en furent l'occasion, et les fêtes magnifiques qui commençoient alors, arrêtèrent pour quelque tems les séditions du peuple. Mais



pendant la solemnité, les Sabins qui épioient depuis long-tems le moment favorable, vinrent attaquer les Romains avec une nombreuse armée. Ils s'étoient mis en marche au commencement de la nuit, afin d'arriver aux portes de la ville avant qu'on s'en apperçût. Ils s'en fussent sans doute rendus les maîtres sans beaucoup de peine, si quelques soldats armés à la légère qui s'étoient détachés du corps de l'infanterie pour piller les maisons des paysans, n'eussent excité un tumulte qui fut cause que les laboureurs accoururent promptement à Rome avec de grands cris, avant que l'ennemi approchât des portes.

Le peuple, qui pour lors étoit orné de couronnes et attentif aux spectacles, eut à peine reçu la nouvelle de leur marche, qu'abandonnant les jeux, il courut aux armes. Il s'assemble en peu de tems une grosse armée de volontaires autour de Servilius. Le consul les range en ordre de bataille. Il marche à la rencontre des ennemis fatigués de la route et de leurs veilles. Les Sabins qui ne s'attendoient à rien moins, sont surpris d'une attaque si soudaine. On s'approche néanmoins à la portée du trait; on en vient aux mains;

le combat s'engage. L'ardeur des deux armées ne permet pas de garder aucun ordre de bataille; on se bat au hasard, comme on se rencontre, légion contre légion, compagnie contre compagnie, corps à corps et main à main, infanterie et cavalerie pêle-mêle. Comme leurs villes n'étoient pas éloignées, il leur venoit aux uns et aux autres de nouvelles troupes. Ces secours ranimoient leur courage affoibli, et leur donnoient des forces pour soutenir plus long-tems la fatigue. Mais les Romains reçurent enfin un renfort de cavalerie qui les rendit supérieurs. Ils vainquirent les Sabins une seconde fois, et après leur avoir tué beaucoup de monde, ils s'en retournèrent à Rome avec un grand nombre de prisonniers. Ensuite on fit une exacte recherche des Sabins, qui sous prétexte d'assister aux spectacles, étoient venus à Rome pour s'emparer des forteresses à l'arrivée de leurs troupes, comme ils en étoient convenus. Il s'en trouva un grand nombre, et tous furent mis dans les prisons. A l'égard des sacrifices, qui avoient été interrompus par cette guerre, il fut ordonné par un décret du sénat qu'on les célébreroit avec beaucoup plus

de magnificence qu'auparavant. Ainsi le peuple recommença les festins et la solemnité avec une nouvelle joie.

La fête duroit encore lorsqu'il arriva une ambassade de la part des Auronces, peuples qui occupoient le plus beau canton de la Campanie. Les ambassadeurs admis à l'audience, demandèrent au sénat non-seulement qu'on rendît les terres des Volsques [nommés les Volsques d'Echetre] dont les Romains s'étoient emparés pour les donner en partage à une garnison qu'ils y avoient établie, afin de tenir ces peuples en respect, mais encore qu'on en retirât la garnison ; faute de quoi les Auronces fondroient dans peu sur les terres du peuple Romain en représaille des maux qu'il avoit faits à leurs voisins. Sur cette demande les Romains répondirent en ces termes : » Allez, Auronces; dites à votre république que les Romains se croient en droit de laisser à leurs descendans comme un bien propre, tout ce qu'ils ont gagné sur les ennemis par leur valeur ; que cette maxime leur paroît très-juste, et qu'ils sont résolus de la suivre. Vous pouvez ajouter que nous ne craignons point la guerre des Auronces. Ce ne sera ni la

première, ni la plus grande que nous aurons soutenue. Accoutumés à combattre contre tous ceux qui prétendent nous disputer l'empire et la valeur, dès que nous les verrons prêts à en venir aux mains, nous les recevrons avec intrépidité ».

Outrés de ce refus, les Aurunces mirent une nombreuse armée en campagne. Les Romains allèrent au-devant d'eux sous la conduite de Servilius, et les rencontrèrent auprès de la ville d'Aricie qui est à six-vingt stades de Rome. Les deux armées campèrent sur des montagnes escarpées à peu de distance l'une de l'autre, et après avoir fortifié les retranchemens, on descendit dans la plaine pour livrer bataille. Le combat commença dès le matin. Il dura jusqu'à midi avec beaucoup de chaleur. Il y eut un horrible carnage de part et d'autre. Car les Aurunces étoient une nation belliqueuse, et la grandeur de leur corps, leur force, leur mine fière et leur regard farouche inspiroient la terreur. On dit que la cavalerie Romaine et Aulus Postumius Alba son commandant qui avoit été dictateur l'année précédente, se signalèrent dans cette occasion. Comme le champ de bataille n'étoit guère praticable pour

les chevaux à cause des collines pierreuses et des vallées étroites et profondes qui s'y rencontroient, ni les uns, ni les autres ne pouvoient se servir de leur cavalerie. Postumius qui s'apperçut que l'infanterie avoit du pire, ordonna aux siens de mettre pied à terre, et à la tête d'un corps de six cents hommes tombant sur les ennemis, il les arrêta tout d'un coup, et soutint l'armée Romaine du côté qu'elle avoit commencé à plier.

Les barbares une fois repoussés, les Romains reprirent courage. La cavalerie animant l'infanterie, ils se réunirent tous en un bataillon serré et repoussèrent l'aîle droite des ennemis jusqu'à la colline. Les uns poursuivirent les fuyards jusques dans leurs retranchemens et en firent un grand carnage. Les autres chargèrent en queue le reste des ennemis qui osoient encore résister. Enfin ces derniers furent contraints de prendre aussi la fuite, et de faire une retraite également lente et difficile. Les vainqueurs les poursuivirent sur le montant des collines, leur coupant les jambes et les jarets, du tranchant de leurs sabres jusqu'à ce qu'ils arrivassent à leurs retranchemens. Ensuite ayant forcé la

garnison du camp, qui n'étoit pas fort nombreuse, ils s'en rendirent maîtres et le pillèrent. Le butin néanmoins ne fut pas considérable. Ils n'y trouvèrent que des armes, des chevaux et autres provisions de guerre. Voilà ce que firent Servilius et Appius pendant leur consulat.

CHAPITRE QUATRIÈME.

Après-cela, *c'est-à-dire*, l'an deux cent soixante de la fondation de Rome, Themistocle étant archonte à Athenes, comme on étoit sur le point d'entrer dans la *première année de la* soixante-douzième olympiade, pendant laquelle Stesicrate de Crotone remporta pour la seconde fois le prix de la course, on fit consuls Aulus Virginius Montanus et Titus Veturius Geminus. Sous leur consulat les Sabins recommencèrent une campagne contre les Romains avec une plus grosse armée qu'auparavant. En même tems les Médulliens ayant levé l'étendard de la révolte, jurèrent une alliance avec les Sabins. Aussitôt qu'on eut connoissance de leur dessein, les patriciens firent des prépara-

tifs en grande diligence pour mettre sur pied toutes les forces de Rome. Mais ils ne trouvèrent pas le peuple disposé à leur obéir. Pour se venger de ce qu'on l'avoit trompé plusieurs fois par différentes promesses de soulager les pauvres, qui toutes étoient demeurées sans exécution, il recommença à s'attrouper. Ces assemblées furent bientôt suivies de complots. On s'engagea par des sermens à ne jamais secourir les patriciens dans quelque guerre que ce pût être, et l'on convint de se réunir tous ensemble pour défendre les pauvres contre quiconque oseroit leur faire violence. Outre plusieurs troubles qu'excitèrent les mutins par leurs discours, les consuls eurent une preuve évidente de leur conspiration, lorsqu'on les cita pour donner leurs noms. Loin d'obéir aux ordres des magistrats, ils s'attroupèrent en foule pour délivrer un plébéien que les consuls avoient fait prendre. Ils l'arrachèrent d'entre les mains des licteurs, après les avoir maltraités à mesure qu'ils refusoient de le relâcher, sans épargner même les chevaliers et les patriciens qui se présentoient pour les empêcher d'en venir aux voies de fait. Après cette première

démarche, le tumulte et la confusion ne tardèrent pas long-tems à se communiquer dans tous les quartiers de la ville.

Dans le même tems que la sédition augmentoit, les ennemis se hâtoient de faire des préparatifs et de nouvelles levées pour la guerre. Les Volsques aussibien que les Æques ne pensoient quà secouer le joug. Tous les sujets des Romains avoient envoyé des ambassades pour demander du secours, parce qu'à tous momens ils se voyoient exposés à des hostilités, étant sur le chemin par où l'ennemi devoit passer. Les Latins se plaignoient que les Æques étoient entrés sur leurs terres, qu'ils ravageoient tout, et qu'ils avoient déjà pillé quelques villes. La garnison de Crustumérie mandoit que les Sabins n'étoient pas loin de cette ville, et qu'ils brûloient d'envie de l'attaquer. D'autres apportant la nouvelle de quelque mal qu'ils avoient déjà souffert ou dont ils étoient menacés, demandoient un prompt secours.

Il vint en même tems une ambassade des Volsques. Ils demandoient qu'avant que de commencer la guerre, le peuple Romain leur rendît les terres qu'il leur avoit otées.

Le sénat s'assembla pour délibérer sur toutes ces choses. Titus Largius le premier à qui les consuls demandèrent son avis comme au plus digne et au plus capable de donner un bon conseil, parla en ces termes : „ Je ne vois pas, Messieurs, que ce qui fait le sujet de vos appréhensions et ce qui vous paroît demander un prompt secours, soit véritablement à appréhender. Ce n'est pas en effet une chose si pressée que de secourir nos alliés, et de repousser l'ennemi à quelque prix que ce soit. Je trouve au contraire que ce qu'on néglige comme un petit mal qui ne peut pas nous faire grand tort pour le présent, doit être regardé comme le malheur le plus à craindre ; et si l'on n'y apporte un prompt remède, je vois la république en danger de tomber dans la dernière confusion et d'être entiérement bouleversée.

„ Le mal dont je veux parler, Messieurs, c'est la désobéissance des plébéiens qui refusent opiniâtrément de suivre les ordres des consuls ; c'est la trop grande rigueur dont nous usons envers les mutins qui abusent de leur liberté ; c'est enfin notre négligence à arrêter la sédition. Je suis persuadé que vous n'avez rien présentement

de plus important, que de chercher les moyens de retrancher tous ces désordres et de gouverner tous unanimement la république, ayant plus d'égard au bien commun qu'à votre intérêt particulier. Car tant que Rome réunira ses forces, elles seront suffisantes et pour mettre nos amis en sûreté et pour donner de la crainte à nos ennemis: au lieu que quand la sédition les divisera comme à présent, nous ne serons jamais en état de faire ni l'un ni l'autre. Ce seroit même une espèce de miracle si Rome ne se détruisoit pas elle-même et ne donnoit l'empire à ses ennemis sans qu'il leur en coutât rien; et certainement, Messieurs, je ne doute pas que cela n'arrive dans peu, si vous continuez à gouverner de la sorte.

» En effet nous sommes, comme vous le voyez vous-mêmes, partagés en deux villes, dont l'une est gouvernée par la pauvreté et la nécessité, et l'autre par l'abondance de toutes choses, par la fierté et par l'insolence. Toutes ces deux villes ont banni la pudeur, le bon ordre et la justice qui sont les seuls moyens d'entretenir l'union et la concorde dans les états. Nous ne nous faisons plus rendre justice que l'épée

à

à la main, et semblables aux bêtes féroces nous mesurons le bon droit sur nos forces, aimant mieux nous perdre nous-mêmes pourvu que nous perdions nos adversaires, que de pourvoir à leur sûreté en même tems qu'à la nôtre. Je vous prie donc d'y penser sérieusement et de délibérer là-dessus, après que vous aurez donné aux ambassadeurs leur audience de congé. Voici ce que je vous conseille de leur répondre pour le présent.

» Puisque les Volsques nous redemandent ce que nous avons gagné par les armes et qu'ils nous menacent de la guerre en cas de refus, il faut dire que les Romains regardent comme une juste possession ce qu'ils ont acquis par les droits de la victoire, dans une guerre légitime; que bien loin de nous résoudre à ternir notre gloire en faisant la folie de leur rendre ce qu'ils ont perdu, nous sommes dans le dessein de ne rien négliger pour le laisser à nos descendans, comme leur propre héritage; et que ce seroit nous traiter nous-mêmes comme ennemis que de nous en dépouiller de gaieté de cœur. A l'égard des Latins, après leur avoir marqué notre reconnoissance de leur bonne volonté, ôtons-leur

toute crainte: ranimons leur courage par de nouvelles assurances de ne les abandonner jamais dans aucun péril tant qu'ils demeureront fidèlement attachés à nos intérêts: promettons-leur que nous ne permettrons pas qu'il leur arrive aucun mal pour l'amour de nous, et que dans peu on leur enverra autant de troupes qu'il en faut pour les défendre. Voilà, je crois, ce que nous pouvons répondre de meilleur et de plus juste. Mais quand les ambassadeurs seront partis, la première chose qu'il faudra faire c'est d'assembler le sénat pour remédier aux troubles dont Rome est agitée: je suis même d'avis que sans différer davantage nous le fassions dès demain».

L'avis de Largius fut approuvé de tout le monde, et l'on renvoya les ambassadeurs avec les réponses que je viens de dire. Le lendemain les consuls assemblèrent le sénat pour délibérer sur les moyens d'étouffer la sédition. Publius Virgilius, homme populaire, fut le premier à qui on demanda son sentiment. Il ouvrit un avis qui tenoit le milieu, et parla ainsi: » Comme le peuple a donné l'an passé des marques éclatantes de son

amour pour la patrie en combattant avec nous contre les Volsques et les Auronces qui l'attaquoient avec une nombreuse armée, mon sentiment seroit qu'on accordât quelque remise à ceux qui se sont joints à nous dans la guerre précédente ; que non-seulement on mît leurs corps et leurs biens à couvert des poursuites des créanciers, mais qu'on fît aussi la même grace à leurs péres jusqu'à leurs aïeux, et à leurs enfans jusqu'aux petits-fils : et que pour les autres *qui nous ont refusé leur secours*, il fût permis aux créanciers de saisir et leurs personnes et leurs biens en vertu des contrats par lesquels ils se sont obligés ».

Ensuite Titus Largius s'expliqua ainsi : « Pour moi je crois qu'il est plus à propos de libérer de toutes dettes, non-seulement ceux qui ont signalé leur courage dans la guerre, mais encore tout le reste du peuple : c'est-là le seul moyen de rétablir dans Rome une parfaite union ».

Appius Claudius le consul de l'année précédente, parla le troisième en ces termes : « Toutes les fois, Messieurs, qu'on a proposé l'affaire dont il s'agit, j'ai toujours été d'avis de ne rien accorder au

peuple de tout ce qu'il demande, excepté ce qui est juste et honnête, et qu'il falloit prendre garde de donner aucune atteinte à la dignité du gouvernement. Je suis encore à présent dans les mêmes sentimens que j'ai eus d'abord; je n'y ai rien changé. Autrement ne serois-je pas le plus insensé de tous les hommes si je venois à trahir mes premiers sentimens, moi qui ai tenu tête, l'an passé, à mon collègue dans le consulat, qui s'opposoit à mes intentions et qui soulevoit le peuple contre moi? Après être demeuré ferme dans ma résolution sans me laisser ébranler par la crainte et sans céder ni aux prières ni à la faveur, ne m'accuseroit-on pas de lâcheté si je perdois mon premier courage et mon ancienne liberté, sur-tout à présent que je ne suis plus qu'un homme privé? Qu'on prenne pour fierté ou pour grandeur d'ame cette liberté d'esprit qui paroît dans ma conduite, cela m'est égal: je proteste que tant que je vivrai, je ne me désisterai jamais du sentiment que j'ai une fois embrassé comme le meilleur. Loin de me résoudre à accorder aux méchans citoyens l'abolition de leurs dettes, je m'opposerai toujours de toutes mes forces à ceux qui

voudront leur faire cette grace ; persuadé que tout le mal, tous les troubles, et pour le dire en un mot, tout le bouleversement de l'état, ne viennent que de l'abolition des dettes que le peuple veut absolument obtenir. Qu'on regarde donc comme un trait d'une grande prudence le parti que j'ai pris d'avoir moins d'égard à ma propre conservation qu'à celle de la république, qu'on traite ma conduite de folie ou de tout ce qu'on voudra, je le permets et ne m'en soucie nullement : cela ne m'empêchera pas de m'opposer jusqu'à la fin à ceux qui voudront introduire des maximes contraires à celles de la patrie.

„ Au reste, comme il ne s'agit pas tant présentement de parler des dettes que de trouver quelque secours efficace contre les troubles qui agitent la république, permettez-moi de vous dire que l'unique remède contre la sédition, c'est d'élire un dictateur, qui n'étant comptable à personne de l'usage qu'il fera de son autorité souveraine, puisse obliger et le sénat et le peuple à embrasser le parti qui lui paroîtra le plus avantageux pour le bien commun. Il n'y a point d'autre moyen de nous délivrer de tant de maux qui nous

accablent ». Appius parla ainsi. Son avis fut approuvé par les jeunes sénateurs comme le meilleur, et même avec un certain murmure. Servilius et quelques anciens se levèrent pour le contredire: mais les jeunes, qui s'étoient rendus à l'assemblée tout exprès pour soutenir Appius, firent tant de bruit qu'ils eurent le dessus. Ce fût ainsi que le sentiment d'Appius l'emporta.

CHAPITRE CINQUIÈME.

APRÈS toutes ces délibérations, les consuls convinrent de créer un dictateur. La plûpart s'attendoient qu'on alloit élire Appius, comme étant le seul qui pût arrêter la sédition. Mais les deux consuls lui donnèrent l'exclusion, et choisirent Manius Valerius, frère de Publius Valerius qui avoit été le premier consul *de Rome après le bannissement des rois.* C'étoit un homme très-populaire et déjà sur l'âge. Ces deux raisons néanmoins ne détournèrent pas les consuls de le nommer dictateur; persuadés que le poids de sa puissance et la terreur qui en étoit

inséparable, suppléroient suffisamment à tout, et que d'ailleurs les affaires demandoient un magistrat tout-à-fait doux, qui pût empêcher qu'on n'excitât de nouveaux troubles.

Valerius revêtu de la dictature nomma général de la cavalerie Quintus Servilius, frère du collègue d'Appius dans le consulat, et sans différer plus long-tems, il convoqua une assemblée du peuple. Ce fut la première et la plus nombreuse qu'on eût tenue depuis que Servilius s'étoit démis de la dignité de consul, et que le peuple avoit fait la folie de se soulever ouvertement à l'occasion de la guerre où l'on vouloit l'obliger de servir.

Le peuple assemblé en foule, le dictateur monta sur son tribunal et lui tint ce discours : » Nous savons, Romains, que vous êtes toujours contens quand on vous donne des magistrats de la famille des Valerius qui vous ont délivrés d'une tyrannie insupportable sans jamais rien refuser de ce qui est juste. D'ailleurs vous vous soumettez de bon cœur à l'autorité de ceux qui vous paroissent les plus portés pour vos intérêts. Ainsi il n'est pas besoin de vous dire que nous travaillerons à »

affermir la liberté des plébéiens. Comme c'est nous-mêmes qui la leur avons donnée dès le commencement, il suffira de vous exhorter en peu de mots à vous en fier à nos promesses.

» Vous voyez que nous sommes dans un âge incapable de tromperie. La dignité dont nous sommes revêtus est trop relevée, et ne nous permet pas d'en mal user. D'ailleurs je passerai le reste de ma vie au milieu de vous, et si vous trouvez que j'aie voulu vous tromper, il ne tiendra qu'à vous de m'en punir. Mais, comme je viens de vous le dire, vous connoissez mes sentimens; il n'est pas besoin d'un plus long discours pour vous en convaincre. Au reste ne vous imaginez pas qu'il en sera de moi et de tous les autres, comme de quelques consuls qui pour vous engager à prendre les armes, vous ont toujours promis d'obtenir du sénat tout ce que vous demanderiez, mais qui n'en sont jamais venus jusqu'à l'exécution de leur parole. Ne vous formez pas de Valerius une idée si désavantageuse. Deux raisons vous feront comprendre que vous auriez tort d'avoir de moi de pareils soupçons. La première, c'est qu'il n'y a point d'apparence que le

sénat voulût se servir de moi pour un tel ministère: il sait que je suis porté pour le peuple, et il lui seroit facile de trouver d'autres personnes plus propres que moi à vous amuser par de belles paroles. La seconde, c'est qu'il ne m'auroit jamais revêtu de cette dignité suprême qui me met en droit de faire, même sans son avis et sans sa participation, tout ce que je jugerai de plus utile pour le bien de l'état. Ne croyez donc pas que de propos délibéré j'aie concerté avec lui les moyens de vous tromper, ou de vous faire du mal. Que si vous me soupçonnez d'un action si noire, comme si j'étois le plus méchant de tous les hommes, disposez de moi comme vous voudrez; ou plutôt, défaites-vous d'un pareil soupçon si vous voulez me croire.

» Cessez de vous irriter contre ceux qui vous aiment; tournez votre colère contre des ennemis redoutables qui en veulent à votre liberté et à celle de la patrie, qui ne viennent que pour vous réduire sous l'esclavage et pour vous faire tout le mal qu'ils pourront. Vous savez qu'ils sont sur le point d'entrer dans votre pays et que bientôt ils vont nous accabler.

Courez-donc aux armes avec ardeur. Faites-leur sentir que les forces de Rome, toute agitée qu'elle est par les séditions, sont encore plus redoutables que celles des autres peuples les plus unis. S'ils voient que nous nous réunissons tous ensemble pour les combattre, où ils n'oseront vous attendre, ou, s'ils sont assez hardis pour le faire, ils porteront la peine de leur folle entreprise. Souvenez-vous que ce sont les Volsques et les Sabins qui vous font la guerre; que vous les avez déjà vaincus dans plusieurs combats; que leurs corps ne sont ni plus grands ni plus robustes qu'autrefois, ni leur cœur plus généreux; et qu'ils osent nous attaquer ce n'est que parce qu'ils voient que la discorde et les troubles règnent parmi nous. Voilà ce qui leur donne lieu de nous mépriser.

» Pour moi je vous engage ma parole que quand vous vous serez vengés de vos ennemis, je vous réconcilierai avec le sénat; que j'obtiendrai de lui qu'il fasse cesser les troubles dont vous êtes agités au sujet de vos dettes, et que pour récompenser le zèle dont vous aurez donné des marques dans cette guerre, il vous accordera

tout ce que vous demanderez de juste. Mais en attendant je veux que tous les biens, les corps et l'honneur des citoyens Romains soient hors d'atteinte et de toute poursuite pour quelques dettes ou contrats que ce puisse être. De plus quiconque se sera signalé par sa valeur dans les combats, aura l'honneur d'avoir rétabli les affaires de la ville qui lui a donné la naissance : il recevra de ses camarades les louanges qu'il aura méritées; récompense mille fois plus estimable que la couronne la plus magnifique. D'ailleurs je lui donnerai une somme d'argent suffisante pour rétablir sa maison, et je lui accorderai des honneurs qui illustreront sa famille. Ne balancez donc pas à me suivre. Comptez que je serai le premier à vous donner l'exemple, que je m'exposerai aux plus grands périls, et que *malgré les infirmités de mon âge* je combattrai comme le plus vigoureux et le plus robuste d'entre vous».

Tout le peuple fut si content de ce discours, que sans appréhender davantage qu'on le trompât, il lui promit de bon cœur de le suivre à la guerre. On leva aussitôt dix légions composées chacune de quatre mille hommes. Chaque consul

en commanda trois avec autant de cavalerie qu'il lui en échut en partage. Pour les quatre autres, elles suivirent les étendards du dictateur avec le reste de la cavalerie. Les préparatifs de guerre achevés, on se mit promptement en campagne. Titus Véturius marcha contre les Æques; Aulus Virginius contre les Volsques; le dictateur Valerius contre les Sabins. Titus Largius resta à Rome avec les vieillards et quelques compagnies de jeunes soldats pour garder la ville.

La guerre des Volsques ne tarda pas long-tems à être terminée. Le souvenir de leurs maux passés et l'opinion où ils étoient que leurs troupes surpassoient de beaucoup en nombre celles des Romains, fut cause qu'ils livrèrent bataille avec plus de promptitude que de prudence et qu'ils furent les premiers à attaquer l'armée Romaine, dès qu'ils la virent campée devant eux. Le combat fut des plus rudes et des plus sanglans. Les Volsques y signalèrent leur courage. Mais à la fin, battus à plate-couture, ils furent contraints de prendre la fuite. Leur camp fut pris, et leur ville, nommée Vélitre, qui étoit très-célèbre et très-florissante, fut emportée d'assaut.

Il en arriva à peu près de même aux Sabins: on ne tarda guère à rabattre leur fierté. Toute l'affaire fut décidée par une seule bataille des deux armées, après laquelle on pilla leurs terres et on leur enleva quelques petites villes. Les Romains y firent un grand nombre de prisonniers de guerre, et le soldat remporta beaucoup de butin.

Les Æques qui se défioient de leurs propres forces après la défaite de leurs alliés, prirent le parti de se retirer dans leurs châteaux et sous leurs murailles. Chacun se sauva par où il pouvoit à travers les bois et les montagnes, et jamais ils n'osèrent tenter le hasard d'une action générale. Par ce moyen ils évitèrent pour quelque tems les ennemis et prolongèrent la guerre. Ils ne purent cependant sauver entièrement toutes leurs troupes sans en perdre. Les Romains les attaquèrent hardiment à travers les rochers les plus escarpés et prirent leur camp d'assaut; après quoi les Æques furent contraints de se retirer de dessus les terres des Latins. Les villes qu'ils avoient prises au commencement de la campagne, se soumirent aux Romains. Celles dont les garnisons refusoient

opiniâtrément de rendre les citadelles, furent assiégées et emportées de vive force.

Cette guerre heureusement terminée, Valerius revint à Rome. Il y reçut suivant la coutume les honneurs du triomphe qui étoient dûs à ses victoires; puis il congédia ses troupes malgré l'avis contraire du sénat, qui ne croyoit pas qu'il en fût encore tems, parce qu'il y avoit à craindre que les pauvres ne demandassent l'exécution des promesses qui leur avoient été faites. Ensuite il envoya dans les terres conquises sur les Volsques une colonie d'un certain nombre de citoyens choisis d'entre les pauvres, tant pour y servir de garnison contre les ennemis, que pour diminuer à Rome le parti des séditieux.

Ces choses ainsi réglées, il pria le sénat d'exécuter ses promesses en faveur du peuple qui avoit donné dans les combats des marques certaines de sa bonne volonté. Mais les sénateurs négligeant cette affaire, persistoient toujours dans leur refus comme auparavant. La faction des jeunes qui l'emportoient et par la force et par le nombre, s'opposa vivement aux demandes du dictateur. Ils se déchaînèrent contre lui jusqu'à crier par tout que sa

famille flattoit le peuple et qu'elle étoit toujours la première à établir de mauvaises loix. Ils poussoient même leurs plaintes jusqu'à l'outrage, l'accusant devant les tribunaux d'avoir anéanti par ses pernicieux réglemens toute l'autorité des patriciens. Valerius indigné de leur procédé, se plaignit hautement du tort et de l'injustice qu'on lui faisoit en le diffamant ainsi dans l'esprit du peuple. Déplorant les malheurs qu'ils devoient s'attirer par une si mauvaise conduite, et leur prédisant plusieurs choses, comme il arrive dans de semblables rencontres, [soit par passion et par emportement, soit que par la pénétration de son esprit il perçât jusque dans l'obscurité de l'avenir] il sortit promptement du sénat.

Dès le même jour il convoqua une assemblée du peuple dans laquelle il prononça ce discours: » Je vous ai mille obligations, chers citoyens, de la bonne volonté avec laquelle vous m'avez suivi dans la guerre. Je vous en ai encore davantage de la valeur que vous avez fait paroître dans les combats. Je voudrois de tout mon cœur vous en témoigner ma reconnoissance, sur-tout par une fidelle exécution

des promesses que je vous fis au nom du sénat lorsque je m'engageai à calmer la sédition, à vous réconcilier avec lui, et à servir de médiateur entre les deux partis. Mais on m'empêche de vous tenir ma parole. Certaines personnes qui ont moins d'égard aux intérêts de la république que d'attache à leurs propres sentimens, y forment des obstacles insurmontables; et comme ils sont en plus grand nombre et plus forts que les autres, leur jeunesse les rend plus ardens que les affaires ne le demandent. Pour moi qui suis sur l'âge, comme vous voyez, je ne puis leur résister. Il est vrai qu'il y a plusieurs sénateurs de ma sorte qui se rangent de mon parti; mais leurs forces ne consistent que dans la prudence des conseils qu'ils sont capables de donner, sans pouvoir les exécuter. Ainsi toutes les peines que je prends pour le salut de la république, ne servent qu'à m'attirer l'inimitié des deux partis. D'un côté le sénat me fait un crime d'être trop affectionné pour le peuple et d'user de flatterie envers vous : de l'autre on m'accuse devant vous de trop d'amitié et d'attachement pour le sénat.

» Si le peuple après avoir été comblé de

de bienfaits, faussoit des promesses que j'aurois faites de sa part au sénat, il me seroit aisé de répondre que toute la tromperie viendroit de vous, sans qu'il y eût de ma faute; mais c'est le sénat qui refuse d'exécuter ce qu'il vous a promis : il est donc absolument nécessaire de me justifier dans votre esprit, et de vous prouver que je n'y ai pas donné mon consentement. En effet, on m'a joué aussi bien que vous, et même je suis le plus lésé, puisqu'outre le tort qu'on me fait en me trompant avec tous les autres, j'ai encore le chagrin de me voir accusé personnellement. On me reproche d'avoir cherché mes propres intérêts en distribuant aux pauvres plébéiens sans la participation du sénat, tout le butin que nous avons fait sur les ennemis; de vouloir confisquer les biens des citoyens malgré l'opposition des sénateurs; d'avoir violé la discipline militaire en vous licenciant contre la volonté du sénat, qui prétend que j'aurois dû vous retenir dans le pays ennemi à errer çà et là et à essuyer inutilement les fatigues de la guerre. On me fait aussi un crime d'avoir envoyé dans le pays des Volsques quelques colonies composées des plus pauvres d'entre vous,

et de leur avoir donné en partage une grande étendue de terres grasses et fertiles, au lieu d'en faire présent aux patriciens et aux chevaliers. Enfin ce qui me touche le plus vivement, c'est qu'on se plaint que dans les précédentes levées de soldats, plus de quatre cents plébéiens des plus riches ont été mis au rang des chevaliers. Si un pareil affront m'étoit arrivé dans la fleur de mon âge, j'aurois fait voir à mes ennemis à qui ils se jouent. Mais à soixante-dix ans passés, n'étant plus en état de me défendre moi-même, ni d'appaiser vos séditions, je me démets de la dictature; et s'il y a quelques personnes qui croient que je les ai trompées, je remets mon corps en leur pouvoir, afin qu'ils me traitent comme bon leur semblera.

Tout le peuple extrêmement touché de ce discours, reconduisit le dictateur depuis la place publique jusqu'à sa maison, et cette dernière démarche irrita de plus en plus le sénat contre lui. Voici ce qui arriva ensuite.

CHAPITRE SIXIÈME.

Après la harangue du dictateur Valerius, les pauvres citoyens ne gardent plus

de mesures comme auparavant. Ce n'est plus en cachette ni pendant la nuit qu'ils s'assemblent; c'est en public et en plein jour, et déjà ils pensent sérieusement à se séparer des patriciens. Le sénat de son côté ne néglige rien pour les retenir dans les bornes du devoir: il défend aux consuls de licencier les troupes jusqu'à nouvel ordre. Car il étoit encore entièrement maître des légions sacrées, qui fidèles à leur serment militaire, n'osoient quitter leurs étendards, tant elles avoient de respect pour leurs engagemens. Afin de les retenir sous les armes, il prit pour prétexte que les Æques et les Sabins levoient une armée dans le dessein de faire la guerre au peuple Romain. Mais ces précautions ne produisirent pas l'effet qu'on en avoit attendu.

Dès que les consuls furent sortis de Rome à la tête de l'armée et qu'ils eurent assis leur camp à quelque distance l'un de l'autre, tous les soldats se réunirent ensemble, et à l'instigation d'un certain Sicinnius Bellutus, ils abandonnèrent leurs commandans. Quoiqu'animés de l'esprit de révolte, ils eurent néanmoins la précaution de se saisir de leurs armes, et sur-tout

d'emporter avec eux leurs étendards. Car les Romains lorsqu'ils sont en campagne, n'ont rien de plus cher ni de plus respectable que ces précieux gages, qu'ils regardent comme autant d'images des dieux. Après avoir créé de nouveaux centurions et choisi Sicinnius pour leur chef, ils s'emparèrent d'une certaine montagne voisine du fleuve du Teverone. Elle n'est pas fort éloignée de Rome, et à cause de leur retraite, on la nomme aujourd'hui le Mont-Sacré.

Les consuls et leurs anciens capitaines eurent beau les rappeller; ils employèrent en vain les prières, les larmes et les promesses: Sicinnius chef des révoltés, leur répondit en ces termes: „ Que voulez-vous donc, patriciens? Quel est votre dessein? A quoi pensez-vous de rappeller aujourd'hui ceux que vous avez chassés de leur patrie, en les dépouillant de leur liberté pour les réduire sous l'esclavage? Quel gage pouvez-vous nous donner de vos promesses, après avoir tant de fois manqué à votre parole? Puisque vous voulez être les seuls maîtres de la ville, allez y exercer votre domination sans craindre que les pauvres et le menu peuple vous incom-

modent. Pour nous, nous voulons nous retirer. Tout pays nous est bon; nous y vivrons contens, pourvu que nous y trouvions la liberté, et nous le regarderons comme notre patrie en quelque climat qu'il puisse être».

Cette nouvelle portée à Rome excita beaucoup de troubles et répandit la désolation de toutes parts. On voyoit les rues pleines de citoyens qui couroient çà et là. D'un côté le peuple se préparoit à abandonner la ville. De l'autre les patriciens vouloient l'en empêcher, et même faire violence à ceux qui résistoient. On n'entend auprès des portes de Rome que des cris, que des gémissemens, que des paroles injurieuses. On en vient même aux coups; on se traite comme ennemis, sans distinction d'âge, sans égard pour l'ancienne amitié, sans respecter ni la vertu ni le mérite. Les soldats à qui le sénat a ordonné de garder les avenues, se trouvent trop foibles pour arrêter la multitude; bientôt ils sont contraints d'abandonner leur poste, et le peuple ne trouvant plus de résistance, sort en si grande foule qu'on diroit que la ville vient d'être emportée d'assaut par les ennemis. L'air retentit des

hurlemens de ceux qui sont restés dans l'enceinte des murailles, et qui s'accusent mutuellement d'être cause que la ville est abandonnée de ses citoyens. Après cela les sénateurs tiennent conseil. On s'assemble à différentes reprises; on forme des accusations et l'on invective contre les auteurs de la retraite du peuple. Dans le même tems, les ennemis faisoient des courses sur les terres des Romains, qu'ils ravageoient jusqu'au pied des murailles de la ville. Pour ce qui est des révoltés, ils se contentoient d'aller chercher les provisions nécessaires dans les terres voisines, sans faire d'autre dégât. Ils restoient en pleine campagne ou sur les montagnes, et recevoient une foule de peuple qui alloit se joindre à eux, tant de la ville, que des châteaux voisins. Leur nombre s'augmentoit considérablement de jour en jour. Ce n'étoient pas seulement les citoyens endettés, ni ceux qui craignoient les jugemens, la punition ou quelque violence, qui se joignoient aux révoltés: c'étoient aussi tous ceux qui vivoient dans l'oisiveté et dans la paresse; ceux qui n'avoient pas de quoi satisfaire à leurs passions, qui ne se portoient qu'au mal, qui en-

vioient la prospérité des autres; ceux enfin que le malheur des tems ou quelque autre raison avoit indisposés contre le gouvernement.

D'abord les patriciens épouvantés d'un soulèvement si général, commencèrent à appréhender qu'à la première occasion les mécontens ne se joignissent aux ennemis du dehors pour venir attaquer Rome même. Ensuite tous prirent les armes de concert, eux, leurs amis et leurs cliens, comme si on leur en eût donné le signal. Les uns gardoient les avenues par où ils croyoient que les ennemis pourroient fondre sur la ville. Les autres se mirent en garnison dans les forts. D'autres se campèrent dans les plaines devant la ville, et ceux que leur âge mettoit hors d'état de sortir, demeuroient sur les remparts pour les défendre. Mais quand on vit que loin de se joindre à l'ennemi les révoltés s'abstenoient même de ravager les terres et ne faisoient aucun dégât considérable, on fut bientôt délivré de toute crainte.

Alors on changea de sentiment, et on délibéra sur les moyens de ménager une réconciliation entre le peuple et les patriciens. Les chefs du sénat ouvrirent

la-dessus plusieurs avis, mais tout-à-fait opposés. Les plus âgés prenoient un parti modéré et convenable à la situation des tems. Ils représentèrent que si le peuple se soulevoit, c'étoit moins par méchanceté que par de mauvais conseils, et par la nécessité où ses propres malheurs l'avoient réduit; que la colère y avoit plus de part que le raisonnement, qui n'est guère consulté par la multitude en de pareilles rencontres; et que la plûpart sentant qu'ils avoient pris un mauvais parti, ne cherchoient qu'une honnête occasion de réparer leurs fautes : que puisqu'ils donnoient déjà des marques de repentir, il y avoit apparence que pour peu qu'on les attirât par de bonnes espérances pour l'avenir, ils reviendroient volontiers chez eux, si le sénat leur accordoit l'impunité et ne leur proposoit que des conditions honnêtes. Que les sénateurs étant élevés au-dessus des autres par leur dignité, ils ne devoient pas se rabaisser par trop de colère ni différer la réconciliation jusqu'à ce que la populace insensée fût contrainte de devenir sage, ou de remédier à un petit mal par un plus grand, ou de rendre les armes, ou de se livrer elle-même sous la servitude;

ce qui étoit en quelque façon impossible. Que si les sénateurs vouloient user de quelque modération, c'étoit à eux à donner de bons conseils, et à ménager les premiers à un accommodement. Qu'ils devoient être persuadés que s'il appartient aux patriciens de commander et de gouverner, c'est le fait des gens de bien de chercher la paix et d'entretenir l'union dans l'état. Que s'ils prenoient un parti sûr et qu'ils supportassent généreusement un malheur nécessaire, ils ne donneroient pas tant d'atteinte à la dignité du sénat qu'en s'exposant eux-mêmes à renverser la république par leur opiniâtreté, et qu'il n'appartenoit qu'à des insensés de négliger la sûreté et le salut du public, pour se tenir trop fermes sur le point d'honneur. Qu'à la vérité il seroit à souhaiter qu'ils pussent conserver en même tems, et la république et leur point d'honneur; mais que dans l'impossibilité de maintenir l'un et l'autre, le salut du public méritoit d'être préféré comme le plus nécessaire. Enfin la conclusion de leurs remontrances fut d'envoyer une ambassade aux mécontens pour leur faire des propositions de paix, tandis que le peuple n'avoit

encore commis aucune faute qui ne pût se réparer.

Le sénat approuva cet avis : on choisit aussitôt les plus propres pour l'ambassade et on les envoya au camp. Ils avoient ordre de demander aux rébelles ce qu'ils souhaitoient et à quelles conditions ils vouloient revenir à Rome: de leur annoncer que pouvu qu'ils n'exigeassent rien qui ne fût juste et possible, le sénat n'avoit pas dessein de s'opposer à leurs demandes; qu'il étoit prêt à leur accorder une amnistie générale et le pardon de leurs fautes passées, dés qu'ils voudroient mettre les armes bas et revenir à Rome; que dans la suite s'ils servoient l'état comme de bons citoyens, en s'exposant courageusement au dernier danger pour la défense de la patrie, on les en récompenseroit d'une manière qui ne leur feroit pas moins d'honneur que de profit.

Les ambassadeurs s'en allèrent au camp des rébelles pour leur communiquer les ordres qu'ils avoient reçus; ils y ajoutèrent ce qui leur parut nécessaire dans l'occasion. Mais les révoltés, loin d'écouter leurs propositions, se déchaînèrent contre les patriciens. Ils leur reprochoient leur arrogance, leur cruauté, l'ironie

continuelle avec laquelle ils agissoient envers le peuple: qu'il ne leur convenoit guère de faire semblant d'ignorer ce que le peuple souhaitoit, et pour quelles raisons il s'étoit séparé d'avec eux: qu'il leur convenoit encore moins de lui promettre le pardon, comme s'ils eussent encore été les maîtres, eux qui avoient besoin du secours de tous les citoyens pour se défendre contre les ennemis du dehors, prêts à tomber sur Rome avec une armée formidable dont ils ne pourroient pas même soutenir le premier choc: que c'étoit s'y prendre bien mal, de vouloir persuader aux mécontens qu'il y alloit plus de leur bonheur et de leur avantage que de celui des patriciens, de se réunir tous ensemble pour conserver l'état et pour repousser l'ennemi commun. Enfin la conclusion de leur réponse fut que les patriciens savoient mieux que tout autre à quelles extrémités la ville étoit réduite, et qu'ils sauroient bientôt à quels ennemis ils auroient à faire. Ces discours furent accompagnés de tant de rudes menaces, que les députés n'ayant plus rien à répondre, prirent le parti de s'en retourner à Rome pour faire leur rapport au

sénat du mauvais succès de leur négociation.

Une nouvelle si fâcheuse ne fut pas plutôt arrivée à Rome qu'elle augmenta le trouble et la terreur dans tous les quartiers de la ville. Le sénat ne trouvoit plus aucun moyen ni de guérir le mal ni d'en arrêter le cours. Il tint des assemblées pendant plusieurs jours de suite : mais elles se passèrent toutes en disputes et en accusations que formoient les principaux sénateurs l'un contre l'autre; et on sépara sans rien terminer. De l'autre côté le peuple qui étoit resté à Rome, ou par attachement pour les patriciens ou par l'amour de la patrie, commençoit à entrer dans les mêmes dispositions que les révoltés. Il en désertoit tous les jours une bonne partie, les uns ouvertement, les autres en cachette; de sorte que le sénat ne pouvoit plus compter sur rien, pas même sur ceux qui restoient encore à Rome.

Dans ces fâcheuses conjonctures, les consuls qui n'avoient plus que très-peu de tems à rester en charge, indiquèrent une assemblée pour une nouvelle élection. Quand le jour destiné pour les comices fut arrivé, on s'assembla dans le champ

de Mars pour procéder à l'élection. Personne ne se présenta pour briguer la magistrature, et même on ne trouva pas de sujets qui parussent disposés à l'accepter. C'est pourquoi le peuple élut par lui-même Postumus Cominius et Spurius Cassius, tous deux agréables aux plébéiens et aux patriciens. Ils avoient déjà passé par cette charge. C'étoit sous leurs auspices que les Sabins vaincus par la force des armes, s'étoient désistés de leurs prétentions à l'empire. Leur second consulat tombe dans la soixante-douzième olympiade, en laquelle Tisicrate de Crotone remporta le prix de la course dans les jeux olympiques, Diognete étant archonte à Athenes. Ils entrèrent en charge aux kalendes, *c'est-à-dire*, *le premier jour* de Septembre, plutôt que leurs prédécesseurs n'avoient accoutumé d'y entrer.

Leur premier soin fut d'assembler le sénat pour délibérer sur le rappel du peuple. Menenius Agrippa fut le premier à qui ils demandèrent son avis. C'étoit un homme d'un âge mûr, d'une prudence consommée, et plus entendu que les autres. Sur-tout il s'étoit acquis une haute estime par sa sagesse dans le gouvernement, ayant toujours gardé le milieu

entre les plébéiens et les patriciens, sans entretenir la fierté de ceux-ci, ni fomenter la licence effrénée de la populace. Voici le discours qu'il prononça pour exhorter les sénateurs à faire la paix avec le peuple: „ Si tous ceux qui sont ici, Pères Conscrits, n'avoient que le même sentiment et la même vue; si personne n'étoit dans la disposition de mettre obstacle à l'accommodement qu'il faut conclure avec le peuple à quelques conditions que ce soit, justes ou non justes; et si nous n'avions qu'à examiner les moyens de réunir les esprits : il ne seroit pas besoin d'un long discours pour vous expliquer ma pensée. Mais comme il se trouve quelques sénateurs qui croient qu'il reste encore à délibérer lequel vaut mieux pour nous, ou d'entrer en composition avec les mécontens, ou de leur déclarer une guerre ouverte, il ne me paroît pas facile de m'expliquer en peu de mots sur le parti que nous devons prendre dans des conjonctures si fâcheuses.

„ Il faut m'étendre beaucoup sur ce sujet pour faire voir que ceux d'entre-vous qui s'opposent à la réconciliation du peuple, vous donnent des avis entière-

ment contraires à vos véritables intérêts, et qu'en augmentant votre crainte par les difficultés les plus légères et les plus faciles à lever, ils ne pensent point à beaucoup d'autres plus considérables dont il est presqu'impossible de se tirer. Il est aisé de voir que ceux-là n'agissent de la sorte, que parce qu'ils consultent moins la raison que la colère et la fureur qui les animent.

„ En effet, Messieurs, dira-t-on qu'ils prévoient ce qui est possible ou ce qui doit être avantageux à l'état, eux qui se persuadent qu'une aussi grande ville que Rome, qui a déjà fait tant de choses que sa puissance est devenue insupportable aux peuples voisins et lui a attiré la jalousie de toutes les nations, peut aisément, sans le secours des plébéiens, retenir dans le devoir et conserver les nations qui lui sont soumises, ou retrouver à la place des révoltés un autre peuple meilleur et plus fidèle, qui combattra avec eux pour la gloire de l'empire et qui vivra parmi nous dans une parfaite tranquillité, sans jamais s'écarter des règles de la modestie et de l'obéissance, non-seulement pendant la guerre, mais encore dans les tems de paix?

Car il est certain qu'ils ne peuvent alléguer d'autres raisons que celle-là pour nous détourner de recevoir des propositions d'accommodement. Mais pour vous montrer combien ces projets sont frivoles, je vous prie seulement de faire attention à ce qui se passe aujourd'hui devant vos yeux. Depuis que la populace est sortie de la ville et qu'elle s'est soulevée contre vous à l'occasion de quelques personnes qui ne pouvoient supporter les malheurs de l'état avec modération et sans exciter des troubles, loin de vous avoir fait aucun mal ou de penser à vous en faire, elle ne cherche que les moyens de se réconcilier et de conclure une paix également utile et honorable. D'un autre côté, plusieurs peuples qui ne sont pas bien intentionnés pour vous, saisissent de tout leur cœur l'occassion si désirée que la fortune leur présente : concevant de nouvelles espérances, ils ont déjà levé l'étendard de la révolte, et se flattent que le tems est venu qu'ils pourront renverser l'empire Romain.

„Les Æques, les Volsques, les Sabins et les Herniques, ces peuples qui n'ont jamais cessé de nous susciter des guerres, sont irrités de leurs nouvelles déroutes et ne

respirent

respirent que la vengeance : déjà ils confisquent nos terres et les partagent entr'eux. Tout ce que nous avons laissé dans une foi douteuse en Campanie et en Tyrrhénie, ou se soulève ouvertement contre nous, ou se dispose secrètement à le faire. Il semble même que les Latins nos parens ne veulent plus demeurer fermes dans notre amitié : on nous annonce que la plûpart sont attaqués de la même maladie que les autres peuples, c'est-à-dire, de l'amour du changement, dont toute cette nation n'est que trop avide. Pour nous qui jusqu'ici avons toujours attaqué les les autres, assiégés aujourd'hui dans nos murailles, nous laissons nos terres incultes, nous avons le chagrin de voir qu'on pille nos métairies, qu'on en emporte le butin, que nos esclaves désertent, sans que nous sachions quel remède apporter à tant de maux; et nous souffrons toutes ces insultes dans l'espérance que le peuple rentrera en grace avec nous, sachant qu'il ne tient qu'à nous d'appaiser la sédition par un seul décret du sénat.

» Pendant que nos affaires du dehors sont en si mauvais état, celles du dedans ne vont pas mieux. Comme nous ne nous

attendions point à un siége, nous n'avons pas eu la précaution de rechercher le secours des alliés. Nous n'avons point par nous-mêmes assez de monde pour tenir contre tant d'ennemis ligués, et le peu qui nous reste de troupes n'est presque composé que de plébéiens, de mercenaires, de cliens, et d'artisans qui ne sont guère en état de soutenir notre autorité chancelante parmi tant de troubles. Ajoutez à cela que tous les jours il en déserte un grand nombre pour se joindre aux rébelles; ce qui nous rend fort suspecte la fidélité de tous les autres.

„ Outre les maux qui nous accablent de tous côtés, l'ennemi s'est emparé de nos terres, et on ne peut nous apporter les provisions nécessaires. La famine est donc à craindre : et si ce terrible fléau tombe sur nous, ne nous épouvantera-t-il pas plus que tous les autres malheurs ? Mais sans parler de tout cela, la guerre est le plus grand de nos maux. Elle ne nous laisse aucun repos, ni le tems de nous tranquilliser l'esprit pour penser à nos affaires. Les femmes des révoltés, leurs petits enfans, leurs pères et mères, accablés de vieillesse, revêtus d'habits de deuil

qui excitent la compassion, courent ça et là par la place publique et par les carrefours. Ils fondent en larmes, ils conjurent avec les plus vives instances tous ceux qu'ils rencontrent, ils leur prennent les mains, leur embrassent les genoux, déplorent les malheurs présens et encore plus ceux dont ils sont menacés; spectacle affreux et capable d'attendrir les cœurs les plus barbares. Est-il en effet des hommes assez durs pour n'être pas touchés de leur infortune, et peut-on se défendre d'y prendre part? Ainsi, Messieurs, si nous ne voulons pas nous fier aux plébéiens, il faut nous défaire de tous ces malheureux qui ne nous serviront de rien à soutenir un siége, et sur la fidélité desquels nous ne pouvons nullement compter. Mais après que nous les aurons chassés, dites-moi, je vous prie, quel secours nous restera-t-il pour garder la ville? Quelles fôrces aurons-nous pour résister à tant de maux? Nous n'aurons pour toute ressource et pour unique espérance que la valeur et le courage des patriciens, qui, comme vous voyez, ne peut pas aller bien loin ni nous donner de si hauts sentimens de nous-mêmes. A quoi rêvent donc ceux qui nous exhortent

à soutenir une guerre ? Ne se mocquent-ils pas de nous, et ne vaudroit-il pas mieux nous conseiller ouvertement de livrer la ville aux ennemis, sans nous mettre en défense et sans répandre de sang ?

» Mais je m'échauffe peut-être sans sujet, et je prends l'alarme où il n'y a rien à craindre. Rome, me dira-t-on, n'est menacée que de quelque changement. Après tout ce n'est pas un si grand malheur, puisqu'il nous sera aisé de recevoir une troupe de mercenaires, de fermiers et de cliens de toutes les nations. Car voilà ce que la plûpart des ennemis des plébéiens nous répètent à tous momens; et certainement, à les entendre, leurs raisons ne sont pas si frivoles qu'on le pourroit croire. Je ne crains pas de le dire, Messieurs, il y en a qui sont venus jusqu'à un tel point de folie qu'ils n'enfantent plus que des souhaits impossibles, au lieu de donner des avis salutaires à la république. Pour moi je leur demanderois volontiers, combien il nous restera de tems pour exécuter de semblables projets, pendant que l'ennemi s'approche de nos remparts ? Est-ce en effet une chose excusable que d'attendre tranquillement du secours de la part

des alliés, tandis que le mal nous presse sans nous donner de relâche?

„ Quel est donc le dieu ou quel est l'homme qui nous mettra à couvert et qui nous fera jouir d'une tranquillité entière, pendant qu'il ramassera de toutes parts et qu'il nous amenera les secours dont nous avons besoin? D'ailleurs qui sont les peuples qui voudront abandonner leur patrie pour venir s'enfermer avec nous? Ceux qui ont dans leur pays une demeure assurée, qui vivent au milieu de leurs familles, qui y jouissent des biens et des honneurs qu'ils ont hérités de leurs pères ou acquis par leur propre mérite, pourront-ils se résoudre à quitter tous ces avantages pour venir partager avec nous les maux qui nous accablent? Car il est évident que ces prétendus alliés ne viendront pas ici pour y jouir des douceurs de la paix et pour vivre dans les délices, puisque nous n'avons à leur offrir que les travaux et les dangers d'une guerre intestine dont le succès est incertain.

„ Qui ferons-nous donc venir? Sera-ce une populace errante et vagabonde, comme ceux que nous avons chassés d'ici; gens accablés de dettes, qui pour éviter

les poursuites de leurs créanciers, les jugemens et autres malheurs semblables, ne se soucieront guère d'aller s'établir au premier endroit que la fortune leur présentera? Oui, Messieurs, je suppose pour un moment que cette populace ne soit composée que de gens de bien, d'esprits tranquilles et modérés : avec tout cela, pour être pire et nous accommoder encore moins que le petit peuple de Rome, il suffit qu'elle ne soit point née avec nous, ni faite à nos manières, à nos loix, à nos coutumes, à notre discipline, à notre gouvernement. Les originaires du pays ont ici leurs femmes, leurs enfans, leur pères et mères, plusieurs autres personnes qui les touchent de près et qui nous servent d'otages: ajoutez à cela l'amour de la patrie que tout homme porte nécessairement dans son cœur sans jamais s'en défaire. Au contraire cette populace d'étrangers que nous prétendons mettre à leur place, n'auroit parmi nous aucun de ces gages précieux dont je viens de parler. Si donc elle s'établissoit à Rome pour faire société avec les anciens habitans, pourrions-nous l'obliger à courir les dangers qui nous menacent, à moins qu'on ne s'engageât

à lui donner des terres en propre et qu'on ne lui assignât plusieurs quartiers de la ville qu'il faudroit ôter à ceux qui en sont aujourd'hui les possesseurs légitimes ? Mais conviendroit-il d'accorder à ces nouveaux venus ce que nous avons refusé à des citoyens qui ont tant de fois combattu pour la patrie ?

›› Peut-être même cette populace non contente de ce qu'on lui auroit donné, voudroit-elle encore aller de pair avec les patriciens, et partager les honneurs, les charges et les autres biens. Si donc nous ne lui accordions pas tout ce qu'elle demanderoit, elle deviendroit notre ennemie : si au contraire nous le lui accordions, l'état périroit, le gouvernement seroit bouleversé, et nous en serions la cause.

›› Je n'ajoute point que dans la situation présente nous avons besoin de soldats aguerris, et non pas de laboureurs, de fermiers, de mercenaires, de marchands ou d'artisans, à qui il faudroit apprendre le métier de la guerre dans le tems même qu'ils devroient donner des preuves de leur habileté au milieu des combats, et qui trouveroient ces exercices d'autant plus difficiles qu'une troupe d'étrangers

ramassés de toutes sortes de nations, tels que je les suppose, n'en auroit aucun usage. Je ne vois point en effet qu'il se présente des troupes auxiliaires pour nous secourir, et quand il s'en offriroit dans le tems que nous en attendons le moins, je ne vous conseillerois pas de les recevoir aussitôt dans l'enceinte de vos murailles, vous qui n'ignorez pas que plusieurs villes ont été opprimées par des troupes étrangères qu'elles avoient reçues, dans l'espérance d'en tirer quelque secours.

» Pensez donc à toutes ces raisons et à plusieurs autres que je vous ai déjà rapportées, et souvenez-vous de ceux qui vous exhortent à la paix. Soyez persuadés que nous ne sommes ni les seuls ni les premiers chez qui les pauvres se soulèvent contre les riches, et le petit peuple contre les grands; que la même chose arrive souvent dans presque toutes les villes, tant petites que grandes, et qu'il y a toujours quelque inimitié entre la populace et la noblesse : que les chefs des républiques qui ont usé de modération dans de semblables occasions, ont sauvé leur patrie; au lieu que d'autres par trop de hauteur et d'emportement se sont perdus eux-mêmes avec

tout ce qu'il y avoit de gens de bien. Tout corps composé, est sujet à être malade en quelques-unes de ses parties. Mais comme dans le corps humain, il n'est pas toujours à propos de couper la partie malade, de peur de le rendre difforme ou d'affoiblir tellement la nature qu'elle ne puisse subsister long-tems : de même dans une république, il ne faut pas retrancher en toute rencontre les membres mal affectés; autrement tout le corps perdant peu-à-peu quelques-unes de ses parties, périroit lui-même avec le tems.

„ Enfin représentez-vous la force de la nécessité, à laquelle seule les dieux mêmes sont obligés de céder. Ne vous roidissez point trop opiniâtrément contre la fortune. Au lieu de demeurer dans l'ignorance et de vous enfler d'orgueil, comme si tout devoit vous réussir selon vos souhaits, cédez au tems, devenez plus traitables, et sans aller chercher des exemples étrangers, ne prenez conseil que de vous-mêmes, suivant les conjonctures où vous vous trouvez. Que chaque citoyen en particulier, de même que la ville entière, se rappelle le souvenir de ses grands exploits ; qu'il s'excite soi-même par une noble émulation

à de grandes entreprises ; que sans se démentir, il en soutienne la gloire jusqu'à la fin, ensorte que les secondes ne dégénèrent jamais de l'éclat des premières.

›› Vous avez déjà subjugué plusieurs ennemis qui vous avoient fait de grandes injustices. Cependant, loin de les exterminer ou de les chasser de leur pays, vous leur avez rendu et leurs maisons et leurs héritages, leur permettant de demeurer à l'avenir dans la patrie qui leur avoit donné la naissance. Vous avez même accordé à d'autres le droit de bourgeoisie et de suffrages dont jouissoient vos propres citoyens. Mais ce qu'il y a de plus glorieux, c'est que plusieurs de vos citoyens ayant commis envers vous des fautes considérables, vous leur avez tout pardonné; contents de décharger votre colère sur les seuls auteurs de la révolte. Vos colonies d'Antemne, de Crustumérie, de Medullie et de Fidênes sont de ce nombre, sans parler de plusieurs autres. Qu'est-il besoin de faire l'énumération de tous les peuples que vous avez traités avec douceur et en bons maîtres, après avoir emporté leurs villes d'assaut? Cette clémence a-t-elle causé quelques pertes à la république ?

Rome en a-t-elle souffert, et s'est-elle vue moins en sûreté qu'auparavant? Lui a-t-on reproché sa trop grande douceur? Non sans doute: sa clémence lui a attiré les éloges de tous les peuples vaincus et sa gloire en est devenue plus éclatante.

» Après cela, Messieurs, vous qui avez pardonné à vos ennemis, ferez-vous la guerre à vos amis? Vous qui avez remis toute la peine aux vaincus, maltraiterez-vous ceux qui vous ont aidé à conserver l'empire? Après avoir fait de votre ville une retraite assurée pour tous ceux qui en avoient besoin, vous résoudrez-vous à en chasser les habitans naturels qui ont été nourris et élevés parmi vous, et qui ont également partagé et les biens et les maux, tant dans la paix que dans la guerre? Non, Romains, vous n'en userez pas ainsi, pour peu que vous vouliez ne pas renoncer à l'équité qui a toujours fait votre caractère, et que vous examiniez sans colère et sans prévention ce qui vous est utile.

» Mais, me dira quelqu'un, nous voyons aussi bien que vous qu'il faut appaiser la sédition, et nous ne demandons pas mieux. Il s'agit seulement de

savoir comment s'y prendre. Tachez, *Agrippa*, de nous en donner les moyens si vous pouvez. Vous voyez vous-même jusqu'où va l'entêtement du peuple; il est plus insolent que jamais. Quoique ce soit lui qui nous ait offensés, il ne fait point de démarches pour obtenir le pardon; il n'a pas même répondu civilement à l'ambassade que nous lui avons envoyée; il l'a traitée avec une arrogance extrême. Il persiste dans sa fierté, il nous menace et on ne sauroit deviner ce qu'il veut. Hé bien, Messieurs, puisque vous me demandez mon avis, il faut vous le dire: écoutez-donc ce que je vous conseillerois de faire. Je ne puis croire que le peuple refuse absolument de se réconcilier avec nous, ni qu'il en vienne à l'exécution de ses menaces; nous en avons une preuve en ce que sa conduite ne répond point à ses paroles. Je suis persuadé au contraire qu'il désire la paix plus ardemment que nous-mêmes. En effet nous sommes dans notre chère patrie, en possession de nos biens, au milieu de nos familles, de nos pères et mères, et de tout ce que les hommes ont de plus cher: au lieu que le peuple est sans ville, sans maisons, sans feu ni lieu,

séparé de ses proches et destitué des secours les plus nécessaires pour la vie. Mais, me direz-vous, s'il est dans une si grande détresse, pourquoi rejette-t-il nos propositions d'accommodement ? Pourquoi ne nous envoie-t-il pas une ambassade pour ménager sa réconciliation ? Faut-il s'en étonner, Messieurs ? Jusqu'aujourd'hui il n'a reçu du sénat que des paroles sans effet. Nous n'avons rien fait en sa faveur de tout ce que l'humanité et la bienveillance semblent exiger de nous. Persuadé qu'il est que nous l'avons déjà trompé plusieurs fois, en lui promettant toujours de penser à lui, mais sans jamais en venir à l'exécution de nos promesses, peut-il maintenant compter sur nous ? D'ailleurs s'il ne peut se résoudre à nous envoyer une ambassade, c'est qu'il y a toujours ici des accusateurs prêts à s'élever contre lui : en un mot, c'est qu'il craint d'être rebuté et de ne rien obtenir. Peut-être même y a-t-il un peu de folie et de sot entêtement dans sa conduite. Mais après tout il ne faut pas tant s'en étonner. N'y a-t-il pas aussi parmi nous des personnes possédées de cet esprit d'entêtement et de contention, qui ont le défaut si commun

à la plûpart des hommes, de ne jamais céder à leurs adversaires, de prétendre toujours avoir le dessus, et de n'accorder aucune grace qu'à ceux qui leur sont entièrement dévoués et qui se soumettent sans réserve à leur autorité?

» Toutes ces raisons biens pesées, je crois qu'il faut envoyer une ambassade au peuple, composée de sénateurs en qui il ait confiance, avec plein pouvoir de négocier la paix aux conditions qu'ils jugeront à propos, sans faire davantage aucun rapport au sénat sur cette matière. Les pébléiens qui paroissent maintenant si fiers, deviendront alors plus traitables. Dès qu'ils verront que l'on employera les voies de la douceur, persuadés que l'on veut sincèrement se raccommoder avec eux, ils ne proposeront que des conditions justes et raisonnables, sans rien exiger d'impossible ou de honteux pour nous. C'est le caractère de tous les esprits irrités, mais particulièrement des petites gens : traitez-les avec hauteur, ils s'effarouchent de plus en plus; dès que vous les prenez par la douceur, ils deviennent plus dociles et se laissent gagner ».

Ce discours de Menenius excita un

grand bruit dans le sénat: on s'assembla par bandes et chacun en conféra avec ceux de son parti. Les sénateurs qui étoient portés pour le peuple, s'exhortoient mutuellement à presser avec ardeur son retour dans la patrie, trop contens d'avoir pour chef de ce sentiment le plus illustre des patriciens. D'un autre côté ceux de la faction des grands, qui ne vouloient pas qu'on changeât rien à l'ancienne forme du gouvernement, ne savoient comment faire dans les conjonctures présentes: ils ne pouvoient ni se résoudre à changer de sentiment, ni persister dans leur première résolution. D'autres qui n'embrassoient aucun des deux partis, cherchoient uniquement à rétablir la tranquillité et à se garantir d'un siége.

Aussitôt que l'assemblée eut fait silence, le plus âgé des consuls prit la parole. Il loua la générosité de Menenius; il exhorta les autres à s'intéresser comme lui au bien de l'état, à dire librement leur avis et à exécuter soigneusement ce qui seroit décidé. Ensuite s'adressant à un autre sénateur, il l'appella par son nom et le pria de dire son sentiment. C'étoit Manius Valerius, homme autant chéri du peuple

qu'aucun autre magistrat, et frère de celui qui avoit aidé à délivrer Rome de la tyrannie des rois. Valerius s'étant levé, commença par conjurer les sénateurs de se souvenir de ce qu'il avoit fait dans l'administration de la république, et qu'encore qu'il leur eût souvent prédit les malheurs qui devoient arriver, ils n'avoient tenu compte de ses discours.

Ensuite se tournant vers ceux qui s'opposoient à la paix, il les pria de n'être plus si roides sur l'équité des propositions d'accommodement. Il leur représenta que puisqu'ils n'avoient pas voulu souffrir qu'on arrêtât la sédition dans ses commencemens, il étoit également de leur devoir et de leur intérêt de chercher les moyens de l'appaiser promptement, de peur que s'augmentant de plus en plus, elle ne devînt insensiblement sans remède, ou au moins très-difficile à étouffer, et qu'elle ne causât beaucoup de maux. Il leur montra que le peuple désormais ne s'en tiendroit pas à ses premières demandes, mais qu'il feroit de plus dures propositions d'accommodement; que non-seulement il insisteroit sur l'abolition des dettes, mais qu'il y avoit apparence que portant plus

plus loin ses prétentions, il exigeroit des sûretés pour l'avenir. Que depuis l'établissement de la dictature, on avoit abrogé la loi qui avoit été faite pour mettre à couvert la liberté du peuple, cette loi sacrée qui défendoit à toutes personnes de faire mourir aucun citoyen qu'il n'eût été jugé dans les formes, ou delivrer entre les mains des sénateurs un plébéien condamné à leur tribunal, et qui permettoit d'appeller de la sentence de ceux-ci au jugement du peuple dont les arrêts devoient être regardés comme valides et décisifs en dernier ressort. Qu'on avoit ôté aux plébéiens presque tous les pouvoirs dont ils jouissoient autrefois, puisqu'ils n'avoient pu obtenir du sénat les honneurs du triomphe pour Publius Servilius Priscus qui par ses glorieuses victoires les avoit autant mérités qu'aucun autre. Que c'étoit vraisemblablement pour cette raison que la plûpart s'étoient découragés et avoient conçu mauvaise opinion de leur sûreté ; défiance d'autant plus pardonnable qu'on ne laissoit pas même la liberté ni aux consuls ni aux dictateurs, de prendre fait et cause pour le peuple, et que dès qu'ils paroissoient portés pour ses intérêts, on

les traitoit avec la même hauteur et la même ignominie que lui. Qu'au reste, les plus équitables et les plus modérés des patriciens n'y avoient aucune part; que c'étoit l'ouvrage de certains esprits fiers, hautains, emportés, et trop avides d'un gain injuste, qui avoient prêté beaucoup d'argent à de gros intérêts; que ces sortes de gens par leurs secrètes intrigues avoient réduit en servitude plusieurs citoyens qu'ils traitoient cruellement, et que leur tyrannie avoit soulevé le peuple contre les grands. Qu'ils s'étoient fait un parti dont Appius Claudius, le plus grand ennemi du peuple et le plus attaché à ceux qui vouloient un gouvernement oligarchique, s'étoit déclaré le chef, et que par son moyen ils bouleversoient toutes les affaires de l'état. Que si la plus saine partie du sénat ne s'opposoit à leurs pernicieuses entreprises, Rome couroit grand risque ou d'être rasée par les ennemis ou de subir le joug d'une honteuse servitude. Il finit ses remontrances en disant qu'il se rangeoit du sentiment de Menenius : qu'il étoit d'avis qu'on envoyât incessamment des ambassadeurs avec ordre d'appaiser la sédition à l'amiable, et de conclure la paix

à de justes conditions si le peuple en vouloit accorder; sinon, que c'étoit une nécessité absolue d'accorder celles qu'il leur proposeroit, afin de rétablir la tranquillité publique à quelque prix que ce fût.

Après lui Appius Claudius fut appellé; il se leva pour dire son avis. C'étoit le plus redoutable ennemi du peuple et le plus zélé défenseur de la faction des grands; homme plein de lui-même et de son mérite. Ses rares qualités lui avoient acquis beaucoup d'estime. Sa vie sobre, une conduite sage et modérée, la grandeur d'ame dont il avoit donné d'illustres preuves dans l'administration de la république, le rendoient respectable, et il ne contribuoit pas peu à conserver la dignité de l'aristocratie à laquelle il étoit fort attaché. Ce magistrat prenant occasion du discours de Valerius, parla en ces termes.

» Valerius seroit moins en faute, Sénateurs, s'il s'étoit borné à dire simplement son avis sans accuser ceux qui sont d'un sentiment contraire. Il ne tenoit qu'à lui de s'épargner par-là le chagrin de se voir reprocher ses défauts. Mais puisque non content de donner des conseils qui ne tendent qu'à nous rendre esclaves des plus

méchans citoyens, il s'est déchaîné d'une manière injurieuse contre ceux qui ne pensent pas comme lui, et qu'il m'a attaqué personnellement, je ne puis me dispenser de lui répondre, et je commence par la réfutation de ses calomnies.

„ Il me reproche des inclinations basses et contraires au bon gouvernement, que je cherche à thésauriser à toutes mains, que j'ai ôté la liberté à la plûpart des pauvres, et que je suis une des principales causes de la révolte du peuple; tous chefs d'accusation dont il vous est aisé de voir la fausseté et l'injustice. Je m'adresse à vous-même, Valerius, et je vous somme de nommer ceux que j'ai réduits sous l'esclavage pour cause de dettes. Qui sont les citoyens que j'ai mis, ou que je retiens aujourd'hui dans les fers? Qui des révoltés ai-je jamais chassé de sa patrie par ma cruauté ou par mon avidité du gain? Vous n'en sauriez nommer un seul. Loin d'avoir réduit en servitude aucun débiteur, j'en pourrois citer un grand nombre à qui j'ai accordé une entière remise de tout ce qui pouvoit m'appartenir. Je n'ai jamais ni arrêté ni noté d'infamie aucun de ceux qui m'ont emporté mon bien.

Tous mes redevables jouissent de leur liberté, et c'est à moi qu'ils en ont obligation. Ils sont au nombre de mes amis et de mes cliens. Ils me regardent comme leur protecteur, et ne cessent de me témoigner leur réconnoissance. Au reste, je ne prétends point blâmer ceux qui ont tenu une conduite différente; s'ils ont usé du pouvoir que leur donnent les loix, je ne leur en fais point un crime : tout ce que j'en dis, n'est que pour réfuter les calomnies dont on m'a chargé.

» Valerius me fait passer pour un homme dur et difficile; il m'accuse d'être le chef des méchans et l'ennemi du peuple, et parce que je prends la défense du gouvernement aristocratique, il dit que je favorise l'oligarchie, et que je veux dominer avec un petit nombre des plus distingués dans l'état. Ces reproches vous regardent aussi bien que moi; vous tous qui ne pouvez vous résoudre à recevoir la loi de gens qui valent infiniment moins que vous, et qui ne voulez pas souffrir que les maximes fondamentales de la république que vous avez reçues de vos pères, soient entièrement renversées par l'établissement de la démocratie qui est la plus

mauvaise forme de gouvernement qui soit au monde. Que s'il entend par oligarchie le gouvernement des nobles, c'est un nom dont il abuse pour rendre leur autorité odieuse: mais il a beau faire, il n'a pas assez de crédit pour abolir leur domination. Ne pourrions-nous pas avec plus de justice l'accuser lui-même d'aspirer à la tyrannie par une lâche complaisance pour les mutins? Car il est évident qu'on y parvient en flattant le peuple, et que le chemin le plus court pour réduire les villes sous l'esclavage, c'est celui qui mène à la souveraine puissance, par la faveur des méchans citoyens, à qui Valerius a toujours fait sa cour et qu'il ne cesse de ménager en prenant leurs intérêts avec chaleur. Vous savez vous-mêmes que cette indigne canaille n'auroit jamais poussé si loin son insolence, si ce vénérable personnage qui fait tant le zélé pour le bien public, ne l'eût portée à la révolte, en lui persuadant qu'elle ne couroit aucun risque, et qu'outre l'impunité dont elle étoit sûre, elle ne pouvoit manquer de rendre sa condition beaucoup meilleure. Pour vous convaincre de ce que j'avance, faites réflexion que cherchant à nous allarmer par la

crainte d'une guerre prochaine, et voulant vous faire voir qu'il falloit nécessairement pacifier les troubles, il lui est échappé de dire que les pauvres ne se contenteroient pas d'une simple abolition de leurs dettes, mais qu'outre cela ils demanderoient quelque secours et qu'ils ne pourroient pas se résoudre à être désormais gouvernés par vous. Souvenez-vous aussi que sur la fin de son discours, il vous a exhortés à vous contenter de l'état présent des affaires, et à accorder au peuple toutes les conditions qu'il pourroit exiger au sujet de son retour en cette ville, sans examiner si elles seroient honnêtes ou honteuses, justes ou injustes; tant ce vieillard que nous avons comblé d'honneurs en le faisant passer par toutes les charges de la république, a inspiré d'arrogance et d'effronterie à la populace insensée. En bonne foi, Valerius, étoit-il de votre prudence de rejetter sur les autres des reproches qui ne leur conviennent en aucune façon, tandis que vous êtes coupable des plus grands crimes? Mais en voilà assez de dit sur les calomnies qu'il a avancées. Revenons au sujet qui nous assemble et qui doit faire la matière de nos délibérations.

» Pour moi, Messieurs, je demeure ferme dans le sentiment que j'ai embrassé d'abord, et dont je vous ai fait part. J'estime que rien n'est plus juste, plus utile pour nous et plus digne de la grandeur du peuple Romain, que de maintenir le bon ordre du gouvernement, sans changer les immuables coutumes de nos pères, que jamais il ne faut retrancher de la société humaine le gage sacré de la foi publique, sur laquelle est établie la sûreté de toutes les villes; qu'enfin nous ne devons pas céder à un peuple ingrat qui ne demande que des choses injustes et illicites; et loin de renoncer à mon premier sentiment par la crainte de mes adversaires qui soulèvent contre moi les esprits des plébéiens pour m'intimider, ma colère s'allume de plus en plus, et je suis beaucoup plus irrité qu'auparavant contre les rébelles qui osent nous faire des propositions si insolentes.

» Mais je ne puis assez vous marquer ma surprise sur l'absurdité de votre conduite. Quoi! Pères Conscrits, dans le temps que le peuple ne s'étoit pas encore déclaré ouvertement votre ennemi, vous lui avez refusé l'abolition de ses dettes et l'adou-

cissement des sentences et des peines portées contre lui : et maintenant qu'il a les armes à la main et qu'il fait des actes d'hostilité, vous voulez lui accorder, non-seulement ces mêmes graces que vous lui aviez refusées ci-devant, mais encore tout ce qu'il souhaitera. Doutez-vous qu'il ne prétende aller de pair avec nous, avoir les mêmes honneurs, et jouir des mêmes priviléges ? Voulez-vous donc vous soumettre à la démocratie, qui est, comme je vous l'ai déjà dit, le plus grossier de tous les gouvernemens, et le moins digne de vous, qui prétendez donner la loi aux autres ? Non, Messieurs ; vous n'en ferez rien, si vous êtes sages : autrement vous seriez les plus fous de tous les hommes, si, après avoir tant fait pour secouer le joug d'un seul tyran, vous veniez aujourd'hui à porter celui du peuple dont la tyrannie est d'autant plus à craindre qu'elle est composée de plusieurs têtes.

» En effet, jusqu'où ne pousseroit-il pas son insolence s'il vous voyoit réduits à la dure nécessité de lui céder en tout, plutôt par contrainte que par complaisance ou par condescendance à ses prières, comme si vous ne pouviez faire maintenant autre

chose que de vous soumettre malgré vous à ses volontés? Si cette multitude insensée s'élève aux plus grands honneurs par ses propres crimes, au lieu d'en être punie comme elle le mérite, combien pensez-vous qu'elle deviendra fière et arrogante? N'espérez pas qu'elle garde aucune mesure dans ses demandes, si elle vient une fois à savoir que vous avez conclu tout d'une voix à ne lui rien refuser. C'est en quoi Menenius est bien loin de son compte. Il est homme prudent et intègre : mais il n'entend ni ses propres intérêts ni les vôtres; il croit que tout le monde lui ressemble, et son bon caractère le porte à juger trop favorablement des autres. Ne vous y trompez pas; le peuple déjà téméraire par une espèce de folie trop commune aux petites gens, et enflé d'ailleurs par la victoire, vous accablera tôt ou tard. Peut-être gardera-t-il quelque modération dans les commencemens : mais un tems viendra qu'à la moindre chose que vous lui refuserez, il prendra les armes pour vous insulter avec autant d'insolence qu'auparavant. Si donc vous lui accordez ses premières demandes comme s'il y alloit de votre intérêt, vous vous attirerez bien-

tôt quelque chose de pis; et comme les rébelles se persuaderont aisément qu'ils ne vous auront extorqué les premières graces que par la crainte, le second mal sera suivi d'un troisième encore plus fâcheux, jusqu'à ce qu'enfin ils vous chassent de Rome. Tel a été le sort de plusieurs autres villes, et tout récemment celui de Syracuse d'où les maîtres et les légitimes possesseurs des terres ont été chassés par leurs fermiers et par leurs vassaux. Que si fatigués par l'importunité de la canaille, vous êtes dans le dessein de vous opposer un jour à ses injustes prétentions; pourquoi ne commencez-vous pas dès aujourd'hui à montrer de la fermeté ? Ne vaut-il pas mieux prendre d'abord notre parti en gens de cœur avant qu'on nous ait accablés, que d'attendre à nous repentir de nos fautes, à arrêter le mal, et à devenir sages quand nous aurons déjà beaucoup souffert ?

„ Que la révolte des mutins et les guerres des étrangers ne vous allarment point, et ne désespérez pas de vos forces domestiques comme si elles étoient insuffisantes pour garder la ville. Outre que celles des fugitifs ne sont pas considérables, s'ils font

aujourd'hui bonne contenance pendant l'été, y a-t-il apparence qu'ils puissent durer pendant l'hiver dans des cabanes, exposés à toutes les rigueurs de la saison? Où trouveront-ils de quoi subsister quand ils auront consumé leurs provisions? Vivront-ils de rapines? Réduits à une extrême pauvreté, feront-ils venir des vivres des autres pays, eux qui n'ont point d'argent, ni en particulier, ni en commun? Il faut ordinairement de grandes sommes d'argent pour soutenir une guerre : quelle ressource auront-ils, eux qui manquent de tout? Ne désespérons donc pas que la disette les fasse rentrer dans leur devoir.

» D'ailleurs l'anarchie fera naître entr'eux quelque sédition qui dissipera d'autant plus promptement tous leurs desseins qu'ils ne pourront trouver aucun appui. Iront-ils se livrer aux Sabins, aux Tyrrhéniens ou à quelque autre nation? Se rendront-ils esclaves de ceux qu'ils ont autrefois dépouillés de leur liberté, lorsqu'ils ne faisoient avec nous qu'un même corps de république? Quand même ces esprits brouillons qui ont voulu ruiner leur patrie avec tant de lâcheté, rechercheroient le secours des nations étrangères,

s'en fieroit-on à eux? N'y auroit-il pas lieu de craindre qu'ils ne traitassent de la même manière ceux qui leur accorderoient un asyle? Tous les peuples qui nous environnent sont gouvernés par la noblesse; il n'y a aucune de leurs villes où le peuple prétende aux mêmes honneurs dont jouissent les magistrats. Ainsi les grands de chaque ville qui ne souffrent pas que leurs sujets remuent en aucune manière, ne recevront jamais dans leur patrie cette multitude d'étrangers séditieux, de peur qu'après lui avoir accordé les mêmes priviléges et les mêmes droits qu'aux originaires du pays, elle n'en dépouille ses propres bienfaiteurs. Mais au pis-aller, si je me trompois, et s'il se trouvoit quelque ville qui reçût nos révoltés, ils s'y feroient bientôt reconnoître comme ennemis et seroient traités comme tels.

„ Nous avons pour otages leurs femmes, leurs enfans, leurs pères et mères, et toute leur parenté. Pouvons-nous demander aux dieux de plus précieux gages? Et si les rébelles avoient l'audace de nous attaquer, ne serions-nous pas en droit d'égorger à leurs yeux tous ceux qui sont en notre puissance, pour leur faire voir qu'ils doivent

s'attendre eux-mêmes à être punis de leur révolte par les derniers supplices? S'ils apprenoient que vous fussiez dans cette résolution, sachez qu'ils viendroient vous trouver en qualité de supplians, qu'ils mettroient bas les armes, et qu'ils se rendroient à votre discrétion pour subir toutes les conditions qu'il vous plairoit de leur imposer. Car une pareille nécessité est extrême : voir expirer ses parens dans les tourmens les plus horribles, c'est un spectacle qui doit non-seulement ébranler, mais encore faire rentrer, pour-ainsi-dire, dans le néant, les esprits les plus fiers et les plus orgueilleux. Voilà les raisons pour lesquelles je crois qu'il n'y a rien à craindre de la part des fugitifs. Pour ce qui est des guerres étrangères ; ce n'est pas d'aujourd'hui que nous savons qu'elles ne passent point les menaces, ou au moins que toutes les fois que nous en avons fait l'épreuve, elles nous ont paru beaucoup au-dessous de ce que nous en appréhendions.

» A l'égard de ceux qui s'imaginent que les forces domestiques de Rome ne nous suffiront point et qui par cette raison craignent tant la guerre, il faut leur faire

voir qu'ils ne les ont pas assez examinées. Nous trouverons facilement des troupes pour opposer aux révoltés, si nous voulons choisir les plus vigoureux de nos esclaves. Ne vaut-il pas mieux leur donner la liberté que de souffrir que les mutins nous dépouillent de l'autorité souveraine? Ils ont assez d'habileté pour le métier de la guerre, puisqu'ils ont déjà fait plusieurs campagnes avec nous. Nous prendrons nous-mêmes les armes de tout notre cœur. A la tête de nos cliens et du reste du peuple qui n'a point abandonné la ville de Rome, nous marcherons hardiment contre les ennemis du dehors. Quand à cette partie du peuple qui nous est demeurée fidelle, afin de l'engager à faire merveille dans les combats, nous lui accorderons l'abolition de ses dettes, non par une ordonnance générale et commune, mais par un décret qui ne s'étendra qu'à tels et tels particuliers. Car s'il faut s'accommoder au tems et user de quelqu'adoucissement, ce ne doit point être envers les citoyens qui nous font la guerre, mais seulement en faveur de ceux qui sont nos amis : c'est-là le moyen de faire voir que la grace que nous leur accorderons, est plutôt un effet

de notre bonté, qu'un droit qu'ils nous aient extorqué par la force. Si ces troupes ne suffisent pas et que nous ayions encore besoin d'un plus puissant secours, faisons venir les garnisons des places fortes et rappellons ceux que nous avons envoyés dans les colonies. Par le dernier dénombrement vous pouvez juger qu'ils sont en très-grand nombre, puisqu'on y a trouvé cent trente mille Romains en âge de puberté: il est certain que le nombre des rébelles n'en feroit pas même la septième partie. Je ne parle point des trente villes des Latins qui n'auroient rien plus à cœur que de combattre pour nous. Ces peuples se font honneur d'être de nos parens; ils seroient inviolablement attachés à nos intérêts, si vous leur accordiez seulement le droit de bourgeoisie Romaine qu'ils ne cessent de vous demander avec empressement.

„ Je finis, en ajoutant une chose à laquelle vous n'avez pas encore pensé, et dont aucun de ceux qui disent leur avis, n'a fait mention, quoiqu'elle soit de la dernière importance dans la guerre. Rien n'est plus nécessaire pour réussir dans les combats que de bons généraux. C'est en

en quoi notre ville est riche, au lieu que les ennemis n'en ont que très-peu, ou, pour mieux dire, en manquent entièrement. Or, Messieurs, quelque nombreuse que soit une armée, faute de chefs qui sachent la conduire elle ne fait rien qui vaille, elle s'abat sous sa propre pesanteur; et plus elle est grosse, plus elle souffre. Les plus petites armées au contraire, ne tardent pas à augmenter leurs forces, et même à se rendre formidables quand elles ont à leur tête de braves officiers et des capitaines expérimentés. Ainsi tant que nous aurons des généraux capables de commander, nous ne manquerons point de soldats qui se rangeront sous leurs enseignes. Faites-y donc réflexion: rappellez-vous la mémoire des grands exploits du peuple Romain, et prenez garde de vous déshonorer par aucune action basse et indigne de vous.

» Quelqu'un me demandera sans doute ce que je vous conseille de faire; peut-être même y a-t-il déjà long-tems que vous souhaitez le savoir. Je suis d'avis qu'on n'envoie point d'ambassade aux révoltés, qu'on ne leur fasse aucune remise de leurs dettes, et qu'on ne leur accorde pas

la moindre grace qui puisse marquer dans nous de l'embarras ou de la crainte. Mais s'ils mettent bas les armes, et que rentrant dans leur devoir, ils vous laissent les maîtres d'aviser à loisir de quelle manière vous devez les traiter, je vous conseille d'user de douceur envers eux. Souvenez-vous surtout que c'est le propre de tous les petits esprits, et particulièrement de la populace, de devenir insolens quand on s'abaisse devant eux, et qu'au contraire ils s'humilient jusqu'à ramper, quand on les traite avec hauteur ».

Ce discours de Claudius étant fini, il s'éleva un grand bruit par toute l'assemblée avec des clameurs qui durèrent fort long-tems. La faction des grands, inviolablement attachée à ce qui lui paroissoit juste, sans vouloir jamais rien céder pour le bien de la paix, se rangea du sentiment de Claudius. Elle exhorta les consuls à se mettre du meilleur côté, et à se souvenir qu'ils n'avoient pas l'autorité en main pour prendre les intérêts des plébéiens, mais qu'ils étoient les dépositaires de la puissance royale; que s'ils ne vouloient pas embrasser ouvertement le sentiment d'Appius, au moins ils devoient être neutres

sans s'opposer à aucun des deux partis, jusqu'à ce qu'ayant compté les voix des sénateurs, ils pussent se joindre au plus grand nombre : que si méprisant ces avis, ils vouloient se rendre les arbitres absolus de la réconciliation du peuple, ceux du parti de Claudius ne le souffriroient pas, mais qu'ils s'y opposeroient de toutes leurs forces, d'abord par des remontrances tant qu'ils le pourroient faire, ensuite par les armes quand il en seroit besoin. Cette faction étoit d'autant plus redoutable, qu'elle étoit soutenue par la jeunesse patricienne qui presque toute se déclaroit pour elle. Ceux au contraire qui désiroient la paix, sur-tout les plus âgés qui connaissoient par expérience les malheurs que les guerres intestines causent dans les villes, appuyoient le sentiment de Menenius et de Valerius. Cependant la confusion étoit grande; les jeunes gens portoient l'insolence à l'excès; ils troubloient toute l'assemblée par leurs clameurs; et l'arrogance avec laquelle ils parloient aux consuls, faisoit craindre qu'ils n'en vinssent bientôt aux voies de fait, si on ne vouloit pas leur céder. Ce fut ce qui obligea les plus modérés d'avoir recours aux larmes et aux

prières pour fléchir ceux qui leur étoient opposés de sentimens. Quelque tems après le tumulte s'appaisa et fut suivi d'un grand silence. Alors les consuls délibérèrent un moment ensemble, et dirent enfin ouvertement leur avis en ces termes.

» Nous souhaiterions, Messieurs, que vous fussiez tous d'accord dans vos délibérations, sur-tout lorsqu'il s'agit du salut de la république ; ou du moins que les plus jeunes cédassent aux anciens, et qu'au lieu de vouloir l'emporter à force de clameurs et de disputes, ils eussent pour eux la même déférence qu'ils exigeront un jour de leurs inférieurs en âge. Mais nous voyons avec chagrin que l'esprit de contestation, la plus pernicieuse de toutes les maladies des hommes, cause parmi vous des querelles sans fin, et que les jeunes sénateurs se portent aux derniers excès de fierté et d'arrogance : d'ailleurs il ne reste pas assez de jour pour finir une affaire qui demande beaucoup de tems. Pour toutes ces raisons nous sommes d'avis que vous vous retiriez chez vous. Vous aurez la bonté de vous trouver à la prochaine assemblée du sénat : mais préparez-vous à y assister avec un esprit de paix et de

modération et avec la retenue qui convient à des personnes de votre rang. Que si les disputes continuent encore, non-seulement nous ne nous servirons plus des jeunes sénateurs, ni en qualité de juges ni en qualité de conseillers dans les affaires importantes; mais afin d'arrêter désormais tous les désordres qu'ils pourroient causer, nous ferons une loi qui déterminera l'âge nécessaire pour avoir droit de suffrage, dans le sénat. A l'égard des plus anciens, nous les assemblerons une seconde fois pour délibérer : mais s'ils ne peuvent se réunir dans le même avis, nous appaiserons leurs disputes par de prompts remèdes dont il est à propos de vous instruire avant que d'en faire usage. Vous savez que nous avons une loi aussi ancienne que cette ville, qui porte que le sénat doit être le maître de tout, excepté d'élire les magistrats, de faire de nouvelles loix, de déclarer la guerre, de conclure des traités de paix; et que ces trois choses sont en la puissance du peuple qui doit en décider. Or, Messieurs, nos délibérations ne roulent aujourd'hui que sur la guerre et la paix. C'est donc une nécessité absolue que le peuple, comme maître de prononcer

en dernier ressort, confirme nos décrets par ses suffrages. En vertu de cette loi nous convoquerons une assemblée du peuple; nous lui communiquerons vos avis; et puisque nous ne trouvons point d'autre moyen d'appaiser vos disputes, nous regarderons comme ayant force de loi, tout ce qu'il aura décidé à la pluralité des voix. Ceux des plébéiens qui sont restés à Rome, qui nous ont donné des preuves constantes de leur attachement aux intérêts de la république, et qui sont disposés à partager avec nous et le bien et le mal qui peut nous arriver, méritent bien sans doute que nous leur fassions cet honneur.

Après ce discours, les consuls congédièrent l'assemblée. Les jours suivans ils ordonnèrent à tout le peuple, tant de la campagne que des places de guerre, de se rendre à Rome pour un certain jour, et ils convoquèrent une assemblée du sénat pour le même tems. Ayant appris que la ville étoit toute pleine de monde, et que les pères et mères et les petits enfans des révoltés avoient fait changer de sentiment aux patriciens, par leurs plaintes et par leurs larmes, ils se trouvèrent au jour marqué dans la place publique, qui long-

tems avant qu'il fît jour, étoit si pleine de monde qu'elle pouvoit à peine le contenir. Delà passant dans le temple de Vulcain, où ils avoient coutume de haranguer, d'abord ils louent le peuple de ce qu'il s'étoit assemblé avec tant d'empressement et en si grand nombre : puis ils l'exhortent à attendre là tranquillement jusqu'à ce que le sénat ait fini ses délibérations; en même tems ils consolent ceux des familles des révoltés, par l'espérance de se voir bientôt réunis à ce qu'ils ont de plus cher.

Ensuite ils se rendent à l'assemblée du sénat : ils y font quelques discours qui ne tendent qu'à la paix, et conjurent les sénateurs de n'ouvrir que des avis pleins de douceur et d'humanité. Menenius est le premier à qui ils demandent son avis. Ce magistrat se lève; il tient encore le même discours qu'auparavant; il persévère toujours dans son premier sentiment; il exhorte le sénat à faire la paix et à dépêcher promptement une ambassade aux mécontens avec plein pouvoir de traiter avec eux : après lui les sénateurs consulaires sont appellés chacun en particulier par ordre d'ancienneté; tous se rangent de l'avis de Menenius.

Quand ce fut à Appius à dire son sentiment, il se leva et parla en ces termes. ›› Je vois bien, Messieurs, que les consuls ont résolu de rappeller les révoltés à quelques conditions que ce puisse être, et que vous vous rangez presque tous de leur sentiment. Comme il ne reste plus que moi de tous ceux qui s'opposoient à la réconciliation, je m'apperçois que je suis odieux aux consuls et que je ne puis plus vous être utile. Je ne me désiste pas néanmoins de mon premier sentiment et je ne trahirai jamais de plein gré la cause de la république. Plus je serai abandonné de ceux qui avoient d'abord embrassé mon parti, plus vous m'en estimerez un jour. Pendant ma vie on me donnera les louanges que j'aurai méritées par ma fermeté, et après ma mort, la postérité en conservera la mémoire. Jupiter que nous honorons au capitole, dieux tutélaires de notre ville, demi-dieux et génies dont la protection s'étend sur toutes les terres des Romains, faites que le rappel des fugitifs soit utile et avantageux à l'état; faites que je sois trompé moi-même dans ce que j'en augure de mauvais pour l'avenir. Que si cette résolution des sénateurs cause quelque

funeste accident à la ville de Rome, ce qui ne tardera guère à paroître, daignez y apporter un prompt remède et soutenez la république chancelante. Pour moi qui n'ai jamais préféré les conseils agréables et flatteurs aux avis les plus utiles, et qui ne puis aujourd'hui me résoudre à trahir l'état pour mes intérêts et pour ma propre sûreté, je vous conjure de m'être favorables et propices. Telles sont les prières que je fais aux dieux : car il seroit inutile de parler plus long-tems. Au reste, je persiste dans mon premier sentiment, qui est d'accorder l'abolition de dettes aux plébéiens qui sont restés à Rome, et de faire une guerre irréconciliable aux révoltés, tant qu'ils auront les armes à la main. » Ce discours fini, Appius garda un profond silence et se remit à sa place.

Après que les plus anciens des sénateurs se furent rangés de l'avis de Menenius, on en vint aux jeunes. Tout le monde étant attentif à écouter ce qu'ils alloient dire, Spurius Nautius se leva le premier. Il étoit d'une des plus illustres maisons de Rome. Nautius un des compagnons d'Enée, qui s'étoit embarqué avec lui pour planter la colonie Troyenne en Italie,

fut le chef de cette famille. A Ilion il avoit été prêtre de la déesse Pallas Poliade, *c'est - à - dire, protectrice de la ville de Troyes*, et en avoit apporté avec lui la statue dont ses descendans ont toujours eu la garde l'un après l'autre. Le jeune Nautius qui tiroit son origine de cette illustre famille, étoit d'ailleurs recommandable entre tous les jeunes sénateurs par son mérite personnel, et il y avoit apparence qu'il ne tarderoit guère à être élevé au consulat. D'abord il fit son apologie et celle des autres jeunes magistrats. Il dit que si, dans la précédente assemblée, ils avoient été d'un avis contraire à celui des plus âgés, ce n'avoit point été par esprit de contention ni par orgueil; que s'ils avoient manqué en cela, on n'en pouvoit rejetter la faute que sur leur âge et sur le défaut d'expérience; que leur changement en seroit une preuve convaincante; et qu'enfin ils abandonnoient aux plus âgés comme aux plus sages, le soin de décerner tout ce qui leur paroîtroit utile à l'état, protestant que loin de s'opposer à leurs décisions ils souscriroient aveuglément à tout ce que les anciens auroient ordonné. Les autres jeunes sé-

nateurs dirent la même chose, excepté quelques-uns qui étoient proches parens d'Appius. Les consuls louèrent leur modestie et les exhortèrent à se comporter toujours de même dans les assemblées.

Ensuite ils élurent pour l'ambassade dix des plus illustres vieillards, tous personnages consulaires, excepté un; savoir: Titus Largius Flavus, Menenius Agrippa [Lanatus] fils de Caius, Manius Valerius fils de Marcus, Publius Servilius fils de Publius, Publius Postumius Tubertus fils de Quintus, Titus Æbutius Flavus fils de Titus, Servius Sulpicius Camerinus fils de Publius, Aulus Postumius Albus fils de Publius, Aulus Virginius Cælimontanus fils d'Aulus, et Spurius Nautius.

Cela étant fait, le sénat fut renvoyé. Les consuls retournèrent à l'assemblée du peuple où ils firent lecture du sénatus-consulte et présentèrent les ambassadeurs. Tout le peuple voulant savoir les ordres dont on avoit chargé les députés, ils dirent à haute-voix qu'il leur étoit enjoint de réconcilier les mécontens avec les patriciens à quelques conditions que ce fût, sans fraude et sans supercherie, et de ramener au plutôt tous ceux qui s'étoient retirés de Rome.

CHAPITRE SEPTIÈME.

LES ambassadeurs partirent dès le même jour avec les ordres que je viens de dire. Mais quelque diligence qu'ils fissent, la renommée les prévint; elle porta au camp la nouvelle de tout ce qui s'étoit passé dans la ville, et tout le peuple sortit aussitôt de ses retranchemens pour aller au-devant des députés qu'il rencontra en chemin.

Il y avoit dans le camp un certain homme fort turbulent et des plus séditieux. Par la pénétration de son esprit il prévoyoit de loin l'avenir: il étoit sur-tout grand parleur, il s'exprimoit avec une facilité merveilleuse, et disoit librement ce qu'il pensoit. Il s'appelloit Lucius Junius, portant le même nom que celui qui avoit chassé les tyrans; et même il se faisoit surnommer Brutus, afin d'avoir une ressemblance entière avec cet illustre libérateur de la patrie. La plûpart se moquoient d'une affectation si ridicule, et quand on vouloit plaisanter, on l'appelloit Brutus. Cet aventurier fit entendre à

Sicinnius général du camp des révoltés, qu'il n'étoit pas de l'intérêt du peuple de se rendre si facilement aux propositions qu'on lui feroit; qu'il y avoit à craindre que s'il ne demandoit que des conditions trop légères, son rappel ne lui fût ignominieux : qu'il falloit faire naître des difficultés, et se servir comme d'une espèce de masque ou d'épouvantail de théâtre pour intimider les députés par des menaces. Il offrit même de parler au nom de tous les autres; en un mot, par toutes ses remontrances sur ce qu'on devoit faire et sur ce qu'il falloit répondre à l'ambassade, il tourna l'esprit du général comme il voulut.

Aprés cela Sicinnius assembla le peuple, et ordonna aux ambassadeurs de dire le sujet qui les amenoit. Alors Manius Valerius, le plus âgé et le plus populaire, à qui les plébéiens témoignoient leur affection par des acclamations et par les noms glorieux qu'ils lui donnoient, s'avança au milieu de l'assemblée, et quand on eut fait silence il parla ainsi : » Il n'y a plus rien, Romains, qui vous empêche de revenir chez vous et de rentrer en grace avec les sénateurs. Le sénat a fait un

décret qui ne vous est pas moins utile qu'honorable, par lequel il vous rappelle en vous accordant une amnistie générale du passé. Comme il sait que nous vous aimons et que vous nous honorez, c'est nous mêmes qu'il députe vers vous, avec plein pouvoir de faire la paix. Ainsi il ne s'agit plus de juger de vos intentions par des rapports et par de simples conjectures: c'est de votre bouche que nous devons apprendre à quelles conditions vous voulez vous réconcilier. Si vos demandes sont justes, si elles ne contiennent rien d'impossible ou de honteux pour le corps des patriciens, nous sommes les maîtres d'y souscrire, sans avoir besoin d'un nouveau décret du sénat, et sans être obligés de différer plus long-tems la conclusion de la paix ou de porter l'affaire au tribunal de ceux que vous croyez être vos ennemis.

» Profitez donc, Romains, de ces favorables dispositions, et puisque le sénat a fait un décret de cette nature, recevez de bon cœur et avec empressement, la grace qu'il vous accorde. Regardez la comme un grand bonheur qui vous arrive aujourd'hui. Remerciez les dieux de ce que Rome dont l'empire s'étend sur tant de

nations, et le sénat qui tient le premier rang dans l'administration de tout ce qui est du ressort de cette célèbre ville, veulent bien aujourd'hui se démettre pour vous seuls d'une partie de leur dignité et relâcher quelque chose de leurs droits en votre faveur, quoiqu'il soit contre la coutume des Romains de céder à leurs adversaires. Le sénat quoiqu'infiniment au-dessus de vous, ne tient pas fièrement son rang : au lieu d'examiner à la rigueur quel est son devoir et quel est le vôtre, il est le premier à vous envoyer des ambassadeurs pour vous offrir son amitié. Il oublie la réponse hautaine que vous avez faite à sa premiére ambassade; il vous pardonne cette imprudence qu'il regarde comme un emportement de jeunesse, et il en use envers vous comme un bon pére à l'égard de ses enfans qui n'ont pas assez de raison pour se conduire. Enfin il vous honore d'une seconde députation; il porte sa condescendance jusqu'à accepter toutes les propositions d'accommodement que vous ferez, pour peu qu'elles soient justes et raisonnables. Profitez donc, Romains, de l'occasion favorable qui se présente, et puisque vous êtes parvenus au comble

de vos vœux, ne différez pas davantage à dire ce qu'il vous faut : cessez de nous insulter ; faites finir la sédition ; retournez avec joie à la ville qui vous a donné la naissance et qui vous a nourris ; à cette ville, dis-je, que vous avez laissée déserte autant qu'il étoit en vous, comme pour servir de pâturage aux bestiaux, au lieu de lui marquer par des services signalés une parfaite reconnoissance de l'éducation dont vous lui êtes redevables. Si vous laissez échapper cette belle occasion, vous désirerez souvent, mais en vain, d'en retrouver une autre aussi favorable ».

Valerius ayant ainsi parlé, Sicinnius s'avance au milieu de l'assemblée, et dit : qu'il ne faut pas que des hommes prudens jugent par un seul discours de ce qui est utile, mais qu'ils doivent écouter les objections qu'on peut faire contre, sur-tout lorsqu'il s'agit d'une affaire de la dernière importance. Il déclare en même tems que quiconque voudra répondre à ce qu'a dit Valerius, peut le faire sans honte et sans crainte ; et que la nécessité où ils étoient réduits, ne permettoit ni de balancer là-dessus ni de céder à aucun respect humain. L'assemblée ayant fait silence, ils se regardoient

regardoient les uns les autres, dans l'attente que quelqu'un s'offrît pour répondre au nom de tous. Mais Sicinnius avoit beau répéter souvent la même chose, il ne se trouvoit personne qui prît la parole. Enfin ce Lucius Junius dont j'ai parlé, qui vouloit être surnommé Brutus, se présenta comme il l'avoit promis; et toute l'assemblée lui ayant marqué par quelques signes qu'elle souhaitoit de l'entendre, il parla en ces termes.

» Il semble, Romains, que la crainte des patriciens, qui depuis long-tems s'est emparée de vos esprits, vous interdise encore aujourd'hui, et que vous n'osiez tenir en public les discours qui font le sujet ordinaire de vos assemblées et de vos conversations particulières. Vous attendez peut-être que quelqu'un prenne la parole au nom de tous, vous persuadant que s'il y a du danger, vous serez plus en état de vous en garantir étant tous réunis; et que si celui qui portera la parole obtient quelque chose par sa hardiesse, vous aurez part aux mêmes avantages sans participer au péril. Mais vous avez tort de vous conduire par ces vues. Si tout le monde étoit dans la même disposition, cette timidité

nous seroit à tous préjudiciable, et chacun ne cherchant que sa propre sûreté, notre république ne manqueroit pas de périr. Si vous n'avez pas encore fait réflexion que votre crainte devoit cesser et que la liberté est assurée dès le moment que vous avez les armes à la main, commencez du moins aujourd'hui à vous en appercevoir puisque les envoyés du sénat vous en donnent des preuves. Ces hommes hautains et impérieux ne viennent plus à nous armés de commandemens et de menaces: ils nous prient, ils nous conjurent, ils nous invitent à retourner dans notre ville, et ils commencent à nous traiter comme des gens qui ne sont pas moins libres qu'eux-mêmes. Pourquoi donc êtes-vous encore saisis de crainte? Pourquoi demeurez-vous dans le silence? Que ne prenez-vous des sentimens dignes de votre liberté? Que ne rompez-vous une bonne fois les chaînes qui vous retiennent, pour vous plaindre hautement des maux que les sénateurs vous ont fait souffrir? Malheureux Romains, qu'appréhendez-vous? Qu'avez-vous à craindre? Quel danger y a-t-il de me suivre, puisque je suis le premier à vous donner l'exemple de dire

librement votre pensée? Je m'exposerai volontiers à parler aux ambassadeurs avec une entière liberté pour défendre la justice de votre cause, et je ne leur dissimulerai point ce que je pense. Valerius a dit que rien ne vous empêche de retourner chez vous, que le sénat vous rappelle et qu'il a fait un décret pour vous accorder une amnistie générale : je lui répondrai à cela ce que la vérité me dicte et ce que l'état de nos affaires exige de nous.

» Sachez donc, Valerius, que plusieurs raisons nous empêchent de mettre bas les armes et de nous fier à votre parole sans prendre d'autres mesures. En voici trois des principales et des plus évidentes. La première, c'est que vous venez ici nous accuser comme si nous étions en faute, et que vous croyez nous faire grace en nous accordant notre rappel. La seconde, c'est qu'en nous invitant à la paix, vous ne nous en dites point les conditions, ni si elles sont justes et raisonnables. La troisième enfin, c'est qu'après avoir été trompés et joués tant de fois, nous ne pouvons faire aucun fond sur vos promesses. Examinons ces raisons l'une après l'autre, et commençons par la première qui regarde la justice

et le droit des deux partis : car c'est par-là que doivent commencer toutes les délibérations tant publiques que particulières.

» S'il est vrai que nous vous ayions offensés, nous ne demandons ni l'impunité ni une amnistie, et même nous ne vous prions pas de nous recevoir à Rome pour y jouir du droit de bourgeoisie : nous irons chercher un établissement par tout où le destin nous conduira et nous nous livrerons sans réserve entre les mains des dieux et de la fortune. Mais si l'état où nous sommes réduits n'est que l'effet de vos injustices, que ne reconnoissez-vous le mal que vous nous avez fait ? Que n'avouez-vous que c'est vous-mêmes qui avez besoin qu'on vous accorde l'oubli et le pardon de vos fautes ? Vous dites aujourd'hui que vous nous l'accordez ce pardon, et c'est vous-mêmes qui le demandez. Vous sollicitez la rémission de vos offenses, et vous vous vantez avec arrogance comme si c'étoit vous qui nous l'accordassiez. Par cette conduite vous confondez la nature de la vérité et vous renversez toutes les loix de la justice.

» Apprenez donc aujourd'hui que bien loin qu'on vous ait offensés, tout le tort

est de votre côté, et que vous avez mal reconnu les grands services que le peuple vous a rendus tant de fois, soit en défendant la liberté publique, soit en contribuant à affermir l'empire Romain. Je n'apporterai pour preuve que des faits qui vous sont connus, et si je dis quelque chose contre la vérité, je vous conjure par les dieux de ne le pas souffrir, mais de me convaincre de mensonge sur le champ.

„ Notre ancienne forme de gouvernement étoit monarchique. On s'en est servi jusqu'à la septième génération, et pendant tout ce tems-là les rois n'ont jamais fait aucun tort au peuple, principalement les derniers. Je passe sous silence une infinité de grands avantages dont il a joui sous leur gouvernement. Outre les bienfaits dont ils ont comblé les plébéiens pour gagner leur affection et pour les éloigner de vous, comme font tous ceux qui usent tyranniquement de leurs pouvoirs; lorsqu'après une longue guerre ils eurent emporté de vive force Suessa, ville très-florissante, pouvant surpasser en richesses tous les rois de la terre en se réservant le butin sans en rien donner à personne, ils mirent toutes les dépouilles en commun;

de sorte que sans compter les esclaves, le bétail et une infinité d'autres biens, ils nous distribuèrent à chacun cinq mines d'argent. Malgré ces caresses, quand nous vîmes qu'ils abusoient tyranniquement de de leur puissance, non pas à notre égard, mais contre vous-mêmes, nous ne pûmes supporter plus long-tems leur conduite: nous abandonnâmes les rois pour nous ranger de votre parti : nous joignîmes nos forces aux vôtres, tant dans la ville qu'au camp : enfin nous les chassâmes après les avoir dépouillés de la royauté, et nous vous mîmes toute leur autorité entre les mains.

„ Depuis ce tems-là, les rois exilés nous ont sollicités plusieurs fois d'abandonner votre parti et de passer de leur côté. Il ne tenoit qu'à nous de le faire : mais nous n'avons pu nous y résoudre, et les magnifiques récompenses par lesquelles ils tâchoient de nous gagner, ont été inutiles. Nous nous sommes exposés à des périls continuels, pour ne pas violer la fidélité à votre égard. Nous avons souffert pour l'amour de vous, les maux d'une longue guerre. Voilà déjà la dix-septième année que nous en sommes accablés et que nous

combattons contre tous les hommes pour la liberté. L'état de la république n'étoit pas encore bien affermi, comme il arrivé ordinairement après les changemens subits, lorsque les peuples de Tarquinie et de Véies qui sont les deux plus célèbres villes des Tyrrhéniens, mirent une puissante armée en campagne pour rétablir les rois. Nous sortîmes au-devant d'eux pour les combattre; et quoique leurs troupes fussent beaucoup plus nombreuses que les nôtres, nous nous comportâmes avec tant de valeur, que les ayant défaits en bataille rangée, nous les mîmes en fuite et conservâmes l'empire au consul qui restoit vivant. Quelque tems après, Porsenna, roi des Tyrrhéniens, leva des troupes dans tout le pays de sa domination. Il les joignit à celles que les exilés avoient ramassées de longue main, et avec cette nombreuse armée, il entreprit de rétablir les tyrans. Comme nous n'avions pas assez de forces pour lui résister, nous nous trouvâmes assiégés dans Rome, où nous fûmes réduits à la dernière extrémité: mais nous souffrîmes tous ces maux avec tant de courage que nous obligeâmes l'ennemi à se retirer après avoir fait amitié avec nous.

Les rois firent enfin une troisième tentative pour remonter sur le trône avec le secours des Latins et de trente villes qu'ils gagnèrent à leur parti. Alors vous eûtes recours à nous; vous employâtes les prières et les larmes; vous nous fîtes souvenir de notre commune éducation, et des exploits de guerre que nous avions faits sous les mêmes étendards; vous nous conjurâtes par les liens de la société qui devoient nous unir éternellement, de prendre votre défense et d'entrer dans les intérêts communs. Il n'en fallut pas d'avantage pour nous fléchir; nous nous fîmes un point d'honneur de ne vous pas abandonner. Persuadés qu'il noûs seroit glorieux de combattre pour vous, nous nous exposâmes au dernier danger, contre des ennemis redoutables : nous risquâmes tout pour le bien de l'état : nous livrâmes une bataille où après avoir reçu plusieurs blessures et perdu un grand nombre de nos parens, de nos amis et de nos camarades, nous remportâmes enfin une victoire signalée, et passant au fil de l'épée les chefs de l'armée ennemie, nous éteignîmes pour jamais les restes de la race royale. Voilà ce que nous avons fait pour vous délivrer

des tyrans. Nous nous y sommes mêmes employés avec plus d'ardeur que nos forces ne le permettoient, et c'est moins la nécessité que la valeur qui nous y a obligés.

„ Ecoutez maintenant ce que nous avons fait pour l'honneur des Romains, pour soumettre les autres peuples, pour étendre les limites de l'empire et pour augmenter notre domination au-delà de ce qu'on auroit osé espérer dans ses commencemens; et si j'outre la vérité, récriez-vous contre ce que j'avancerai, comme je vous l'ai dit d'abord. Après que la liberté publique vous a paru assurée, non contens de l'état présent des affaires, votre ambition vous a fait songer à de nouvelles conquêtes. Regardant comme votre ennemi quiconque étoit jaloux de sa liberté, vous avez déclaré la guerre à presque tout le genre humain, et pour assouvir votre passion de dominer, il n'est point de dangers où vous n'ayiez prodigué notre sang, ni de combats si hasardeux où vous ne nous ayiez exposés. Je ne parle point de toutes les villes que nous avons emportées par la force de nos armes, ou que nous avons vaincues en bataille rangée et soumises à votre domination, lorsqu'elles ont

osé soutenir la guerre contre vous, soit chacune en particulier, soit en se joignant deux ensemble pour la défense de leur liberté. Qu'est-il besoin de faire en détail l'énumération de tous nos exploits militaires? La matière est trop ample, et il faut abréger. Qui sont ceux qui vous ont aidés à dompter toute la Tyrrhénie, cette vaste province divisée en douze principautés, si puissante sur mer et sur terre? N'est-ce pas nous qui l'avons soumise à votre empire? Par quel secours avez-vous réduit sous votre obéissance la nombreuse nation des Sabins, qui ne cessoit de vous disputer l'empire? Par quelles armes l'avez-vous obligée de renoncer à ses vaines prétentions d'être égale aux Romains? Qui sont ceux qui ont fait subir le joug de votre domination au trente villes Latines, que la grandeur de leur puissance et les propositions trop équitables que vous leur faisiez, avoient ennorgueillies jusqu'à s'élever même au-dessus de vous? Qui sont ceux qui ont contraint ces peuples insolens de se rendre à la merci des Romains, et de demander en grace qu'on leur épargnât la servitude, le pillage et le sac de leurs villes? Je ne parle point

de tous les autres périls où nous nous sommes exposés avant que de rompre entièrement avec vous, dans le tems que nous espérions retirer nous-mêmes quelqu'avantage de l'empire que nous vous aidions à acquérir.

Remettez-vous en mémoire le moment que vous commençâtes à convertir l'empire en une tyrannie déclarée; que vous fûtes atteints et convaincus de vous servir de nous comme d'esclaves, et que nous changeâmes de disposition à votre égard. Rappellez-vous cette fâcheuse conjoncture, où presque tous les peuples de votre obéissance se soulevèrent, lorsque les Volsques qui avoient levé l'étendard de la rébellion furent aussitôt suivis des Æques, des Herniques, des Sabins et de plusieurs autres. Il sembloit qu'il ne pouvoit pas y avoir d'occasion plus favorable ou de détruire votre domination, si nous avions voulu y donner les mains, ou d'en rendre le joug plus supportable dans la suite. Vous souvient-il dans quel désespoir vous tombâtes alors, et de quelle appréhension vous fûtes saisis que nous ne vous refusassions notre secours dans une guerre si terrible, ou qu'emportés par la colère

nous ne passassions du côté de vos ennemis? N'eûtes-vous pas recours aux prières et aux larmes pour nous gagner? Les promesses et les plus vives sollicitations ne furent point épargnées. Que fîmes-nous alors, nous autres pauvres plébéiens que vous aviez si maltraités? Nous nous laissâmes fléchir aux prières. Gagnés par les promesses que ce brave Servilius, qui est ici présent et qui étoit pour lors consul, nous faisoit de votre part; oubliant entièrement les injures passées, et concevant de meilleures espérances pour l'avenir, nous vous prêtâmes main-forte; et après avoir défait en peu de tems toutes les forces des ennemis, nous revînmes chargés d'un riche butin, avec un grand nombre de prisonniers de guerre.

» Nous avez-vous marqué votre reconnoissance des ces importans services? Nous en avez-vous récompensés selon la justice et d'une manière qui réponde à la grandeur des périls que nous avions courus pour l'amour de vous? Rien moins que tout cela. Vous avez même poussé l'injustice et l'ingratitude jusqu'à fausser les promesses que vous nous aviez faites au nom de la république par l'organe du

consul. Bien plus, vous en avez mal usé envers ce digne personnage dont vous vous étiez servis pour nous tromper. Il méritoit les honneurs du triomphe autant qu'on puisse jamais les mériter : cependant vous les lui avez refusés ; et vous ne lui avez fait cet affront que parce qu'il vous pressoit de nous rendre justice comme vous nous l'aviez promis, et qu'il se plaignoit hautement que vous vous étiez servis de lui pour leurrer notre crédulité.

„ Je n'ajouterai plus qu'un fait, après quoi je finirai ce premier point qui concerne la justice et le droit. Dernièrement lorsque les Æques, les Sabins et les Volsques ligués contre vous attirèrent dans leur querelle tous les peuples voisins, ne fûtes-vous pas obligés, vous autres graves et vénérables patriciens, d'avoir recours à ces pauvres plébéiens, à ces gens de rien dont vous faites si peu de cas ? N'employâtes-vous pas tout de nouveau les plus belles promesses pour nous engager à prendre votre défense dans le péril qui vous menaçoit ? Et afin de nous ôter tout sujet de craindre que vous ne nous trompassiez encore, comme vous aviez déjà fait plusieurs fois, pour cacher votre perfidie

n'eûtes-vous pas l'artifice de vous servir de Manius Valerius qui est ici présent? Comme il étoit affectionné au peuple, nous ne balançâmes point d'ajouter foi à ces paroles, ne croyant pas qu'un homme si porté pour nos intérêts, qu'un dictateur si bien intentionné pour nous, fût capable d'user de supercherie. Nous prîmes donc les armes; et nous étant joints à vous pour repousser l'ennemi, nous remportâmes la victoire dans plusieurs fameux combats. Mais après avoir terminé glorieusement la guerre plutôt qu'on n'eût osé l'espérer, tant s'en fallut que vous en eussiez de la joie ou que vous donnassiez au peuple des marques de votre reconnoissance, que vous voulûtes au contraire nous retenir sous les armes et sous vos étendards pour avoir un prétexte de ne pas effectuer vos promesses, en suivant toujours votre première intention de les fausser. Le dictateur indigné d'une fourberie si marquée n'en pût supporter la honte: il rapporta ses étendards à Rome, et congédia les troupes. Ravis de trouver ce prétexte pour vous exempter de nous rendre justice, vous fîtes affront à Valerius, vous n'exécutâtes aucun des articles

dont vous étiez convenus avec nous, et par une seule et même action, vous commîtes trois injustices des plus criantes, violant la majesté du sénat, mettant en compromis la foi du dictateur, et fraudant vos bienfaiteurs de la récompense qui étoit due à leurs travaux.

» Voila ce que nous pourrions vous objecter, vénérables patriciens, avec plusieurs autres griefs que je passe sous silence. Mais nous n'avons pu nous résoudre à employer auprès de vous les prières et les supplications, ni à obtenir notre rappel aux conditions de l'impunité et de l'amnistie, comme si nous avions commis quelque grand crime. J'en ai dit assez sur cette matière : nous ne prétendons pas examiner aujourd'hui toutes ces choses à la rigueur. Nous sommes ici assemblés pour parler de paix et d'accommodement et nous voulons ensevelir tout le passé dans un éternel oubli. Mais vous, que ne dites-vous ouvertement le sujet de votre ambassade et ce que vous venez nous demander? Que n'expliquez-vous sur quelle espérance vous nous invitez à retourner à la ville? Quelle est la fortune que nous devons suivre pour guide? Avec

quelle affection et avec quelle joie on nous recevra à Rome? Jusqu'ici nous ne voyons pas que vous promettiez de nous donner des preuves de votre humanité ou de votre bonté. Vous ne nous parlez point d'honneurs, de charges, de soulagement dans nos misères, ni d'aucune autre chose semblable. Que dis-je, vous ne nous en parlez point? Il ne suffiroit pas de nous dire ce que vous avez dessein de faire pour nous contenter. Il ne falloit venir ici que pour nous annoncer que ce que nous pourions prétendre étoit déjà exécuté en partie, afin que par les premiers traits de vos faveurs nous pussions conclure que le reste ira de même dans la suite. Messieurs les députés répondront sans doute à cela, qu'ils viennent ici en qualité de plénipotentiaires, qu'ils sont maîtres de tout, et que les articles dont nous conviendrons ensemble seront ratifiés par les patriciens et homologués au sénat. Hé bien, je veux que cela soit vrai. Qu'on agisse donc en conséquence de ces promesses ; je ne m'y oppose pas; mais je voudrois bien qu'ils m'apprissent ce qui en arrivera dans la suite.

» Quand nous aurons dit à quelles conditions

conditions nous prétendons retourner à Rome et qu'on nous les aura accordées, qui sera le garant du traité ? Sous quelle caution pourrons-nous quitter les armes en toute sûreté et remettre nos corps en la puissance des patriciens ? Nous en fierons-nous à la déclaration que fera le sénat ? Je dis à la déclaration qu'il fera ; car il n'en a point encore fait là-dessus. Mais, qui l'empêchera de révoquer cette déclaration par un nouveau Senatus-consulte, quand il plaira à Appius et à ceux de sa faction ? Quoi donc ? Nous fonderons-nous sur le caractére respectable des ambassadeurs qui nous engagent leur parole et leur foi ? Mais ne s'est-on pas déjà servi de leur ministère pour nous tromper ? Pourrons-nous compter sur des conventions confirmées par un serment dont les dieux seront témoins ? Mais cette foi des conventions et des sermens me paroît encore plus suspecte que celle des hommes. Je vois que les puissances de ce monde la méprisent et y ont peu d'égard. D'ailleurs ce n'est pas d'aujourd'hui que je sais que les conventions et les traités qui se font par quelque nécessité entre ceux qui veulent commander et ceux qui sont

jaloux de leur liberté, ne durent qu'autant que cette même nécessité subsiste : c'est ce que j'ai appris par une longue expérience. Quelle sera donc l'amitié que nous ferons? Quelle sera la foi que nous nous donnerons mutuellement? Et quel fond pourrons-nous y faire si ce n'est qu'une amitié feinte, qui nous engage à nous rendre réciproquement service contre notre volonté, en cherchant toujours les uns et les autres l'occasion de rompre ensemble? Une pareille réconciliation ne peut produire que des soupçons, des calomnies continuelles, de la haine, de l'envie, mille autres maux de cette sorte, et une pernicieuse émulation à qui perdra le premier son ennemi et à qui le préviendra, le principal danger consistant dans le retardement. Vous savez qu'il n'est point de fléau plus terrible qu'une guerre civile. Alors les vaincus sont malheureux et les vainqueurs sont impies. Ceux-là périssent par la main de leurs meilleurs amis, et ceux-ci donnent le coup de la mort à ce qu'ils ont de plus cher.

„ Patriciens, ne vous pressez point de nous exposer à une fortune si misérable et à de pareils malheurs. Et nous, plébéiens,

gardons-nous bien d'écouter leurs propositions. Puisque la fortune nous a séparés d'eux, contentons-nous de l'état où elle nous a mis. Laissons leur la ville toute entière. Qu'ils jouissent seuls de ses avantages; qu'ils goutent tous les fruits qu'ils en peuvent attendre, après avoir chassé de la patrie ces pauvres plébéiens, ces gens de rien et sans honneur, comme ils nous appellent ordinairement. Allons par-tout où la fortune nous conduira, persuadés que nous ne quittons pas notre ville, mais un lieu qui nous est étranger. En effet, il n'y a personne parmi nous qui y ait laissé des terres ou des maisons de ses pères qui soient à lui. Nous n'y avons ni sacrifices, ni dieux qui nous soient communs avec les patriciens, ni les dignités, ni les honneurs dont on doit jouir dans sa patrie, ni aucune chose qui nous y attache ou qui nous oblige à y rester malgré nous. Je dis plus : nous n'y trouvons pas même cette chère liberté que nous avons achetée au péril de notre vie, par mille peines et par mille travaux. De tous ces avantages, les uns nous ont été enlevés par les guerres, les autres par la disette des choses qui nous étoient nécessaires pour vivre chaque jour;

ces créanciers également superbes et inhumains nous ont ravi tout ce qui pouvoit nous rester. C'est ainsi que nous avons été réduits à la malheureuse nécessité de cultiver nos propres terres, à bécher, à planter, à labourer, à paître des troupeaux; le tout au profit de ces tyrans insatiables: ensorte que devenant les compagnons de nos esclaves que nous avions acquis par les armes, enfin nous nous sommes vus les uns les mains liées, les autres les fers aux pieds et le carcan au col, comme les bêtes les plus féroces.

» Je passe sous silence les outrages, les insultes attroces, les mauvais traitemens et les coups de verges que nous avons soufferts d'une nuit à l'autre, *c'est-à-dire, pendant des journées entières.* Je ne parle point des cruautés et des violences qu'on nous a faites. Je laisse-là les manières hautaines et injurieuses dont on a usé envers nous : et je conclus que la providence nous ayant délivrés de ces maux terribles, nous ne pouvons mieux faire que de les éviter de tout notre cœur. Suivons pour guides la fortune et le dieu qui nous a tirés de la misère; persuadés que nous retrouverons une nouvelle patrie dans notre

liberté, et nos richesses dans la vertu et dans notre courage. Il n'y a point de pays qui ne nous reçoive d'autant plus volontiers, que nous sommes résolus de n'être ni à charge ni inutiles à ceux qui nous feront un bon accueil. Plusieurs Grecs et un grand nombre de Barbares nous peuvent servir d'exemple, mais principalement les ancêtres de ceux que nous quittons qui sont aussi les nôtres, dont les uns étant sortis de l'Asie avec Enée pour passer en Europe, bâtirent une ville dans le pays des Latins, et les autres s'étant ensuite retirés d'Albe sous la conduite de Romulus qui les menoit en colonie, fondèrent dans ce pays la ville que nous avons abandonnée. Nous avons des forces, non-seulement aussi grandes que celles qu'ils avoient, mais trois fois plus considérables, et un plus juste prétexte de nous retirer. Ceux qui sortirent autrefois d'Ilion, n'abandonnèrent leur patrie que parce qu'ils en furent chassés par l'ennemi, au lieu que ce sont nos propres concitoyens qui nous exilent de Rome : or il est moins dur de se voir chassé par des étrangers, que par ses frères et par ses concitoyens. D'un autre côté, ceux qui suivirent les étendards de

Romulus, ne négligèrent leur patrie que pour chercher une meilleure terre: pour nous nous ne prenons le parti d'aller ailleurs que parce que nous nous voyons sans ville et sans maisons. Nous formons une colonie qui n'a point encouru l'indignation des dieux, qui n'est ni incommode aux hommes, ni à charge à aucun pays. Nous n'avons point répandu dans une guerre civile le sang de ceux qui nous chassent. Nous n'avons ravagé ni par le fer ni par le feu le pays que nous abandonnons. Nous n'y laissons aucune marque d'une éternelle haine, comme font ordinairement les peuples envers lesquels on a violé les traités d'alliance ou qui sont réduits au désespoir et aux dernières extrémités. Au contraire nous avons pris à témoins les dieux et les génies qui gouvernent par leur justice toutes les affaires des mortels, et nous leur remettons le soin de nous venger. La seule chose que nous demandons, c'est qu'on nous rende nos petits enfans, nos pères et mères, et nos femmes qui voudront suivre notre fortune. Voilà tout ce que nous exigeons de notre patrie, et rien davantage. Mais j'ai assez parlé là-dessus. Soyez heureux, Romains,

et vivez comme vous l'entendez, vous qui dédaignez d'avoir aucun commerce avec nous et qui traitez si inhumainement les pauvres citoyens ».

Ainsi parla Brutus. Son discours fut suivi des applaudissemens de toute l'assemblée: ce qu'il avoit dit sur le droit, sur les faits, sur l'arrogance du sénat, et principalement les raisons qu'il apporta pour faire voir que le traité de réunion qu'on vouloit conclure, étoit plein de fraude et de tromperie, fut trouvé exactement vrai. Lorsque sur la fin de sa harangue il vint à parler des mauvais traitemens que les pauvres avoient reçus de leurs créanciers et que chaque particulier se ressouvint des maux qu'il avoit soufferts, il n'y eut personne qui ne fondît en larmes et qui ne fît éclater ses gémissemens sur la seule idée des malheurs communs. Son discours ne fit pas seulement impression sur les plébéiens; les députés mêmes du sénat en furent touchés, et ne purent retenir leurs larmes à la vue des malheurs terribles dont Rome étoit menacée si elle venoit à se diviser en deux peuples. Leur consternation fut si grande qu'ils restèrent long-tems dans le silence, la douleur peinte sur le

visage, fondant en pleurs et ne sachant que répondre.

Enfin les gémissemens étant appaisés, on vit régner dans toute l'assemblée un profond silence. Alors le plus distingué des citoyens et par son âge et par son rang, lequel ayant été créé consul pour la seconde fois, avoit exercé la dictature avec tant de sagesse, d'intégrité et de modération, que d'un objet d'envie et de haine qu'elle étoit auparavant, il l'avoit rendue sainte et respectable: Titus Largius, dis-je, s'avança pour répondre au discours de Brutus, et commençant par l'article qui concernoit le droit, tantôt il reprochoit aux créanciers leur inhumanité et leur avarice insatiable, tantôt il accusoit les pauvres de faire des demandes injustes. Il leur représenta qu'ils avoient tort de vouloir extorquer les armes à la main l'abolition de leurs dettes qu'ils pouvoient obtenir de bonne garce, et qu'ils se plaignoient injustement du sénat, sous prétexte qu'il ne leur accordoit pas ce qu'ils demandoient, au lieu de s'en prendre à ceux qui mettoient obstacle aux bonnes intentions de cette illustre compagnie. Il tâcha de prouver qu'il n'y avoit qu'une

petite partie des plébéiens dont les fautes fussent involontaires, et qui eût été contrainte par une longue pauvreté à demander qu'on lui fit remise de ses dettes; que la plûpart des autres s'étoient livrés au libertinage, au luxe, à la débauche, et que voulant vivre à leur fantaisie, ils pilloient le bien d'autrui pour satisfaire à leurs passions déréglées; qu'enfin il falloit mettre une grande différence entre les méchans et ceux qui étoient dignes de compassion, entre ceux qui méritoient d'être traités avec humanité, et ceux qui étoient dignes de haine. Il tint encore quelques autres discours semblables, qui quoique très-vrais, n'étoient pas agréables à tous les auditeurs; de sorte qu'il ne gagnoit rien par-là et qu'à chaque point qu'il touchoit, il s'élevoit un grand murmure dans l'assemblée. Les uns se plaignoient de ce qu'il renouvelloit leur douleur par le souvenir de leurs misères : les autres convenoient qu'il ne déguisoit point la vérité; mais ceux-ci étoient en plus petit nombre que les premiers, et leur voix ne pouvoit se faire entendre parmi les cris d'une si grande foule de mécontens.

Largius ayant encore ajouté quelque

chose, commençoit déjà à parler de leur révolte et de la témérité de leur entreprise: mais Sicinnius, qui étoit alors le chef des plébéiens et qui leur servoit d'avocat, prit aussitôt la parole pour allumer de plus en plus la colère des mutins. Il leur dit, qu'ils pouvoient juger par les discours qu'on leur tenoit, quels honneurs et quelles graces ils devoient espérer quand ils seroient de retour dans leur patrie.» Si dans un tems, ajouta-t-il, où les patriciens ont tout à craindre et ne viennent ici que pour implorer le secours du peuple, ils ne parlent pas même avec douceur et modération, quel traitement en devons-nous attendre quand ils auront réussi dans leurs projets? Ne deviendront-ils pas tout autrement fiers et inhumains, lorsqu'ils auront en leur puissance ceux qu'ils outragent aujourd'hui par leurs discours insultans? Avec quelle arrogance nous traiteront-ils? Nous épargneront-ils les coups et les tourmens les plus terribles? Leur cruauté ne leur fera-t-elle pas imaginer de nouveaux supplices, et n'exerceront-ils pas sur nous une tyrannie encore plus insupportable qu'auparavant? C'est à vous de voir ce que vous avez à faire.

Voulez-vous vous résoudre à vivre dans un continuel esclavage, à être enchaînés et battus de verges, à périr par le feu ou par le fer, à souffrir la faim et tous les autres supplices? Allez, ne perdez point de tems; mettez bas les armes; laissez-vous lier les mains derrière le dos, et suivez ces tyrans impitoyables. Si au contraire vous vous sentez encore quelque amour pour la liberté, ne les souffrez pas plus long-tems. Et vous qui êtes les députés du sénat, dites-nous à quelles conditions vous nous rappellez : ou si vous ne le faites, retirez-vous de cette assemblée; car nous ne voulons plus vous entendre». Sicinnius ayant parlé de la sorte, tous les plébéiens firent assez voir par leurs murmures qu'ils approuvoient son conseil comme le plus raisonnable, et qu'ils entroient dans ses sentimens.

Lorsqu'on eut fait silence, Menenius Agrippa, qui s'étoit déclaré dans la sénat en faveur du peuple et qui avoit ouvert l'avis de lui envoyer une ambassade avec un plein pouvoir de ménager un accommodement, témoigna par quelques signes qu'il vouloit aussi parler à son tour. Tout le monde en fut ravi; car on espéroit

qu'il ne manqueroit pas de proposer des conditions justes et d'ouvrir un avis salutaire aux deux partis. D'abord l'assemblée témoigna par de grands cris qu'il pouvoit parler, et un moment après il se fit un si grand silence qu'il sembloit qu'on fût dans une véritable solitude.

CHAPITRE HUITIEME.

AGRIPPA fit au peuple un discours des plus persuasifs, tout-à-fait proportionné à la portée et aux dispositions de ses auditeurs. On dit qu'il le termina par une fable dans le goût de celles d'Esope, qui venoit parfaitement à son sujet, et que ce fut principalement par cet apologue qu'il persuada le peuple. On l'a jugé digne d'être conservé à la postérité, et toutes les anciennes histoires le rapportent avec éloge. Voici de quelle manière parla cet illustre consul: » Romains, le sénat ne nous a pas députés vers vous, pour faire son apologie, ni pour vous accuser. Ce n'en est pas le tems, et d'ailleurs cela ne serviroit de rien pour remédier aux maux de la république. Nous venons

uniquement pour travailler avec toute l'ardeur possible et par toutes sortes de voies, à arrêter les troubles et à rétablir les affaires du gouvernement dans leur premier état. Nous avons un pouvoir absolu de régler toutes choses ; ainsi il n'est pas nécessaire de perdre le tems à de longs discours sur le droit et sur la justice, comme ce Junius vient de faire. Il s'agit plutôt de vous expliquer à quelles conditions nous croyons qu'il faut terminer nos différents , et par quels moyens on peut parvenir à une réconciliation sincère et durable ; il s'agit de vous donner des sûretés qui répondent de nos conventions. Un peu d'attention et nous allons vous faire part de nos résolutions.

» Nous avons trouvé qu'il n'y a point de moyen plus efficace pour appaiser les séditions dans quelque ville que ce soit , que d'en couper la racine. Il nous a donc paru nécessaire de rechercher la principale cause des troubles qui regnent parmi nous, afin d'y remédier efficacement. Après avoir mûrement examiné la chose , nous avons vu que les cruelles exactions des créanciers étoient la véritable source des malheurs qui nous accablent, et voici les remèdes

que nous y apportons. Tous ceux qui sont hors d'état de payer leurs dettes, nous croyons qu'il est juste de leur en faire remise, et s'il y a quelques débiteurs arrêtés pour n'avoir pas payé au jour de l'échéance, nous voulons leur rendre la liberté. Nous accordons la même grace à ceux contre qui les créanciers ont obtenu des juges une prise de corps: nous les remettons en liberté et nous cassons les sentences portées contr'eux. Voilà ce que nous avons arrêté touchant les anciens contrats de dettes qui nous paroissent avoir été cause de la sédition; c'est-là tout le reméde que nous y trouvons. A l'égard des autres dettes qu'on pourra contracter dans la suite, ce sera à vous, plébéiens, d'en juger avec les sénateurs, et ce que vous déciderez ensemble aura force de loi. N'est-ce pas-là ce qui fait le sujet de votre querelle avec les patriciens? N'est-ce pas là précisément ce que vous souhaitiez? N'avez-vous pas protesté que vous seriez entiérement contens si on vous accordoit ces articles, et que vous ne demandiez rien davantage? Hé bien, on vous les accorde aujourd'ui. Revenez-donc avec joie dans votre patrie.

» Vous faut-il des sûretés qui vous répondent de la foi du traité que nous ferons ensemble? On vous en donnera des plus authentiques qui soient en usage dans les alliances et dans les réconciliations. Le sénat ratifiera les articles de l'accommodement par une déclaration solemnelle qui aura toute l'autorité des loix les plus inviolables. Ou plutôt, si vous le jugez à propos, commençons dès-à-présent à dresser nos conventions, et comptez que les patriciens y souscriront. Mais afin de vous convaincre encore plus efficacement que tout ce que nous vous accordons aujourd'hui demeurera ferme et immuable, nous qui sommes revêtus du caractère sacré d'ambassadeurs, nous serons autant de cautions de la foi du traité: nous vous engageons nos corps, nos vies et toutes nos familles. Soyez certains aussi que tous les autres sénateurs qui signeront le sénatus-consulte, vous donneront les mêmes sûretés: nous sommes à la tête du sénat et les premiers à donner nos avis; il n'est pas possible qu'on y insère malgré nous aucune clause qui soit contre les intérêts du peuple. Il y a encore une autre sûreté qui est commune aux Grecs et aux Barbares

et que le tems ne détruira jamais. Elle consiste à prendre les dieux pour témoins des sermens et des traités. C'est par-là qu'on a souvent éteint les inimitiés particulières et terminé plusieurs guerres des villes contre les villes. On vous la donnera cette dernière sûreté, soit que vous vous contentiez qu'un petit nombre des principaux sénateurs fassent le serment au nom de tout le corps, soit que vous exigiez que tous ceux qui signeront ce décret du sénat, jurent aussi par les choses les plus saintes qu'ils observeront inviolablement les articles du traité.

» Cessez donc, Brutus, de décrier la foi dont les dieux sont témoins : cessez de rejetter les traités et les réconciliations qui se font en leur nom : ne retranchez pas du commerce de la vie civile les plus louables coutumes. Et vous, Romains, ne souffrez pas plus long-tems que cet esprit séditieux vous débite ses pernicieuses maximes, ni qu'il vous parle des crimes atroces des impies et des tyrans, dont la vertu Romaine est infiniment éloignée. J'ajoute encore une autre espèce de foi, qui est connue de tout le monde et dont personne ne doute: c'est par-là que je finirai mon discours.

discours. Quelle est donc cette foi ? C'est celle qui procure l'utilité publique et le salut des deux partis par les secours mutuels qu'ils se prêtent l'un à l'autre. C'est la première et la seule qui nous a rassemblés en un même corps de république ; elle ne permettra jamais que nous nous séparions. La populace ignorante aura toujours besoin de prudens conducteurs pour la conserver ; et ces conducteurs, quelque consommés qu'ils soient en prudence, n'ont pas moins besoin de sujets qui se laissent gouverner. C'est une vérité que nous connoissons non seulement par spéculation, mais par une expérience journalière. Pourquoi donc nous épouvanter en nous suscitant de mauvaises affaires les uns aux autres ? A quoi servent tant de mauvais discours, lorsqu'il nous est facile de nous faire mutuellement du bien ? Ne vaut-il pas mieux nous recevoir les uns les autres à bras ouverts, nous réconcilier, nous embrasser, et retourner tous ensemble dans notre patrie, pour y jouir, comme autrefois, de la présence de nos amis, et pour y goûter les plaisirs les plus grands qu'on puisse avoir en cette vie ? Pourquoi nous amuser ici à prendre de

vaines sûretés, à chercher l'infidélité dans la foi même, et à tourner tout en mal comme feroient des ennemis irréconciliables?

» Pour nous, Romains, tout ce que nous sommes de sénateurs, il nous suffit d'avoir votre parole comme vous en userez bien avec nous après votre retour. Nous n'en demandons pas davantage : nous savons que vous êtes bien élevés, que vous avez reçu de bons principes, et vous nous avez donné plusieurs fois des preuves illustres de votre vertu tant dans la paix que dans la guerre. Que si dans la nécessité de *confirmer* la foi des conventions et de *vous donner de meilleures espérances pour l'avenir*, on porte la condescendance jusqu'à réformer les contrats, *et même jusqu'à les anéantir en vous accordant l'abolition de vos dettes* par un décret public, nous nous persuadons que *vous en serez reconnoissans*, *et* qu'ayant obtenu tous les avantages que vous pouvez désirer, tout ira bien de votre côté. Ainsi nous ne demandons au peuple ni otages, ni sermens, ni aucun autre gage de sa foi. Pour nous, nous ne vous refuserons rien de tout ce que vous

demanderez. Mais j'en ai assez dit touchant la foi et la fidélité de nos promesses, qui est le point sur lequel Brutus veut nous calomnier.

„ Cependant s'il vous reste encore dans le cœur quelque levain d'une injuste haine qui vous donne mauvaise idée du sénat, il est à propos, Romains, de vous dire quelque chose sur ce sujet. Je vous conjure par les dieux de m'écouter tranquillement et avec attention. Une ville ressemble en quelque manière au corps humain. L'un et l'autre sont composés de plusieurs parties, qui n'ont pas toutes la même force et ne sont pas destinées aux mêmes usages. Supposons pour un moment que chaque partie du corps humain ait par elle-même des sensations qui lui soient propres, et donnons à toutes ces différentes parties une voix pour s'exprimer. S'il s'élevoit entre elles une sédition et que toutes se réunissent pour conspirer contre le ventre seul : si les pieds se plaignoient de soutenir tout le poids du corps, les mains d'exercer les arts, de fournir la nourriture nécessaire, de combattre dans les guerres et d'être obligées de procurer beaucoup d'autres avantages à l'homme : si les épaules

s'ennuyoient de porter tous les fardeaux; la bouche de parler; la tête de voir et d'entendre, et de renfermer en elle tous les autres sens qui conservent le corps. Si toutes ces parties disoient au ventre : Et toi, notre ami, que fais-tu de semblable? Quelles graces, quelle récompense nous rends-tu de tous ces services? Bien loin de faire la moindre chose ou d'aider à fournir ce qu'il nous faut, tu ne nous causes que de l'embarras, tu nous troubles, et ce qu'il y a de plus insupportable, tu nous contrains à te servir et à chercher de tous côtés de quoi assouvir ta cupidité: mais nous que ne recouvrons-nous notre liberté? Que ne nous délivrons-nous de tant de peines que nous prenons pour l'amour de ce paresseux? Si, dis-je, les parties du corps humain prenoient cette résolution et cessoient de faire leurs fonctions, le corps pourroit-il subsister longtems? Ne périroit-il pas en peu de jours par la faim, le plus cruel de tous les maux? On n'en peut disconvenir.

» Persuadez-vous donc qu'il en est de même d'une ville. Elle est composée de différens sujets, dont chacun rend à l'état quelques services particuliers, comme

font les membres à l'égard du corps. Ceux-ci cultivent les champs: ceux-là combattent pour les défendre contre les ennemis: les uns trafiquent et apportent par mer plusieurs marchandises très-utiles pour la commodité de la vie: les autres exercent les métiers nécessaires. Que si tous ces particuliers s'élevoient contre le sénat qui est composé des principaux de la république : s'ils lui disoient ; toi, sénat, quel bien nous fais-tu ? Par quel droit veux-tu commander aux autres ? Fais-nous voir sur quel fondement, tu prétends qu'on t'obéisse; tu ne saurois nous prouver ton droit : ne nous délivrerons-nous jamais de ta tyrannie pour vivre sans chef et avec liberté ? Si, dis-je, les citoyens avoient cette pensée et qu'ils abandonnassent leurs exercices ordinaires, ne faudroit-il pas que cette malheureuse ville pérît misérablement, ou par la famine, ou par la guerre, ou par mille autres accidens de cette nature ?

» Apprenez, Romains, que comme dans nos corps le ventre dont se plaignent injustement les autres parties, nourrit toute la machine en se nourrissant, la maintient en se soutenant soi-même, et lui sert,

pour, ainsi-dire, de magasin et de réservoir commun qui fournit aux autres membres ce qui leur convient, et qui conserve la paix entr'eux: de même dans les villes, le sénat occupé à gouverner la république, met toute son attention à fournir à chacun ce qui lui convient; il garde, il conserve, il règle tout, et corrige les abus que la licence des particuliers peut introduire dans un état. Cessez donc de le décrier: cessez de vous plaindre qu'il vous a chassés de la patrie, qu'il vous réduit à vivre pauvres, et à errer à l'aventure. Loin de vous avoir fait aucun mal ou de penser à vous en faire, il vous rappelle, il vous prie, il vous ouvre les portes de la ville, et vous tend les bras pour vous recevoir.

,, Pendant que Menenius parloit ainsi, il s'éleva différens discours par toute l'assemblée. Mais lorsque vers la fin de sa harangue, il se mit à gémir sur les malheurs dont étoient menacés tous les Romains, tant ceux qui étoient restés à la ville que ceux qui en étoient sortis; pendant qu'il déploroit la mauvaise fortune des uns et des autres, tous fondirent en larmes, et lui crièrent d'une commune

voix qu'il les menât à Rome sans différer plus long-tems. Peu s'en fallut même qu'ils ne se retirassent tout d'un coup de l'assemblée, remettant tous leurs intérêts entre les mains des ambassadeurs sans songer à prendre d'autres sûretés. Mais Brutus s'étant avancé au milieu d'eux, réprima cet empressement : il leur dit qu'on devoit être content des promesses du sénat, et qu'on lui étoit fort obligé d'avoir accordé au peuple toutes ses demandes. Que cependant il craignoit toujours l'avenir, et qu'il appréhendoit que ces esprits tyranniques et impérieux rappellant un jour le souvenir des anciennes querelles, ne déchargeassent leur colère sur les plébéiens à la première occasion qui s'en présenteroit. Que le seul moyen de rassurer le peuple contre les entreprises des grands dont il redoutoit la puissance, étoit de mettre ceux-ci entièrement hors d'état de lui nuire; puisqu'il étoit certain que quand les méchans auroient le pouvoir de faire du mal, la volonté ne leur manqueroit pas. Qu'ainsi pourvu qu'on accordât aux plébéiens cette parfaite sûreté, ils n'auroient plus besoin de rien.

Alors Menenius prenant la parole, lui demanda quelle étoit cette nouvelle espèce de sûreté qu'il croyoit encore nécessaire au peuple. „ Accordez - nous, répartit Brutus, la liberté de créer tous les ans des Magistrats choisis d'entre nous, qui n'auront point d'autre pouvoir que de secourir les plébéiens à qui on fera quelqu'injustice ou violence, et d'empêcher qu'on ne les dépouille de leurs droits. C'est la seule grace que nous vous prions instamment d'ajouter à celles que vous nous avez déjà accordées. Ne nous la refusez pas, si vous voulez véritablement faire la paix, et si vos propositions d'accommodement ne sont pas de vaines paroles sans effet„. Le peuple ayant entendu la requête de Brutus, applaudit à son orateur par des acclamations qui durèrent long-tems, puis il pressa fortement les députés de lui accorder encore ce dernier article.

Sur cette nouvelle demande, les ambassadeurs se retirèrent de l'assemblée pour délibérer; ils revinrent ensuite, après avoir conféré un moment entr'eux. Tout le monde ayant fait silence, Menenius s'avança au milieu de l'assemblée et répondit en ces termes : „ La proposition que vous

nous faites, plébéiens, est de la dernière conséquence. Elle me paroît remplie de plusieurs soupçons des plus absurdes, et je ne puis vous dissimuler l'embarras et la crainte où nous sommes qu'un jour nous ne fassions deux villes dans une. Cependant, autant qu'il est en nous, nous ne serons point contraires à votre dernière demande. Mais accordez-nous une chose qui vous intéresse. Permettez à une partie de nos députés d'aller à Rome et de porter l'affaire au sénat. Car quoique nous en ayons reçu un pouvoir absolu de faire la paix comme nous voudrons et de vous promettre ce que nous jugerons à propos, nous ne croyons pas devoir en user sur une proposition de cette nature: et puisqu'il se rencontre une affaire toute nouvelle que nous n'attendions point, nous la renvoyons au sénat comme si nous étions dépouillés de nos pouvoirs. Au reste nous sommes bien persuadés qu'il sera de notre sentiment. C'est pourquoi je demeurerai ici avec une partie des députés, tandis que les autres avec Valerius iront rapporter l'affaire au sénat ». L'assemblée approuva cette proposition, et les ambassadeurs montant aussitôt à cheval, allèrent

promptement à Rome pour y faire leur rapport sur ce qui s'étoit passé.

Les consuls ayant proposé la chose au sénat, Valerius fut d'avis d'accorder encore cette grace au peuple. Mais Appius, qui dès le commencement avoit été contraire à la paix, s'opposa ouvertement à ce que demandoient les plébéiens. Il cria fort haut contre l'avis qu'avoit ouvert Valerius. Il prit les dieux à témoins, et il prédit aux sénateurs une infinité de malheurs dont il prétendoit qu'ils jettoient les semences. Mais il ne put rien gagner, parce que, comme j'ai déjà dit, le plus grand nombre des patriciens étoit porté pour la paix. Le sénat fit donc un décret par lequel il ratifioit tout ce que les députés avoient promis au peuple, et en même tems il lui accordoit cette dernière sûreté qu'il avoit demandée. Toutes choses ainsi réglées, le lendemain les ambassadeurs retournèrent au camp, où ils déclarèrent les décisions du sénat.

Après cela Menenius exhorte les plébéiens à députer à Rome quelques-uns d'entr'eux pour recevoir la foi du sénat. On y envoie Lucius Junius Brutus, dont j'ai parlé ci-devant, avec Marcus Decius

et Spurius Icilius. La moitié des députés du sénat vont aussi à Rome avec Brutus, tandis qu'Agrippa reste au camp avec les autres, parce que le peuple l'avoit prié de lui dresser la loi suivant laquelle il devoit créér ses nouveaux magistrats. Le lendemain Brutus revint avec ses collègues, après avoir terminé l'accommodement avec le sénat, par le ministère des hérauts-d'armes que les Romains appellent Féciales.

CHAPITRE NEUVIÈME.

Ce même jour, le peuple distribué par classes que l'on appelle curies [on peut les nommer autrement si l'on veut, cela est fort indifférent :] le peuple, dis-je, créa pour magistrats annuels Lucius Junius Brutus et Caius Sicinnius Bellutus, qui étoient alors ses chefs. Il leur donna pour collègues Caius et Publius Licinius avec Caius Icilius Ruga. Voilà les cinq premiers tribuns du peuple, qui furent créés le quatrième avant les ides, *c'est-à-dire le dixième jour*, de Décembre, comme il se pratique encore aujourd'hui. L'élection finie, les députés du sénat crurent avoir

exécuté dans toutes les formes la commission pour laquelle on les avoit envoyés.

Cependant Brutus poussa plus loin ses entreprises. Il convoqua le peuple; il lui proposa de déclarer sacrée la dignité de tribun, et lui conseilla de faire une loi spéciale confirmée par serment, pour assurer le caractère inviolable de cette nouvelle magistrature. Toute l'assemblée goûta la proposition, et Brutus avec ses collègues écrivit la loi en ces termes: „ Personne ne contraindra un tribun du peuple comme un homme du commun, à faire quelque chose malgré lui. Il ne sera permis ni de le maltraiter de coups ou de le faire maltraiter par un autre, ni de le tuer ou de le faire tuer. Quiconque aura fait quelque chose de ce qui est défendu par cette loi, qu'il soit en exécration; que ses biens soient consacrés à Cerès; et que quiconque tuera quelqu'un de ceux qui auront commis un pareil crime, ne puisse être recherché comme coupable d'homicide ". Et afin que dans la suite le peuple même n'eût pas le pouvoir d'abroger cette loi et qu'elle demeurât immuable à jamais, il fut ordonné que tous les Romains jureroient par ce qu'il y a de plus saint, de l'observer

toujours, eux et leurs descendans. A ces sermens on ajouta pour imprécation que les dieux du ciel et des enfers fussent propices aux observateurs de cette loi, et contraires en toutes choses à ses transgresseurs comme coupables du plus grand de tous les crimes. Delà est venue la coutume des Romains qui dure encore aujourd'hui, de regarder comme sacrée la personne des tribuns.

Tous ces réglemens étant faits, les plébéiens érigèrent un autel au haut de la montagne où ils avoient campé. Ils l'appellèrent suivant l'étymologie de leur langue, l'autel de Jupiter-Terrible, à cause de la terreur dont ils avoient été saisis alors. Après avoir offert des sacrifices à ce dieu, et consacré le lieu qui leur avoit servi d'azyle dans leur retraite, ils revinrent à Rome avec les ambassadeurs du sénat.

A leur retour ils firent des sacrifices d'action de graces aux dieux de la ville, et obtinrent des patriciens la confirmation de leurs magistrats. Ensuite ils demandèrent au sénat la permission d'élire tous les ans deux plébéiens, pour soulager les tribuns dans toutes les choses où ils auroient

besoin d'aide, pour juger les causes que ceux-ci leur remettroient entre les mains, pour avoir soin des édifices sacrés et publics, pour veiller à la commodité des vivres et pour mettre le taux sur les denrées. Le sénat leur ayant encore accordé cette permission, ils créèrent des magistrats qu'ils nommèrent pour lors les ministres, les substituts et les juges subordonnés aux tribuns. Mais aujourd'hui on les appelle *Ediles* en la langue des Romains, *c'est-à-dire*, intendans des édifices sacrés, nom qui est pris d'une de leurs fonctions; et ils ont, comme autrefois, une autorité subalterne et dépendante de celle des autres *magistrats supérieurs:* leur jurisdiction s'étend sur plusieurs choses très-importantes; ils ont beaucoup de ressemblance avec les magistrats que nous appellons, parmi nous autres Grecs, Agoranomes *ou juges de police.*

CHAPITRE DIXIEME.

LES affaires civiles ainsi réglées, et la ville rétablie dans son premier calme, les généraux d'armée levèrent des troupes pour les guerres du dehors. Le peuple seconda leurs desseins avec tant d'ardeur

que tous les préparatifs furent faits en très-peu de tems. Les consuls tirèrent au sort selon la coutume. Spurius Cassius à qui le gouvernement de la ville étoit échu, resta à Rome avec une partie des troupes qui lui parut suffisante pour y servir de garnison. Postumus Cominius se mit en campagne avec le reste de l'armée. Elle étoit composée d'un gros corps de troupes Romaines, et des troupes auxiliaires des Latins qui étoient assez nombreuses. Ce consul ayant jugé à propos d'attaquer les Volsques les premiers, emporta d'assaut leur ville de Longula. Les assiégés voulurent se montrer courageux ; ils sortirent avec quelques troupes dans l'espérance de repousser l'ennemi : mais ils furent honteusement mis en fuite avant que d'avoir fait aucune action d'éclat, et ne donnèrent pas la moindre preuve de valeur pendant l'assaut. Ainsi les Romains s'emparèrent en un seul jour des terres circonvoisines sans trouver de résistance, et prirent leur ville d'emblée sans beaucoup de peine. Le général de l'armée Romaine permit le pillage à ses troupes ; et après avoir laissé garnison dans cette place, il marcha contre une autre ville des Volsques appellée Polusca, qui

n'est pas fort éloignée de Longula. Personne n'osant aller à sa rencontre, il traversa les terres tout à son aise, et fit approcher ses troupes des murailles. Une partie des soldats enfonça les portes, les autres montèrent à l'assaut avec des échelles, et dès le premier jour de l'attaque ils se rendirent maîtres de cette ville. Après avoir pris Polusca, Cominius fit punir de mort les auteurs de la révolte. Pour le reste des bourgeois il se contenta de leur ôter leur argent et leurs armes, les obligeant à se soumettre dans la suite au peuple Romain. Il laissa aussi dans cette place une petite partie de son armée en garnison.

Le lendemain il partit avec le reste de ses troupes pour attaquer Coriole, ville très célèbre, et en quelque manière la métropole et la capitale des Volsques. Elle avoit une forte garnison, de bonnes murailles difficiles à escalader; et elle s'étoit pourvue depuis long-tems des provisions nécessaires pour la guerre. Le consul entreprit de lui donner l'attaque jusqu'à la nuit: mais il fut repoussé par les assiégés avec grande perte des siens.

Le lendemain s'étant fourni de béliers, de mantelets, de claies, et d'échelles, il

se

se disposoit à l'attaquer avec toutes ses troupes : mais ayant appris que les Antiates devoient venir au secours des habitans de Coriole leurs parens et leurs alliés, et qu'ils étoient même déjà en marche avec un puissant renfort, il partagea son armée en deux parties égales, dont il en laissa une sous le commandement de Titus Largius pour continuer le siège, et avec le reste il résolut d'aller à la rencontre des Antiates pour leur fermer le passage. Ce même jour il se donna deux combats où les Romains remportèrent la victoire. Tous leurs soldats s'y battirent avec beaucoup d'ardeur.

Un Romain entr'autres donna dans ces deux actions des preuves d'une valeur incroyable, et fit des prodiges de bravoure qui surpassent toutes nos expressions. Il étoit de famille patricienne, et tiroit son origine d'ancêtres fort illustres. Il s'appelloit Caius Marcius : c'étoit un homme distingué entre tous les Romains par sa vie frugale, par ses bonnes mœurs et par sa grandeur d'ame. Voici ce qui se passa dans les deux combats.

Largius fait avancer ses troupes dès le point du jour; il donne l'attaque aux murailles de Coriole, et tente en plusieurs

endroits de faire breche. Les assiégés pleins de courage dans l'espérance que les secours des Antiates arriveroient bientôt, ouvrent toutes leurs portes et font une irruption générale sur l'ennemi. Les Romains soutiennent leur premier choc et en blessent plusieurs. Mais accablés par des troupes toutes fraiches qui sortoient continuellement de la ville en plus grand nombre, ils lâchent pied et sont repoussés dans un endroit qui alloit en penchant.

Marcius dont je viens de parler, voyant que les Romains sont enfoncés et qu'ils ont du pire, fait face avec une poignée de soldats et soutient tout l'effort des ennemis. Après en avoir tué un grand nombre, il met les autres en fuite; il les poursuit à toute outrance; il fait un horrible carnage de tous ceux qui tombent sous sa main, criant aux Romains qui fuyoient, de tourner tête, de reprendre courage et de le suivre. Les fuyards saisis de honte et ranimés par son exemple, reviennent à la charge, tuent tout ce qui se présente devant eux, et après avoir taillé en pièces ceux qui osent leur résister, ils poursuivent les autres et les mènent battant jusqu'aux murailles de la ville.

Alors Marcius reprend un nouveau courage ; il affronte les plus grands périls, et s'avançant jusqu'aux portes de Coriole, il entre dans la ville avec les fuyards. Plusieurs soldats animés par son exemple, s'y glissent aussi par différens endroits. Le combat se rallume, et il se fait un horrible carnage. Les uns combattent dans les carrefours, les autres autour de leurs maisons que l'ennemi veut forcer. Les femmes mêmes prêtent main-forte aux bourgeois : montées sur les toits elles font pleuvoir la tuile et les pierres sur l'ennemi ; chacun emploie avec ardeur tout ce qu'il a de forces pour secourir la patrie qui touche presqu'à sa ruine. Mais quelque courage que montrassent les assiégés, ils ne purent résister long-tems : il fallut enfin céder, et tous furent contraints de se rendre à la merci des vainqueurs. La ville prise de la manière que nous avons dit, la plupart des Romains ne songèrent plus qu'à la piller, et comme elle étoit remplie d'argent, de richesses et d'esclaves, il y eut de quoi les occuper fort long-tems.

Pendant que ceux-ci restoient à Coriole occupés au pillage, Marcius qui avoit été le premier à repousser les ennemis et qui

s'étoit signalé au-dessus de tous les autres, tant à l'attaque des murailles qu'au combat qu'on avoit livré dans la ville, donna encore des marques plus éclatantes de sa valeur dans une seconde bataille contre les Antiates ; car il voulut aussi avoir part à cette action. Dès qu'on eut emporté la ville d'assaut, prenant avec lui une poignée de soldats qu'il trouva disposés à le suivre, il court promptement à la rencontre des troupes d'Antium, qui étoient déjà en ordre de bataille et toutes prêtes à en venir aux mains. Marcius est le premier à annoncer aux Romains la prise de la ville, dont il leur donne des preuves en leur montrant la fumée des maisons qui brûloient ; et après avoir obtenu la permission du consul, il attaque les ennemis par l'endroit le plus fort.

Aussitôt qu'on a levé l'étendard du combat, il fond le premier sur eux ; il en tue un grand nombre ; il se fait jour à travers les rangs et pénètre jusqu'au corps de bataille. Les Antiates ne sont plus assez hardis pour se mesurer de près avec lui. Par-tout où Marcius porte ses pas, les ennemis reculent, et chacun abandonne son poste. Ils se rallient néanmoins en grande foule

pour l'envelopper; mais tout ce qu'ils peuvent faire est de se battre en retraite, en lui cédant toujours le terrain. Alors Postumus qui craignoit que ce brave Romain ne fût enfin accablé par la multitude si on le laissoit tout seul, envoie à son secours l'élite de ses troupes, avec ordre de se tenir serrées et de tomber de front sur les Antiates. Ces soldats pleins d'audace jettent le désordre par tout; du premier choc il mettent l'ennemi en fuite, et s'étant ouvert un passage à travers les rangs, ils trouvent Marcius couvert de blessures, environné d'un grand nombre d'ennemis, dont les uns étoient étendus morts sur le champ de bataille, et les autres sur le point d'expirer. Ce spectacle les anime; ils se joignent à leurs camarades; ayant Marcius à leur tête, ils tombent sur les Antiates qui faisoient encore bonne contenance; ils rengagent le combat avec une nouvelle fureur, et passent au fil de l'épée comme de vils esclaves tous ceux qui osent leur résister. Entre plusieurs Romains, qui se distinguèrent dans cette journée, les plus braves furent ceux qu'on envoya au secours de Marcius : mais celui-ci effaça tous les autres par sa bravoure, et fut sans

contredit la principale cause de la victoire. Comme la nuit commençoit à répandre les ténèbres, les Romains se retirèrent dans leur camp, tout glorieux de leur avantage, laissant le champ de bataille couvert des corps des Antiates, et menant avec eux un grand nombre de prisonniers de guerre.

Le lendemain Postumus à la tête de ses troupes, s'étendit sur les louanges de Marcius. Pour récompenser la valeur extraordinaire qu'il avoit fait paroître dans les deux combats, il lui donna des couronnes de victoire; un cheval de bataille orné comme celui d'un commandant, dix prisonniers dont il lui laissa le choix, autant d'argent qu'il en pourroit emporter, et les riches prémices du reste du butin. Alors toute l'armée fit à son tour l'éloge de ce héros par de grandes acclamations et le félicita sur ses victoires. Marcius répondit qu'il étoit fort obligé au consul et à tous les autres, des présens honorables qu'ils lui accordoient. En même tems il protesta qu'il ne les recevroit point; qu'il se contenteroit du cheval à cause de son harnois magnifique, et d'un seul prisonnier avec lequel il avoit droit d'hospitalité. Sur ce

généreux refus, les Romains qui respectoient auparavant sa valeur, furent encore plus charmés de son mépris pour les richesses et de sa modestie surprenante dans un si haut point de prospérité.

Depuis cette belle action, Marcius fut appellé Coriolan, et devint le plus illustre de son siècle. Au reste le succès du combat contre les Antiates, obligea les Volsques et les autres ennemis du peuple Romain; à mettre bas toute l'animosité et toute la haine qu'ils avoient contre lui; ensorte que ceux qui avoient déjà les armes à la main, se tinrent en repos, aussi bien que ceux qui faisoient des préparatifs de guerre. Postumus les traita tous avec douceur, et lorsqu'il fut de retour à Rome, il licencia son armée.

CHAPITRE ONZIÈME.

PENDANT ce tems-là, Cassius l'autre consul qui étoit resté à la ville, dédia le temple de Cérès, Bacchus, et Proserpine, situé au bout du grand cirque, sur les barrières mêmes. Le dictateur Aulus Postumius avoit fait vœu de le bâtir à ces

divinités, au nom de la ville, dans le tems qu'il étoit sur le point de livrer bataille à l'armée des Latins; et quand il eut remporté la victoire, le sénat ordonna que les dépouilles seroient employées à la construction de l'édifice. On ne faisoit que de l'achever lorsque le consul en fit la dédicace.

On conclut dans le même tems un nouveau traité de paix et d'alliance confirmé par serment, avec toutes les villes des Latins, tant parce qu'elles n'avoient fait aucun mouvement pendant les séditions domestiques, qu'à cause des réjouissances publiques qu'elles avoient faites sur le retour des plébéiens, et parce qu'elles avoient offert de bon cœur leurs services dans la guerre contre les peuples révoltés.

Voici les articles de ce traité: » Qu'il y ait entre les Romains et toutes les villes des Latins une paix éternelle tant que le ciel et la terre resteront dans la même situation. Qu'ils ne se fassent jamais la guerre les uns aux autres; qu'ils ne se suscitent point d'ennemis étrangers, et que jamais ils ne permettent le passage sur leurs terres à ceux qui feront la guerre à l'une ou à l'autre des deux nations. Qu'ils

secourent de toutes leurs forces celui des deux peuples qui aura une guerre sur les bras, et qu'ils partagent également entr'eux le butin et les dépouilles des ennemis, lorsqu'ils auront fait la guerre à frais communs; que les affaires des contrats particuliers soient terminées dans l'espace de dix jours au tribunal de celle des deux nations où le contrat aura été fait et passé. Qu'il ne soit pas permis de rien ôter ni ajouter au présent traité, si ce n'est du consentement de tous les Romains et de tous les Latins ». Tels sont les articles du traité conclu entre les Romains et les Latins. Ils le confirmèrent en faisant serment sur les choses sacrées.

Le sénat de son côté ordonna qu'on offriroit des sacrifices aux dieux en action de grâces de la réconciliation du peuple, ajoutant un *troisième* jour aux féries Latines, qui ne duroient auparavant que deux jours, dont le premier avoit été consacré par le roi Tarquin dans le tems qu'on remporta la victoire sur les Tyrrhéniens, et l'autre fut ajouté par le peuple quand il remit la ville en liberté en chassant les rois. On y en ajouta alors un troisième en mémoire du retour des

plébéiens révoltés. On donna l'intendance et le soin des sacrifices et des jeux qui se célébroient pendant ces féries, aux ministres des tribuns du peuple, que les Latins appellent Ediles et qui ont aujourd'hui les mêmes pouvoirs que nos Agoranomes *ou juges de police*, comme j'ai déjà dit. Le sénat accorda pour ornement la robe de pourpre, la chaise d'ivoire et les autres marques de distinction que les rois avoient autrefois.

Quelque tems après la fête, il mourut un des consulaires, appellé Menenius Agrippa, qui avoit reçu les honneurs du grand triomphe pour avoir vaincu les Sabins. Ce fut par les conseils et à la persuasion de cet illustre personnage que le sénat consentit au rappel des mécontens et que le peuple mit bas les armes pour s'abandonner à la bonne foi des promesses du sénat.

La ville de Rome fit ses funérailles aux dépens du public. Elle lui donna une sépulture des plus honorables et des plus magnifiques. Ses biens n'étant pas suffisans pour lui faire des superbes obsèques avec un tombeau digne de lui, les tuteurs de ses enfans avoient jugé à propos de l'en-

terrer à peu de frais, comme un homme du commun : mais le peuple ne voulut pas le souffrir. Les tribuns convoquèrent une assemblée à ce sujet, et par un long discours ils firent l'éloge de ses belles actions, tant dans la guerre, que dans le gouvernement de l'état. Ils s'étendirent sur sa tempérance, sur la frugalité, sur la simplicité de ses mœurs : ils élevèrent au-dessus de toutes choses son désintéressement admirable et l'horreur qu'il avoit toujours fait paroître pour les gains sordides. Enfin ils représentèrent qu'il seroit tout-à-fait indécent qu'un si grand personnage fût enterré simplement comme le dernier des hommes, faute d'avoir laissé assez de bien, et conseillèrent au peuple de fournir pour les frais de ses funérailles la somme qu'ils lui prescriroient. Toute l'assemblée reçut avec joie cette proposition, et chacun ayant apporté sa quote-part, on amassa une somme très-considérable. Le sénat informé de ce qui s'étoit passé, eut honte de souffrir qu'on fit la quête pour les funérailles du plus illustre des Romains. Il ordonna qu'on en feroit les frais aux dépens du trésor public, et chargea les quêteurs de cette commission. Ceux-ci

firent prix avec des crieurs pour une grosse somme d'argent; ils ornèrent superbement le corps de Menenius, et fournissant avec libéralité tout ce qui étoit nécessaire pour un somptueux enterrement, ils lui firent des obsèques dignes de sa vertu et de son mérite extraordinaire. Le peuple fut piqué d'émulation par cette libéralité du sénat. Il ne voulut pas recevoir des quêteurs l'argent qu'il avoit fourni: mais il en fit présent aux enfans du défunt par compassion pour leur pauvreté, afin qu'ils ne fissent rien d'indigne de la vertu de leur père.

Dans ce même tems les consuls firent un dénombrement par lequel le peuple Romain se trouva monter à cent dix mille personnes et davantage. Et voilà ce que firent les Romains sous le consulat *de Postumus Cominius et de Spurius Cassius.*

Fin du sixième livre.

LES ANTIQUITÉS ROMAINES DE DENYS D'HALICARNASSE.

LIVRE SEPTIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Sous le consulat de Titus Geganius Macérinus et de Publius Minucius, Rome fut affligée d'une grande cherté de vivres. La retraite du peuple en fut la cause. Il s'étoit séparé des patriciens après l'équinoxe d'automne, vers le commencement des semailles. Les paysans avoient en même tems abandonné les terres pour se mettre dans l'un des deux partis; les gros laboureurs qui étoient un peu à leur aise, dans celui des patriciens; les gens de journée dans celui des plébéiens. Depuis ce tems-là ils demeurèrent séparés les uns des autres, jusqu'à ce que les troubles fussent pacifiés,

et qu'on eût réuni les esprits par un traité d'accommodement; ce qui n'arriva qu'un peu avant le solstice d'hiver. Ainsi, pendant toute la saison des semailles, il n'y avoit personne dans les campagnes pour cultiver les terres : elles demeurèrent long-tems en friche; et même après le retour des laboureurs, il n'étoit pas facile de les remettre en état, parce que les esclaves avoient déserté, que les chevaux nécessaires pour labourer, étoient morts, et qu'on n'avoit pas grande provision ni de semences ni de vivres pour l'année suivante.

Le sénat voyant l'état des choses, envoya des ambassadeurs en Tyrrhénie, en Campanie, et dans le territoire des Pométiens, pour y acheter autant de bled qu'ils pourroient. Publius Valerius, et Lucius Geganius furent envoyés pour le même sujet en Sicile : le premier étoit fils de Poplicola; l'autre étoit frère d'un des consuls.

Les villes *de Sicile* étoient alors gouvernées par des tyrans. Le plus fameux étoit Gelon fils de Dinomene, qui venoit de prendre la place d'Hippocrate son frère, et non pas Denys de Syracuse, comme Licinnius, Gellius et plusieurs autres historiens Romains l'ont écrit, donnant

pour certain tout ce qui leur venoit par hasard en pensée, sans se mettre en peine de faire un anachronisme, ou de consulter l'ordre des tems qui fait voir évidemment leur erreur. En effet cette ambassade passa en Sicile la seconde année de la soixante-douzième olympiade, Hybrilide étant archonte à Athènes, après dix-sept ans écoulés depuis l'expulsion des rois, comme l'avouent ces mêmes auteurs et presque tous les autres historiens. Or ce ne fut que quatre-vingt-cinq ans après cela, que Denys l'ancien s'empara de Syracuse, la troisième année de la quatre-vingt-treizième olympiade, Callias successeur d'Antigone étant archonte à Athènes. Il est pardonnable à un auteur des se tromper de quelques années dans la supputation des tems, sur-tout quand il s'agit d'une histoire fort ancienne et qui comprend plusieurs siècles : mais peut-on lui passer de se tromper de deux ou trois générations entières ? Il y a bien de l'apparence, que le premier qui a rapporté ce fait dans ses annales, et que les autres n'ont fait que copier, aura trouvé seulement dans les anciens commentaires, que les ambassadeurs qu'on envoya du tems de ces consuls en Sicile pour acheter du bled, en

rapportèrent les provisions que le tyran leur donna; et que cet auteur sans chercher davantage dans les historiens Grecs quel étoit alors le tyran de Sicile, aura ajouté sans aucun examen le nom de Denys qui lui venoit dans l'esprit.

Les ambassadeurs qui s'étoient embarqués pour la Sicile, ayant été battus par la tempête sur mer, et obligés de tourner l'île, furent long-tems à arriver chez le tyran. Ils y passèrent l'hiver, et après l'été ils revinrent en Italie avec de grandes provisions de vivres.

A l'égard de ceux qu'on avoit envoyés dans le pays des Pométiens, peu s'en fallut que les Volsques ne les fissent mourir en qualité d'espions, ayant été dénoncés comme tels par les exilés de Rome: à peine purent-ils se sauver par le secours et les bons offices de leurs hôtes. Ils retournèrent à Rome sans avoir rien fait que de prendre leur argent et leur équipage.

Il arriva la même chose à ceux qui étoient allés à Cumes, ville d'Italie *fondée par une colonie de Grecs*. Plusieurs exilés Romains, qui s'étoient sauvés du dernier combat avec Tarquin et qui demeuroient dans cette ville, tâchèrent premièrement d'engager

d'engager le tyran à leur livrer les ambassadeurs pour les faire mourir. Mais quand ils virent qu'ils n'y pouvoient réussir, ils lui demandèrent la permission de les retenir pour gages, jusqu'à ce que Rome leur eût rendu leurs biens qu'ils prétendoient avoir été injustement confisqués par les Romains : ils vouloient que le tyran fût lui-même le juge de cette affaire.

Aristodème, fils d'Aristocrate, étoit alors tyran de Cumes. C'étoit un prince d'une noble extraction. Ses concitoyens l'appelloient Malacos, *mot grec qui veut dire Mol*, et avec le tems il devint plus connu sous ce sur-nom *que par son nom propre;* soit à cause que dans sa jeunesse il avoit été efféminé et s'étoit même soumis aux plus infâmes excès de ceux qui outroient la débauche, comme l'assurent quelques historiens; soit comme d'autres le prétendent, parce qu'il étoit d'un naturel doux et peu colère. Mais je crois qu'il ne sera pas hors de propos d'interrompre un moment la narration des affaires de Rome, pour dire en peu de mots à quelle occasion il aspira à la tyrannie, par quel moyen il y parvint, comment il gouverna l'état, et de quelle manière il finit ses jours.

P

CHAPITRE SECOND.

En la soixante-quatrième olympiade, Miltiade étant archonte à Athenes, les Tyrrhéniens qui avoient habité autour du golfe d'Ionie et qui en avoient été chassés dans la suite du tems par les Celtes, entreprirent avec le secours des Ombriens, des Dauniens et de plusieurs autres Barbares, de détruire Cumes, ville Grecque, fondée dans le pays des Opiques par les Eretriens et les Calcidiens. Ce n'est pas que leur haine eût aucun fondement légitime, mais ils en vouloient au bonheur de cette ville. En effet Cumes étoit alors célèbre dans toute l'Italie par ses richesses, par sa puissance et par plusieurs autres avantages. Les plus fertiles terres des plaines de la Campanie lui appartenoient, et elle étoit maîtresse des plus beaux ports qui fussent vers Missene. Les Barbares qui lui envioient de si grands biens, marchèrent contr'elle avec cinq cents mille hommes d'infanterie et dix-huit mille chevaux.

Pendant qu'ils étoient campés près de la ville, il arriva un prodige si étonnant qu'on ne trouve point dans l'histoire qu'il

y en ait jamais eu de pareil ni chez les Grecs ni chez les Barbares. Les deux rivières qui passoient auprès de leur camp, dont l'une s'appelle le Vulturne et l'autre le Glanis, changeant leur cours naturel, rebroussèrent de leur embouchure vers leur source, et cela dura assez long-tems.

Sur la nouvelle d'un prodige si surprenant, ceux de Cumes ne craignirent point de présenter le combat à cette nombreuse armée de Barbares, dans l'espérance que les dieux abattroient la puissance formidable des ennemis et soutiendroient les forces de leur ville qui n'étoient pas à beaucoup près si terribles. Ils partagèrent toute la fleur de leurs troupes en trois corps : ils en laissèrent un en garnison dans la ville ; l'autre à la garde des vaisseaux ; et mirent le troisième en ordre de bataille devant les murs de Cumes pour recevoir l'attaque des ennemis. Ce dernier corps n'étoit composé que de six cents cavaliers et de quatre mille cinq cents hommes de pied. Cependant avec cette poignée de monde, ils résistèrent à tant de milliers d'ennemis. Les Barbares voyant les Cumains disposés au combat, les chargèrent avec de grands cris selon leur coutume,

mais sans aucun ordre, infanterie et cavalerie pêle-mêle, comptant de battre toutes leurs troupes à plate-couture. Le champ de bataille étoit un vallon fort étroit, situé devant la ville, fermé de montagnes et de marais. Une situation si avantageuse combattoit pour les Cumains ; elle secondoit leur courage et leurs généreux efforts. Mais elle étoit contraire à la grande multitude des Barbares. Ils s'embarassoient tellement les uns les autres, que se marchant sur le ventre, principalement dans les bourbiers du marais, la plûpart furent écrasés par leurs propres camarades, sans en venir aux mains avec les Grecs. Ce fut ainsi que leur nombreuse infanterie s'incommodant elle-même, prit la fuite de côté et d'autre sans avoir rien fait de mémorable. Pour la cavalerie elle fit mieux son devoir. Elle en vint aux mains et harcela fort les Grecs. Mais ne pouvant investir l'ennemi, parce que le champ de bataille étoit étroit et que d'ailleurs les dieux combattoient pour les Grecs avec les foudres, le tonnerre et les orages, elle prit l'épouvante et la fuite. Toute la cavalerie de Cumes fit des merveilles dans cette journée : elle fut la principale cause de la victoire, et en eut toute la gloire.

Aristodême, surnommé le Mol, s'y distingua par-dessus tous les autres. Soutenant lui seul l'attaque des ennemis, il tua de sa main leur général et plusieurs autres braves. La guerre terminée les Cumains offrirent des sacrifices d'action de graces, et on fit d'honorables funérailles à ceux qui étoient morts dans le combat. Mais il s'éleva de grandes contestations à qui auroit la première couronne de valeur. Ceux qui jugeoient sans prévention, vouloient qu'on la donnât à Aristodême; tout le peuple étoit aussi pour lui. Les plus puissans étoient pour Hippomedonte, général de la cavalerie, et tout le sénat les appuyoit. Il est à remarquer que le gouvernement de Cumes étoit aristocratique; et que le peuple n'avoit pas grand pouvoir. Ces contestations ayant donc excité une sédition, les anciens qui craignoient qu'on n'en vînt à prendre les armes et à répandre le sang, engagèrent l'un et l'autre parti à consentir que les deux concurrens reçussent les mêmes honneurs.

Ce fut à cette occasion qu'Aristodême le Mol commença à devenir le protecteur du peuple. Comme il s'étoit exercé à par-

ler en public, il gagnoit la multitude par ses beaux discours et par des réglemens agréables à la populace : il déclamoit souvent contre quelques grands de l'état qu'il accusoit de disposer des biens du public, et de se les approprier : il avoit l'adresse d'appuyer ces invectives par des largesses qu'il faisoit de sa propre bourse à plusieurs pauvres citoyens. Cette conduite le rendit odieux aux premiers magistrats de la république : mais s'il s'en fit haïr, il sut aussi s'en faire craindre.

Vingt ans après le combat contre les Barbares, il vint à Cumes des ambassadeurs d'Aricie en qualité de supplians, pour demander du secours contre les Tyrrheniens qui leur faisoient la guerre. Car après la paix conclue avec la ville de Rome, Porsenna roi des Tyrrheniens avoit donné la moitié de son armée à son fils Aruns qui cherchoit à se faire un établissement, comme je l'ai déjà dit dans les livres précédens. Ce jeune prince assiégeoit pour lors les Ariciens qu'il avoit contraint de se retirer dans leur ville, et il espéroit les réduire sous peu de tems par la famine.

L'ambassade des Ariciens arrivée à Cumes, les premiers magistrats de la répu-

blique qui haïssoient Aristodême et qui craignoient qu'il ne plongeât l'état dans quelque malheur, crurent que l'occasion de se défaire sous un honnête prétexte, étoit trop favorable pour la manquer. Dans cette vue ils persuadèrent au peuple d'envoyer aux Ariciens un secours de deux mille hommes sous le commandement d'Aristodême qu'ils vantoient alors comme le plus brave guerrier. En même tems ils prirent les mesures qu'ils crurent suffisantes, pour qu'il fût tué dans la bataille par les Tyrrheniens, ou qu'il fît naufrage sur mer. Le sénat les ayant laissé les maîtres de faire par eux-mêmes les levées des troupes, ils n'enrôlèrent pas un des nobles, ni aucune personne de marque : ils ne choisirent que les plus pauvres et les plus mutins des plébéiens, dont ils avoient toujours appréhendé quelque soulèvement. De cette canaille ils composèrent leur armée navale, qu'ils embarquèrent sur dix vieux vaisseaux peu propres à mettre en mer, dont ils donnèrent le commandement aux plus méprisables des Cumains, menaçant de mort quiconque oseroit déserter ou abandonner cette expédition.

Aristodême se contenta de dire qu'il n'ignoroit pas le dessein de ses ennemis, qui sous prétexte d'envoyer du secours à leurs alliés, l'envoyoient lui-même à une mort certaine. Il accepta néanmoins le commandement des troupes, et mit promptement à la voile avec les ambassadeurs Ariciens. Il passa la mer avec beaucoup de peine et de danger, et il aborda aux côtes d'Aricie où il laissa dans les vaisseaux une garnison suffisante. Dès que la nuit fut venue, il partit du rivage qui n'est pas fort éloigné de la ville, et après quelques heures de marche, il se montra vers le point du jour aux Ariciens dans le moment qu'ils ne s'y attendoient point. Il se campa auprès de la ville, et ayant engagé les assiégés à faire une sortie, il présenta aussi-tôt la bataille aux Tyrrheniens. Les deux armées se rangèrent en bataille, on en vint aux mains, et le combat fut des plus rudes. Les Ariciens après avoir soutenu un peu de tems, plièrent enfin, et se sauvèrent en foule dans l'enceinte de leurs murailles. Aristodême tint ferme avec une poignée de Cumains choisis qui ne l'abandonnèrent jamais. Il soutint tout le poids du combat : il tua de sa main

le général des Tyrrheniens : il mit les barbares en fuite, et remporta la plus belle et la plus signalée de toutes les victoires.

Après cette grande action, les Ariciens le comblèrent des plus magnifiques présens, et il se remit promptement en mer pour annoncer lui-même la victoire aux Cumains. Il étoit suivi d'un grand nombre de vaisseaux de charge d'Aricie, qui portoient les dépouilles et les prisonniers Tyrrheniens.

Quand il fut arrivé auprès de Cumes, il mit les vaisseaux à la rade, et assembla ses soldats. Après plusieurs accusations contre les premiers de la ville, il fit par un long discours l'éloge de ceux qui s'étoient signalés dans le combat, et leur donna à chacun une certaine somme d'argent. Ensuite il mit en commun les présens des Ariciens, et les leur ayant distribués, il les conjura de se ressouvenir de ses bienfaits quand ils seroient de retour dans leur patrie, et de le secourir de toutes leurs forces s'il étoit menacé de quelque danger de la part des grands et des magistrats. Tous s'écrièrent d'une commune voix qu'ils lui avoient des obligations infinies ; qu'il les avoit sauvés du péril contre toute

espérance; qu'ils ne tenoient la vie que de lui ; et qu'outre tant de bienfaits, il les avoit ramenés dans leur patrie, les mains pleines et chargées de ses libéralités : qu'ainsi il pouvoit compter sur eux ; et qu'ils sacrifieroient plutôt leurs vies que de l'abandonner à ses ennemis. Aristodême loua leur zèle et renvoya l'assemblée. Ensuite il fit venir dans sa tente les plus scélérats, les plus déterminés et les plus propres à faire un coup de main. Il les gagna si bien par ses présens, par ses caresses, et par de belles espérances capables de corompre les plus intègres, qu'il les engagea à détruire le gouvernement présent. Profitant de ces dispositions, il les prit pour compagnons de ses desseins et de ses entreprises, et leur dit à chacun ce qu'ils devoient faire. Il accorda aussi sans aucune rançon la liberté aux prisonniers de guerre qu'il avoit amenés avec lui, afin de tirer quelque secours de leur affection.

Assuré de leur attachement à ses intérêts, il fit orner sa flotte comme victorieuse, et arriva au port de Cumes. Les pères et les mères des soldats, toute leur parenté, leurs enfans et leurs femmes accoururent au-devant d'eux pour les

recevoir. Là, par leurs embrassemens redoublés, et par leurs larmes, ils marquèrent la joie qu'ils avoient de les revoir, appelant chacun d'eux par les noms les plus doux, et par les termes les plus tendres. Tout le peuple de la ville accourut aussi avec des cris de joie au-devant du général, et le conduisit à sa maison au milieu des acclamations. Les grands qui en crevoient de dépit, sur-tout ceux qui lui avoient donné le commandement des troupes, et qui avoient machiné sa perte, en conçurent de tristes espérances pour l'avenir.

Aristodême laissa passer quelques jours, qu'il employa à s'acquitter de ses vœux, à faire des prières au dieux, et à recevoir les vaisseaux de charge qui étoient restés derrière. Quand le moment fut venu d'exécuter ses desseins, il dit qu'il vouloit faire au sénat le rapport de ce qui s'étoit passé dans cette guerre, et lui montrer les dépouilles qu'il en avoit rapportées. Les sénateurs s'assemblent en grand nombre : Aristodême se trouve au milieu d'eux; il les harangue et leur fait le récit de ce qui s'étoit passé dans le combat. Alors les complices de ses desseins qu'il

avoit apostés avec des poignards cachés sous leurs habits, entrent en foule dans la salle du conseil et font main basse sur tous les magistrats. Aussi-tôt chacun se sauve où il peut, les uns dans leurs maisons, les autres hors de la ville. Les complices restés seuls, exécutent les ordres de leur chef: ceux-ci occupent la citadelle; ceux-là s'emparent du fort et de la forteresse de Cumes.

La nuit suivante, Aristodême ouvre les prisons: il en fait sortir un grand nombre de criminels condamnés à mort. Il leur donne des armes, aussi-bien qu'à ses autres amis, du nombre desquels étoient les prisonniers de guerre des Tyrrheniens, et en compose sa compagnie de gardes du corps.

Quand le jour fut venu, il convoque une assemblée du peuple, où après avoir formé plusieurs accusations contre ceux qu'il avoit fait tuer, il dit qu'ils ont été punis avec justice pour lui avoir tant de fois dressé des embûches; que pour le reste des citoyens, il vient établir l'égalité entr'eux, et leur apporter la liberté avec plusieurs autres biens. Par ces discours il remplit les plébéiens de merveilleuses es-

pérances. Il commence son administration par deux des plus beaux réglemens, comme font ordinairement tous les tyrans. Il distribue des terres; il accorde l'abolition des dettes; il promet qu'il aura soin de maintenir ces deux établissemens, et que si l'on veut lui donner l'autorité absolue jusqu'à ce qu'il ait affermi l'état, il donnera à la république la forme d'un gouvernement populaire. Les plébéiens, sur-tout la plus méchante canaille, acceptent volontiers ses offres, dans l'espérance de s'emparer du bien d'autrui, et Aristodême prend aussitôt en main l'autorité souveraine, sans attendre qu'on la lui donne.

Dès qu'il se voit maître, il leur fait confidence d'un projet qui ne tend qu'à les tromper et à les réduire sous un honteux esclavage. Il feint d'appréhender de nouveaux troubles : qu'il y a à craindre que les riches irrités par la distribution des terres et par l'abolition des dettes, ne se soulèvent contre le peuple : qu'il ne voit qu'un seul moyen de prévenir le mal, et d'empêcher les citoyens d'éclater en une guerre civile qui seroit suivie d'une infinité de meurtres : que l'unique remède contre tant de maux, est d'ôter toutes les

armes de leurs maisons et de les consacrer aux dieux, afin de pouvoir s'en servir, non contre eux-mêmes, mais dans les guerres du dehors, quand il en sera besoin : que jusqu'à ce tems-là elles ne peuvent être mieux placées que dans les temples et aux pieds des dieux. Ils se laissèrent aller à cette proposition, et dès le même jour le tyran ôta les armes aux bourgeois de Cumes. Les jours suivans il visita les maisons des particuliers, où il fit tuer plusieurs braves citoyens, sous prétexte qu'ils n'avoient pas offert toutes leurs armes aux dieux.

Après cela, il affermit sa tyrannie par trois compagnies de gardes, dont l'une étoit composée des plus infâmes et des plus scélérats des citoyens, qui lui avoient aidé à détruire le gouvernement aristocratique; l'autre, des esclaves les plus méchans, à qui il avoit donné la liberté pour avoir assassiné leurs maîtres; la troisième enfin consistoit en une troupe de barbares des plus féroces qu'il avoit à sa solde. Ceux-ci n'étoient pas moins de deux mille, tous meilleurs soldats que les autres. Il ôta de tous les temples les statues de ceux qu'il avoit fait égorger; il les fit jetter dans des

cloaques et autres lieux immondes, et il éleva la sienne à leur place. Il s'empara de leurs maisons, de leurs héritages, et de tous leurs biens. Il retint pour lui l'or, l'argent, et tout ce qui étoit digne d'un tyran; il donna le reste à ceux qui lui avoient aidé à se saisir de l'autorité souveraine. Mais il n'y en eut point à qui il fît de plus riches ni de plus beaux présens qu'à ces indignes esclaves, qui après avoir massacré leurs maîtres, poussoient encore l'insolence jusqu'à vouloir épouser leurs femmes et leurs filles.

D'abord, il n'avoit fait aucun cas des enfans mâles de ceux qui avoient été les victimes de sa cruauté: mais dans la suite, soit par un avertissement de l'oracle, soit qu'il fît réflexion qu'il ne les faisoit élever que pour lui être un sujet éternel de crainte, il résolut de les perdre tous en un seul jour. Ceux qui avoient épousé leurs mères en dernières noces, et qui élevoient ces pauvres enfans auprès d'eux, fléchirent le tyran par leurs prières et par leurs larmes; de sorte que pour ne les pas désobliger, il accorda la vie à ces victimes innocentes. Mais il ne le fit, pour ainsi dire, que malgré lui, et en même tems

il prit toutes les précautions nécessaires pour empêcher qu'ils ne conspirassent ensemble contre la tyrannie. Dans cette vue, il ordonna qu'ils sortiroient tous de la ville, et qu'on les dispersât dans les campagnes pour y garder les troupeaux et s'occuper aux autres exercices de la vie rustique, loin de l'éducation et des instructions qui conviennent à de jeunes gens de condition; menaçant même de mort ceux qui viendroient à la ville après la défense. Ainsi ces malheureux enfans obligés de quitter leur maison paternelle, furent élevés à la campagne comme des esclaves, réduits à la triste nécessité de servir ceux qui avoient trempé leurs mains dans le sang de leurs pères.

Enfin le tyran prit des mesures pour éteindre dans les autres citoyens tout sentiment de valeur et de courage. Il chercha les moyens d'énerver toute la jeunesse de Cumes par une mauvaise éducation. Il suprima les accadémies: il défendit les exercices des armes, et changea la manière de vivre dans laquelle on avoit jusqu'alors élevé les jeunes gens. Il obligea les garçons à laisser croître leurs cheveux à la manière des filles, à les orner
de

de fleurs, à les boucler, à les lier en forme de rézeau; à porter des robes de différentes couleurs qui descendoient jusques aux talons, avec des manteaux d'une étoffe fine et déliée; à passer le tems à l'ombre et dans la débauche. Quand ils alloient chez leurs maîtres de danse, de flûte ou d'autres instrumens propres à amollir le cœur, ils étoient accompagnés par des femmes qui leur servoient, pour-ainsi-dire, de précepteurs, qui portoient des parasols, des éventails, des peignes, des miroirs, des étrilles et des boëtes de parfums pour les laver dans le bain. Quand il avoit corrompu les jeunes par cette mauvaise éducation, lorsqu'ils avoient vingt ans accomplis, il les laissoit mettre au nombre des hommes faits.

C'est ainsi qu'il insulta les Cumains, qu'il leur fit mille outrages et mille injures, et qu'il exerça sur eux toutes sortes de cruautés. Dans le tems qu'il croyoit sa puissance bien-affermie et à couvert de toutes les embûches, déjà accablé de vieillesse, également haï des dieux et des hommes, il périt misérablement avec toute sa famille, et paya la peine qu'il avoit méritée par tant de crimes. Les enfans

mêmes des citoyens qu'il avoit sacrifiés à sa cruauté, se soulevèrent contre lui et délivrèrent la ville de sa tyrannie. Il avoit voulu autrefois les faire tous mourir en un jour: mais, comme j'ai déjà dit, gagné par les instantes prières de ses gardes du corps à qui il avoit donné en mariage les mères de ces pauvres enfans, il s'étoit contenté de les releguer à la campagne. Quelques années après, comme il parcouroit les villages, surpris d'y trouver un grand nombre de jeunes gens braves et bienfaits, il commença à appréhender qu'ils ne se liguassent ensemble pour le détrôner. Dans cette crainte, il résolut de les prévenir et de les faire tous égorger avant qu'ils eussent le tems de prendre leurs précautions.

Il communiqua son dessein à ses amis, et cherchoit avec eux les moyens de l'exécuter promptement sans donner à ses ennemis le tems de se reçonnoître. Mais ces jeunes gens instruits de ce qu'il tramoit, soit par quelqu'un de son conseil, soit que par eux-mêmes ils pressentissent le dessein du tyran, s'enfuirent dans les montagnes, n'ayant point d'autres armes que les instrumens de fer dont se servent les laboureurs.

Il vint aussitôt à leur secours une troupe de Cumains exilés qui faisoient leur demeure à Capouë. Les plus illustres de ces proscrits qui amenoient avec eux un grand nombre de Campaniens leurs hôtes, étoient les fils d'Hippomedonte autrefois commandant de la cavalerie dans la guerre contre les Tyrrhéniens. Non-seulement ils avoient des armes pour eux-mêmes, mais ils en apportoient aux autres et leur amenoient un puissant renfort de leurs amis et de troupes soudoyées, qu'ils avoient ramassées dans la Campanie.

Réunis tous en un seul corps ils se répandent dans le pays ennemi : ils pillent, ils ravagent les terres par de fréquentes courses, font le dégât par-tout où ils passent, enlèvent une grande quantité de butin, soulèvent les esclaves contre les maîtres, tirent les criminels des prisons, leur donnent des armes, brûlent les effets qu'ils ne peuvent emporter, et après avoir enlevé le bétail dont ils ont besoin pour leur subsistance, ils égorgent tout le reste. Le tyran ne savoit comment s'y prendre pour les détruire. Car ils ne faisoient pas leurs courses ouvertement et ne demeuroient pas long-tems dans un même en-

droit. Tantôt ils faisoient le dégât pendant la nuit jusqu'au point du jour, tantôt leurs courses commençoient en plein jour, et duroient jusqu'à la nuit. En un mot ils savoient si bien cacher leur marche que les troupes qu'il envoyoit au secours du pays, furent presque toujours inutiles.

Comme Aristodême étoit dans cet embarras, un des exilés que les autres envoyèrent exprès, vint le trouver en qualité de transfuge, le corps tout déchiré de coups de fouet. D'abord ce prétendu déserteur demande ses sûretés et la vie sauve, promettant au tyran que s'il veut envoyer ses troupes avec lui il les menera dans l'endroit où les exilés doivent passer la nuit suivante. Aristodême ajoute d'autant plus de créance à ses paroles, que sans demander aucune récompense il offroit son propre corps en ôtage pour preuve de sa sincérité. Il envoie donc avec lui un gros de cavalerie et de troupes soudoyées sous la conduite de ses plus fidèles capitaines, avec ordre très-exprès de lui amener, s'ils pouvoient, tous les exilés, ou au moins la plus grande partie, pieds et mains liés. Toutes choses ainsi disposées, le transfuge

conduit les troupes par des chemins impraticables, à travers les forêts désertes, et quoiqu'elles fussent très-fatiguées, il les fait marcher pendant toute la nuit, les éloignant de la ville autant qu'il peut.

Les fugitifs et les exilés qui s'étoient mis en embuscade dans la montagne, proche de l'Averne, non loin de Cumes, instruits par le signal des batteurs d'estrade, que l'armée du tyran étoit sortie de la ville, font partir environ soixante de leurs plus hardis soldats, vêtus de peaux et chargés de fagots de sarment. Ces espions déguisés en ouvriers, entrent en cachette dans Cumes, par différentes portes, dans le tems qu'on allumoit les flambeaux. Aussitôt qu'ils se sont glissés dans l'enceinte des murailles, ils tirent les poignards qu'ils avoient cachés dans les fagots, et s'assemblent tous en un même endroit. De-là ils vont en bataillon serré à la porte qui conduisoit à l'Averne, ils en tuent les gardes endormis, et ayant ouvert les portes, ils reçoivent leurs troupes qui étoient déjà proche des murs. L'entreprise fut conduite si secrettement que personne ne s'en apperçut; car heureusement il y avoit cette nuit une fête publique, et toute la

ville étoit dans les festins et dans les réjouissances. Des circonstances si favorables facilitent aux conjurés les moyens de traverser impunément toutes les rues qui menoient au palais. Ils y trouvent peu de gardes qui veillent aux portes ; les uns étoient accablés de sommeil, les autres étoient ensevelis dans le vin. Ils les tuent sans résistance, et pénétrant en foule dans la cour du palais, ils égorgent comme un troupeau de moutons, toutes les sentinelles qu'ils rencontrent à leur passage. Pas un des gardes ne se mit en défense : abrutis par la débauche, ils n'étoient plus maîtres de leurs corps, ni en état de penser au péril qui les menaçoit. Les conjurés entrent dans l'appartement d'Aristodême : ils se saisissent de lui, de ses enfans, et de tous ses proches : ils les tourmentent ignominieusement jusques fort avant dans la nuit, les déchirent de coups, les mettent à la torture, leur font souffrir mille supplices, et les massacrent tous sans miséricorde.

Après avoir éteint toute la race du tyran, sans épargner ni femmes, ni enfans, ni qui que ce fût de sa parenté, ils passèrent le reste de la nuit à faire des re-

cherches de tous ceux qui avoient favorisé la tyrannie. Dès qu'il fut jour, ils se rendirent dans la place publique, convoquèrent une assemblée du peuple, mirent bas les armes et rétablirent le gouvernement de Cumes sur son ancien pied.

CHAPITRE TROISIÈME.

Les compagnons d'exil du roi Tarquin qui s'étoient réfugiés auprès de cet Aristodême vers la quatorzième année de son règne, pour lui demander qu'il les vengeât contre leur patrie, voulurent profiter de l'occasion présente qui leur paroissoit des plus favorables. Les ambassadeurs romains résistèrent d'abord, disant qu'ils n'étoient pas venus pour traiter de cette affaire, et que le sénat ne leur avoit donné aucun pouvoir de plaider la cause de la ville de Rome. Mais dans la suite, comme ils virent qu'ils n'avançoient en rien, et que le tyran penchoit plus du côté des exilés qui l'avoient gagné par leurs instantes sollicitations, ils demandèrent du tems pour se défendre, donnant même

leur argent en gage : et tandis que le procès étoit pendant, dès qu'on ne les garda plus à vue, ils s'enfuirent secrettement. Le tyran se saisit de leurs domestiques, de leurs chevaux, de leur équipage et de l'argent qu'ils avoient apporté pour acheter du bled. C'est ainsi que ces ambassadeurs furent traversés dans leur négociation, et tel fut le sujet qui les obligea de revenir sans avoir rien fait. A l'égard de ceux qu'on avoit députés en Tyrrhenie, ils achetèrent du millet et du bled, qu'ils portèrent à Rome dans des batteaux par le fleuve *du Tibre*. Mais ces provisions qui ne pouvoient nourrir les Romains que très-peu de tems, furent bientôt consommées; de sorte qu'ils retombèrent dans la même disette qu'auparavant. Il n'y eut nulle espèce de nourriture dont la nécessité pressante ne les obligeât de se servir; ce qui fut cause que plusieurs se trouvèrent accablés de maladies affreuses, ceux-ci faute de vivres, ceux-là par les alimens mal-sains auxquels ils n'étoient point accoutumés, et que d'autres laissèrent affoiblir leur corps, ou par pauvreté, ou par négligence, ou par l'impossibilité de trouver de quoi réparer leurs forces.

Les Volsques qui avoient été vaincus tout récemment, crurent qu'ils devoient profiter du triste état où Rome étoit réduite. Ils se sollicitèrent mutuellement par des ambassades secrètes à faire la guerre à cette ville, persuadés qu'elle ne pourroit pas tenir en même tems et contre la famine et contre les armes de ceux qui l'attaqueroient. Mais les dieux dont la bonté ne pouvoit souffrir que les Romains succombassent sous l'effort de leurs ennemis, donnèrent alors des preuves manifestes de leur puissance. Les villes des Volsques furent tout d'un coup affligées d'une maladie pestilente si terrible, que nous ne lisons point dans l'histoire qu'il y en ait jamais eu de semblable en aucun endroit du monde, ni chez les Barbares, ni chez les Grecs. Elle n'épargnoit ni âge, ni sexe, ni condition, enlevant également les plus robustes et les plus foibles. Rien ne fait mieux voir combien ce fléau étoit terrible, que la célèbre ville de Velitre, alors la plus peuplée et la plus florissante de toute la nation des Volsques. La peste y fit de si grands ravages qu'elle emporta la plûpart de ses habitans; il n'en resta pas la dixième partie. Ceux qui en réchapèrent, furent

enfin obligés d'envoyer une ambassade au peuple Romain pour lui représenter la désolation de leur patrie et pour se mettre eux et leur ville sous sa protection. Comme ils avoient autrefois reçu chez eux une colonie de Rome, ils n'eurent point alors de difficulté à se résoudre d'en demander une seconde pour repeupler le pays.

Les Romains furent extrêmement sensibles à leur disgrace, et la compassion succédant à la colère ils crurent qu'ils ne devoient pas pousser plus loin la vengeance contre une ville infortunée que les dieux avoient assez punie du mal qu'elle avoit voulu leur faire. Ainsi ils acceptérent les offres de Velitre, et se déterminérent d'autant plus volontiers à y envoyer une nombreuse colonie qu'ils espéroient en tirer de grands avantages. Ce poste en effet pouvoit tenir beaucoup de monde. Il leur parut que s'ils s'en rendoient maîtres par une bonne garnison, il leur serviroit comme de place d'armes pour tenir en respect ceux qui voudroient remuer, et que la famine dont Rome étoit affligée, diminueroit de beaucoup s'ils la déchargeoient d'une partie du peuple. Mais rien ne les détermina davantage à accorder aux Volsques la peuplade

qu'ils demandoient, que de nouvelles semences de sédition qui commençoient à paroître dans un tems que les premiers troubles n'étoient pas encore tout-à-fait pacifiés. Le peuple se soulevoit déjà comme auparavant : il déchargeoit sa colère sur les patriciens, et déclamoit contr'eux dans toutes les occasions avec beaucoup d'aigreur et en termes injurieux. Les uns les accusoient d'indolence et de paresse, comme n'ayant pas prévu la cherté des vivres avant qu'elle arrivât, ni chercher de longue-main un remède efficace contre ce terrible fléau. Les autres publioient hautement qu'ils avoient causé la famine tout exprès pour faire souffrir le peuple et pour se venger de sa retraite qui leur tenoit encore au cœur. Ce fut pour ces raisons qu'on se pressa de faire partir la colonie : le sénat nomma incessamment trois chefs pour la conduire. D'abord le peuple fut ravi qu'on envoyât des Romains tirés au sort pour repeupler Velitre, espérant que par ce moyen il se verroit délivré de la famine et qu'il trouveroit chez les Volsques une terre fertile et abondante en toutes sortes de biens. Mais ensuite, faisant réflexion sur la peste qui avoit désolé cette

même ville qui devoit les recevoir, il commença à craindre que les nouveaux habitans ne fussent aussi affligés du même fléau, et il changea peu-à-peu de sentiment. Ainsi, bien loin qu'il se présentât un grand nombre de sujets pour être de cette peuplade, il s'en trouva beaucoup moins que le sénat n'en avoit demandé. Ceux même qui avoient déjà donné leur nom, s'en repentoient comme ayant pris un mauvais parti, et ne vouloient plus sortir de leur patrie. Le sénat fut donc obligé de les laisser à Rome avec tous les autres qui ne vouloient pas partir de bon cœur. Ensuite il donna un arrêt, portant que tous les citoyens tireroient au sort à qui seroit de la colonie, et que ceux sur qui le sort tomberoit, seroient punis avec rigueur et inexorablement, en cas qu'ils refusassent de marcher. Par ce moyen une nombreuse peuplade partit bon gré malgré pour Velitre. Quelques jours après on envoya une autre à Norbe, célèbre ville des Latins. Les patriciens s'étoient flattés que par ce moyen ils appaiseroient la sédition. Mais ils furent trompés dans leurs espérances, et cette espèce de saignée ne fit qu'irriter le mal.

CHAPITRE QUATRIÈME.

Les plébéiens qui étoient restés à Rome, devenus plus indociles qu'auparavant ne cessoient de murmurer hautement contre les sénateurs. D'abord ils s'assemblèrent par pelotons et en petit nombre. Bientôt après, à mesure que la famine augmentoit, il se forma un gros parti de mécontens, qui couroient en foule à la place publique et appeloient les tribuns à leur secours. Un jour qu'ils étoient tous assemblés, Spurius Icilius alors le chef du collège des tribuns, se trouva parmi eux. Il déclama fortement contre le sénat, et n'oublia rien pour le rendre odieux. Il exhorta les autres à dire en pleine assemblée ce qu'ils pensoient : il s'adressa nommément à Brutus et à Sicinnius pour lors édiles, qui avoient été les principaux auteurs de la première révolte du peuple, et qui avoient introduit dans la république la dignité de tribun, dont ils firent les premières fonctions. Ces deux édiles avoient préparé de longue main des discours malins et artificieux. Ils s'avancèrent au milieu de l'assemblée, où ils apportèrent des raisons que

le peuple écouta avec joie. Ils lui firent entendre que la cherté des vivres n'étoit causée que par le ressentiment et par la vengeance des riches, qui étoient piqués de ce que le peuple avoit recouvré malgré eux la liberté par sa retraite: qu'il s'en falloit bien qu'ils s'en ressentissent autant que les pauvres; qu'ils n'en souffroient même en aucune manière; et qu'ayant des provisions cachées dans leurs greniers et de l'argent pour acheter les vivres qu'on apportoit des pays étrangers, ils étoient en état de se soucier fort peu de la famine, tandis que les plébéiens n'avoient ni l'un ni l'autre : qu'enfin la peuplade qu'ils avoient envoyée dans une ville où l'air étoit mal sain et infecté, alloit être exposée à un mal encore plus grand et plus inévitable que le fléau de la famine. Ces harangueurs grossissant le mal autant qu'il leur étoit possible, s'étendirent fort au long sur les malheurs dont l'état étoit accablé par la faute des riches. Ils représentèrent au peuple qu'on ne voyoit point de fin aux misères publiques. Ils lui remirent devant les yeux les insultes et les outrages qu'il avoit autrefois reçus des patriciens, et rappellant le souvenir du

passé ils alléguèrent avec la dernière insolence plusieurs autres faits semblables. Brutus enfin conclut son discours en menaçant hautement que si les plébéiens vouloient le croire, il obligeroit bientôt ceux qui avoient causé l'incendie, à l'éteindre eux-mêmes. Après cela l'assemblée fut renvoyée.

Le lendemain les consuls qui appréhendoient que ce commencement de révolte n'allât plus loin, et que les entreprises de Brutus qui sollicitoit le peuple par des discours séditieux, ne causassent quelque mal sans remède, jugèrent à propos de convoquer une assemblée du sénat. Leurs avis et ceux des plus anciens sénateurs furent partagés. Les uns disoient qu'il falloit appaiser les mutins par les voies de la douceur et par de belles promesses: qu'il étoit essentiel de gagner les chefs des mécontens en leur représentant amiablement le triste état des affaires, afin de les engager à se réunir tous avec les sénateurs pour délibérer de concert sur les intérêts communs. Les autres au contraire étoient d'avis de ne point mollir, et de ne rien accorder à une populace insolente et effrontée; qu'il étoit important de ne point

fomenter la manie insupportable de ces flatteurs audacieux; qu'on n'avoit point d'autre chose à répondre au peuple, sinon, que les patriciens n'avoient pas attiré sur lui les maux qu'il souffroit, et que le sénat se chargeoit d'y remédier autant qu'il lui seroit possible: qu'au reste il falloit réprimer les pertubateurs du repos public, en les menaçant des plus rigoureuses punitions s'ils ne cessoient d'entretenir le feu de la division. Appius ouvrit ce dernier avis: ce fut celui qui prévalut, après bien des constestations entre les sénateurs, qui poussèrent leurs disputes si loin, que le peuple épouvanté par leurs cris, courut promptement au sénat, toute la ville étant dans l'attente de ce qui en arriveroit.

Les délibérations terminées, sur la fin du jour les consuls assemblèrent le peuple pour lui faire savoir les résolutions du sénat. Mais le tribun les interrompit avec tant d'opiniâtreté, que parlant plusieurs ensemble, ils ne gardoient de part et d'autre ni ordre ni décence dans leurs discours. Tous crioient en même tems, et excitoient un si grand tumulte, que les auditeurs ne pouvoient facilement comprendre leurs pensées ni ce qu'ils vouloient dire.

Les

Les consuls prétendoient qu'étant les plus élevés en dignité, leur pouvoir s'étendoit sur toute la ville. Les tribuns au contraire soutenoient que les assemblées du peuple étoient leur propre district, comme le sénat étoit celui des consuls, et que toute l'autorité leur appartenoit dans les affaires que les plébéiens avoient droit de juger. La multitude qui étoit pour ces derniers, poussoit des grands cris afin de les encourager, toute prête à en venir aux mains contre les opposans s'il en étoit besoin. Mais les consuls d'un autre côté étoient soutenus par les patriciens qui s'étoient tous réunis pour défendre leur droit. La dispute s'échauffa beaucoup, et l'obstination à ne point céder de part ni d'autre, fut poussée si loin, que vous eussiez dit que ceux qui auroient eu pour lors le dessous, devoient être censés avoir cédé leur droit pour l'avenir.

Déjà le soleil étoit sur le point de se coucher, lorsque le reste du peuple sortant des maisons, accourut à la place publique: de sorte que si la nuit n'eût terminé le différent, on en fût venu aux coups et jusqu'à se jetter des pierres. Pour empêcher ce désordre, Brutus s'avance au milieu

de l'assemblée, et prie les consuls de le laisser parler, leur promettant qu'il appaisera la sédition. Alors ceux-ci se persuadant qu'on leur accorde la préséance parce que l'orateur ne s'étoit point adressé aux tribuns quoiqu'ils fussent présens, lui accordent volontiers la permission de s'expliquer.

Toute l'assemblée ayant fait silence, Brutus sans s'arrêter à de longs discours, interroge les consuls. » Ne vous souvient-il pas, leur dit-il, que dans notre traité d'accommodement, pour appaiser la sédition, vous accordâtes au peuple que quand les tribuns convoqueroient une assemblée sur quelque affaire que ce pût être, les patriciens n'auroient pas droit d'y assister et ne la troubleroient en aucune manière? Oui, il nous en souvient, répond Geganius. Pourquoi donc, ajoute Brutus, venez-vous ici nous troubler et empêcher les tribuns de dire ce qui leur plaît? C'est, dit Geganius, parce que le peuple n'est pas ici assemblé par leurs ordres, mais par ceux des consuls. Si les tribuns avoient convoqué cette assemblée, ils ne trouveroient point d'empêchement de notre part, et nous ne voudrions pas même nous

en mêler en aucune façon. Mais l'ayant convoquée par nous-mêmes, ce n'est pas nous qui empêchons les tribuns de haranguer : mais nous ne voulons pas aussi qu'ils nous en empêchent. Plébéiens, dit alors Brutus, nous avons la victoire : on nous accorde tout ce que nous demandions. Allez vous-en donc présentement, et cessez de disputer : je vous promets de vous faire voir demain toute l'étendue de vos pouvoirs. Et vous, tribuns, cédez maintenant la place aux consuls. Vous ne la leur céderez pas toujours quand vous saurez une fois les pouvoirs qui sont attachés à votre charge ; croyez-moi, dans peu de tems vous les connoîtrez. Pour moi je m'engage à vous les faire voir clair comme le jour, et à rendre la fierté de ceux-ci moins insupportable : que si vous trouvez que je vous trompe, vous m'en punirez comme bon vous semblera ». Personne ne s'étant présenté pour répondre aux discours de Brutus, l'assemblée se sépara, et les deux partis se retirèrent, mais avec des pensées bien différentes. Les pauvres se persuadoient que Brutus avoit trouvé des moyens efficaces, et que ce n'étoit pas en vain qu'il promettoit de si grandes

le dépouillant par ce moyen des pouvoirs attachés à sa dignité. » Quelle autorité aurons-nous désormais, ajouta-t-il, si on ne nous laisse pas même la liberté de parler? Comment pourrons-nous protéger le peuple contre les injustices des patriciens, si on nous ôte le pouvoir de vous assembler? C'est par la parole qu'on commence toutes les affaires : et n'est-il pas évident que ceux à qui on ne permet point de dire ce qu'ils pensent, ne peuvent pas non plus exécuter ce qu'ils veulent? Reprenez donc, dit-il, les pouvoirs que vous nous avez donnés, si vous ne voulez pas nous en faire jouir en toute sûreté : ou bien, faites une loi qui défende à qui que ce soit de nous inquiéter dans la suite ». Après ce discours, le peuple lui cria à haute voix qu'il n'avoit qu'à faire lui-même cette loi. Icilius l'avoit déjà écrite d'avance : il en fit la lecture et pria l'assemblée de donner ses suffrages pour la confirmer sur-le-champ, parce que l'affaire ne pouvoit souffrir aucun retardement, et qu'il y avoit à craindre que les consuls n'y formassent quelque opposition. La loi étoit conçue en ces termes. » Quand le tribun dira son avis et qu'il parlera dans

les assemblées du peuple, que personne ne le contredise ni ne l'interrompe dans ses discours. Si quelqu'un va contre cette loi, qu'il donne caution aux tribuns comme il promet de payer l'amende à laquelle ils le condamneront. Que celui qui ne donnera pas caution soit puni de mort, et que ses biens soient confisqués. S'il arrive quelque différend au sujet des amendes *imposées aux contrevenans*, que le peuple en soit le juge ». Les tribuns ayant fait confirmer la loi, renvoyèrent l'assemblée. Le peuple s'en retourna plein de joie et de reconnoissance envers Brutus, persuadé qu'il étoit le seul inventeur de cette loi, et que toute la gloire lui en étoit due.

Ce nouvel établissement fut suivi de grandes disputes entre les tribuns et les consuls sur différentes affaires. Le peuple ne vouloit point confirmer les arrêts du sénat, et le sénat refusoit d'approuver les plébiscites ou ordonnances du peuple qui ne lui plaisoient pas. Parmi ces contestations qui durèrent quelque tems, on étoit continuellement en garde, et les deux partis ne vivoient que dans les soupçons et la défiance. Leur haine néanmoins ne

causa aucun de ces malheurs terribles qui arrivent ordinairement pendant les troubles. Les pauvres ne forcèrent point les maisons des riches où ils auroient pu espérer de trouver quelques provisions cachées : et même ils ne firent pas la moindre tentative pour piller les vivres qu'on vendoit publiquement dans les marchés. Ils portoient leur mal avec patience : ils vivoient d'un peu de nourriture qu'ils achetoient fort cher ; et quand l'argent leur manquoit, ils cherchoient des herbes et des racines dont ils se contentoient pour appaiser leur faim. Les riches de leur côté ne se servirent point de leurs forces domestiques ni de celles de leurs cliens, quoique fort grandes, pour égorger une partie des pauvres et chasser le reste par violence, afin de rester les seuls maîtres de la ville : mais comme de bons pères usent de modération envers leurs enfans qui ont manqué en quelque chose, ils se comportoient avec tant de politique et de sagesse à l'égard du peuple, qu'ils lui faisoient sentir les effets de leur colère sans la pousser trop loin.

CHAPITRE CINQUIÈME.

PENDANT que les affaires de Rome étoient dans un si triste état, les habitans des villes voisines invitoient les Romains à s'établir chez eux s'ils vouloient, leur promettant le droit de bourgeoisie et toutes sortes de bons offices pour les attirer. Quelques-unes de ces villes le faisoient de bon cœur, par amitié pour le peuple Romain et par compassion de ses malheurs. Mais dans la plupart ces offres n'étoient que l'effet de la jalousie qu'elles avoient de sa félicité passée. Il y eut néanmoins un grand nombre de citoyens qui sortirent de Rome avec toutes leurs familles pour aller s'etablir ailleurs. Les uns en revinrent après que les troubles furent pacifiés, les autres restèrent pour toujours dans leur nouvel établissement.

Dans ces circonstances, les consuls résolurent du consentement des sénateurs de lever des troupes et de mettre une armée en campagne. Les fréquentes courses et les ravages que les ennemis faisoient sur leurs terres, leur en fournissoient un prétexte honnête et plausible: d'ailleurs ils

prévoyoient que cette expédition produiroit plusieurs grands avantages. En prenant le parti d'envoyer l'armée hors du pays, le nombre des citoyens diminuant considérablement à Rome, il falloit nécessairement que la cherté diminuât aussi. Ceux qu'on destinoit à porter les armes, ne pouvoient pas manquer de provisions; le pays ennemi leur en fournissoit en abondance, sans qu'ils fussent à charge à leur patrie. D'un autre côté on se flattoit que les séditions se calmeroient de plus en plus, tant que dureroit la guerre, et il y avoit toute apparence que ce seroit un moyen très-efficace pour affermir la réconciliation des patriciens avec les plébéiens, s'ils faisoient la campagne ensemble pour partager les mêmes dangers et les mêmes avantages dans les travaux de la guerre. Mais le peuple n'écoutoit pas toutes ces raisons et refusoit d'obéir aux consuls; il ne s'offroit point volontiers, comme autrefois, pour s'enrôler; et d'ailleurs les consuls ne vouloient contraindre personne par la force des loix. Il n'y eut que quelques patriciens qui donnèrent leurs noms de bonne volonté avec leurs cliens, et une petite partie du peu-

ple qui se joignit à eux lorsqu'ils furent sur le point de commencer la campagne. Leur commandant étoit Caius Marcius qui avoit pris la ville de Coriole, et qui s'étoit distingué par sa bravoure dans la bataille contre les Antiates. La plupart des plébéiens qui avoient pris parti, étoient ravis de l'avoir pour chef, les uns par affection pour lui, les autres par l'espérance de bien réussir et de vaincre sous ses étendards; car sa réputation s'étendoit déjà fort loin, et il étoit devenu la terreur des ennemis. L'armée s'avança jusqu'à la ville d'Antium. Elle prit un grand nombre d'esclaves et de bestiaux, outre une grande quantité de bled qu'elle trouva dans les campagnes, et elle revint en peu de tems toute chargée de provisions de bouche; ensorte que ceux qui étoient restés à Rome furent très-chagrins de n'avoir pas fait la campagne, murmurant même ouvertement contre les tribuns qui sembloient les avoir privés d'un si grand bonheur. C'est ainsi que les consuls Geganius et Minucius achevèrent leur tems, après avoir essuyé les plus rudes tempêtes, et avoir mis plusieurs fois la république à deux doigts de sa perte. Au milieu des

périls dont on étoit menacé, ils surent garantir la ville de Rome des plus grands malheurs; et si la fortune ne leur fut pas favorable, leur prudence répara dans toutes les occasions ce qui manquoit à leur bonheur.

CHAPITRE SIXIÈME.

Ils eurent pour successeurs Marcus Minucius Augurinus et Aulus Sempronius Atratinus, deux illustres personnages et dans les conseils et dans la guerre, qui furent faits consuls pour la seconde fois. Ces nouveaux magistrats employèrent tous leurs soins à remplir la ville de bled et d'autres provisions, persuadés que la concorde du peuple dépendoit en quelque façon de l'abondance de toutes choses. Mais ils ne purent réussir par cette voie, comme ils l'avoient espéré. L'arrogance rentra dans Rome en même tems que l'abondance, et dans le moment qu'on s'y attendoit le moins, le péril devint plus grand qu'il n'avoit été d'abord. Ceux qu'on avoit envoyés pour enlever du bled, apportèrent, tant des villes maritimes

que de celles qui étoient situées au milieu des terres, de grandes provisions de vivres, dont on remplit les greniers publics. Les marchands qui faisoient commerce avec Rome, abordèrent aussi de toutes parts, et la ville ayant acheté leurs bleds de l'argent du trésor public, les resserra dans ses greniers. Geganius et Valerius qu'on avoit envoyés en Sicile comme nous l'avons dit, arrivèrent vers le même tems avec plusieurs vaisseaux de charge, qui portoient chacun mille medimnes Siciliens de froment, dont ils avoient acheté la moitié à très-vil prix; le reste étoit un présent du tyran, qui même avoit poussé sa libéralité jusqu'à faire les frais du transport.

Quand on sut à Rome qu'il arrivoit de Sicile des vaisseaux chargés de bled, les patriciens délibérèrent long-tems ce qu'on devoit faire de ces provisions. Les plus modérés et les plus affectionnés pour le peuple étoient touchés de l'état funeste où se trouvoit la république : ils vouloient qu'on distribuât gratuitement à tous les plébéiens le bled que le tyran avoit donné, et qu'on leur vendît à bon marché celui qui avoit été acheté de l'argent du public;

qu'un si grand bienfait étoit le moyen le plus efficace pour appaiser la colère des pauvres contre les riches. Les esprits hautains et les plus portés pour l'oligarchie, disoient au contraire qu'il falloit accabler le peuple par toutes sortes de voies : ils étoient d'avis qu'on le traitât avec rigueur, et qu'on lui vendît les vivres le plus cher qu'il seroit possible, afin que la nécessité pressante le rendît plus modeste et plus soumis aux loix. Marcius surnommé Coriolan, dont nous avons déjà parlé, étoit de ce dernier sentiment et un des fauteurs de l'oligarchie. Il ne se contenta pas de dire son avis en particulier, comme avoient fait les autres : sans garder ni précautions, ni mesures, il parla avec hardiesse, et d'un si haut ton, que plusieurs des plébéiens pouvoient l'entendre. Outre les sujets de plainte qui lui étoient communs avec les autres patriciens et qui le portoient à haïr le peuple, des raisons personnelles l'aigrissoient extrêmement, et il vouloit se venger d'un affront qu'il croyoit avoir reçu depuis peu. Car dans la dernière assemblée pour l'élection des magistrats, il aspiroit au consulat. Les patriciens favorisoient son élection ; mais

le peuple s'y opposa et lui donna l'exclusion, parce qu'il appréhendoit qu'un esprit si hardi, appuyé de l'éclat de cette grande charge, n'entreprît d'innover et d'abolir l'autorité des tribuns. D'ailleurs les patriciens se déclaroient pour lui avec plus d'ardeur qu'ils n'avoient jamais fait pour aucun autre aspirant, et leur empressement redoubloit la crainte des plébéiens. Marcius irrité de cet affront, desirant de voir le gouvernement rétabli dans son premier état, tâchoit ouvertement, comme j'ai déjà dit, de détruire le peuple et excitoit les autres à faire de même.

Déjà il avoit à lui un gros parti de jeunes gens de qualité qui étoient puissans par leurs richesses, et le succès qu'il avoit eu dans la guerre, lui avoit attirés un grand nombre de cliens. De si puissans secours lui enfloient le cœur : il portoit la fierté jusqu'au plus haut point, et espéroit venir à bout de toutes ses entreprises : mais l'événement ne répondit pas à de si grands desseins. Le sénat s'étant assemblé pour délibérer sur la distribution des bleds, les anciens ouvrirent les premiers avis selon la coutume, et il y en eut peu qui fussent directement contraires au peuple. Quand

on fut venu aux jeunes, Marcius demanda aux consuls la permission de dire son sentiment. Lorsqu'il l'eut obtenue, toute l'assemblée étant fort attentive, il parla en ces termes contre le peuple.

» Vous n'ignorez pas, Sénateurs, que ce n'est ni la pauvreté ni la nécessité qui ont obligé le peuple à sortir de Rome, mais qu'il l'a fait à mauvaise intention, dans la vue de détruire la puissance de la noblesse, et de se rendre le maître absolu. Je suis persuadé que vous l'avez tous assez compris par les conditions du traité de réconciliation qui lui sont si avantageuses. Non content d'avoir violé la foi des contrats et les loix saintes qui leur servoient de sûreté, il a poussé plus loin ses pernicieuses intrigues. Il a établi une nouvelle dignité pour abolir celle des consuls; et après l'avoir rendu sacrée et inviolable par une loi faite exprès, il vient de porter tout récemment une autre loi par laquelle il s'est emparé d'une autorité tyrannique sans que vous vous en soyez pour ainsi dire apperçus. Les magistrats du peuple déjà si puissans, se servent du spécieux prétexte de protéger les plébéiens maltraités, pour étendre leur autorité,

pour couper, trancher, faire et défaire tout ce qu'ils jugeront à propos : il n'y a ni particulier ni magistrat qui ose s'opposer à leurs injustices : ils ont su vous lier les mains et vous fermer la bouche, par une loi qui vous ôte la liberté de parler et d'agir, et qui menace de mort quiconque dira son avis avec liberté. Quel autre nom pouvons-nous donner à cette puissance, que celui de tyrannie ? Peut-on l'appeller autrement, et n'en convenez-vous pas vous-mêmes ? Car enfin, que nous importe d'être dominés par la tyrannie d'un seul homme ou par celle de tout un peuple ? L'un ou l'autre n'est-ce pas toujours la même chose ? Il auroit donc mieux valu ne point laisser jetter les premières semences de cette puissance, mais souffrir plutôt tout, suivant les salutaires avis d'Appius, ce sage magistrat qui prévoyoit de loin les maux qui nous devoient arriver. Mais puisque nous ne l'avons pas fait, du moins réunissons-nous aujourd'hui tous ensemble pour nous délivrer, nous et la ville de Rome, de cette redoutable tyrannie, tandis qu'elle est encore foible et qu'elle n'a pas poussé de profondes racines. Vous ne serez ni les premiers ni

les

les seuls à qui il soit arrivé d'en user ainsi. Vous avez devant vos yeux l'exemple de plusieurs peuples, qui réduits à la dernière extrémité pour n'avoir pas suivi de bons conseils dans les affaires importantes ni arrêté le mal dans son commencement, n'ont pas laissé dans la suite de faire leurs efforts pour en arrêter les progrès: s'ils ont commencé trop tard à devenir prudens, leur repentir, quoiqu'il ne puisse pas être mis en parallele avec une sage prévoyance, leur a néanmoins été fort utile: et il leur est glorieux d'avoir su profiter de leurs premières fautes pour empêcher les suites funestes qu'elles pouvoient avoir.

„ Que si quelques-uns d'entre vous, quoique convaincus que le peuple pousse l'insolence trop loin et qu'il faut le réprimer, appréhendent néanmoins de paroître avoir été les premiers à rompre le traité d'alliance et à violer le serment; qu'ils sachent que ce n'est pas là faire des injustices, mais les repousser; que celui qui se défend, ne viole pas les traités, mais qu'il en punit les violateurs; et que bien loin d'offenser les dieux ou de s'attirer leur colère en punissant ceux qui n'ont

pas gardé les conditions de l'accommodement, ils ne feront que mettre leurs propres intérêts à couvert dans toutes les règles de la justice. Il est évident, Pères conscrits, que vous n'êtes pas les premiers à rompre les conventions ni à violer le serment. Il n'en faut point d'autre preuve que le refus qu'a fait le peuple de s'en tenir aux conditions de son rappel. Quand il a demandé la permission de créer des tribuns, ce n'étoit pas pour abuser de leur autorité ni pour maltraiter le sénat : c'étoit pour se garantir des mauvais traitemens qu'il croyoit avoir à craindre de nous. Mais aujourd'hui, quel usage fait-il de la puissance tribunicienne? Ne l'emploie-t-il qu'à l'usage pour lequel elle a été créée? N'en abuse-t-il pas au contraire, pour mettre le désordre par-tout et pour renverser le gouvernement de la république? Vous vous souvenez sans doute de sa dernière assemblée, et des discours hardis et insensés que les tribuns y prononcèrent. Vous voyez aujourd'hui avec quelle fierté ces ennemis de l'état se vantent de leurs pouvoirs, parce qu'ils savent que toute l'autorité de la république consiste dans les suffrages, et qu'étant

supérieurs en nombre, ils s'en rendront facilement les maîtres. Que nous reste-t-il donc à faire, après qu'ils ont commencé à violer le traité et à transgresser les loix? C'est de nous défendre contre ces prévaricateurs; de leur ôter, comme la justice nous y autorise, ce qu'ils ont usurpé injustement jusqu'aujourd'hui; et d'arrêter à l'avenir leurs prétentions immodérées. C'est de rendre graces aux dieux de ce qu'ils n'ont pas permis que ces esprits inquiets demeurassent dans les bornes de la modération et de la prudence, après avoir établi le gouvernement de nos pères sur un pied qui favorisoit entièrement leurs intérêts; et de ce que les abandonnant à l'impudence, à l'effronterie et à un esprit d'intrigue, ils vous ont mis dans la nécessité de prendre des mesures pour recouvrer ce que vous aviez perdu et pour conserver avec grand soin ce qui vous restoit.

» L'occasion qui se présente aujourd'hui est des plus favorables, si vous voulez commencer à être sages et en profiter : jamais vous n'en aurez une plus belle : car la plus grande partie des plébéiens est accablée par la famine, et le reste

S 2

n'ayant point d'argent, ne pourra pas résister long-tems si la disette et la cherté continuent. Les plus méchans d'entr'eux qui n'ont jamais pu goûter le gouvernement aristocratique, seront bientôt contraints de sortir de Rome, et les plus modérés se comportant avec modestie, cesseront d'exciter des troubles. Tenez donc vos greniers fermés, et sans rien rabattre du prix des vivres, ordonnez qu'ils soient vendus aujourd'hui aussi cher qu'ils ont jamais valu dans le plus fort de la disette. Les cris du peuple et son ingratitude vous en fournissent une honnête occasion et un juste prétexte; puisqu'il vous accuse d'être cause de la famine, qui ne vient certainement que de sa révolte, pendant laquelle il a pillé et ravagé nos terres comme un pays ennemi, et que d'ailleurs le trésor public a été épuisé pour acheter des provisions dans les pays étrangers. Mais ce n'est pas là tout: les plébéiens vous ont fait bien d'autres injustices que je passe sous silence. Au reste, leur conduite passée nous doit faire connoître combien de maux nous avons à craindre, et de quelle manière ils nous traiteront dans la suite si nous ne

faisons tout ce qui leur plaira : vous savez que leurs harangueurs nous en menaçoient dernièrement pour nous intimider. Si vous laissez encore échapper l'occasion qui se présente aujourd'hui, vous souhaiterez souvent, mais en vain, d'en trouver une semblable ; et si le peuple vient à savoir que vous avez voulu affoiblir ses forces, mais que la crainte vous a retenus, il deviendra encore plus insolent ; il vous pressera de plus près, et vous regardera comme ses ennemis parce que vous aurez voulu le détruire, mais comme des ennemis timides qui n'auront pu en venir à bout ».

Après ce discours de Marcius, les sentimens des sénateurs se partagèrent, et il s'éleva un grand tumulte dans l'assemblée. Ceux qui, dès le commencement, s'étoient opposés aux plébéiens, et qui n'avoient consenti que malgré eux au traité de réconciliation, du nombre desquels étoient presque tous les jeunes sénateurs avec quelques anciens des plus ambitieux et des plus riches, conçurent alors plus d'indignation qu'auparavant. Irrités contre la populace impudente, les uns parce qu'on avoit violé la foi des contrats ; les autres

parce qu'ils voyoient leur propre autorité extrêmement affoiblie, ils applaudirent au discours de Marcius, louèrent le zèle qu'il avoit pour la patrie; et entrant dans les mêmes sentimens, ils jugèrent que les avis qu'il venoit de proposer, ne pouvoient être que très-salutaires à la république. Mais ceux qui étoient portés pour le peuple, et qui, moins sensibles aux applaudissemens du sénat et aux attraits des richesses, ne croyoient pas qu'il y eût rien de plus nécessaire que la paix, furent offensés du discours de Marcius, et ne purent entrer dans ses sentimens. Ils représentèrent qu'un supérieur devoit plutôt se distinguer de ses inférieurs par la prudence que par la force: qu'il ne falloit pas regarder la modération et la justice comme peu convenables et hors de saison, mais comme des vertus nécessaires, surtout lorsqu'il s'agissoit de vivre en bonne intelligence avec ses citoyens; et que les conseils de Marcius étoient plutôt l'effet d'une véritable fureur, que des marques de confiance et d'une généreuse liberté. Mais ce dernier parti, comme le moins nombreux et le plus foible, étoit obligé de céder au plus fort.

Alors les tribuns qui avoient été invités à cette délibération par les consuls, frémissent de dépit et de colère : toute l'assemblée retentit de leurs plaintes. Ils s'emportent contre Marcius : ils l'accusent d'être la peste de la république, et de chercher, par ses mauvais discours contre le peuple, à rallumer dans Rome le flambeau d'une guerre civile : ils menacent enfin que si les patriciens n'arrêtent ses emportemens, et s'ils ne le punissent de mort ou d'exil, ils le feront eux-mêmes. Ce discours ne fait qu'augmenter le désordre et le tumulte. Les jeunes sénateurs indignés des menaces des tribuns, s'emportent de plus en plus. Marcius devenu plus hardi, pousse plus loin ses invectives il s'adresse nommément aux tribuns : il les menace à haute voix. „ Si vous ne cessez, dit-il, de troubler la république et de soulever le peuple par vos discours séditieux, je prendrai des moyens plus efficaces que les paroles pour réprimer votre insolence. „ Le sénat entre dans les sentimens de Marcius, et s'irrite contre la populace. Les tribuns voyant que ceux qui vouloient ôter au peuple la puissance qu'on lui avoit une fois acordée, se trou-

voient en plus grand nombre que les autres qui étoient d'avis d'observer les articles du traité, sortent de l'assemblée tout en colère : ils crient à haute voix ; ils invoquent les dieux témoins des sermens et garants des traités. De ce pas ils se rendent dans la place publique : ils assemblent le peuple ; ils lui font le rapport du discours que Marcius avoit prononcé en plein sénat, et somment ce patricien de comparoître à leur tribunal pour être ouï et entendu.

Marcius refuse d'obéir : il repousse même avec des paroles injurieuses les huissiers qui lui font la sommation. Les tribuns encore plus irrités par sa désobéissance, viennent eux-mêmes et fondent sur lui avec leurs édiles et plusieurs autres citoyens, tandis qu'il étoit devant le palais au milieu des patriciens qu'il tâchoit de gagner à son parti. Si-tôt qu'ils l'apperçoivent, ils commandent aux édiles de se saisir de sa personne, et de l'emmener ou de force ou de gré : (c'étoit Lucius Junius Brutus et Spurius Icilius Ruga qui avoient alors la charge d'édiles.) Comme ils s'approchoient pour se saisir de lui, les patriciens qui trouvoient fort étrange que

les tribuns entreprissent de faire violence à un homme de leur corps, sans que son procès eût été instruit, se mettent au-devant de Marcius et repoussent à coups de poings ceux qui veulent mettre la main sur lui. Le bruit de cette action se répand par toute la ville : chacun sort de chez soi; les plus riches et les plus distingués, pour défendre Marcius avec les patriciens, afin de rétablir le gouvernement sur l'ancien pied; les pauvres et la populace, pour soutenir les tribuns, et pour exécuter leurs ordres. Ils perdirent en cette occasion le respect et la retenue qui les avoient empêché jusqu'alors de s'insulter les uns les autres. Ce jour-là néanmoins on ne commit aucun désordre qui pût avoir des suites fâcheuses : les uns et les autres cédèrent aux remontrances des consuls, et remirent l'affaire au lendemain.

Le jour suivant, les tribuns se rendirent les premiers à la place publique. Là, ayant convoqué une assemblée du peuple, ils haranguèrent l'un après l'autre, accusant vivement les patriciens d'avoir rompu les traités et violé le serment par lequel ils avoient promis au peuple d'oublier entièrement le passé : et pour faire voir que

leur réconciliation n'avoit point été sincère, ils apportoient entr'autres preuves la disette des vivres que les patriciens avoient causée eux-mêmes de dessein formé, les deux peuplades qu'ils avoient envoyées *dans les villes voisines* et tout ce qu'ils avoient fait pour diminuer à Rome le nombre des plébéiens. Tombant ensuite sur Marcius, ils invectivèrent contre lui avec beaucoup d'animosité. Ils lui firent un crime du discours qu'il avoit tenu en plein sénat; de ce qu'ayant été cité devant le peuple pour rendre compte de sa conduite, il avoit refusé opiniâtrément de comparoître, et de ce qu'il avoit repoussé par des coups, et avec violence, les édiles qui s'étoient présentés pour l'y contraindre. Ils citèrent pour témoins de ce qui s'étoit passé dans le sénat, les personnes les plus vénérables de cet ordre; et pour témoins de l'insulte faite aux édiles, tous les plébéiens qui s'étoient trouvés alors dans la place publique. Après ces invectives, ils firent sommer les patriciens de se défendre s'ils avoient quelque chose à dire contre ces accusations, retenant toujours le peuple à l'assemblée, jusqu'à ce que le sénat eût fini

sa séance. Car tandis que la multitude tenoit conseil, les patriciens délibéroient aussi sur les mêmes affaires : mais ils ne savoient quel parti prendre, ou de se justifier devant le peuple sur les calomnies dont on les avoit noircis, ou de se tenir tranquilles à ce sujet. Enfin, le plus grand nombre préféra le parti le plus doux au plus hardi : les consuls renvoyèrent le sénat, et se rendirent à l'assemblée, tant pour répondre aux calomnies qu'on avoit faites contre le sénat en général, que pour prier instamment le peuple de ne décerner rien de trop fort contre Marcius.

Minucius, le plus âgé des deux consuls, s'avança au milieu de l'assemblée du peuple, et parla en ces termes : » Pour ce qui regarde la cherté des vivres, nous n'avons, Romains, que deux mots à répondre, et nous ne citerons point d'autres témoins que vous-mêmes. Vous n'ignorez pas que si les terres n'ont point produit de grains, c'est qu'on a négligé de les ensemencer à l'ordinaire : il n'est point besoin que d'autres vous apprennent d'où procède la désolation des campagnes, ni pourquoi, malgré leur bonté et leur

grande étendue, on n'y trouve ni bleds ni esclaves, ni troupeaux. Vous savez que les ennemis en ont ravagé la plus grande partie, et qu'elles ne suffisent pas pour la nourriture de tant de citoyens qui n'ont point d'autres provisions d'ailleurs. Convenez donc que la cause de la famine n'est pas telle que vos orateurs vous le font entendre, mais qu'elle vient de ce que vous savez vous-mêmes: cessez d'imputer vos malheurs à nos prétendues embûches; cessez de nous faire des reproches que nous ne méritons pas. Au reste, si nous avons envoyé des colonies, c'est la nécessité qui nous y a obligés, et nous ne l'avons fait, que parce que vous avez tous jugé d'une commune voix, qu'il étoit à propos de s'emparer par de bonnes garnisons, de ces places si commodes pour la guerre. Souvenez-vous aussi des tristes circonstances où nous avons pris le parti d'envoyer ces colonies: c'étoit un tems de nécessité, de famine, de disette; et ce démembrement a été aussi utile à ceux qui les composent, qu'à vous-mêmes qui êtes restés ici: ils ont toutes choses en abondance dans leur nouvel établissement; et vous qui êtes restés à Rome, vous vous

trouvez moins pressés par la famine. Enfin vous ne pouvez nous faire aucun reproche là-dessus, puisque les patriciens ont participé à la même fortune que les plébéiens, tirant au sort aussi bien qu'eux pour être de la colonie. Pourquoi donc ces harangueurs s'avisent-ils de nous faire un crime d'une chose où vous avez eu autant de part que nous, et dans laquelle les patriciens et les plébéiens ont couru la même fortune? Qu'elle ait été mauvaise cette fortune, comme ils le disent, ou qu'elle ait été avantageuse, comme nous le croyons, vous ne pouvez vous en plaindre, puisqu'elle a été commune à la noblesse et au peuple. Quant aux calomnies qu'ils ont débitées contre nous au sujet de la dernière assemblée du sénat, en nous accusant de ne vouloir pas modérer le taux des denrées, de faire sous-main tous nos efforts pour détruire la puissance des tribuns, de garder toujours contre vous quelque ressentiment à cause de votre retraite, de chercher tous les moyens d'accabler le peuple, et plusieurs autres plaintes de cette sorte; nous les réfuterons bientôt par des faits incontestables. Pour vous prouver que nous ne vous avons fait

aucun mal, nous confirmons présentement la puissance des tribuns sur le même pied que nous vous l'avons accordée, et nous vous vendrons le bled au prix que vous déterminerez vous-mêmes d'un commun consentement. Ayez donc un peu de patience, et si nous vous manquons de parole, plaignez-vous hautement et nous accusez d'infidélité.

„ Si vous vouliez examiner nos différends avec quelqu'attention, les patriciens auroient, je crois, plus de droit d'accuser le peuple que vous n'en avez de vous plaindre du sénat. En effet, Romains, [ne vous fâchez pas si je parle avec liberté,] c'est une injustice que vous nous faites de condamner d'avance nos délibérations sans en attendre la fin. Ne sait-on pas qu'il n'y a rien de plus facile que de troubler l'état et de rompre l'union et la concorde, si l'on veut nous faire un crime de nos délibérations et de nos promesses, dont la foi encore incertaine ne pouvant nous mettre à couvert de vos soupçons, sert à vos magistrats de spécieux prétexte pour colorer leurs injustes démarches? Mais vos chefs et vos protecteurs ne sont pas les seuls qui soient

dignes de blâme pour les calomnies qu'ils débitent contre le sénat. Vous n'êtes pas moins répréhensibles qu'eux, pour avoir ajouté foi à leurs discours envénimés, et pour vous être déchaînés contre les patriciens avant que d'avoir fait l'épreuve de la sincérité de leurs promesses. Si vous craigniez quelqu'injustice de leur part, il falloit retenir votre colère jusqu'à ce qu'ils l'eussent méritée, et attendre à ce tems-là à leur en faire sentir les effets. Mais au lieu de vous comporter ainsi, vous avez agi avec plus de promptitude que de prudence, et vous avez cru faussement que toute votre sûreté consistoit à faire du mal.

» Ce que j'ai dit, est plus que suffisant pour détruite les accusations que vos tribuns ont ôsé débiter contre les sénateurs en général. Mais puisqu'ils nous accusent tous en particulier sur les avis que nous avons ouverts dans les assemblées du sénat, puisqu'ils prétendent que nous voulons diviser la ville, et qu'aujourd'hui ils cherchent à punir de mort ou à exiler Marcius, ce citoyen si zélé pour les intérêts de la patrie, qui n'a point fait d'autre crime que d'avoir déclaré ses sentimens

avec une généreuse liberté, je veux aussi réfuter toutes ces calomniès. C'est à vous à voir, si, dans tout ce que je vais dire, je ne passerai point les bornes de la vérité et de la modération. Quand vous fites la paix avec le sénat, vous crûtes, Romains, qu'il vous suffisoit d'obtenir l'abolition de vos dettes, et la permission de créer des magistrats de votre corps pour protéger les pauvres si on leur faisoit violence: vous obtîntes l'une et l'autre grace, et vous nous en remerciâtes. Mais vous ne demandâtes point alors, et vous ne demanderez jamais, que la dignité de consul soit abolie, ni qu'on ôte au sénat l'administration de la république, ni qu'on renverse l'ordre du gouvernement de l'état. Qu'est-ce donc qui vous porte à brouiller aujourd'hui, et pourquoi faites-vous vos efforts pour renverser tout? Par quel droit prétendez-vous nous dépouiller de notre dignité? Si vous épouvantez les sénateurs afin de leur ôter la liberté de dire franchement ce qu'ils pensent, que peut-on attendre de bon de vos magistrats, ou sur quelle loi se fonderont-ils pour condamner des patriciens à la mort ou à l'exil? Car ce prétendu droit n'est fondé ni sur

les

les loix anciennes, ni sur le nouveau traité fait avec le sénat. Si vous voulez que je vous dise la vérité, franchir les bornes prescrites par les loix et consulter plutôt la force que la justice, ce n'est pas une conduite qui convienne à des plébéiens, mais à des tyrans. Je vous conseillerois donc de vous en tenir aux avantages que le sénat vous a accordés, sans prétendre usurper aujourd'hui des privilèges et des droits que vous ne lui demandates point par le traité de réconciliation. Mais pour vous faire mieux comprendre que les demandes de vos orateurs ne sont ni justes ni raisonnables, et que leurs prétentions ne sont pas moins impertinentes qu'impossibles, mettez-vous, je vous prie, à notre place, et supposez que l'affaire dont il s'agit est celle du peuple et non pas du sénat. Imaginez-vous que les sénateurs accusent vos magistrats de parler mal de leur corps dans vos assemblées, de renverser le gouvernement aristocratique, d'exciter des séditions dans Rome, (au reste, ils ne diroient que trop vrai, car les tribuns font tout cela :) imaginez-vous qu'on leur reproche encore quelque chose de plus criant, comme de s'attribuer

plus de pouvoir qu'il ne leur en appartient, et d'entreprendre même de faire mourir qui ils voudront d'entre les sénateurs, sans le juger dans les formes: imginez-vous, après cela, qu'on demande qu'il soit permis de tuer impunément les auteurs de ces entreprises trop hardies. Comment pourriez-vous souffrir une telle arrogance du sénat, et que diriez-vous en pareil cas? N'en seriez-vous pas indignés? Ne crieriez-vous pas à l'injustice atroce, si quelqu'un vous ôtoit la liberté de parler et d'agir, et si l'on menaçoit de mort quiconque oseroit dire une seule parole en faveur du peuple? Oui, certainement vous crieriez à l'injustice atroce; on ne peut en douter. Après cela, Romains, vous voudriez que les autres supportassent avec patience ce que vous ne souffririez pas vous-mêmes? Sont-ce-là les sentimens qu'inspirent la modération et l'humanité, et est-ce ainsi que l'on doit en user dans la société civile? Ne confirmez-vous pas vous-mêmes par cette conduite, que les accusations formées contre vous ne sont que trop vraies? Ne faites-vous pas voir par-là, que ceux qui nous conseillent de ne pas laisser augmenter

votre puissance illégitime, nous donnent des avis conformes aux intérêts de la république? Pour moi je le crois ainsi. Mais s'il est vrai, comme je le souhaite, que vous ayez d'autres desseins que ceux qu'on vous attribue : croyez-moi, modérez-vous. Souffrez en patience et modestement les discours qui vous offensent : c'est-là le moyen de passer pour de bons citoyens, et d'obliger en même tems vos plus mortels ennemis à changer de résolution et de sentimens à votre égard. Voilà les raisons que nous avons à vous dire. Elles nous paroissent très-justes et très-convaincantes : ainsi nous vous conseillons de demeurer dans les bornes de votre devoir ».

» Au reste, si nous parlons ici des bons offices que nous vous avons rendus autrefois et tout nouvellement dans le tems de votre retour, ce n'est pas pour vous les reprocher, mais pour vous rendre plus dociles : car s'il est de notre générosité de les oublier, il n'est pas moins de votre devoir de vous en souvenir toujours. En reconnoissance de tant de bienfaits dont nous vous avons comblés, nous ne vous demandons aujourd'hui qu'une

seule grâce : c'est de ne pas faire mourir ni exiler un homme qui aime la patrie, et qui est le plus habile guerrier que nous ayons. Sachez, Romains, que ce seroit une grande perte pour nous, si vous ôtiez à l'état un sujet d'une vertu si admirable et d'un courage si extraordinaire. C'est donc principalement aux obligations que vous lui avez, qu'il faut sacrifier tous vos ressentimens. Souvenez-vous qu'il y a parmi vous un grand nombre de citoyens qu'il a sauvés dans les guerres, et que la mémoire de ses belles actions efface de votre esprit un méchant discours qui fait tout le sujet de vos plaintes : ses paroles ne vous ont fait aucun mal, au lieu que ses actions vous ont fait beaucoup de bien. Que si vous êtes ses ennemis irréconciliables, au moins accordez sa grâce à nos prières et à celles du sénat, et vous réconciliez une bonne fois avec nous, afin de rétablir dans Rome la concorde et l'union qui y régnoient autrefois. Si vous nous refusez la grâce que nous demandons, sachez que nous ne céderons point à vos violences, et que cette tentative que nous faisons auprès du peuple, produira ou une amitié sincère et de bons

offices encore plus grands que par le passé, ou une nouvelle guerre civile et des maux sans remède ».

Ainsi parla Minucius. Les tribuns qui s'aperçurent que le peuple s'étoit laissé gagner par son discours plein de modération et par les promesses avantageuses qu'il lui faisoit, en furent extrêmement indignés. Mais Caius Sicinnius Bellutus en conçut encore plus de dépit que tous ses collègues. C'étoit lui qui avoit porté les pauvres à se soulever contre la noblesse. Les plébéiens l'avoient fait leur général dans le tems qu'ils étoient sous les armes, ne l'élevant à un si haut degré de puissance, que parce qu'il étoit l'ennemi déclaré du gouvernement aristocratique : il étoit alors tribun pour la seconde fois. Il n'y avoit aucun des tribuns qui appréhendât tant que lui que la concorde et l'ancienne police ne se rétablissent : personne en effet n'y avoit plus d'intérêt. Comme c'étoit un très-méchant homme, qui avoit eu une éducation basse et qui ne s'étoit jamais distingué par aucun endroit, ni dans la paix ni dans la guerre, non-seulement il n'avoit aucune espérance que l'aristocratie venant à reprendre le dessus,

on lui déférât les mêmes honneurs et la même puissance, mais il couroit risque de sa vie, parce qu'il avoit allumé dans Rome le flambeau de la division, et plongé la république dans les horreurs d'une guerre civile, qui avoit produit une infinité de maux. Sicinnius ayant délibéré avec les magistrats du peuple, sur ce qu'il avoit à faire et sur ce qu'il devoit dire, se leva au nom de tous pour répondre aux consuls. D'abord il déplora les misères du peuple, et loua les consuls sur ce qu'ils avoient bien voulu rendre raison aux plébéiens sans mépriser leur bassesse: il dit ensuite qu'il savoit bon gré aux patriciens de ce qu'enfin ils commençoient à prendre soin du salut du pauvre peuple : puis il ajouta qu'il seroit témoin avec tous les autres si leurs actions répondroient à leurs paroles.

Après cet exorde, paroissant plus modéré dans sa colère et pencher plus qu'auparavant du côté de la paix, il se tourna vers Marcius qui étoit devant les consuls, et lui parla ainsi. » Et vous, Marcius, pourquoi ne vous défendez-vous pas devant vos concitoyens sur ce que vous avez dit dans le sénat? Ou plutôt, que ne

tâchez-vous de les fléchir par vos prières, afin qu'ils vous punissent moins rigoureusement? Car je ne vous conseillerois pas de nier un fait dont il y a tant de témoins, ni de vous défendre avec impudence. Ces airs de hauteur ne vous conviendroient nullement, tout Marcius que vous êtes, et quoique vous affectiez plus de fierté que n'en doit avoir une personne privée. Si ce n'est peut-être que vous vous imaginiez qu'il convient aux consuls et aux patriciens de demander grâce au peuple pour vous, mais qu'il seroit indigne de vous de la solliciter pour vous-même.»

Il parloit ainsi, parce qu'il savoit bien que Marcius etoit un homme trop fier pour se résoudre à s'accuser soi-même, à avouer sa propre faute, à en demander grâce, à se lamenter ou avoir recours aux prières contre son naturel hautain, et qu'il prendroit le parti ou de ne point défendre sa cause, ou de le faire avec sa fierté naturelle, sans flatter le peuple ni garder de modération dans son discours; ce qui arriva en effet. Quand on eut fait silence, presque tous les plébéiens étant portés à l'absoudre, s'il s'étoit accommodé au tems et qu'il eût su mollir dans l'occa-

sion, il fit paroître tant de fierté dans ses paroles et tant de mépris pour eux, que loin de désavouer ce qu'il avoit dit dans le sénat contre le peuple, ou d'en paroître repentant, d'exciter la compassion et d'avoir recours aux prières, il ne daigna pas même se soumettre à leur jugement en aucune chose, prétendant qu'ils n'avoient point de pouvoir légitime. Il protesta que si on vouloit l'accuser devant les consuls qui étoient ses juges naturels, pour lui demander compte de ses actions ou de ses paroles en ce qui regardoit les loix, il étoit prêt à y comparoître pour être jugé : mais qu'il n'étoit venu à l'assemblée des plébéiens où ils l'avoient appellé, que pour leur reprocher leurs prévarications et les excès auxquels ils s'étoient emportés, soit dans le tems de leur retraite, soit après leur retour, et pour les exhorter de commencer enfin à réprimer leurs injustes désirs. Il se mit ensuite à déclamer avec beaucoup de force et de hardiesse contre tous les plébéiens, mais particulièrement contre leurs tribuns, ne gardant dans ses paroles ni le respect ni la précaution raisonnable que doit garder un citoyen qui veut

instruire le peuple, ni les mesures convenables à un particulier haï de presque tout le monde, et qui doit éviter de choquer les puissances. En un mot, il fit paroître une colère immodérée et un souverain mépris pour les affligés, semblable à un ennemi qui, sans rien craindre, insulte des vaincus qui sont à sa merci.

Pendant qu'il parloit, il s'éleva un grand tumulte causé par la diversité des sentimens, comme il arrive d'ordinaire dans les nombreuses assemblées, où le peuple se laisse entraîner, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, les uns applaudissant à ses discours et les autres en étant fort indignés. Mais après qu'il eut fini de parler, les cris et le tumulte ne firent que s'augmenter de plus en plus. Les patriciens louoient la liberté qu'il faisoit paroître dans ses discours : ils disoient qu'il étoit le plus courageux de tous les hommes, le seul qui fût véritablement libre, puisqu'il n'avoit pas craint dernièrement une troupe d'ennemis qui étoient allés pour se jetter sur lui, et qu'il ne pouvoit encore se résoudre à employer une basse flatterie pour arrêter les fières et injustes entreprises des citoyens. Mais d'un autre côté

les plébéiens irrités de ses reproches, le traitoient comme l'homme du monde le plus insupportable, comme un esprit plein d'aigreur et de fiel, et comme le plus déclaré ennemi qu'ils pussent jamais avoir. Il y en avoit même qui vouloient à toute force le tuer sur-le-champ, pendant que l'occasion s'en présentoit si belle. Les chefs de l'assemblée les y encourageoient. Sicinnius surtout animoit leurs transports, leur lâchoit la bride, et leur donnoit toute permission. Il assembla autour de lui une multitude dont il alluma la fureur: tout écumant de colère contre Marcius, il vomit contre ce grand homme tout ce que la rage et le dépit lui inspiroient. Enfin il prononça sa sentence de mort, déclarant qu'elle avoit été arrêtée par le collège des tribuns, en punition de l'insulte commise en la personne des édiles, qu'on avoit envoyés le jour précédent avec ordre de l'emmener, et qu'il avoit repoussés avec violence en les maltraitant de coups; insulte qui tomboit directement sur les tribuns qui avoient donné l'ordre aux édiles leurs ministres. Cette sentence prononcée, il ordonne qu'on le mène sur une éminence qui commandoit à la place

publique : c'est une roche effroyable du haut de laquelle on avoit coutume de précipiter ceux qui étoient condamnés à mort.

Les édiles s'approchent pour se saissr de Marcius : les patriciens se jettent en foule sur eux avec de grands cris; en même tems le peuple s'attroupe et repousse les patriciens. Les esprits s'échauffent : il s'excite un tumulte affreux : on se dit des injures de part et d'autre: on s'entrepousse; on n'épargne pas même les coups. Enfin les consuls s'étant jettés au milieu de la mêlée, ordonnent à leurs licteurs d'écarter la foule, et le tumulte s'appaise; tant les hommes de ces premiers siècles avoient de vénération pour la dignité de consul, et de respect pour l'autorité royale. Alors Sicinnius fort embarassé de sa contenance, ne savoit à quoi se déterminer. D'un côté il appréhendoit d'obliger ses adversaires à repousser la violence par la force; de l'autre il ne pouvoit se résoudre à lâcher prise du moment qu'il avoit une fois commencé. Comme il rêvoit sur le parti qu'il devoit prendre, Lucius Junius Brutus, cet inventeur des conditions suivant lesquelles on avoit conclu la réconciliation du peuple

avec les patriciens, ce harangueur qui savoit conduire la multitude, cet orateur populaire, si prompt en toutes choses, surtout à trouver des expédiens dans les conjonctures les plus difficiles, entre dans les peine du tribun, et, pour le tirer d'un si grand embarras, il s'abouche avec lui seul. Il lui conseille de ne se point entêter à poursuivre l'exécution d'une entreprise injuste et commencée avec trop de chaleur. Il lui fait entendre que tous les patriciens transportés de colère, sont prêts à prendre les armes, si les consuls leur en donnent le signal; que d'ailleurs la plus grande partie du peuple, est fort en balance, et très-peu disposée à souffrir qu'on livre à la mort le plus illustre personnage de Rome, sans l'avoir jugé et condamné dans les formes. Par ces remontrances réitérées, il lui persuade qu'il doit céder pour le présent, et ne pas se commettre avec les consuls, de peur qu'il n'en arrive un plus grand mal; qu'il est plus à propos de citer Marcius à un jour marqué, pour comparoître au tribunal du peuple, qui le jugeroit en donnant ses suffrages par tribus, afin d'être puni comme il seroit décidé à la pluralité des

voix. Que ce qu'il entreprenoit pour lors en se portant pour accusateur, pour juge, et pour arbitre du genre de punition, étoit une démarche tyrannique et violente; qu'il seroit bien plus conforme aux règles et aux maximes d'un légitime gouvernement, de permettre à ce consulaire de se défendre selon les loix, pour être puni ensuite comme les juges l'auroient décidé à la pluralité des suffrages. Sicinnius qui ne voyoit point d'autre moyen de se tirer d'embarras, défère au conseil de Brutus et embrasse ce parti comme le plus prudent : ensuite s'étant avancé au milieu de l'assemblée, il tint ce discours. » Vous voyez, Romains, avec quelle ardeur les patriciens se portent au meurtre et à la violence, et qu'ils font moins de cas de vous tous, que d'un orgueilleux qui a insulté toute la ville. Gardons-nous bien de leur ressembler, ou de courir tête baissée à notre perte, soit que nous fassions la guerre, soit que nous la repoussions si on nous la déclare; et puisque quelques-uns apportent un prétexte apparent pour secourir le coupable, et pour le soustraire au châtiment, en citant la loi qui ne permet pas de faire mourir un

citoyen sans l'avoir jugé et condamné dans les formes, accordons-leur ce prétendu droit, quoiqu'ils n'agissent pas avec nous dans les règles de la justice ni selon les loix. Faisons leur voir que dans le tems même que nos propres concitoyens nous font du mal, nous préférons les voies de la douceur à celle de la violence. Allez-vous-en donc chez vous: attendez un moment plus favorable; il ne tardera pas à venir. Pour nous, après que nous aurons réglé les affaires les plus pressées, nous ferons assigner Marcius à comparoître en jugement, et nous renverrons l'affaire pardevant vous. Ayez soin seulement, quand on vous aura donné le droit de suffrages selon les loix, de lui imposer la peine qu'il vous paroîtra avoir méritée. En voilà assez sur cet article. Pour ce qui regarde la vente et la distribution du bled, et le juste taux qu'il y faut mettre, nous y pourvoirons nous-mêmes, si les consuls et le sénat n'en ont pas soin. » Ce discours fini, il renvoya l'assemblée.

CHAPITRE SEPTIEME.

PEU de tems après, les consuls convoquèrent le sénat, et on délibéra à loisir sur les moyens d'appaiser les troubles. Il fut résolu premièrement, qu'on tâcheroit d'adoucir les plébéiens en leur vendant les vivres à bon marché ; secondement, qu'on engageroit leurs magistrats à se désister de leurs poursuites pour l'amour du sénat, et à ne pas obliger Marcius à comparoître, ou au moins (s'ils ne vouloient pas accorder cette grâce), à différer la chose le plus long-tems qu'ils pourroient jusqu'à ce que la colère du peuple se calmât. Ces résolutions prises, ils publièrent leur décret touchant le taux des denrées, et tout le monde en étant fort content, ils le ratifièrent. Il portoit que les denrées nécessaires pour vivre chaque jour, se vendroient au prix le plus bas qu'elles avoient été avant la sédition intestine.

Ces choses ainsi réglées, ils redoublèrent leurs instances auprès des tribuns; mais ils n'en purent obtenir une grâce entière.

On leur accorda seulement que les poursuites contre Marcius seroient différées jusqu'au tems qu'ils demandoient ; mais dans la suite ils trouvèrent les moyens de prolonger ce terme par l'occasion que je vais dire. Les ambassadeurs que le tyran de Sicile avoit envoyés porter au peuple romain le bled dont il lui faisoit présent, mouillèrent, en revenant à Rome, auprès du port d'Antium, où ils furent pris par des pirates de cette ville, qui les traitèrent comme ennemis, pillèrent leurs effets, et les retinrent en prison. Sur cette nouvelle, les consuls envoyèrent une ambassade à Antium. Les Antiates ayant refusé de leur rendre justice, ils publièrent une expédition contre eux, et après avoir enrôlé la fleur de la jeunesse, ils se mirent tous deux en campagne, ordonnant qu'on sursît toutes les affaires publiques et particulières pendant tout le tems que dureroit la guerre. Mais ce tems fut beaucoup plus court qu'on n'espéroit. Car les Antiates informés qu'on marchoit contre eux avec toutes les forces de la république, ne firent point de résistance : ils n'eurent recours qu'aux prières, et rendirent aussitôt les ambassadeurs Siciliens avec tous leurs

leurs effets; ensorte que les Romains furent obligés de s'en retourner.

Après qu'on eut congédié les troupes, le tribun Sicinnius convoqua une assemblée du peuple, et marqua le jour auquel la cause de Marcius devoit être jugée. Non-seulement il invita tout le peuple de la ville à s'y trouver en grand nombre, pour prendre connoissance de cette affaire, mais il ordonna à ceux qui demeuroient à la campagne, de quitter leur travail pour venir exactement à l'assemblée, afin de donner leurs suffrages comme dans une affaire où il s'agissoit de la liberté et du salut de toute la ville. Il avertit aussi Marcius de s'y trouver pour défendre sa cause, l'assurant qu'on lui rendroit justice dans toutes les formes.

Les consuls délibérèrent sur ce sujet avec le sénat, et furent d'avis de ne pas souffrir que le peuple s'attribuât tant d'autorité; car ils croyoient avoir trouvé des moyens justes et légitimes pour traverser les desseins de leurs adversaires. Après avoir pris toutes les mesures nécessaires, ils invitèrent les magistrats du peuple de se trouver, eux et leurs amis, à une con-

U

férence particulière, dans laquelle Minucius parla en ces termes.

„ Nous sommes d'avis, Tribuns, qu'il faut employer tous nos soins pour appaiser la sédition, afin de n'avoir plus de disputes avec le peuple sur quelque affaire que ce puisse être. Nous prenons d'autant plus volontiers ce parti, que nous voyons que vous renoncez à la violence et aux voies de fait pour traiter amiablement avec nous par la voie des conférences. Nous ne saurions trop louer la sage résolution que vous avez prise; mais nous sommes persuadés qu'il faut que le sénat commence le premier à faire les ordonnances, puisque c'est l'ancien usage. Vous êtes témoins vous-mêmes que depuis que vos ancêtres ont fondé cette ville, le sénat a toujours eu cette prérogative, et que le peuple n'a jamais rien jugé ni confirmé par ses suffrages qui n'eût été décidé en premier lieu par le sénat, non-seulement dans ces derniers tems, mais encore sous le gouvernement monarchique. Car les rois proposoient au peuple toutes les décisions de notre assemblée, et les faisoient confirmer par ses suffrages. Ne nous ôtez donc pas nos prérogatives;

n'abolissez point une coutume si belle et si ancienne : mais si vous avez quelque chose de juste et de raisonnable à demander, proposez-le au sénat, et faites votre rapport au peuple de ce qui aura été décidé, afin qu'il le ratifie ». Ce discours ne plut point à Sicinnius, qui ne pouvoit souffrir que les patriciens disposassent d'aucune chose. Ses collègues se montrèrent plus traitables. Suivant l'avis de Lucius, ils consentirent que le sénat feroit le premier ses décrets; mais en récompense ils demandèrent pour eux un certain droit que les consuls ne pouvoient leur refuser. Ils vouloient que dans les assemblées les sénateurs accordassent aux citoyens la liberté de parler, et que ce droit s'étendît non-seulement aux tribuns qui étoient engagés par leurs charges à soutenir les intérêts du peuple, mais encore à tous ceux qui auroient quelque chose à dire, ou pour détruire le sentiment des Tribuns, ou pour l'appuyer; que les avis entendus, le sénat donneroit ses conclusions, et qu'après avoir examiné mûrement les raisons de part et d'autre, il décidât ce qui lui paroîtroit de plus équitable et de plus avantageux à la répu-

blique : qu'ensuite un chacun prêteroit serment selon les loix, comme dans une assemblée de juges, et qu'après avoir recueilli les suffrages, on ratifieroit ce qui auroit été décidé à la pluralité des voix. Les tribuns ayant donc consenti que le sénat fît le décret comme les consuls l'avoient demandé, on termina la conférence.

Le lendemain le sénat s'assembla ; les consuls lui communiquèrent les conventions qu'ils avoient faites la veille avec les magistrats du peuple : ensuite on fit venir les tribuns, et on leur ordonna de dire ce qu'ils demandoient. Alors Lucius qui avoit consenti que le sénat fît un délibéré pour donner ses conclusions, s'avança au milieu de l'assemblée, où il parla en ces termes.

» Vous n'ignorez pas, Sénateurs, qu'il y a un de nos collègues qui, pour certaines raisons que nous connoissons, ne manquera point de nous faire un crime auprès du peuple, de ce que nous venons ici pour faire le décret, de concert avec vous. Il prétend qu'il n'est pas besoin de vous demander un droit que les loix mêmes nous ont déjà donné, ni de recevoir de

vous, comme une grâce, des prérogatives qui nous appartiennent à juste titre. S'il nous oblige à comparoître au tribunal du peuple, nous serons en grand danger de nous voir condamnés comme traîtres et déserteurs, et de souffrir les plus indignes traitemens. Quoique nous connoissions le péril qui nous menace, nous n'avons pas laissé néanmoins de nous rendre à l'assemblée du sénat, comptant uniquement sur la justice de notre cause, et sur la foi des sermens par lesquels vous vous engagerez à faire vos décrets *selon les formalités dont nous sommes convenus.* J'avoue que nous sommes des gens de peu de chose, à qui il ne convient guères de parler sur des matières si importantes. Mais les affaires que nous avons à vous proposer, sont de la dernière conséquence. Faites-y donc attention, et si ce que nous vous demandons vous paroît juste et utile à l'état, je dis même nécessaire, ne balancez pas à nous l'accorder de bonne grâce.

Pour commencer par ce qui concerne le droit, après avoir chassé les rois par notre secours, lorsque vous eutes établi le gouvernement sous lequel nous vivons

aujourd'hui et que nous n'avons garde de blâmer, vous comprites, Messieurs, que les plébéiens étoient les plus foibles et que toutes les fois qu'il leur survenoit quelque procès avec les patriciens (ce qui arrivoit fort souvent) ils avoient toujours le dessous. Il vous souvient que pour remédier à cet abus, vous fites une loi à la persuasion du consul Valerius, portant qu'il seroit permis aux plébéiens opprimés par les patriciens, d'en appeller au tribunal du peuple. Rien n'a plus contribué que cette loi, à entretenir l'union dans Rome, et à repousser les rois qui ont fait plusieurs tentatives pour remonter sur le trône. C'est en vertu de cette loi, que nous citons aujourd'hui Caius Marcius au tribunal du peuple, pour y être ouï, entendu et jugé sur les insultes et les violences que nous prétendons qu'il nous a faites. Nous n'avons donc pas besoin dans ce cas d'une ordonnance du sénat. Dans les affaires sur lesquelles il n'y a point encore de loix écrites, vous êtes les maîtres de délibérer et de donner vos conclusions, et c'est au peuple à les confirmer par ses suffrages : mais lorsqu'il y a une loi subsistante et in-

violable, il faut la suivre sans attendre vos délibérations ou vos décrets. Car on ne peut pas dire qu'il est libre aux particuliers opprimés par un jugement injuste d'en appeller au peuple, mais que les tribuns n'ont pas le même droit. C'est donc sur cette loi que nous nous appuyons: elle nous est si favorable, elle est si formelle et si claire, que nous ne craignons pas de venir ici nous en rapporter à votre jugement. A l'égard des loix de la nature qui ne sont ni écrites, ni publiées par l'autorité des hommes, nous demandons, Messieurs, que la condition du peuple ne soit ni pire, ni meilleure que la vôtre; prétention d'autant plus juste qu'en vous aidant à soutenir et à terminer plusieurs guerres importantes où vous avez vu des preuves de sa valeur, il a beaucoup contribué à mettre la ville de Rome en état de ne pas recevoir la loi des autres peuples, mais de la leur faire. Or, le moyen que nous ne soyons pas de pire condition que vous, c'est de réprimer par la crainte des jugemens, ceux qui osent nous insulter et en notre liberté et en nos personnes. Au reste, nous convenons que les honneurs, la préséance,

les charges et les dignités sont dues à ceux d'entre vous que la fortune ou le mérite a élevés au-dessus des autres. Mais pour ce qui est de se mettre à couvert des insultes et de tirer une juste vengeance du mal qu'on a reçu, nous prétendons que c'est un droit égal et commun à tous ceux qui vivent ensemble dans une république. C'est pourquoi, autant que nous sommes disposés à vous céder l'éclat de la magistrature, le brillant de la prééminence, et tout ce qui distingue les grands d'avec le commun des citoyens; autant sommes-nous résolus de maintenir l'égalité du droit naturel, et de ne pas perdre ce qui nous est commun avec vous. Mais en voilà assez pour ce qui regarde le droit, quoiqu'il me fût facile d'apporter encore plusieurs autres raisons sur cette matière.

Prouvons maintenant que ce que le peuple demande, sera utile à la république si on le lui accorde. Nous ne dirons que deux mots sur cet article : continuez, s'il vous plaît, vos attentions. Si quelqu'un vous demandoit, Messieurs, quel est, selon vous, le plus grand malheur qui puisse arriver à une ville, et quelle peut être la cause la plus sûre de sa ruine prochaine,

ne répondriez-vous pas que c'est la discorde? Pour moi je le crois. Y a-t-il donc parmi vous des personnes assez dépourvues de bon sens, des esprits assez de travers et assez ennemis de toute égalité, pour ne pas voir qu'en accordant au peuple le pouvoir de juger les causes dont la loi lui permet de connoître, nous ne pouvons manquer de vivre dans une parfaite union : et qu'au contraire en nous dépouillant de notre liberté (comme ce seroit effectivement nous la ravir que de nous ôter le droit et les loix qui nous sont favorables), vous nous mettriez dans la nécessité de penser à une nouvelle révolte et de rallumer le feu d'une guerre intestine? Bannir d'une ville la justice et les loix, n'est-ce pas en effet donner des armes aux citoyens pour s'entr'égorger? n'est-ce pas les plonger dans de nouveaux désordres? Ceux qui n'ont jamais éprouvé les malheurs d'une guerre civile, il n'est pas surprenant que faute d'expérience, peu touchés des maux présens, ils ne préviennent pas de longuemain les malheurs futurs. Mais ceux qui, comme vous, sont déjà tombés dans de moindres périls, et qui ont été bien aises

de s'en tirer en y apportant tous les remedes que le tems leur permettoit, seront-ils excusables, s'ils se replongent dans les mêmes malheurs ? Qui est l'homme qui ne vous accuseroit pas de la plus grande fureur et de la dernière folie, s'il faisoit réflexion que pour empêcher les plébéiens de continuer leurs séditions, vous leur avez accordé malgré vous plusieurs choses qui ne vous sont ni utiles, ni honorables; et qu'aujourdhui, dans le tems que vous n'êtes menacés d'aucun danger, ni pour vos biens, ni pour votre honneur, ni pour aucune partie de la république, vous irritez ce même peuple, uniquement pour faire plaisir à ses ennemis. Non, Sénateurs, vous n'en userez pas ainsi, si vous êtes sages. Mais je voudrois bien vous demander dans quelles pensées vous étiez, lorsque vous nous accordates notre rappel aux conditions que nous exigions. Vous parut-il, dans ce tems-là, que c'étoit le meilleur parti que vous puissiez jamais prendre, ou bien cédiez-vous à la nécessité ? Si vous crutes alors qu'il étoit avantageux pour la république de nous accorder nos demandes, pourquoi n'êtes-vous pas encore aujourd'hui dans les mê-

mes sentimens? Que si c'étoit pour vous une nécessité absolue, et qu'il n'y eût pas moyen de faire autrement; ou plutôt, si vous n'aviez en vue que l'utilité et l'intérêt de la république quand vous prites ce parti, pourquoi vous repentez - vous aujourd'hui de ce que vous avez fait? Il valoit peut-être mieux ne rien accorder dans le commencement, si cela dépendoit de vous. Mais du moment que vous avez accordé une chose, il ne faut pas vous repentir de ce qui est fait. Pour moi, Messieurs, je suis persuadé que vous avez pris le bon parti d'entrer dans un accommodement, et je crois que vous êtes obligés d'en garder tous les articles puisque vous les avez faits. Vous nous avez donné les dieux pour garans du traité, et vous avez fait mille imprécations, tant contre ceux qui en violeroient les articles, que contre les descendans à perpétuité. Tout ce que nous demandons aujourd'hui, c'est que vous gardiez les articles du traité de notre réconciliation. Il n'y a rien de plus juste ni de plus utile : vous ne pouvez en disconvenir, pour peu que vous vous souveniez de vos sermens. Il seroit inutile d'apporter d'autres preuves : vous

savez la vérité de ce que j'ai dit, et tout ce que j'ajouterois ne serviroit qu'à vous fatiguer.

» Il faut présentement vous faire voir qu'il est de votre intérêt de ne céder ni à la violence ni aux tromperies, et de ne pas nous désister de nos justes poursuites, que nous n'avons commencées qu'à la dernière contrainte, après avoir reçu de Marcius les plus sanglantes insultes et le plus rude affront. Ecoutez ce que je vais dire, ou plutôt rappellez-vous le souvenir de ce que vous avez vu ; car je ne dirai rien que vous ne sachiez tous : mais écoutez-moi avec les mêmes dispositions que si la chose dont il s'agit, vous regardoit tous personnellement. Si quelqu'un des plébéiens s'étoit échappé à dire ou à faire, contre vous, dans une assemblée du peuple, ce que Marcius a osé dire contre nous en plein sénat, quels seroient vos ressentimens ? Il n'y avoit pas encore quatre ans écoulés depuis la réconciliation faite avec les patriciens, qu'il a été le premier de vous tous à rompre ce traité sacré, qui fut confirmé et cimenté par des sermens inviolables, non-seulement pour vous qui les avez faits, mais encore pour toute

votre postérité, tant que la ville de Rome subsistera. Il a, dis-je, entrepris de l'enfreindre, non par des intrigues secrètes, ni dans quelque assemblée particulière, mais ouvertement, en présence de vous tous, et en pleine assemblée du sénat, où il a eu l'insolence de dire qu'il falloit abolir l'autorité des tribuns, le premier et l'unique appui de notre liberté, sur lequel nous avons fondé le traité d'accommodement. Sa présomption a même été encore plus loin : il a traité de pétulance la liberté des pauvres ; il a donné le nom de tyrannie à l'égalité rétablie entre tous les citoyens, et il a opiné à nous en dépouiller. Mais la plus impie de toutes ses propositions, souvenez-vous-en, Sénateurs, c'est d'avoir dit que l'occasion favorable étoit venue pour faire sentir au peuple toute votre colère sur ses fautes passées : c'est de vous conseiller, aujourd'hui que nous sommes épuisés d'argent et affligés depuis long-tems par une affreuse disette, de faire continuer la cherté des vivres, et de l'en laisser le maître : c'est de vous faire entendre que, si vous suivez ses avis, nous ne pourrons pas résister long-tems à acheter le bled à un prix excessif, nous

qui manquons d'argent, et qui, réduits à dernière misère, n'avons plus aucune ressource : c'est enfin de vous avoir dit que par ce moyen, une partie des pauvres sera obligée de quitter la ville pour se réfugier ailleurs, et que ceux qui y resteront, ne peuvent éviter d'y périr de la mort la plus funeste. En vous donnant de semblables conseils, il étoit si transporté de colère et de rage, qu'il ne fit pas même attention qu'outre les autres inconvéniens qui s'ensuivroient, si le sénat rompoit le traité, les pauvres; qui sont en grand nombre, seroient contraints, dès qu'ils se verroient pressés par la famine, de se jetter sur les auteurs du mal et de les regarder comme leurs plus cruels ennemis. Que si vous eussiez été assez déraisonnables pour donner dans la même fureur et pour vous livrer à ses emportemens, il n'y avoit point de milieu, il falloit absolument ou que tout le peuple pérît, ou que de toute la race des patriciens il n'en restât pas un seul. Ne croyez pas que nous eussions été assez esclaves pour souffrir ou qu'on nous ôtât la vie, ou qu'on nous chassât de notre patrie. Aprés avoir invoqué les dieux et les génies témoins de nos maux; n'en

doutez pas, Messieurs, vous nous eussiez vu couvrir les rues et les places de corps morts, et nous n'aurions enfin terminé notre destinée qu'en répandant le sang de nos concitoyens. Voilà les impiétés où Marcius nous engageoit par ses discours; voilà à quelles extrémités il a cru qu'il devoit nous porter par ses mauvais conseils. Mais il ne s'est pas contenté d'exciter des séditions dans Rome par ses discours, il en est venu même aux voies de fait. Escorté d'une troupe de mutins prêts à le servir en tout, il a refusé de comparoître à notre tribunal où il étoit cité; il a repoussé et frappé nos ministres quand ils se sont approchés par notre ordre pour le prendre; enfin il a poussé l'insolence jusqu'à mettre la main sur nous-mêmes. C'est donc pour se moquer de nous, qu'on nous a donné le beau nom de magistrats sacrés et inviolables, sans nous laisser les pouvoirs qui doivent être attachés à notre dignité? Exposés nous-mêmes aux insultes les plus sanglantes, comment pourrons-nous secourir les autres citoyens qui viendront se plaindre de quelque injustice? Quelle ressource trouveront-ils dans des magistrats qui ne sont pas même

en sureté pour leurs personnes? Après avoir reçu tant d'insultes d'un homme qui n'a pas encore l'autorité d'un tyran, mais qui y aspire, ne sommes nous pas en droit de nous plaindre, nous qui avons déjà souffert mille injures atroces, et qui nous sommes vus à la veille d'en souffrir bien d'autres, si la plupart des sénateurs ne l'avoient empêché? Quelque pauvres que nous soyons, n'avons-nous pas sujet d'être indignés; et pouvez-vous vous-mêmes vous dispenser de favoriser nos justes prétentions, lorsque nous ne vous demandons que la liberté de faire comparoître Marcius à un tribunal légitime, où tout le peuple divisé par tribus doit donner ses suffrages, après avoir fait serment de rendre exactement la justice lorsqu'il aura ouï et entendu ceux qu'il appartiendra.

» Allez, Marcius, allez vous présenter à ce tribunal : allez alléguer pour votre défense devant tous les citoyens, ce que vous avez à dire ici : allez-y protester ou que l'avis que vous avez ouvert dans le sénat, n'étoit qu'un effet de vos droites intentions, et que vous ne le donniez que

comme

comme un bon conseil qui auroit été salutaire à la république si on l'avoit suivi; ou qu'il n'est pas juste de vous obliger à rendre compte à un autre tribunal, de ce que vous avez dit ici dans l'assemblée des sénateurs; ou que ce n'a pas été de dessein formé ni à mauvaise intention, mais par une espèce d'emportement, que vous avez donné ces conseils impies: enfin, allez-y alléguer quelqu'autre raison pour votre défense, si vous en avez. Mais défaites-vous, scélérat que vous êtes, défaites-vous de ce cœur altier et tyrannique; rabaissez-vous jusqu'à la condition d'un simple citoyen; soyez plus modeste, et devenez enfin semblable aux autres hommes. Avouez-vous coupable, prenez un extérieur capable d'exciter la compassion, un habit de suppliant, une posture convenable à vos malheurs; paroissez avec les sentimens d'un cœur humilié et repentant de ses fautes; et au lieu d'employer la violence contre ceux que vous avez offensés, soumettez-vous et demandez grâce. Que la conduite de tant d'illustres sénateurs qui sont ici, vous serve d'exemple: apprenez d'eux la douceur et la modération dont vous devez user envers vos concitoyens

pour être irréprochable. Quoiqu'ils soient en aussi grand nombre que vous les voyez présentement, recommandables par tant de vertus militaires et civiles dont il faudroit trop de tems pour faire l'énumération, vénérables par leurs qualités personnelles, et élevés au-dessus des autres par leur dignité; loin de nous traiter durement et avec hauteur, vils et pauvres plébéiens que nous sommes, ils ont été les premiers à faire des ouvertures de paix, et à nous inviter à la réconciliation dans le tems que la fortune nous avoit séparés d'eux : ils nous ont accordé des conditions telles que nous les avons demandées, et non pas suivant leurs propres intérêts : enfin, dans la sédition qui s'est excitée dernièrement à l'occasion de la distribution du bled, ils ont fait tout leur possible pour dissiper les soupçons que nous avions contr'eux. Je passe plusieurs autres choses sous silence. Mais quellles prières n'ont-ils pas employées auprès de tous les plébéiens, tant en général qu'en particulier, afin d'obtenir grâce pour vous, et de nous faire oublier vos emportemens furieux? Quoi! les consuls et le sénat, qui gouvernent une si grande

ville, se sont rabaissés jusqu'à subir le jugement du peuple sur les faits et articles dont on les accusoit : et vous, Marcius, vous balancerez encore à vous soumettre à ce même tribunal ? Ils n'ont pas cru se dégrader en demandant grâce pour vous ; ils se sont réunis tous ensemble pour l'obtenir des plébéiens : et vous, vous rougirez de le faire vous même ? Mais votre orgueil n'en est pas resté là : non content d'avoir refusé de vous soumettre, vous allez par tout tête levée, comme si vous aviez fait quelque belle action, vous faites trophée de vos crimes, et vous ne pouvez vous résoudre à rien rabattre de votre fierté ordinaire. Je ne parle point ici des injures que vous débitez, ni des accusations et menaces que vous faites contre le peuple. Et cependant, Messieurs, vous n'êtes point choqués de son orgueil insupportable ! vous souffrez un homme si hautain et si arrogant, qui s'en fait plus acroire lui seul que tous les sénateurs ensemble ! Quand même vous seriez tous dans la résolution de prendre fait et cause pour lui, devroit-il accepter sa grâce au détriment du bien public ? Ne seroit-il pas de son devoir

de vous remercier de votre bonne volonté et de votre affection, sans souffrir que vous épousassiez sa querelle? En homme d'honneur ne devroit-il pas se soumettre au tribunal devant lequel on l'a cité, pour y défendre sa cause, pour y être jugé, et pour subir, s'il le faut, toutes les peines auxquelles il peut être condamné? C'est-là ce que devroit faire un bon citoyen, qui seroit véritablement vertueux d'effet et de conduite, et non pas seulement de parole. Mais les violences dont il use aujourd'hui, quel dessein marquent-elles, et qu'en doit-on penser? Rompre les traités, violer les sermens, enfreindre les conditions des alliances, faire la guerre au peuple, insulter les magistrats en leurs personnes sacrées, refuser de comparoître pour rendre raison de sa conduite, aller par tout tête levée, se regarder comme au-dessus de tous les citoyens, sans vouloir être comptable à personne, ni défendre sa cause, ni subir le jugement, ne sont-ce pas là les actions d'un tyran? Pour moi, je n'en doute point. Et cependant il y en a plusieurs parmi vous qui le soutiennent, et qui lui applaudissent.

La haine implacable qu'ils ont conçue contre le peuple, est si enracinée dans leur cœur, qu'ils ne peuvent faire réflexion que les maux présens ne menacent pas moins les personnes de la première qualité que le dernier des plébéiens. Ils s'imaginent que quand une fois ils auront réduit sous l'esclavage le pauvre peuple qu'ils haïssent naturellement, ils seront eux-mêmes dans une entière et parfaite sureté. Mais il n'en est pas ainsi, Messieurs, et j'ose dire que vous vous trompez lourdement. L'expérience et le tems pourront vous désabuser de ces fausses idées, à mesure que vous découvrirez les desseins de Marcius. Vos propres malheurs et ceux des autres vous apprendront à être sages. Vous connoîtrez que la tyrannie qu'on fomente maintenant contre le peuple, est un péril qui menace également toute la ville, et que si elle commence aujourd'hui par nous, elle ne vous épargnera pas vous-mêmes quand elle sera affermie. » Tel fut le discours de Lucius ; les autres tribuns y ajoutèrent ce qu'ils crurent qu'il avoit oublié.

Le moment étant venu que le sénat devoit dire son avis, les plus anciens et

les plus qualifiés des sénateurs consulaires, se levèrent les premiers, à mesure que les consuls les appelloient par leur nom, suivant la coutume : on vint ensuite à ceux qui leur étoient inférieurs, et en âge et en mérite. Les jeunes se levèrent les derniers, seulement pour confirmer par leurs suffrages, les avis des consulaires, et non pas pour haranguer : car cette liberté passoit encore alors chez les Romains, pour messéante, et même pour honteuse, et il n'y avoit point de jeune patricien qui se crût plus sage que les vieillards. Il leur étoit enjoint à tous, tant jeunes que vieux, de ne donner leurs voix qu'après avoir fait serment, comme il se pratique dans les jugemens.

CHAPITRE HUITIÈME.

Appius Claudius, qui, comme j'ai déjà dit, étoit de tous les patriciens le plus déclaré ennemi du peuple, et qui n'avoit jamais approuvé le traité de réconciliation conclu avec lui, s'opposa fortement à ce que le sénat fît une ordonnance, et parla en ces termes : „ Je souhaiterois de

tout mon cœur (et c'est une grâce que j'ai souvent demandée aux dieux) m'être trompé dans l'opinion que j'ai eue au sujet de la réconciliation du peuple, lorsque je vous ai prédit que le rappel des fugitifs ne vous seroit jamais ni honorable, ni utile, ni avantageux. Toutes les fois qu'il s'est agi de cette matière dans nos délibérations, j'ai été le premier à m'y opposer, et j'ai persisté seul, jusqu'à la fin, dans la même résolution, après m'être vu abandonné de tout le sénat. Quelqu'attaché néanmoins que j'aie été à mon propre sentiment, je voudrois bien, Messieurs, qu'il parût aujourd'hui que vous futes les plus sages, et que vous prites le meilleur parti, lorsque, concevant de meilleures espérances, vous accordates volontiers au peuple toutes les conditions qu'il demandoit, sans examiner à la rigueur si elles étoient justes ou injustes. Mais aujourd'hui que nous ne voyons que trop clairement que les affaires n'ont pas tourné comme je le souhaitois, et comme je le demandois aux dieux, puisqu'elles ont pris le train que je craignois qu'elles ne prissent, et que les grâces que vous avez accordées au peuple n'ont servi qu'à vous attirer de

la haine et de l'envie, je ne prétends pas m'en prévaloir pour vous faire des reproches ou pour vous chagriner en vain. Il me seroit très-aisé de le faire, comme c'est la coutume de bien des gens; mais je vois qu'il n'est pas tems, présentement que nous avons d'autres affaires plus importantes. Je tâcherai seulement de vous dire par quels moyens nous pourrons nous relever des fautes passées, quant à ce qui n'est pas absolument sans remède, et prendre un meilleur parti pour le présent. Je n'ignore pas qu'il s'en trouvera plusieurs parmi vous qui me traiteront de forcené, et qui croiront que je cours à la mort, si je parle avec liberté sur ce sujet. Je vois aussi bien que tout autre, qu'il y a du danger à dire ouvertement sa pensée. Je me représente les malheurs de Marcius, qui n'est maintenant en péril de la vie, qu'à cause de la liberté avec laquelle il a dit ce qu'il pensoit. Mais je ne crois pas, après tout, que ma propre sureté doive l'emporter sur l'utilité publique. En effet, Sénateurs, il y a déjà long-tems que mon corps a été exposé aux dangers pour vous-mêmes, et dévoué aux combats pour Rome ma patrie. C'est pourquoi je souf-

frirai généreusement avec vous tous, ou avec un petit nombre de personnes, ou même moi seul, s'il le faut, tout ce que la fortune en décidera; et tant que mon ame animera mon corps, rien ne m'empêchera de dire franchement ce que je pense.

Premièrement il faut que vous sachiez une fois pour tout, que le peuple est fort mécontent du gouvernement présent; que l'aristocratie n'a point d'ennemi plus dangereux; que tout ce que vous lui avez accordé avec trop de facilité, est absolument perdu pour vous; et que tous les ménagemens que vous avez eus pour lui, n'ont fait qu'augmenter le mépris qu'il avoit pour vous; convaincu qu'il est, que la nécessité seule vous a fait condescendre à tout ce qu'il exigeoit de vous, sans que l'amitié, la prudence ou la volonté y aient eu aucune part. En effet, lorsqu'il prit les armes pour se séparer de vous, et qu'il osa se déclarer ouvertement notre ennemi, sans autre sujet de plainte et sans autre prétexte que l'impossibilité où il se trouvoit de payer ses créanciers; lorsque vous lui accordates l'abolition de ses dettes et l'amnistie de

de sa révolte, ne vous dit-il pas qu'il ne demanderoit rien de plus? Mais ne poussa-t-il pas plus loin ses injustes prétentions? Souvenez-vous-en, Messieurs : lorsque par un exçès de complaisance, vous lui eutes accordé ces deux choses, contre le sentiment de plusieurs d'entre vous, qui ne s'étant pas laissé tromper par de mauvais conseils, étoient d'avis de ne jamais infirmer les loix qui concernoient la foi-publique, ni oublier entièrement les injustices du peuple ; il ne se contenta pas d'avoir obtenu cette grâce, quoiqu'il protestât qu'il ne s'étoit révolté que pour obtenir celle-là seule. Mais aussitôt après il vous en demanda une seconde plus grande et plus contraire aux loix. Il vous extorqua la permission de créér tous les ans des tribuns du corps des plébéiens, sous le spécieux prétexte de procurer quelque secours et un asyle aux pauvres citoyens opprimés par notre puissance, qu'il disoit être montée à un trop haut point : mais dans le fond, sa véritable intention étoit de renverser, par ce moyen, l'ordre du gouvernement, et de le changer en démocratie. Dans la suite, les principaux conseillers du sénat, vous ont

engagés à l'admettre dans vos assemblées et délibérations, le collége des tribuns qui semble n'être établi que pour la ruine de la république, et surtout pour rendre le sénat plus odieux. Vous les y avez admis, quoique je m'y sois opposé de toutes mes forces. Vous vous en souvenez : j'ai eu beau crier et prendre à témoins et les dieux et les hommes, que c'étoit introduire dans Rome des semences éternelles de guerres intestines; en un mot, j'ai eu beau prédire tout ce qui vous est arrivé, vous n'avez tenu compte de mes remontrances. Qu'a-t-il donc fait ce bon peuple, après que vous lui avez accordé la permission de créer des tribuns? Il n'en a pas usé comme il faut : il ne l'a pas même reçue avec modestie ni reconnoissance; mais s'imaginant que vous ne la lui donniez que par crainte, il en est devenu plus insolent. Peu de tems après, il a voulu que la dignité de tribun fût sacrée et inviolable : il a pourvu à sa sureté par des sermens, et en cela il a demandé plus de privilèges que vous n'en avez donné aux consuls. Vous avez eu la foiblesse de souffrir toutes ces usurpations, et, sur les entrailles des victimes, vous avez juré vous-

mêmes votre propre perte et celle de vos descendans. Qu'a donc fait le peuple, après tant de grâces que vous lui avez accordées? Au lieu de vous en avoir obligation et de conserver le bon ordre du gouvernement, ses premiers avantages lui ont servi d'acheminement à de plus grandes entreprises. Il a poussé l'insolence jusqu'à faire des loix sans consulter le sénat; il les a confirmées par ses suffrages sans votre consentement. En un mot, il ne fait plus aucun cas de vos décisions, il méprise vos ordonnances, et accuse les consuls de ne pas bien administrer les affaires de l'état. S'il arrive quelque chose d'extraordinaire et contre notre intention, n'étant pas possible que les conseils et la prudence des hommes réussissent en toutes choses, il en rejette la faute, comme j'ai dit, non pas sur la fortune, mais sur notre prétendue mauvaise volonté. Il fait semblant d'être persuadé que vous lui dressez des embûches, et qu'il est en danger d'être dépouillé de sa liberté ou chassé de sa patrie. Sous ce prétexte il ne cesse de machiner contre vous ce qu'il feint d'appréhender pour lui-même, et il fait assez voir qu'il ne sait point d'autre moyen pour se mettre à couvert des malheurs dont il se croit me-

nacé, que de nous prévenir en faisant tomber sur nous ces mêmes malheurs. »

» C'est ce qu'il nous a déjà fait connoître bien des fois par plusieurs actions dont il ne vous souvient que trop; mais particulièrement, lorsque sans aucune forme de jugement, il a voulu faire mourir Marcius (ce brave guerrier, cet homme issu d'illustres ancêtres, et qui n'est inférieur en vertu à aucun de nous) sous prétexte qu'il lui dressoit des embûches, et qu'il donnoit de mauvais conseils dans nos assemblées. Si les consuls indignés de cette entreprise trop hardie, et les sénateurs les mieux intentionnés, ne se fussent unis ensemble pour arrêter la fureur du peuple, en un seul jour on vous auroit enlevé tout ce que vos pères vous ont acquis par tant de travaux, et que vous conservez avec autant de soins et de peines qu'ils en ont eus à le gagner; je veux dire qu'on vous auroit ôté vos dignités, votre puissance et votre liberté : et les plus généreux d'entre vous ne pouvant vivre sans ces avantages, auroient sacrifié leur vie, les uns dans le moment même, les autres bientôt après, plutôt que de se laisser dépouiller de leurs charges et des

honneurs dont ils jouissent. En effet, si on avoit laissé enlever Marcius d'une manière si honteuse et si indigne, et que tout le monde l'eût abandonné lâchement, qui auroit empêché que nos ennemis ne m'eussent enlevé après lui pour me faire mourir, moi et tous ceux qui se sont déjà déclarés contre lui, ou qui se seroient opposés dans la suite à ses injustes prétentions ? Car il ne se seroit pas contenté de se défaire de nous deux; son iniquité n'en seroit pas restée-là, s'il faut juger de l'avenir par le passé : mais après avoir commencé par nous, semblable à un torrent qui roule ses eaux avec violence, il auroit enseveli sous les mêmes ruines tout ce qui se seroit opposé à lui, sans épargner ni dignité, ni noblesse, ni mérite, ni âge. Voilà, Messieurs, les belles récompenses que le peuple vous a déjà rendues pour tant de bienfaits dont vous l'avez comblé : il vous en auroit encore rendu d'autres dans la suite, si vous ne vous étiez opposés à ses pernicieux desseins. Voyons maintenant comment il en a usé après votre prudente et généreuse démarche, afin que vous connoissiez de quelle manière il faut vous comporter envers lui. Aussitôt qu'il

s'est apperçu que vous étiez bien résolus de ne plus souffrir son insolence, mais de la réprimer vivement, la crainte l'a arrêté pour quelque tems. Mais peu après, se réveillant comme d'une espèce d'ivresse ou de folie, il a passé des voies de fait aux voies de droit. Il a assigné Marcius à comparoître à un certain jour devant son tribunal, où il devoit être lui-même accusateur, témoin et juge dans la même cause. Vous vous y êtes opposés, parce que vous avez senti qu'il ne citoit pas le prétendu coupable pour le juger, mais pour l'envoyer au supplice. Comme il a vu qu'il n'étoit maître absolu d'aucune chose, et qu'il n'avoit que le droit de confirmer vos décisions, il a mis bas cette fierté insuportable qu'il respiroit alors, et aujourd'hui il vient encore vous demander une dernière grâce. Faites-y donc réflexion, Messieurs, et reconnoissez enfin votre faute : songez que toutes les grâces que vous lui avez accordées jusqu'ici avec plus de simplicité que de prudence, n'ont tourné qu'à votre malheur et à votre ruine, au lieu que quand vous vous êtes opposés généreusement à ses illégitimes entreprises et à ses violences, vos démar-

ches ont toujours eu un heureux succès. Mais, me direz-vous, pourquoi nous donner ces avertissemens? A quoi servent ces instructions? Ne savons-nous pas tout cela? Que ne nous dites-vous plutôt votre avis sur l'affaire dont il s'agit présentement? Hé bien, Messieurs, le voici mon avis, puisque vous me le demandez. Ratifiez tout ce que l'amour de la paix vous a fait relâcher en faveur du peuple. Que toutes les prérogatives que vous lui avez accordées, en quelque manière que ce soit, restent comme elles sont : il n'y faut rien changer; non pas qu'elles soient toutes justes, raisonnables et dignes de la république; (car comment peuvent-elles l'être?) Mais parce que c'est un mal nécessaire et sans remède. A l'égard des autres choses qu'il voudra vous extorquer par force, malgré vous et contre les loix, je vous conseille de vous y opposer et de fait et de paroles, tout en général et chacun en particulier. Quand on s'est trompé en quelque chose et qu'on a eu la foiblesse de se laisser désarmer par la crainte, ou gagner par les prières, il faut être plus sage à l'avenir, et une première faute doit nous servir à prendre des

des mesures pour ne pas tomber dans une seconde. Voilà les avertissemens que j'ai cru qu'il falloit vous donner à tous en général : je ne puis trop vous exhorter à résister fortement aux injustes prétentions du peuple.

« Apprenez aujourd'hui, si vous ne le savez pas encore, que l'affaire dont il s'agit maintenant est toute semblable à ses autres entreprises, qu'elle n'est pas moins injuste, et qu'il s'en faut bien qu'elle soit aussi légitime et aussi raisonnable que le tribun a tâché de nous le faire accroire. En effet, Messieurs, la loi qui concerne les jugemens du peuple, et sur laquelle Lucius s'appuie davantage, n'a pas été faite contre les patriciens, mais pour la sureté des plébéiens opprimés. Les termes même de la loi, qui n'ont aucune ambiguité, le prouvent clairement : vous le savez tous, et vous l'avez toujours dit. Mais nous avons encore pour nous la grande preuve qui décide de tout droit contesté : c'est l'espace de dix-neuf ans déjà écoulés depuis que cette loi est faite. Lucius ne peut prouver que pendant tout ce tems-là on ait jamais intenté, en vertu de cette loi, aucune action, ni en public,

ni en particulier, contre qui que ce soit de l'ordre des patriciens. S'il dit qu'il y en a des preuves, qu'il les apporte, et l'affaire sera finie sans qu'il soit besoin de disputer plus long-tems. Au reste, puisque le tribun a donné un mauvais sens aux articles du dernier traité conclu avec le peuple, il est bon de vous les rapporter ici pour vous faire voir qu'il les a mal interprétés. Ils ne lui accordent précisément que deux choses, l'abolition de ses dettes, et le pouvoir de créer tous les ans des tribuns pour défendre les opprimés. Voilà tout ce qui est contenu dans les conditions de l'accommodement, et rien davantage. De plus, la conduite que garde aujourd'hui le peuple, prouve clairement que ni la loi, ni les articles du traité, ne lui ont pas donné le pouvoir de juger un patricien. Car il vous le demande présentement ce droit, qu'il n'a jamais eu jusqu'ici : or on ne demande point aux autres un privilège qu'on a déjà en vertu d'une loi. D'ailleurs qu'elle est cette loi de la nature, cette loi non écrite, cette loi que Lucius a alléguée, qui met le peuple en droit de juger les causes, soit que les plébéiens soient accusés par les patriciens, soit qu'ils les

accusent eux-mêmes, sans donner aussi aux patriciens le pouvoir de juger les causes de ceux de leur ordre, ou demandeurs, ou défendeurs contre quelque plébéien? Peut-il y avoir aucune loi de la nature qui rende la condition des plébéiens supérieure à la nôtre, et la nôtre inférieure à celle du peuple dans l'un et l'autre cas dont je viens de parler? Si donc Marcius ou quelqu'autre patricien, a offensé le peuple jusqu'à mériter la mort ou l'exil, qu'il soit jugé, non pas dans l'assemblée des plébéiens, mais ici dans celle du sénat, et qu'il soit puni selon les loix. Mais peut-être prétendez-vous, Lucius, que le peuple seroit un juge équitable dans sa propre cause, et qu'il ne se flatteroit pas lui-même en donnant ses suffrages contre son ennemi : qu'au contraire les patriciens, si l'affaire leur étoit renvoyée, auroient plus à cœur les intérêts du coupable que ceux de la république qu'il auroit offensée : qu'ils s'embarrasseroient peu de prononcer un jugement inique, ou de s'attirer par un insigne parjure, les imprécations et la haine des hommes et la colère des dieux, et de passer le reste de leur vie dans l'attente des plus terribles châtimens. Non,

Romains, je ne vous conseille pas d'avoir de pareilles idées d'une compagnie aussi respectable que celle du sénat ; vous qui ne disconvenez pas que par l'unique estime que vous faites de sa vertu, vous lui avez cédé et les honneurs et les dignités, et tout ce qu'il y a de plus relevé et de plus éclatant dans la république; vous qui dites que vous lui avez mille obligations de la tendre affection dont il vous a donné des marques en procurant votre rappel à Rome; vous enfin qui paroissez sensibles aux services qu'il vous a rendus. En effet, ces deux choses se contredisent : craindre ceux que vous louez, leur abandonner les plus grandes affaires, et ne pas vous fier à eux sur les moins importantes, c'est un procédé déraisonnable. Que ne gardez-vous plutôt une conduite uniforme, ou en leur mettant tout entre les mains, ou en vous défiant d'eux en toutes choses? Si vous leur connoissez assez de discernement pour donner de bons et de justes conseils sur une affaire, pourquoi ne le croyez-vous pas capable de juger équitablement cette même affaire sur laquelle ils donnent conseil? Je n'en dirai pas davantage sur ce qui concerne le droit et

la justice, quoique j'aie beaucoup d'autres choses à ajouter.

« Mais puisque Lucius a parlé de ce qui est utile, et qu'il a dit que la concorde est un grand bien, de même que les séditions sont un grand mal; puisqu'il a avancé qu'en ménageant le peuple, l'union régneroit dans l'état, au lieu que si nous l'empêchions d'exiler ou de faire mourir les patriciens, nous nous replongerions dans les horreurs d'une guerre civile, je dirai quelque chose sur cette matière, sans néanmoins m'y étendre autant que je pourrois. Premièrement j'admire la dissimulation, pour ne pas dire l'extravagance de Lucius. Je suis extrêmement surpris que ce tribun, qui ne fait que d'entrer dans les affaires civiles, s'imagine entendre mieux les véritables intérêts de l'état que nous, qui avons vieilli dans l'administration de la république, et qui avons élevé au comble de la grandeur une ville aussi foible et aussi peu considérable qu'étoit Rome dans ses commencemens. Secondement je ne m'étonne pas moins qu'il se soit mis dans la tête, qu'il vous persuadera de livrer quelqu'un entre les mains de ses ennemis pour être puni, surtout lorsqu'il

s'agit d'un des plus illustres et des plus nobles de vos concitoyens, que vous regardez comme un grand guerrier, comme un homme d'une vie irréprochable, d'une probité reconnue et d'une prudence sans pareille dans les affaires du gouvernement. C'est de quoi il a eu l'audace de se vanter, quoiqu'il sache bien que vous avez beaucoup d'égards pour les supplians, et que vous ne refusez pas même cette marque de bonté et d'humanité à vos ennémis qui ont recours à vous. Si vous aviez donc eu une autre idée de nous, Lucius, si vous nous aviez cru impies envers les dieux et injustes envers les hommes, et si vous nous aviez connus capables de trahir notre devoir, quelle autre action, plus méchante que celle-là, nous auriez-vous conseillé de commettre, pour nous faire périr absolument en nous attirant la haine et des dieux et des hommes ? Non, Lucius, nous n'avons pas besoin de vos avis, ni pour nous engager à livrer des citoyens, ni sur la conduite que nous devons garder. Nous ne cherchons point des conseils étrangers, principalement ceux d'un jeune homme, pour connoître nos intérêts. A l'âge où nous sommes, nous connoissons assez par

une longue expérience les biens et les maux de la guerre. Les menaces par lesquelles vous prétendez nous intimider, ne sont pour nous qu'un vain épouvantail. Ce n'est pas d'aujourd'hui que vous les employez : vous l'avez déjà fait bien des fois; plusieurs autres l'ont fait aussi : mais quoiqu'elles ne nous épouvantent point, nous ne les souffrirons peut-être pas toujours avec la même douceur dont nous avons usé jusqu'ici, et si vous ajoutez les effets aux paroles, nous nous défendrons en gens de cœur avec le secours des dieux qui haïssent les auteurs d'une guerre injuste. Nous ne manquerons pas de bonnes troupes auxiliaires de la part de nos alliés. Tous les Latins, à qui nous venons de donner le même droit de bourgeoisie dont nous jouissons, se rangeront de notre côté : ils combattront pour cette ville comme pour leur patrie. Plusieurs villes puissantes qui sont des colonies de Rome, s'intéresseront comme nous à la conservation de leur ancienne patrie; elles emploiront toutes leurs forces pour la défendre. Que si vous nous mettez dans la nécessité de ramasser des secours de toutes parts, sachez, Lucius, que nous ne ferons

pas difficulté de donner la liberté aux esclaves, de faire alliance avec nos ennemis, d'inviter tous les hommes à participer aux espérances de la victoire, et de vous combattre avec toutes les forces que nous pourrons trouver. Fasse Jupiter et tous les dieux protecteurs de Rome, que nous n'ayons jamais besoin d'en venir à de telles extrêmités ; que ces terribles menaces n'aillent pas plus loin que les paroles, et qu'elles ne causent aucun mal sans remède. »

Ainsi parla Appius. Après lui, Manius Valerius, le plus populaire des sénateurs, qui avoit fait paroître beaucoup d'ardeur pour la réconciliation du peuple, prit encore alors ouvertement sa défense, et prononça un discours fort étudié. Il invectiva contre ceux qui entretenoient la division dans Rome entre les patriciens et le peuple, et qui pour de légers sujets rallumoient le feu de la guerre civile. Il loua ceux qui n'avoient en vue que l'utilité publique, et rien plus à cœur que l'union et la concorde. Ensuite il représenta, que si le sénat accordoit de bon cœur au peuple la grâce qu'il demandoit, c'est-à-dire, le pouvoir de juger Marcius,

il ne le pousseroit peut-être pas à l'extrêmité, et que content de ce qu'on lui auroit livré le coupable, il le traiteroit avec plus d'équité et de clémence que de rigueur. Que si les tribuns vouloient absolument que l'affaire fût terminée par un jugement légitime et dans les formes, le peuple, maître de ses suffrages, absoudroit l'accusé, partie en considération de son mérite personnel et de ses belles actions, dont la mémoire étoit encore toute fraîche, partie en reconnoissance du pouvoir que le sénat lui auroit accordé, et de sa facilité à écouter toutes ses demandes pour peu qu'elles fussent justes. Il conseilloit cependant au sénat, aux consuls, et à tous les patriciens, d'intercéder pour Marcius, et de se trouver au jugement afin de prier le peuple de ne rien décerner de trop rude contre lui. Il leur fit entendre que leur intercession seroit d'un grand poids pour le tirer du péril; qu'ils devoient non-seulement s'employer eux-mêmes, mais faire agir leurs cliens, leurs amis et ceux des plébéiens qui pouvoient leur avoir quelque obligation; et qu'il falloit demander à ces derniers, à l'occasion de ce jugement, quelques marques de leur

reconnoissance. Qu'une grande partie des plébéiens qui aimoient la république et qui haïssoient le mal, pouvoient leur servir beaucoup dans l'affaire présente; qu'il y en avoit encore un plus grand nombre qui seroient touchés de compassion à la vue des malheurs qui arrivent aux personnes de mérite et de distinction, lorsque leur état vient à changer par quelque revers de fortune. Mais la plus grande partie de son discours s'adressoit à Marcius. Il lui représentoit la nécessité inévitable de subir le jugement du peuple; il mêloit les exhortations et les prières aux avertissemens: il lui remettoit devant les yeux, qu'il étoit accusé d'être la cause des divisions qui régnoient entre le sénat et le peuple; qu'on faisoit passer sa fierté naturelle pour un penchant à la tyrannie; et qu'on craignoit que les troubles excités à son occasion, ne fussent suivis d'une guerre civile et de maux sans remède. Qu'ainsi il le conjuroit de ne pas confirmer ces calomnies, en s'entêtant à ne vouloir rien changer de sa manière de vivre, odieuse à tout le monde, mais de prendre un extérieur de suppliant, de se livrer entre les mains de ceux qui se plaignoient qu'il les

avoit offensés, et de ne pas dédaigner de se laver, par une juste défense, du crime qu'on lui imposoit. Que c'étoit-là le meilleur moyen pour conserver sa vie, le parti le plus digne de la gloire à laquelle il aspiroit, et le plus convenable à sa conduite précédente. Que si au contraire il faisoit paroître plus de fierté que de modération, et s'il vouloit que le sénat prît sur lui tout le danger qui le menaçoit, ce seroit exposer ceux qui prendroient sa défense, à être malheureusement vaincus, ou à ne remporter qu'une victoire honteuse. Là-dessus il employa beaucoup de tems à gémir, à exciter la compassion par des larmes qui n'étoient pas feintes, mais véritables, et à rapporter les plus grands et les plus terribles malheurs arrivés à plusieurs villes dans les séditions et dans les guerres intestines. Après en avoir fait une longue énumération avec des larmes sincères et des soupirs qui partoient du fond du cœur, ce grand homme, vénérable et par son âge et par son mérite, voyant que le sénat étoit touché de son discours, commença à parler avec plus de confiance.

» S'il y a, dit-il, Messsieurs, quelques

personnes parmi vous qui paroissent allarmées de ce que je dis; s'il y en a qui croient que ce seroit introduire une mauvaise coutume dans Rome, que de permettre au peuple de donner ses suffrages contre les patriciens, et que la puissance des tribuns ne peut s'augmenter considérablement que pour notre propre ruine : qu'ils apprennent que c'est-là justement ce qui les trompe, et qu'il en arriveroit tout le contraire de ce qu'ils s'imaginent. En effet, le plus sûr moyen de conserver la république, notre liberté, notre puissance, et d'entretenir toujours l'union et la concorde dans Rome, c'est que le peuple prenne part à l'administration des affaires, c'est d'établir une forme de gouvernement qui ne soit ni purement oligarchique, ni entièrement démocratique, mais composée de l'une et de l'autre : voilà ce que nous pouvons faire de mieux. Chacun de ces deux gouvernemens étant seul et sans mélange, donne facilement dans l'excès et dans le déréglement : mais quand on les tempère l'un dans l'autre, si l'un des deux passe les bornes ou viole les loix, l'autre plus modéré et jaloux de ses anciennes coutumes, le fait rentrer

dans l'ordre. Le gouvernement monarchique, s'il devient cruel et insupportable, et s'il commence à dégénérer en tyrannie, peut être détruit par les magistrats et par les grands de l'état. Pour ce qui est de l'oligarchique composé de magistrats de distinction, tel qu'est aujourd'hui celui de Rome, si ses richesses et sa faction le rendent insolent jusqu'à mépriser la justice et les autres vertus, il peut être réprimé par la prudence du peuple. Il en est de même du peuple; si après une conduite sage et bien réglée, il commence à tomber dans le désordre et à violer les les loix, il peut être forcé par quelque homme puissant à rentrer dans les bornes de son devoir. Vous avez pris, Sénateurs, toutes les précautions possibles pour empêcher que la puissance royale ne se changeât en tyrannie. Au lieu d'un maître vous en avez établi deux à Rome, et vous ne leur avez pas donné l'autorité souveraine pour toujours, mais pour un an seulement. Outre ces sages précautions, pour éclairer leur conduite vous leur avez donné trois cents surveillans, je veux dire trois cents patriciens dont le sénat est

composé ; tous personnages des plus respectables et par leur mérite et par leur âge. Mais je ne vois pas que jusqu'ici vous ayez pris aucun associé, pour veiller sur vous-mêmes et pour vous retenir dans l'ordre. Ce n'est pas que j'aie jamais appréhendé que l'éclat de votre puissance et la bonne fortune ne vous corrompît, vous qui venez de délivrer Rome d'une longue tyrannie, vous à qui les guerres continuelles n'ont pas encore laissé assez de loisir pour devenir insolens et pour abuser de votre autorité ; mais quand je pense à ceux qui viendront après vous, et que j'envisage toutes les funestes révolutions qu'un long espace de tems peut causer, je crains que les plus puissans du sénat ne remuent un jour pour changer insensiblement le gouvernement en une monarchie tyrannique. Si donc vous faites part du gouvernoment aux plébéiens, il n'en arrivera aucun mal : mais s'il se trouve quelqu'un qui prétende se mettre au-dessus des autres, ou se faire dans le sénat un parti propre à favoriser ses injustices (car quand on délibère sur le salut de la république, il faut prévenir de

longue-main tout ce qui peut nous arriver); dans ce cas les tribuns seroient en droit de citer ce grand et vénérable personnage, pour lui faire rendre compte de ses actions et de ses desseins devant le peuple, quelque vil et quelque méprisable qu'il puisse être; et s'il se trouvoit convaincu de malversation, il porteroit la peine que mériteroient ses crimes.

,,Mais de peur que le peuple ne fasse l'insolent quand il se verra revêtu d'une si grande autorité, et que de mauvais esprits ne le portent à se soulever contre les magistrats (car la populace pousse ordinairement sa puissanee jusqu'à la tyrannie); dans ces circonstances vous choisiriez pour dictateur un homme entendu, d'un rare mérite et d'une prudence consommée. Revêtu de l'autorité absolue dont il ne seroit comptable à personne, il veilleroit à conserver le bon ordre dans la ville, à réprimer les mutins, à punir les insolens, à retrancher du corps de la république les membres gâtés et à empêcher les autres de se corrompre, à corriger les mœurs, à remettre la police sur un bon pied, par des réglemens légitimes qui pussent exciter les citoyens à

la vertu, à établir pour magistrats ceuxqu'il croiroit les plus capables de gouverner avec prudence; et au bout de six mois, après avoir remis le bon ordre dans la république il redeviendroit homme privé, ne remportant de sa dictature que l'honneur seulement, et rien davantage. Si ce que je viens de dire, remplit l'idée d'un parfait gouvernement, ne refusez point au peuple ce qu'il vous demande. Il crée tous les ans les magistrats qui doivent gouverner la ville; vous lui avez donné le pouvoir de porter des loix, d'en abroger d'autres, de faire la paix, de déclarer la guerre; et vous n'avez point prétendu que le sénat fût le maître absolu de toutes ces choses, qui sont néanmoins les plus importantes de l'état. Après lui avoir donné toutes ces prérogatives, pourquoi ne lui accorderiez-vous pas le pouvoir de juger, surtout quand il s'agit de l'exercer envers ceux qui sont accusés d'exciter des séditions, d'aspirer à la tyrannie, de tramer des trahisons avec les ennemis de la république, ou d'avoir commis quelque autre crime semblable? Plus vous intimiderez les violateurs des loix et des coutumes de la patrie, en établissant plusieurs inspecteurs

inspecteurs pour veiller sur les magistrats trop fiers et trop avides de s'enrichir, mieux les affaires de l'état se maintiendront dans le bon ordre. »

Valérius ayant allégué ces raisons et autres semblables, les sénateurs qui se levèrent ensuite, adhérèrent tous à son sentiment, excepté un fort petit nombre. Quand on fut sur le point d'écrire le sénatus-consulte, Marcius parla en ces termes avec la permission de l'assemblée. « Personne de vous n'ignore, Sénateurs, de quelle manière je me suis conduit dans les affaires de la république. Vous savez que c'est pour l'amour de vous que je me suis exposé au péril, et qu'ainsi je ne devois pas m'attendre à ce qui m'arrive de votre part : vous le savez, dis-je, et vous le saurez encore mieux quand mon affaire sera finie. Puisque le sentiment de Valerius a prévalu, je souhaite que cela tourne à votre avantage, et que mes conjectures sur l'avenir soient entièrement fausses. Mais afin que vous sachiez, vous qui écrivez le décret du sénat, pour quel sujet vous allez me livrer au peuple, et que je sache moi-même sur quoi je dois me défendre; ordonnez aux tribuns

de dire en votre présence quel est le crime dont ils m'accusent, et sous quel titre ils prétendent me dénoncer. »

Marcius parla de la sorte, croyant que l'accusation devoit rouler sur ce qu'il avoit dit dans le sénat, et parce qu'il vouloit que les tribuns avouassent qu'ils n'avoient que ce chef d'accusation contre lui. Mais les tribuns ayant tenu conseil entr'eux, l'accusèrent d'aspirer à la tyrannie, et lui ordonnèrent de comparoître pour répondre sur ce point; ce qu'ils faisoient à dessein, parce qu'ils ne vouloient pas renfermer l'accusation dans un seul grief qui n'auroit été ni assez fort ni agréable au sénat, mais se réserver le pouvoir de lui imposer tel crime qu'ils jugeroient à propos, afin de lui ôter tout le secours et toute la protection qu'il pouvoit attendre de la part des sénateurs. » Hé bien, dit alors Marcius, si c'est sur ce chef qu'on me doit juger, je me soumets au jugement des plébéiens : rien n'empêche qu'on n'écrive le sénatus-sonsulte. » La plupart des sénateurs furent bien aises que l'accusation roulât sur ce crime : et cela pour deux raisons; la première parce que ce n'étoit pas là faire un crime à ceux qui

diroient librement leur sentiment dans les assemblées; la seconde, c'est qu'ils espéroient qu'il lui seroit d'autant plus facile de se laver de cette calomnie, qu'il avoit toujours vécu en honnête homme et d'une manière irréprochable.

Ensuite on écrivit le décret du sénat sur cette affaire, et on donna du tems à Marcius jusqu'au troisième jour de marché pour se préparer à défendre sa cause. Les Romains tenoient alors leur marché de neuf jours en neuf jours, comme ils font encore aujourd'hui. Ces jours-là, les gens de la campagne se trouvoient à la ville pour y échanger leurs denrées, vuider leurs différens, et donner leurs suffrages sur les affaires de l'état, tant celles dont les loix leur adjugeoient la compétence, que celles dont le sénat leur remettoit la décision. Les sept autres jours d'entre deux marchés, ils demeuroient à la campagne, la plupart étant pauvres et travaillant de leurs mains. Lors donc que les tribuns eurent reçu le sénatus-consulte, ils se rendirent à la place publique et convoquèrent une assemblée du peuple. Là, après avoir loué le sénat par un long discours, et fait la lecture de son ordonnance, ils annoncèrent le jour

que le procès de Marcius devoit être jugé, et exhortèrent tous les citoyens à se trouver à l'assemblée pour y connoître des affaires les plus importantes. La nouvelle s'en étant répandue, les patriciens et les plébéiens faisoient de grandes diligences chacun de leur côté; ceux-ci pour se venger d'un citoyen dont la fierté leur étoit insupportable; ceux-là pour empêcher que ce brave défenseur de l'aristocratie ne fût livré à la merci de ses ennemis déclarés. Car ils croyoient les uns et les autres que leur vie et leur liberté dépendoit absolument de la décision de cette affaire.

CHAPITRE NEUVIEME

Le jour du troisième marché, dès le grand matin la place publique se trouva occupée par une si grande foule de gens de la campagne, qu'on n'y en avoit jamais tant vu. Les tribuns assemblèrent le peuple par tribus qu'ils placèrent chacune dans leur quartier, ayant eu la précaution de faire tendre des cordes dans la place pour les séparer l'une d'avec l'autre. Ce fut alors pour la première fois que le peuple

Romain donna ses suffrages par tribus, malgré l'opposition des patriciens qui vouloient l'empêcher et qui demandoient qu'on s'assemblât par centuries selon l'ancienne coutume. En effet, dans les tems précédens, quand il étoit question que le peuple donnât ses suffrages sur quelqu'affaire que le sénat lui avoit renvoyée, les consuls le convoquoient par centuries après avoir fait les sacrifices ordonnés par les loix, dont quelques-uns sont encore en usage de nos jours. Alors le peuple s'assembloit devant la ville dans le champ de Mars, chaque centurie sous son chef et sous son étendard comme une armée rangée en bataille. Les citoyens ne donnoient pas leurs suffrages tous ensemble et confusément, mais chacun dans sa propre centurie, à mesure que les consuls les appelloient. Comme il y avoit six classes partagées en cent quatre-vingt-treize centuries, celle qui étoit composée des plus riches et qui avoit le premier rang dans la guerre, donnoit ses suffrages la première. Cette classe comprenoit dix-huit centuries de cavaliers et quatre-vingt de fantassins. La classe moins riche, qui occupoit le second rang dans

les batailles et qui n'avoit pas les mêmes armes que la première, mais des armes un peu plus légères, donnoit ses suffrages la seconde : elle consistoit en vingt centuries auxquelles on en avoit ajouté deux autres de charpentiers, forgerons, et autres ouvriers nécessaires dans la guerre. La troisième, moins riche que la seconde et armée autrement, montoit à vingt centuries et avoit le troisième rang. Ensuite on appelloit la quatrième classe, qui étoit moins riche que la précédente, dont les armes étoient encore plus légères, et qui avoit un rang dans les batailles qui l'exposoit moins au péril : elle faisoit aussi vingt centuries auxquelles on en joignoit deux autres de trompettes, de tambours et de sonneurs de cor. On appelloit après cela la classe de ceux qui n'avoient que très-peu de bien. Leurs armes étoient la fronde et le dard : ils n'avoient point de rang dans les batailles, mais comme troupes légères et propres seulement à escarmoucher, ils suivoient les légionnaires pour les soutenir ; cette classe étoit divisée en trente centuries. Les plus pauvres citoyens dont le nombre se montoit aussi haut que tous les autres ensemble, étoient

les derniers à donner leur voix, et ne faisoient qu'une centurie. Ceux-ci ne servoient qu'en qualité de volontaires sans être obligés de s'enrôler comme les autres s'ils ne vouloient; ils étoient aussi exempts de tout tribut, et c'est pour cela qu'ils avoient le moins d'autorité dans les suffrages. Si donc quatre-vingt-dix-sept centuries de la première classe, composée de la cavalerie et de l'infanterie qui avoit le premier rang dans la guerre, s'accordoient ensemble, les suffrages finissoient-là et on ne recueilloit point ceux des quatre-vingt-seize centuries qui restoient. Si elles ne s'accordoient pas, on appelloit la deuxième classe de vingt-deux centuries, et ensuite la troisième; ce qu'on faisoit jusqu'à ce que quatre-vingt-dix-sept centuries fussent du même sentiment. Mais la plupart des différens ne manquoient guères d'être décidés par les suffrages des premières classes, et alors il n'étoit pas besoin de recueillir ceux des dernières. Il arrivoit donc très-rarement qu'une affaire fût si embarrassée, qu'on en vînt aux voix de la dernière classe, composée des pauvres. Mais si par hazard les cent quatre-vingt-douze premières centuries étoient quelquefois

également partagées de sentimens, cette dernière faisoit pencher la balance par son suffrage du côté qu'elle se rangeoit, et elle décidoit absolument l'affaire en question. Voilà pourquoi ceux qui favorisoient Marcius, demandoient qu'on fît une assemblée par centuries où les suffrages se donnassent en commençant par les classes les plus riches; ils espéroient que les quatre-vingt-dix-huit centuries de la première classe, ou au moins celles de la seconde ou de la troisième, le renverroient absous. Mais les tribuns qui se doutoient bien de ce qui pouvoit arriver, aimèrent mieux tenir l'assemblée par tribus et en recueillir les suffrages sur l'affaire dont il s'agissoit, afin que les riches n'ayant pas plus d'avantage que les pauvres, ni les légionnaires plus que les citoyens armés légèrement, mais qu'étant tous égaux et par leur rang et par leurs suffrages, ils pussent donner tous ensemble leurs voix par tribus, et que le petit peuple ne fût pas rejetté au dernier rang où il auroit pu être exclus des suffrages. Il sembloit que les tribuns avoient en cela plus de raison que les autres; parce que le jugement du peuple devoit être rendu

par le peuple même, et non par la faction des patriciens, et que d'ailleurs il appartenoit également à tous les citoyens de connoître d'un crime qui regardoit l'état.

Les tribuns ayant donc obtenu des patriciens ce qu'ils demandoient, quoiqu'avec bien de la peine : quand on fut sur le point d'entamer la cause de l'accusé, Minucius, l'un des consuls se plaça en un endroit élevé, et exposa les ordres que le sénat lui avoit donné. D'abord il rappella le souvenir de tous les bienfaits dont les patriciens avoient comblé le peuple, et pour récompense de tant de bons offices, il lui demanda une seule chose qui étoit nécessaire à ceux-ci et utile à l'état. Ensuite il fit l'éloge de la paix et de la concorde : il s'étendit sur le bonheur qu'elles procurent aux villes où elles règnent. Il blâma les séditions et les guerres civiles, qui avoient fait périr une infinité de villes avec tous leurs habitans, et même des nations entières. Il exhorta les plébéiens de ne se pas laisser tellement emporter à leur colère qu'elle leur fît embrasser le mauvais parti au lieu du bon. Il les conjura de prendre de sages précautions pour l'avenir, et de suivre dans les affaires impor-

tantes, non par les conseils des mauvais citoyens, mais ceux des gens de bien, qu'ils connoissoient pour avoir rendu de grands services à l'état, tant dans la paix que dans la guerre, et dont ils ne pouvoient se défier, comme s'ils avoient changé de sentimens et de volonté, et qu'ils eussent moins de zèle qu'autrefois pour le salut de la république. Enfin le principal but de tout son discours fut de les détourner de porter un jugement contre Marcius, et de les engager à l'absoudre en considération de son mérite. Il les prioit de se souvenir de quelle manière ce brave citoyen avoit servi la république, dans combien d'expéditions on l'avoit mis à la tête des troupes, et combien de guerres il avoit heureusement terminées en prenant la défense de la liberté publique. Il leur faisoit voir qu'il n'étoit ni juste ni digne d'eux de s'arrêter à quelques discours de peu de conséquence qui étoient échappés à Marcius, et d'oublier les services importans qu'il avoit rendus à l'état. Qu'ils avoient une belle occasion de l'absoudre, puisqu'il se livroit lui-même à ses accusateurs, prêt de s'en tenir à leur jugement. Que si leur haine

étoit si implacable qu'ils ne pussent se réconcilier avec lui, ils devoient du moins avoir quelque égard aux prières du sénat. Que cette auguste compagnie composée des trois cents premières têtes de Rome, venoit demander grâce pour lui. Qu'ils devoient donc laisser fléchir leur colère et ne pas désobliger un si grand nombre d'amis pour assouvir leur vengeance contre un seul ennemi. Qu'en considération de tant d'illustres intercesseurs, il falloit lui faire grâce, ou mépriser ses insultes, s'il en avoit fait. Ayant allégué ces motifs et autres semblables, il ajouta par manière d'avertissement, que s'ils l'absolvoient après avoir recueilli les suffrages, on diroit qu'ils ne le renverroient absous que parce qu'ils l'auroient trouvé innocent : qu'au contraire s'ils le renvoyoient sans examiner sa cause et sans pousser plus loin la procédure, ils seroient réputés avoir accordé sa grâce à ses intercesseurs. Minucius ayant fini son discours, le tribun Sicinnius s'avança au milieu de l'assemblée. Il protesta hautement qu'il ne trahiroit jamais la liberté du peuple, et qu'il ne souffriroit pas que personne entreprît de la trahir :

mais que si les patriciens livroient véritablement le coupable entre les mains du peuple, il se contenteroit de recueilllir les suffrages *par tribus*, sans rien faire davantage contre Marcius. „ Hé bien, Tribun, répartit Minucius, puisque vous voulez absolument juger l'accusé, ne lui imputez point d'autre crime que celui dont il s'agit. Vous lui imputez d'aspirer à la tyrannie : instruisez donc son procès sur ce chef, et apportez vos preuves. Mais ne parlez point du discours que vous l'accusez d'avoir prononcé dans le sénat, et ne lui en faites point un crime; car le sénat l'en a absous en ordonnant qu'il seroit jugé par le peuple sur les autres chefs d'accusation que vous avez allégués. „ Ensuite il lut l'arrêt du sénat, et descendit de sa place, conjurant toute l'assemblée d'avoir égard à ses remontrances.

Alors Sicinnius, le premier des tribuns, fit l'accusation par un discours préparé avec beaucoup de soin, et s'efforça de prouver que tout ce que l'accusé avoit dit et fait contre le peuple, tendoit directement à la tyrannie; après lui, les plus puissans des tribuns déclamèrent à

leur tour. Quand ce fut à Marcius de parler, il remonta jusqu'à sa plus tendre jeunesse : il fit le détail de toutes les campagnes qu'il avoit faites pour le service de la patrie, des couronnes qu'il avoit reçues de la main de ses généraux pour récompense de sa valeur, des prisonniers de guerre qu'il avoit pris, et des citoyens Romains qu'il avoit sauvés dans les combats. A chaque article il montroit les prix de bravoure qu'il avoit reçus, il citoit pour témoins les généraux sous lesquels il avoit servi, et appelloit par leur nom les citoyens qui lui devoient la vie. Ces citoyens se présentoient aussitôt, ils se lamentoient, ils conjuroient les autres de ne pas perdre ou livrer à la mort, comme un ennemi, celui qu'ils reconnoissoient pour leur conservateur : ils demandoient la vie pour ce brave qui l'avoit sauvée à tant d'autres, et s'offroient eux-mêmes à subir en sa place toutes les peines auxquelles on le condamneroit. Ils étoient plébéiens pour la plupart, et comme ils avoient rendu plusieurs services à l'état, le peuple ne pouvant soutenir leur présence ni résister à leurs pressantes sollicitations, fut touché de

compassion jusqu'à répandre des larmes. Mais ce fut encore toute autre chose, Quand Marcius déchirant ses habits, montrant sa poitrine percée de coups, et toutes les parties de son corps couvertes de cicatrices, leur demanda s'il étoit probable que celui qui avoit sauvé tant de citoyens dans les guerres, voulût faire périr pendant la paix ceux-là mêmes qui lui devoient leur conservation, et s'il y avoit apparence qu'un homme qui auroit cherché à s'ouvrir un chemin à la tyrannie, chassât de Rome les plébéiens qui en sont d'ordinaire les premiers moteurs et le principal appui. A peine eut-il prononcé ces paroles, que tout ce qu'il y avoit de plébéiens portés à la douceur et amateurs de la justice, s'écrièrent qu'il le falloit absoudre, ne pouvant souffrir qu'on accusât d'un crime si énorme, un citoyen qui avoit tant de fois exposé sa vie pour le salut de tous les autres. Ceux au contraire qui étoient d'un naturel méchant, ennemis de tout bien, et qui ne cherchoient que l'occasion de remuer, crevoient de dépit de se voir obligés à le renvoyer absous. Néanmoins ils ne voyoient pas de moyen de faire autrement, parce

qu'ils ne trouvoient point de preuve assez forte pour le convaincre d'avoir aspiré à la tyrannie ou dressé des embûches ; car c'étoit sur ce chef d'accusation qu'on leur demandoit leurs suffrages.

Lucius, qui avoit parlé dans l'assemblée du sénat et qui avoit fait écrire le sénatus-consulte, s'aperçut de l'embarras où l'on étoit : il se leve dans le moment, et ayant fait faire silence, il parle en ces termes : „ Romains, puisque les patriciens absolvent Marcius, non-seulement des discours séditieux qu'il a tenus dans le sénat, mais encore des actions de violence et de fierté qui s'en sont ensuivies, et qu'ils ne nous permettent pas même de l'accuser ; écoutez ce que ce brave homme a fait contre vous ; apprenez jusqu'à quel point il a porté sa fierté et sa tyrannie, et avec quelle arrogance il a osé violer une de nos loix fondamentales, quoiqu'il ne fût qu'homme privé ; car sans parler davantage de ses discours insolens, je veux vous faire voir par d'autres preuves combien il est coupable. Vous savez tous qu'il y a une loi, par laquelle les dépouilles que nous remportons sur les ennemis par notre valeur, appartiennent de droit à la ré-

publique, et qu'aucun particulier n'en peut disposer, pas même le général d'armée, mais qu'on les doit livrer au questeur afin qu'il les vende et qu'il en mette l'argent dans le trésor public. Depuis que la ville de Rome est habitée, on n'a jamais violé cette loi, et personne ne l'a blâmée. Marcius est le seul qui la méprise cette loi inviolable de nos pères. Il est le seul, Romains, qui ait osé, l'année dernière, nous ôter les dépouilles qui appartenoient au public. Lorsque vous eutes fait vos courses sur les terres des Antiates, où vous enlevates beaucoup de prisonniers, de troupeaux, de bled et d'autres effets; au lieu de présenter ce butin au questeur, ou de le vendre pour en mettre le produit dans le trésor, il le distribua tout entier à ses amis à qui il en fit présent. Voilà ce que j'appelle une preuve de sa tyrannie. En effet, peut-on en juger autrement, puisqu'il a employé l'argent du public à gagner ses flatteurs, à se faire des gardes, des créatures, et des défenseurs de la tyrannie où il aspire? Voilà, dis-je, ce que j'appelle un violement manifeste de la loi. Que Marcius paroisse donc, et qu'il nous prouve qu'il n'a pas distribué

à ses confidens le butin qu'on a fait sur les ennemis, ou que s'il le leur a partagé, il n'a pas en cela violé les loix. Je suis bien sûr qu'il ne sauroit vous prouver ni l'un ni l'autre. Vous savez la loi, et vous connoissez ce qu'il a fait : il ne vous est donc pas possible de l'absoudre sans violer la justice, et sans aller directement contre vos sermens. Ainsi, Marcius, laissez-là les couronnes, les prix de valeur, les blessures, les cicatrices, et tous vos autres prestiges: Répondez à ce que je dis : car c'est-là sur quoi je vous ordonne de parler maintenant. »

Cette accusation fit entièrement pencher la balance de l'autre côté : ceux qui auparavant étoient les plus portés à la douceur et qui penchoient à absoudre Marcius, devinrent moins empressés à lui faire grâce après qu'ils eurent entendu ce discours. Tout ce qu'il y avoit au contraire de citoyens mal intentionnés pour lui, dont la plupart étoient plébéiens, redoublèrent leurs efforts pour le faire condamner : comme ils avoient toujours cherché à le perdre à quelque prix que ce pût être, l'occasion leur parut trop belle pour la manquer. Il étoit vrai qu'il avoit

distribué le butin aux soldats, mais il ne l'avoit pas fait à mauvaise intention, ni pour se frayer un chemin à la tyrannie, comme Lucius l'en accusoit : il n'avoit point eu d'autre dessein que de soulager, par cette libéralité, les misères publiques. Car il y avoit alors des divisions entre le peuple et les patriciens : les ennemis en profitoient, et devenus plus hardis, ils faisoient de fréquentes courses sur les terres des Romains, d'où ils enlevoient beaucoup de butin. Quand le sénat vouloit y envoyer des troupes pour empêcher le dégât, aucun des plébéiens ne s'enrôloit, la populace par dépit laissoit ravager le pays, et se réjouissant du mal qu'elle voyoit faire, elle négligeoit de l'arrêter. D'ailleurs les patriciens n'étoient pas assez forts pour y remédier par eux-mêmes. Marcius promit aux consuls, que s'ils le vouloient faire commandant dans cette guerre, il se mettroit en campagne avec une armée de volontaires, et qu'il ne tarderoit pas à tirer vengeance des insultes de l'ennemi. Les consuls lui accordèrent ce qu'il demandoit : il assembla ses cliens, ses amis et tous les autres citoyens, qui dans l'espérance de retirer quelque avantage

de cette expédition, se portoient d'eux-mêmes à suivre les étendards d'un général si fameux par sa bravoure et par la prospérité de ses armes. Lorsqu'il eut ramassé une armée assez nombreuse, il se mit en marche et attaqua les ennemis dans le moment qu'ils ne s'attendoient à rien moins. Ensuite il fit des courses sur leurs terres qui regorgeoient de toutes sortes de biens : il en enleva un grand butin qu'il distribua tout entier aux soldats, afin que ceux qui avoient fait la campagne, percevant le fruit de leurs travaux, s'offrissent de bon cœur à servir une autrefois, et que ceux qui étoient restés à Rome sans vouloir rendre service à l'état, sentissent de quels avantages ils s'étoient privés eux-mêmes par leurs séditions, et qu'ils devinssent plus sages dans la suite quand il s'agiroit de faire d'autres campagnes. Tel étoit le dessein de Marcius dans cette action. Mais le peuple envieux et mal-intentionné l'interprétoit en mauvaise part, comme une largesse qui tendoit à la tyrannie et à gagner les cœurs. Toute la place publique retentissoit des cris de la populace : le tumulte étoit si grand que ni Marcius, ni le consul, ni aucun autre ne

savoit que répondre à cette accusation qu'on n'avoit pu prévoir, et à laquelle personne ne s'étoit attendu.

Les tribuns voyant que personne ne se présentoit pour justifier Marcius, demandèrent les suffrages des tribus, après avoir prononcé contre le coupable l'arrêt d'un exil à perpétuité. Ils ne se contentèrent, je crois, d'une si légère peine, que parce qu'ils appréhendoient qu'en le condamnant à mort, leur sentence ne fût pas confirmée par le peuple. Tous les suffrages recueillis, on compta les voix ; il ne se trouva pas grande différence pour le nombre entre celles qui renvoyoient Marcius absous et celles qui le condamnoient. Car de vingt et une tribus qui opinèrent dans cette occasion, il y en avoit neuf qui l'absolvoient ; de sorte que s'il s'étoit encore joint deux autres tribus à celles-ci, il auroit été absous par l'égalité des suffrages, comme portoit la loi.

CHAPITRE DIXIÈME.

C'EST ici la première fois qu'un patricien ait été cité au tribunal du peuple pour y être jugé. Depuis ce tems-là les magistrats plébéiens ont établi la coutume de citer au tribunal du peuple quelque citoyen que ce puisse être. Sa puissance s'est augmentée considérablement. Les grands au contraire ont beaucoup perdu de leur ancienne dignité, pour avoir admis les plébéiens dans le sénat, aux charges, aux dignités sacerdotales, et tous les plus grands honneurs qui n'appartenoient auparavant qu'aux seuls patriciens. Ils en ont usé de la sorte, partie malgré eux et par nécessité, partie par une conduite sage et prudente, comme je le dirai en son lieu.

Au reste, cette coutume, j'entends la coutume de citer les plus puissans de la ville au tribunal du peuple pour y être jugés, peut fournir une ample matière aux réflexions de ceux qui voudront la louer ou la blâmer. D'un côté plusieurs personnes de distinction ont

été traitées indignement par les tribuns, et livrées à une mort honteuse sans l'avoir méritée. Mais aussi combien a-t-on vu de mauvais citoyens, d'esprits fiers et tyranniques, qui ont été obligés de rendre compte de leur conduite, et qui ont porté les peines dues à leur arrogance insoutenable? Lors donc que les procédures se faisoient dans les règles de la justice, et que par des voies légitimes on rabattoit la fierté des plus puissans, c'étoit un grand coup d'état : rien ne paroissoit de plus digne de l'admiration et des éloges d'un chacun. Mais quand, par un effet contraire, des hommes d'une conduite irréprochable dans l'administration de la république, ont été dégradés par envie et maltraités contre toute justice, on s'est récrié contre une si détestable coutume, et on en a blâmé les auteurs. Les Romains ont même délibéré plusieurs fois s'il falloit l'abolir ou la conserver telle qu'ils l'avoient reçue de leurs pères : mais toutes leurs délibérations n'ont rien terminé. Pour moi, s'il m'est permis de dire mon sentiment sur une question si importante, j'estime que cette coutume, considérée en elle-même, étoit utile et

très-nécessaire à la république Romaine, mais qu'elle est devenue tantôt salutaire, tantôt mauvaise, selon le différent génie des tribuns. Quand la dignité tribunitienne tomboit à des hommes justes, modérés, prudens, et moins attachés à leur intérêt particulier qu'à celui de l'état, quiconque faisoit quelque tort à la république, ne manquoit pas de porter la peine qu'il avoit méritée. Cette punition servoit d'exemple aux autres citoyens, et personne n'étoit assez hardi pour former de pareilles entreprises. D'un autre côté ceux qui prenoient le maniement des affaires avec de bonnes intentions, n'étoient point en danger ni de se voir maltraités par un jugement ignominieux, ni d'être accusés de crimes entièrement opposés à leur conduite. Mais quand par malheur on donnoit le tribunat à des hommes méchans, avides de gain, sans aucune modération, sans honneur et sans probité, il en arrivoit tout le contraire. Il ne s'agissoit donc pas alors de réformer cette coutume comme mauvaise; mais on ne pouvoit prendre trop de précautions pour ne créer que des tribuns d'une conduite

irréprochable, et pour ne pas donner une dignité si relevée au premier venu.

Tels furent les commencemens, les causes et la fin de la première sédition qui s'excita chez les Romains après l'expulsion des rois. Si j'ai été un peu long sur cette matière, c'est afin de prévenir les lecteurs qui auroient eu de la peine à se persuader que les patriciens eussent pu se résoudre à donner tant de pouvoir au peuple, qui n'a ni tué ni exilé aucun des grands de l'état comme il est arrivé dans plusieurs autres villes. Quand il s'agit de quelque événement extraordinaire, chacun en veut savoir les causes, et on n'y ajoute foi qu'après les avoir connues. Sur ce principe, j'ai fait réflexion que mes paroles ne trouveroient que très-peu de créance dans l'esprit des lecteurs, et que peut-être même on n'y ajouteroit point de foi, si je me contentois de dire simplement que les patriciens abandonnèrent au peuple leur propre autorité, et que pouvant maintenir l'aristocratie sur l'ancien pied, ils rendirent les plébéiens maîtres des affaires les plus importantes, tandis que je négligerois d'ajouter à ma narration les motifs qui

les portèrent à céder au peuple de si beaux privilèges. C'est ce qui m'a engagé à descendre dans le détail de toutes ces raisons, et parce que les patriciens et les plébéiens sans avoir recours à la violence et aux armes, n'employèrent que la voie de la parole et des remontrances pour parvenir à mettre les affaires du gouvernement sur le pied que nous avons dit, j'ai cru qu'il étoit nécessaire de présenter aux yeux du lecteur les harangues que firent alors les principaux chefs et orateurs des deux factions. Pour moi je suis surpris du procédé de certains historiens, qui se piquent d'exactitude à raconter les exploits de guerre. Ont-ils à parler d'un combat? Ils emploient un tems infini à en faire le détail, à décrire la situation des lieux, les armes des combattans, l'ordre de la bataille, et à rapporter les harangues des généraux avec toutes les circonstances qui ont servi à procurer la victoire à l'une des deux armées : lorsqu'il s'agit des séditions populaires et des révolutions qui sont arrivées dans les républiques les plus célèbres, ils ne croient pas qu'il soit besoin de conserver à la postérité les discours qui ont produit

des effets si surprenans et si dignes d'admiration. En effet, est-il rien de plus louable dans le gouvernement de la république Romaine, que cette conduite dont je viens de parler? Est-il rien qui en fasse mieux l'éloge ou qui soit plus digne d'être proposé pour exemple à toutes les nations? Je le dis sans hésiter: ce qui me charme le plus et ce que je préfère aux actions les plus éclatantes et les plus admirables, c'est cette rare modération qui retenoit le peuple dans les bornes du devoir, sans jamais en venir jusqu'à mépriser les patriciens, ou à employer la violence contre les plus puissans, dans la vue de s'emparer de tout ce qui leur appartenoit; c'est cette sage conduite des patriciens, qui revêtus des premières dignités, ne se servoient ni de leurs propres forces, ni de secours étrangers pour exterminer le peuple, afin d'être dans la suite les seuls maîtres de Rome et de dominer sans rien craindre; c'est cette sacrée et respectable politique qui les engageoit à se comporter ensemble comme des frères, ou comme des enfans envers leurs pères et mères dans une famille bien réglée, et à vider leurs différens par

la voie des remontrances où chacun apportoit ses raisons, sans jamais en venir aux mains, sans employer des voies inhumaines ou causer des maux sans remède, comme il est arrivé aux Corcyriens, aux Argiens, aux Milésiens, à toute la Sicile, et à plusieurs autres villes et républiques où il s'est excité des séditions. Voilà pourquoi j'ai pris le parti de m'étendre sur ce sujet, aimant mieux faire ma narration plus longue, pourvu qu'elle fût exacte, que de me renfermer dans des bornes trop étroites. Je laisse néanmoins la liberté à un chacun d'en juger comme il lui plaira.

CHAPITRE ONZIÈME.

La sentence prononcée et le jugement fini, le peuple s'en retourna, sottement enflé d'orgueil, dans la persuasion que l'aristocratie étoit détruite. Les patriciens au contraire, abattus de tristesse et accablés de chagrin, se plaignoient hautement de Valerius qui les avoit portés à accorder au peuple le droit de

juger un patricien. Ils fondoient en larmes en conduisant Marcius chez lui, et gémissoient sur son sort. Pour lui, on ne le vit point déplorer son malheur: il ne répandit pas une seule larme, il ne fit rien et ne prononça pas une parole qui fut indigne de sa grandeur d'ame. Lorsqu'il fut arrivé dans sa maison, il fit paroître une générosité plus qu'humaine, et une force d'esprit qui surpasse toutes nos expressions. A la vue de sa femme et de sa mère qui déchiroient leurs habits, qui frappoient leur poitrine, et qui faisoient retentir l'air de leurs tristes accens, comme font ordinairement les femmes qui se voient enlever, ou par la mort ou par l'exil, ce qu'elles ont de plus cher au monde, son courage ne fut point ébranlé. Sans être touché de leurs gémissemens ou se laisser attendrir par leurs larmes, il se contenta de leur dire les derniers adieux : il les exhorta à porter généreusement leur malheur, et leur recommanda ses enfans, dont l'aîné n'avoit que dix ans, et l'autre étoit encore entre les bras de sa mère.

Il n'en dit pas davantage, et sans répondre aux marques de leur tendre affection,

sans prendre rien de ce qui pouvoit lui être nécessaire pour son exil, sans dire à personne où il avoit dessein de se retirer, il gagna promptement les portes de la ville.

CHAPITRE DOUZIÈME.

QUELQUES jours après, le tems des comices étant venu, le peuple nomma consuls Quintus Sulpicius Camerinus, et Spurius Largius Flavus pour la seconde fois. Cette année il parut un grand nombre de prodiges envoyés des dieux, et la ville de Rome en fut allarmée. Plusieurs personnes virent des spectres extraordinaires et d'une forme terrible. On entendit des voix épouvantables sans savoir d'où elles pouvoient venir. Les hommes et les animaux produisirent des monstres d'une figure prodigieuse, telle qu'on n'avoit jamais rien vu de semblable. Il se rendoit des oracles en différens endroits. Des femmes agitées par une fureur divine prédisoient à la ville de Rome les malheurs les plus terribles. Les hommes étoient

atteints d'une espèce de maladie pestilente qui enlevoit aussi une grande quantité de bestiaux; et quoique la plupart de ceux qui en étoient frappés, en fussent quittes pour le mal sans en mourir, elle fut néanmoins très-fréquente et répandit l'allarme dans tous les quartiers de la ville.

Les uns disoient que ce fléau étoit envoyé de la part des dieux, en punition de ce qu'on avoit chassé de la patrie le meilleur des citoyens. Les autres prétendoient que les dieux n'y avoient aucune part; ils regardoient cette contagion comme un pur effet du hazard, semblable à une infinité d'autres accidens qui arrivent aux hommes. Enfin, un certain vieillard, nommé Titus Latinus, qui étoit accablé d'infirmités, se fit porter à l'assemblée du sénat dans une litière. Il étoit passablement riche, et la plupart du tems il demeuroit à la campagne où il travailloit de ses mains. Lorsqu'on l'eut fait entrer dans le sénat, il dit qu'il croyoit avoir vu en songe Jupiter Capitolin qui lui disoit : „ Latinus, va dire aux citoyens que dans la dernière solemnité des jeux ils ne m'ont pas donné un beau danseur pour conduire la cérémonie et pour marcher devant la pompe.

Va leur dire qu'ils recommencent la fête et qu'ils la célèbrent mieux qu'ils n'ont fait la dernière fois ; car je n'ai pas accepté la première ; elle ne m'a point été agréable. Il ajoutoit qu'après s'être éveillé il n'avoit fait aucun cas de ce songe, et qu'il l'avoit regardé comme une de ces visions fausses et trompeuses qu'on a souvent pendant la nuit : mais que le dieu lui étoit encore apparu une seconde fois en songe sous la même forme, fort en colère de ce qu'il n'avoit pas été dire au sénat ce qu'il lui avoit ordonné; qu'il l'avoit en même tems menacé que s'il n'obéissoit au plus vite, il apprendroit, à son grand malheur, à ne pas faire si peu de cas des ordres des dieux; qu'il avoit jugé de ce second songe comme du premier; que n'étant qu'un pauvre vieillard qui travailloit de ses mains à la campagne, il avoit eu honte d'aller étourdir le sénat sur un songe vain qui l'épouvantoit, et qu'il avoit craint d'apprêter à rire à toute l'illustre compagnie. Que quelques jours après ce second avertissement, son fils qui étoit un jeune homme des mieux faits, lui avoit été enlevé par une mort subite, sans avoir eu aucune maladie et sans qu'on pût savoir la cause

de cet accident. Que le dieu lui étoit apparu une troisième fois; qu'il lui avoit dit que la perte de son fils étoit une partie de la punition qu'il méritoit pour avoir négligé et méprisé ses avertissemens, et que dans peu il subiroit le reste du châtiment. Que comme il n'avoit plus rien qui l'attachât à la vie, il avoit reçu ces menaces avec joie, dans l'espérance que la mort viendroit bientôt le délivrer. Que cependant, au lieu de cette punition, le dieu lui avoit envoyé dans toutes les parties de son corps, un mal si cruel et si insupportable, qu'il ne pouvoit remuer un de ses membres sans sentir les douleurs les plus cuisantes. Que pour lors il avoit pris conseil de ses amis, et que par leur ordre il étoit venu trouver le sénat. Pendant qu'il racontoit ce songe, il lui sembloit que ses douleurs diminuoient peu à peu: quand il eut achevé le récit, il se leva de sa litière, il invoqua le dieu, traversa la ville, et marchant à pied il s'en retourna chez lui dans une santé parfaite.

Sur ce récit, le sénat fut saisi de crainte et d'étonnement. Chacun demeura dans le silence, ne pouvant deviner ce que signifioient

signifioient les avertissemens du dieu, ni quel pouvoit être ce conducteur de la pompe des jeux qui ne lui avoit pas plu. Enfin un des sénateurs se ressouvint du fait et le raconta avec l'approbation de toute l'assemblée. Voici ce fait. Un Romain de quelque distinction avoit livré un de ses esclaves entre les mains des autres pour le conduire au dernier supplice. Afin que la punition se fît à la vue de tout le monde, il leur avoit ordonné de le conduire en le battant des verges par le milieu de la place publique et des autres places remarquables, et de le faire marcher devant la pompe des jeux que Rome célébroit alors en l'honneur du dieu dont nous venons de parler. Ceux qui conduisoient cet esclave au supplice, lui étendirent les deux bras avec un morceau de bois attaché à sa poitrine et à ses épaules, et qui alloit jusqu'aux jointures des mains avec les bras. Ils le suivoient en frappant à grands coups de fouet sur son corps tout nu. Le pauvre patient dans un état si malheureux jettoit des cris épouvantables. La violence de la douleur lui arrachoit des imprécations et lui faisoit faire des contorsions indécentes à chaque coup

que lui donnoient ses bourreaux. Toute l'assemblée du sénat ne douta point que ce ne fut là ce mauvais danseur dont le dieu se plaignoit.

CHAPITRE TREIZIÈME.

PUISQUE j'en suis à ce point de l'histoire, je crois qu'il ne faut pas omettre ce que les Romains pratiquoient dans ces sortes de fêtes. Mon dessein n'est pas d'égayer mon discours par cette digression comme par une pièce de théâtre, ni de faire une narration en termes plus fleuris: je veux seulement prouver un fait important, savoir; que les premiers peuples qui ont habité la ville de Rome, étoient Grecs d'origine et des colonies sorties de pays fameux, et non pas des barbares et des vagabonds, comme quelques écrivains l'ont prétendu. Sur la fin du premier livre que j'ai composé touchant leur origine, j'ai promis d'établir ce point par une infinité de preuves, en rapportant les loix, les mœurs et les anciennes coutumes qu'ils retiennent encore de notre tems, telles qu'ils les ont reçues de leur

ancêtres. D'ailleurs je suis persuadé qu'il ne suffit pas à ceux qui écrivent les antiquités de quelque nation, de rapporter ce qu'ils en savent sur la foi des naturels du pays, mais qu'il leur faut outre cela plusieurs preuves irréfragables, s'ils veulent trouver quelque créance dans l'esprit des lecteurs. Entre toutes ces preuves, les premières et les plus convaincantes sont celles qui se tirent des cérémonies que chaque ville pratique dans le culte des dieux et des génies. En effet, il y a déjà fort long-tems que les Grecs et les Barbares conservent toujours le même culte, et ils n'est rien où ils souffrent moins d'altération, dans la crainte de s'attirer la colère des dieux. Les Barbares surtout s'en sont tenus scrupuleusement aux anciennes coutumes, pour plusieurs raisons qu'il n'est pas tems de rapporter maintenant; et jusqu'aujourd'hui jamais rien n'a pu engager les Egyptiens, les peuples de la Lybie, les Celtes, les Scythes, les Indiens, ni aucune nation barbare, à oublier les cérémonies de leurs dieux ou à y faire des changemens, à moins que quelques-uns d'eux n'aient été subjugués par d'autres peuples et contraints de se conformer aux

usages et coutumes des vainqueurs. Mais les Romains n'ont jamais été dans cette dure nécessité : accoutumés à donner la loi aux autres nations, ils ne l'ont jamais reçue de qui que ce soit. Si donc ils étoient barbares d'origine, loin de changer leur premier culte de religion, et les anciennes coutumes de leur pays qui les avoient élevés à un si haut point de prospérité, ils se seroient fait un devoir d'introduire leurs cérémonies et les sacrifices de leurs dieux, chez les nations qu'ils avoient soumises à leur obéissance; et si on les suppose originairement Barbares, rien ne les auroit empêché de rendre Barbares tous les peuples de la Grèce qu'ils tiennent sous leur empire depuis sept générations.

Un autre se contenteroit peut-être de ce qui se pratique aujourd'hui chez les Romains, pour démontrer invinciblement que leurs coutumes sont très-anciennes. Pour moi je remonte plus haut, et je veux détromper certaines personnes, qui aveuglées par leurs préventions, ne manqueroient pas de rejetter cette preuve comme peu convaincante, et de soutenir que les Romains après avoir réduit toute la Grèce sous leur puissance, ont renoncé à leurs anciens usages pour embrasser les

cérémonies des Grecs qui leur paroissoient meilleures. Je tire mes preuves du tems que la ville de Rome n'avoit point encore étendu son empire sur la Grèce, ni sur aucune de ces provinces qui sont au-delà des mers. Je citerai Quintus Fabius pour garant, et je n'aurai recours qu'à sa seule autorité. C'est le plus ancien auteur qui ait écrit l'histoire des Romains; il fonde ses preuves, non-seulement sur ce qu'il avoit entendu dire, mais encore sur ce qu'il savoit par lui-même, et sur ce qu'il avoit vu de ses yeux.

Ce fut le sénat, comme j'ai déjà dit, qui ordonna la célébration de ces jeux, en conséquence du vœu fait par le dictateur Aulus Postumius, lorsqu'il étoit sur le point de livrer bataille aux Latins qui s'étoient révoltés et qui vouloient rétablir Tarquin sur le trône. Il assigna pour la dépense des jeux et des sacrifices, un fond de cinq cents mines d'argent pour chaque année. On y a toujours dépensé cette somme jusqu'au tems de la guerre Punique.

Pendant ces jours de fêtes, on pratiquoit plusieurs choses à la manière des Grecs, comme les assemblées, les foires, la réception des hôtes, et les armistices :

il seroit trop long d'en faire le détail. Mais voici ce qui regarde la pompe, les sacrifices et les jeux : je m'arrête particulièrement à ce point par lequel on pourra juger des autres cérémonies que je me dispense de rapporter. Avant que de commencer les jeux, les principaux citoyens qui avoient l'autorité souveraine, conduisoient la pompe en l'honneur des dieux. Ils partoient du capitole, passoient par la place publique et se rendoient au grand cirque. Les enfans qui approchoient de quatorze ou quinze ans, et qui étoient en âge d'assister à la fête, commençoient la marche, mais avec cette différence que ceux dont les pères avoient assez de bien pour être chevaliers, étoient à cheval, au lieu que les autres qu'on destinoit pour être un jour incorporés dans l'infanterie, marchoient à pied. Les uns étoient rangés par brigades et par escadrons, les autres par compagnies et par classes, avec autant d'ordre que quand ils se rendoient dans le lieu de leurs exercices, spectacle qui attiroit l'admiration des étrangers, pour leur apprendre quelles ressources la république pouvoit trouver dans un si grand nombre de jeunes gens bien tournés

et bien faits, qui devoient bientôt atteindre l'âge viril. Ils étoient suivis par des cochers, dont les uns menoient des chars à quatre chevaux, les autres à deux chevaux attelés de front, et d'autres un cheval seul. Après eux, marchoient les athlétes destinés pour les petits et pour les grands combats.

Les athlétes avoient le corps tout nu, excepté ce que la pudeur ne permet pas de découvrir. Cette coutume a duré chez les Romains jusqu'à notre tems, telle qu'on l'observoit autrefois chez les Grecs. Aujourd'hui elle n'est plus d'usage dans la Grèce: les Lacédémoniens l'ont abolie. Acanthus de Lacédémone fût le premier qui mit bas tous ses habits pour courir nu dans les jeux olympiques, *la première année* de la quinzième olympiade. Avant ce tems-là tous les Grecs regardoient comme une chose honteuse de paroître tout nu dans la lice. Homère, le plus digne de foi et le plus ancien de tous les auteurs, nous en fournit une preuve convaincante, lorsqu'il représente ses héros ceints de quelque morceau d'étoffe. Voici comme il parle de la lutte d'Ajax et d'Ulisse,

dans les jeux funèbres célébrés en l'honneur de Patrocle : „ Ces deux *héros* se mettent des ceintures autour des reins, et s'avancent au milieu de l'arêne „. Il dit la même chose, encore plus clairement, dans son Odyssée, en parlant d'Ulisse et d'Irus, qui se battent à coups de poing. Voici comme il s'en explique : „ Il dit, et toute la compagnie applaudit à son discours. Ulisse se ceignit les reins de quelques haillons, laissant à découvert ses grandes et belles cuisses, ses épaules *quarrées*, sa large poitrine et ses bras nerveux „. Ensuite parlant du gueux *Irus*, qui saisi de crainte refuse de se mesurer avec *Ulisse*, voici ce qu'il dit. „ Ils parlent de la sorte, et aussitôt Irus sent son courage abattu. Les amans de *Pénélope* le ceignent *d'un linge*, et le mènent malgré lui sur le champ de bataille. Le pauvre champion tremble de tous ses membres et sa force l'abandonne „. Il est donc évident que les Romains, qui observent encore aujourd'hui cette ancienne coutume des Grecs, ne l'ont point empruntée de nous dans ces derniers tems, et qu'ils ne l'ont point changée dans la suite, comme nous avons fait nous-mêmes.

Pour revenir à la description de la pompe, les athlétes étoient suivis de trois chœurs de danseurs. Le premier étoit composé d'hommes faits, le second de jeunes gens qui n'avoient pas encore atteint l'âge de puberté, et le dernier étoit composé d'enfans. Après eux, marchoient les joueurs de flûte courte et à l'ancienne mode, comme on fait encore de notre tems : ensuite les joueurs de harpe d'ivoire à sept cordes, et les joueurs de luth, instrumens autrefois propres et particuliers aux Grecs, qui en ont aujourd'hui perdu l'usage, tandis que les Romains les conservent encore dans toutes les anciennes cérémonies des sacrifices. L'habit des danseurs consistoit en une tunique d'écarlate, serrée avec un ceinturon de cuivre. Ils portoient une épée à leur côté, et des lances plus courtes que les lances ordinaires. Les hommes avoient outre cela des casques d'airain, ornés de panaches et de magnifiques aigrettes. Chaque chœur étoit conduit par un maître de ballet, qui donnoit le branle, marquant aux danseurs le pas et la cadence, le ton et la mesure aux musiciens. Il représentoit des danses de guerre et d'un mouvement

très-prompt, la plupart en rythmes proceleusmatiques. Cet exercice, c'est-à-dire, la danse des gens armés qu'on appelle la Pyrrhique, étoit un des plus anciens parmi les Grecs soit qu'il eût été inventé par Pallas qui fut, dit-on, la première qui dansa toute armée dans la joie qu'elle avoit de la victoire remportée sur les Titans, soit que les Curetes l'aient institué long-tems auparavant, lorsque par le cliquetis de leurs armes, par le mouvement de leurs corps, et par leurs danses en cadence, ils tâchoient d'appaiser, comme dit la fable, le petit Jupiter dans le berceau, à qui ils servoient de pères nourriciers. Homère, en plusieurs endroits de ses poësies, surtout dans la discription du bouclier dont il dit que Vulcain fit présent à Achille, nous fournit des preuves que cette sorte d'exercice est très-ancienne, et qu'elle fut autrefois en usage chez les Grecs. Il feint que le dieu y avoit gravé deux villes, dont l'une jouissoit des douceurs d'une paix profonde, et l'autre étoit plongée dans les horreurs de la guerre. Il décrit la première comme la plus heureuse; il lui fait célébrer des fêtes,

des noces, des festins, et autres réjouissances, qui sont les doux fruits de la paix; puis il ajoute ce qui suit : ›› On y voyoit des jeunes gens qui dansoient en rond au son des flûtes et des guitarres. Les femmes attirées par la curiosité, étoient sur le pas de leurs portes, d'où elles regardoient la danse avec admiration ››. Ensuite, décrivant un autre chœur de jeunes garçons et de jeunes filles de Crète, ciselé sur le même bouclier avec tout l'art et toute la délicatesse possible, il parle en ces termes : « L'ingénieux Vulcain y avoit gravé avec une variété admirable, une danse pareille à celle que fit autrefois Dédale pour la charmante Ariadne dans la grande ville de Gnosse. On y voyoit de jeunes garçons danser avec de jeunes filles belles comme l'amour, et qui se tenoient les uns les autres par la main. ›› Et lorsqu'il parle des ornemens du bal, pour nous faire voir que les garçons dansoient armés, il poursuit ainsi sa description. ›› Celles - ci étoient couronnées de belles fleurs : ceux-là avoient des épées d'or suspendues par des baudriers d'argent ››. Il parle ensuite des rois du bal qui commençoient la danse et qui

donnoient le branle aux autres, et il ajoute en trois vers ce qui suit : ›› Il y avoit autour de cette agréable troupe de danseurs, une foule de monde qui prenoit plaisir à regarder. Deux sauteurs commençoient les airs et dansoient en rond au milieu du cercle ››.

Ce n'est pas seulement par cette danse réglée et propre aux combats, dont les Romains se servoient dans les cérémonies sacrées et dans la pompe des jeux, qu'on peut prouver leur parenté avec les Grecs : leurs danses bouffonnes et satyriques prouvent aussi la même chose. Après la troupe des danseurs armés, suivoient les chœurs satyriques qui représentoient la Sicinne des Grecs. Voici comment ils étoient habillés. Ceux qui représentoient les Silenes, portoient des tuniques à long poil, que quelques-uns appellent chortées, avec des mantes de toutes sortes de fleurs : ceux qui représentoient les satyres étoient couverts de peaux de bouc avec des ceintures, portant sur leur tête des aigrettes d'un poil long et hérissé, et d'autres ornemens semblables. Ils contrefaisoient d'une manière grotesque les danses les plus sérieuses, imitant les gestes des Satyres

et, des Silenes pour faire rire les spectateurs. La pompe des triomphes nous fournit aussi des preuves que ces jeux de bouffons et de Satyres sont d'un usage ancien chez les Romains. Ceux qui accompagnent la superbe cérémonie du triomphe, ont toute permission de donner des lardons et de dire des brocards aux personnes les plus illustres, sans épargner même les généraux d'armée ; comme autrefois à Athènes ceux qui se faisoient porter par les rues dans un tombereau, disoient des quolibets et faisoient des railleries piquantes contre tous les passans : aujourd'hui ils se contentent de chanter des vers qu'ils composent sur-le-champ. J'ai vu même aux funérailles des personnes de distinction, principalement de ceux qui laissoient de gros biens après leur mort, j'y ai vu, dis-je, des chœurs de Satyres qui marchoient devant le corps avec le reste de la pompe funèbre, en dansant la Sicinne. Je craindrois d'ennuyer le lecteur, si je m'arrêtois à faire voir que les jeux et les danses satyriques ne sont pas de l'invention des Liguriens, ni des Ombriens, ni des autres Barbares qui habitent l'Italie, mais qu'ils viennent

des Grecs; car tout le monde en convient, et la chose est trop évidente pour avoir besoin de preuves.

Après ces chœurs, suivoit une troupe de joueurs de harpe et de flûte. Ensuite marchoit une autre troupe qui portoit des coffrets et des cassoletes d'or et d'argent, tant sacrées que profanes, pleines d'aromates et d'encens, dont elle parfumoit toutes les rues par où elle passoit. Les statues des dieux fermoient la marche de cette pompe. Des hommes les portoient sur leurs épaules. Elles avoient la même forme, la même attitude, les mêmes ornemens et les mêmes marques que celles qu'on fait chez les Grecs. Les dons qui sont de l'invention de chaque divinité et dont elle a fait présent aux hommes, y étoient représentés. On y voyoit les statues non-seulement de Jupiter, de Junon, de Minerve, de Neptune, et des autres dieux que les Grecs mettent au nombre des douze grandes divinités; mais encore les images des autres dieux anciens dont les fables disent que les douze grands dieux tirent leur origine, c'est-à-dire celles de Saturne, d'Ops, de Themis, de Latone, des Parques, de Mnemosyne et de toutes

les autres divinités qui ont des temples et des autels chez les Grecs. On y voyoit aussi les statues des dieux et déesses qu'on dit être nés depuis que Jupiter fut devenu le roi des cieux; par exemple celles de Proserpine, de Lucine, des Nymphes, des Muses, des Heures, des Grâces, de Bacchus et de tous les demi-dieux, dont on prétend que les ames séparées de leur corps mortel ont pris place dans le ciel où elles jouissent des honneurs divins; tels que sont Hercule, Esculape, Castor et Pollux, Helene, Pan, et une infinité d'autres. Si les fondateurs de Rome et ceux qui ont institué cette fête, étoient des Barbares, est-il probable qu'ils eussent négligé les dieux et les demi-dieux de leur pays, pour rendre leur culte à tous ceux des Grecs? *Qu'on avoue donc que les fondateurs de cette ville n'étoient pas Barbares:* ou qu'on nous fasse voir que ces dieux et ce culte ont été communs à quelqu'autre nation qu'à celle des Grecs, et pour lors je consens qu'on rejette comme fausses les preuves que j'apporte.

Dès que la pompe étoit finie, les consuls, les prêtres et les ministres destinés pour ces sortes de fonctions, immoloient

les victimes. Ils suivoient en tout nos cérémonies grecques. Ils commençoient par laver leurs mains; ils aspersoient leurs victimes avec de l'eau pure, répandoient un peu de bled sur leurs têtes, et après avoir fait des prières, ils ordonnoient à leurs ministres de les égorger. Aussitôt les uns donnoient un coup de massue sur les tempes de la victime qui étoit encore debout; les autres lui enfonçoient le couteau dans la gorge quand elle étoit tombée. Ensuite ils la dépouilloient et la coupoient par morceaux; puis détachant les prémices des entrailles et de tous les autres membres, ils les saupoudroient de farine d'orge, et les présentoient dans des corbeilles aux sacrificateurs. Ceux-ci les mettoient sur les autels pour y être consumées par le feu, et pendant qu'elles brûloient ils les arrosoient de vin. Il est aisé de voir par les poésies d'Homère, que tout cela se pratiquoit suivant les cérémonies que les Grecs observoient dans leurs sacrifices. Ce poëte nous représente des héros qui lavent leurs mains, et qui se servent de farine d'orge. Voici comme il en parle: ,, Ensuite ils se lavent les mains et préparent l'orge sacrée *pour l'oblation*
du

du sacrifice. » Il dit aussi qu'ils coupoient un peu de poil de dessus la tête de la victime, et qu'ils le jettoient dans le feu: « Eumée, dit-il, prends les soies du haut de la tête *de cette victime*, (*c'étoit un porc de cinq ans*,) et les jette dans le feu comme des prémices ». Ensuite il représente ce héros assommant les victimes d'un coup de massue, sur le front et leur enfonçant le couteau dans la gorge lorsqu'elles sont tombées. Il parle du sacrifice d'Eumée en ces termes: » Il assomme la victime d'un coup de massue de chêne qu'il avoit réservée pour cet usage. Elle tombe sans vie, et en même tems ses bergers l'égorgent et la font passer par les flammes ». Il ajoute qu'ils prenoient les prémices des entrailles et des autres membres, et qu'après les avoir parsemées de farine, ils les brûloient sur l'autel. C'est en parlant du même sacrifice *d'Eumée*: »L'intendant des bergers prend des morceaux de tous les membres de la victime : il les couvre tout crus de la graisse de la même victime, puis les saupoudrant de fleur de farine, il les jette au feu pour y être consumés ». Je sais pour l'avoir vu, que les Romains observoient encore aujourd'hui ces cé-

rémonies dans leurs sacrifices, et je n'ai pas besoin d'autre preuve pour me convaincre que les fondateurs de Rome n'étoient point des Barbares, mais des Grecs rassemblés de plusieurs cantons. Je veux bien croire qu'il ne seroit pas impossible que des Barbares eussent autrefois observé quelques cérémonies semblables à celles des Grecs dans leurs sacrifices et dans leurs fêtes; mais qu'ils les aient observées toutes, c'est ce que je ne puis me persuader.

Il me reste à dire quelque chose des combats et des jeux qui suivoient la pompe. Le premier étoit la course des chevaux attelés quatre ou deux ensemble, ou d'un cheval seul contre un autre cheval. Elle étoit autrefois en usage chez les Grecs, dans les jeux olympiques, et elle l'est encore aujourd'hui. Dans ces combats de chevaux, il y a deux sortes d'exercices des anciens *Grecs* que les Romains ont toujours observés jusqu'à nos jours, tels qu'ils ont été établis et pratiqués dès le commencement. L'un est celui du char attelé de trois chevaux, qui est très-ancien, mais dont l'usage a cessé parmi les Grecs: Leurs héros s'en servoient autrefois dans les combats, comme nous le témoigne Homere. Outre les deux chevaux attelés

de front, on en attachoit un troisième avec des courroies. Les anciens l'appelloient le cheval Parêore, parce qu'il étoit attaché aux deux autres. L'autre exercice qu'un petit nombre de villes grecques observent encore aujourd'hui dans les cérémonies de quelques anciens sacrifices, c'est la course de ceux qui se mettoient sur chaque chariot auprès du cocher. Lorsque le combat des chevaux étoit fini, ces hommes assis auprès du cocher sautoient à bas du chariot, couroient ensemble dans la lice et se disputoient le prix de vitesse. Les poëtes les appellent Parabates, et les Athéniens les nomment Apobates. Après que la course des chevaux étoit achevée, ceux qui devoient combattre corps à corps, se présentoient dans l'arêne; savoir, les coureurs, les lutteurs et les athlètes destinés pour l'exercice du pugilat: ce sont les trois espèces de combats autrefois en usage chez les Grecs, comme le dit Homere dans les descriptions des jeux célébrés aux funérailles de Patrocle. Dans les intervalles qui se trouvoient entre deux combats, ils couronnoient leurs bienfaiteurs, faisoient leur éloge suivant la louable coutume des Grecs, de même

Bb 2

qu'il se pratiquoit à Athènes pendant les fêtes de Bacchus, et montroient à tous les spectateurs les dépouilles qu'ils avoient remportées dans la guerre. Je n'ai pu me dispenser de faire cette digression sur une matière où mon sujet semble m'avoir conduit naturellement. Mais il ne convient pas que je m'y étende plus au long: il est tems de reprendre le fil de mon histoire.

Quand le sénat entendit parler de cet esclave que son maître avoit fait conduire au supplice devant la pompe des jeux, le fait lui parut extraordinaire: il ne douta point que ce ne fût là le mauvais danseur dont le dieu s'étoit plaint, comme nous avons dit ci-devant. Aussitôt on fit chercher le maître qui avoit fait traiter si impitoyablement son esclave; et après lui avoir imposé l'amende et la punition qu'il méritoit, le sénat ordonna par un nouvel arrêt qu'on recommenceroit à célébrer tout de nouveau la pompe et les jeux à l'honneur de Jupiter, avec la moitié plus de magnificence et de dépense qu'auparavant. Et voilà ce qui arriva sous ces deux consuls.

Fin du septième livre.



